THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT CHAPEL HILL

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

PQ2489
1927
v. 47

DEMCO

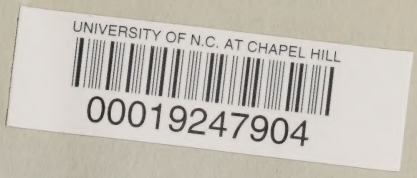

This book is due at the LOUIS R. WILSON LIBRARY on the last date stamped under "Date Due." If not on hold it may be renewed by bringing it to the library.

DATE DUE	RET.	DATE DUE	RET.
	JUN 28 '01		

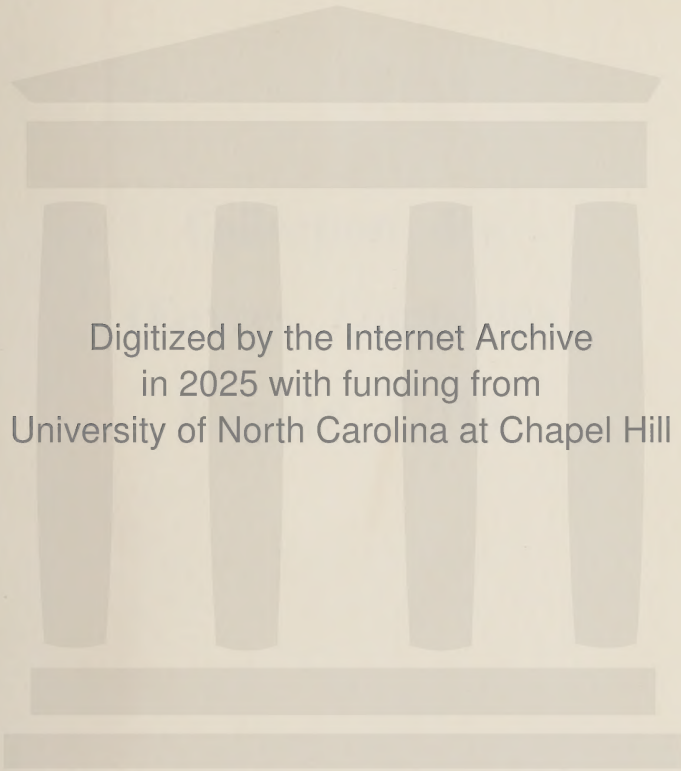
Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of North Carolina at Chapel Hill

https://archive.org/details/lavritenmarche00zola

Collection des

Œuvres Complètes

Emile Zola

Justification

Il a été tiré de cet ouvrage :

25 exemplaires sur Japon Impérial numérotés de 1 à 25

75 exemplaires sur Hollande Van Gelder numérotés de 26 à 100

225 exemplaires sur Vergé de Rives numérotés de 101 à 325

5.000 exemplaires sur Vergé d'alfa numérotés de 326 à 5.325

Il sera tiré, en outre, 10 % *de passe numérotée.*

N° du présent exemplaire : 2084

LES ŒUVRES COMPLETES

Emile Zola

PQ2489
1927
V.47

ŒUVRES CRITIQUES

La Vérité en Marche

Notes et Commentaires de Maurice Le Blond

Texte de l'édition Eugène Fasquelle

Typographie
FRANÇOIS BERNOUARD
73, Rue des Saints-Pères, 73
A PARIS

Préface

Je crois nécessaire de recueillir, dans ce volume, les quelques articles que j'ai publiés sur l'affaire Dreyfus, pendant une période de trois ans, de décembre 1897 *à décembre* 1900, *au fur et à mesure que les événements se sont déroulés. Lorsqu'un écrivain a porté des jugements et pris des responsabilités, dans une affaire de cette gravité et de cette ampleur, le strict devoir est pour lui de mettre sous les yeux du public l'ensemble de son rôle, les documents authentiques, sur lesquels il sera permis seulement de le juger. Et, si justice ne lui est pas rendue aujourd'hui, il pourra dès lors attendre en paix, demain aura tout le dossier qui devra suffire à faire la vérité un jour.*

Cependant, je ne me suis pas hâté de publier ce volume. D'abord, je voulais que le dossier

fût complet, qu'une période bien nette de l'affaire se trouvât terminée ; et il m'a donc fallu attendre que la loi d'amnistie vînt clore cette période, en guise de dénoûment tout au moins temporaire. Ensuite, il me répugnait beaucoup qu'on pût me croire avide d'une publicité ou d'un gain quelconque, dans une question de lutte sociale, où l'homme de lettres, l'homme de métier tenait absolument à ne toucher aucun droit. J'ai refusé toutes les offres, je n'ai écrit ni romans ni drames, et peut-être voudra-t-on bien ne pas m'accuser d'avoir battu monnaie avec cette histoire si poignante, dont l'humanité entière a été bouleversée.

Pour plus tard, mon intention est d'utiliser, en deux œuvres, les notes que j'ai prises. Je voudrais, sous le titre : " Impressions d'audiences ", conter mes procès, dire toutes les monstrueuses choses et les étranges figures qui ont défilé devant moi, à Paris et à Versailles. Et je voudrais, sous le titre : " Pages d'exil ", conter mes onze mois d'Angleterre, les échos tragiques qui retentissaient en moi, à chaque dépêche désastreuse de France, tout ce qui s'évoquait loin de la patrie, les faits et les personnages, dans la complète solitude où je m'étais muré. Mais ce sont des désirs, des projets simplement, et il est bien possible que ni les circonstances ni la vie ne me permettent de les réaliser.

D'ailleurs, ce ne serait pas là une histoire de l'affaire Dreyfus, car ma conviction est que cette histoire ne saurait être écrite aujourd'hui, parmi les passions actuelles, sans les documents

LIBRARY UNIV. OF NORTH CAROLINA

qui nous manquent encore. Il y faudra du recul, il y faudra surtout l'étude désintéressée des pièces dont l'immense dossier se prépare. Et je voudrais uniquement apporter ma contribution à ce dossier, laisser mon témoignage, dire ce que j'ai su, ce que j'ai vu et entendu, dans le coin de l'affaire où j'ai agi.

En attendant, je me contente donc de réunir dans ce volume les articles déjà publiés. Je n'en ai naturellement pas changé un mot, les laissant avec leurs répétitions, avec leur forme dure et lâchée de pages écrites à la volée souvent, en une heure de fièvre. J'ai cru seulement devoir les accompagner, aux versos des faux titres, de petites notes, où j'ai donné les quelques explications nécessaires, pour les relier tous, en les remettant dans les circonstances qui m'ont amené à les écrire. De cette façon, l'ordre chronologique est indiqué, les articles reprennent leur place à la suite des grandes secousses de l'affaire, l'ensemble en apparaît nettement, dans sa logique, malgré les longs silences où je me suis enfermé.

Et, je le répète, ces articles ne sont eux-mêmes qu'une contribution au dossier en formation de l'affaire Dreyfus, les quelques documents de mon action personnelle, dont j'ai tenu à laisser le recueil à l'Histoire, à la Justice de demain.

EMILE ZOLA.

Paris, le 1er février 1901.

840.81
Z86
v.47
830498

L'Affaire Dreyfus

La vérité est en marche
et rien ne l'arrêtera.

La Vérité en marche

M. Scheurer-Kestner

Ces pages ont paru dans *Le Figaro*, le 25 novembre 1897.

En 1894, au moment où l'affaire Dreyfus s'engagea, j'étais à Rome, et je n'en revins que vers le 15 décembre. J'y lisais naturellement peu les journaux français. C'est ce qui m'explique l'état d'ignorance, la sorte d'indifférence où je suis longtemps resté, au sujet de cette affaire. Ce fut seulement en novembre 1897, lorsque je rentrai de la campagne, que je commençai à me passionner, des circonstances m'ayant permis de connaître les faits et certains des documents, publiés plus tard, qui suffirent à rendre ma conviction absolue, inébranlable. On remarquera pourtant, dans ces premières pages, que le professionnel, le romancier, était surtout séduit, exalté, par un tel drame. Et la pitié, la foi, la passion de la vérité et de la justice, sont venues ensuite.

Quel drame poignant, et quels personnages superbes! Devant ces documents, d'une beauté si tragique, que la vie nous apporte, mon cœur de romancier bondit d'une admiration passionnée. Je ne connais rien d'une psychologie plus haute.

Mon intention n'est pas de parler de l'affaire. Si des circonstances m'ont permis de l'étudier et de me faire une opinion formelle, je n'oublie pas qu'une enquête est ouverte, que la justice est saisie et que la simple honnêteté est d'attendre, sans ajouter à l'amas d'abominables commérages dont on obstrue une affaire si claire et si simple.

Mais les personnages, dès aujourd'hui, m'appartiennent, à moi qui ne suis qu'un passant, dont les yeux sont ouverts sur la vie. Et, si le condamné d'il y a trois ans, si l'accusé d'aujourd'hui me restent sacrés, tant que la justice n'aura pas fait son œuvre, le troisième grand personnage du drame, l'accusateur, ne saurait avoir à souffrir qu'on parle honnêtement et bravement de lui.

Ceci est ce que j'ai vu de M. Scheurer-Kestner, ce que je pense et ce que j'affirme. Peut-être un jour, si les circonstances le permettent, parlerai-je des deux autres.

Une vie de cristal, la plus nette, la plus droite. Pas une tare, pas la moindre défaillance. Une même opinion,

constamment suivie, sans ambition militante, aboutissant à une haute situation politique, due à l'unique sympathie respectueuse de ses pairs.

Et pas un rêveur, pas un utopiste. Un industriel, qui a vécu enfermé dans son laboratoire, tout à des recherches spéciales, sans compter le souci quotidien d'une grande maison de commerce à gouverner.

Et, j'ajoute, une haute situation de fortune. Toutes les richesses, tous les honneurs, tous les bonheurs, le couronnement d'une belle vie, donnée entière au travail et à la loyauté. Plus un seul désir à formuler, que celui de finir dignement, dans cette joie et dans ce bon renom.

Voilà donc l'homme. Tous le connaissent, personne ne saurait me démentir. Et voilà l'homme chez lequel va se jouer le plus tragique, le plus passionnant des drames. Un jour, un doute tombe dans son esprit, car ce doute est dans l'air et il a déjà troublé plus d'une conscience. Un conseil de guerre a condamné, pour crime de trahison, un capitaine, qui peut-être est innocent. Le châtiment a été effroyable, la dégradation publique, l'internement au loin, toute l'exécration d'un peuple s'acharnant, achevant le misérable à terre. Et, s'il était innocent, grand Dieu! quel frisson d'immense pitié! quelle horreur froide, à la pensée qu'il n'y aurait pas de réparation possible!

Le doute est né dans l'esprit de M. Scheurer-Kestner. Dès lors, comme il l'a expliqué lui-même, le tourment commence, la hantise renaît, au hasard de ce qu'il apprend. C'est une intelligence solide et logique qui peu à peu va être conquise par l'insatiable besoin de la vérité. Rien n'est plus haut, rien n'est plus noble, et ce qui s'est passé chez cet homme est un extraordinaire spectacle, qui m'enthousiasme, moi dont le métier est de me pencher sur les consciences. Le débat de la vérité pour la justice, il n'est pas de lutte plus héroïque.

J'abrège, M. Scheurer-Kestner tient enfin une certitude. La vérité lui est connue, il va faire de la justice. C'est la minute redoutable. Pour un esprit comme le sien, je m'imagine quelle a dû être cette minute d'angoisse. Il n'ignorait rien des tempêtes qu'il devait soulever, mais la vérité et la justice sont souveraines, car elles seules assurent la grandeur des nations. Il peut se

faire que des intérêts politiques les obscurcissent un moment, tout peuple qui ne baserait pas sur elles son unique raison d'être, serait aujourd'hui un peuple condamné.

Apporter la vérité, c'est bien; mais on peut avoir l'ambition de s'en faire gloire. Certains la vendent, d'autres veulent au moins en tirer le profit de l'avoir dite.

Le projet de M. Scheurer-Kestner était, tout en faisant son œuvre, de disparaître. Il avait résolu de dire au gouvernement : " Voici ce qui est. Prenez l'affaire en main, ayez de vous-même le mérite d'être juste, en réparant une erreur. Au bout de toute justice, il y a un triomphe ". Des circonstances, dont je ne veux point parler, firent qu'on ne l'écouta pas.

A partir de ce moment, il connut le calvaire qu'il monte depuis des semaines. Le bruit s'était répandu qu'il avait la vérité en main, et un homme qui détient la vérité, sans la crier sur les toits, peut-il être autre chose qu'un ennemi public? Stoïquement d'abord, pendant quinze interminables jours, il fut fidèle à la parole qu'il avait donnée de se taire, dans l'espoir toujours qu'il n'en serait pas réduit à prendre le rôle de ceux-là seuls qui auraient dû agir. Et l'on sait quelle marée d'invectives et de menaces s'est ruée vers lui pendant ces quinze jours, tout un flot d'immondes accusations, sous lequel il est resté impassible, le front haut. Pourquoi se taisait-il? Pourquoi n'ouvrait-il pas son dossier à tout venant? Pourquoi ne faisait-il pas comme les autres, qui emplissaient les journaux de leurs confidences?

Ah! qu'il a été grand et sage! S'il se taisait, en dehors même de la promesse qu'il avait faite, c'était justement qu'il avait charge de vérité. Cette pauvre vérité, nue et frissonnante, huée par tous, que tous semblaient avoir intérêt à étrangler, il ne songeait qu'à la protéger contre tant de passions et de colères. Il s'était juré qu'on ne l'escamoterait pas, et il entendait choisir son heure et ses moyens, pour lui assurer le triomphe. Quoi de plus naturel, quoi de plus louable? Je ne sais rien de plus souverainement beau que le silence de M. Scheurer-Kestner,

depuis les trois semaines où tout un peuple affolé le suspecte et l'injurie. Dressez donc cette figure-là, romanciers! vous aurez un héros!

Les plus doux ont émis des doutes sur son état de santé cérébrale. N'était-il pas un vieillard affaibli, tombé à l'enfance sénile, un de ces esprits que le gâtisme commençant livre à toute crédulité? Les autres, les fous et les bandits, l'ont tout bonnement accusé d'avoir touché " la forte somme ". C'est bien simple, les juifs ont donné un million pour acheter cette inconscience. Et il ne s'est pas élevé un rire immense pour répondre à cette stupidité!

M. Scheurer-Kestner est là, avec sa vie de cristal. Placez donc en face de lui les autres, ceux qui l'accusent et l'insultent. Et jugez. Il faut choisir entre ceux-ci et celui-là. Trouvez donc la raison qui le ferait agir, en dehors de son besoin si noble de vérité et de justice. Abreuvé d'injures, l'âme déchirée, sentant trembler sous lui sa haute situation, prêt à tout sacrifier pour mener à bien son héroïque tâche, il se tait, il attend. Et cela est d'une extraordinaire grandeur.

Je l'ai dit, l'affaire en elle-même, je ne veux pas m'en occuper. Pourtant, il faut que je le répète : elle est la plus simple, la plus claire du monde, quand on veut bien la prendre pour ce qu'elle est.

Une erreur judiciaire, la chose est d'une éventualité déplorable, mais toujours possible. Des magistrats se trompent, des militaires peuvent se tromper. En quoi l'honneur de l'armée est-il engagé là-dedans? L'unique beau rôle, s'il y a eu une erreur commise, est de la réparer; et la faute ne commencerait que le jour où l'on s'entêterait à ne pas vouloir s'être trompé, même devant des preuves décisives. Au fond, il n'y a pas d'autre difficulté. Tout ira bien, lorsqu'on sera décidé à reconnaître qu'on a pu commettre une erreur et qu'on a hésité ensuite devant l'ennui d'en convenir. Ceux qui savent me comprendront.

Quant aux complications diplomatiques à craindre, c'est un épouvantail pour les badauds. Aucune puissance voisine n'a rien à voir dans l'affaire, c'est ce qu'il faut

déclarer hautement. On ne se trouve que devant une opinion publique exaspérée, surmenée par la plus odieuse des campagnes. La presse est une force nécessaire; je crois en somme qu'elle fait plus de bien que de mal. Mais certains journaux n'en sont pas moins les coupables, affolant les uns, terrorisant les autres, vivant de scandales pour tripler leur vente. L'imbécile antisémitisme a soufflé cette démence. La délation est partout, les plus purs et les plus braves n'osent faire leur devoir, dans la crainte d'être éclaboussés.

Et l'on en est arrivé à cet horrible gâchis, où tous les sentiments sont faussés, où l'on ne peut vouloir la justice sans être traité de gâteux ou de vendu. Les mensonges s'étalent, les plus sottes histoires sont reproduites gravement par les journaux sérieux, la nation entière semble frappée de folie, lorsqu'un peu de bon sens remettrait tout de suite les choses en place. Ah! que cela sera simple, je le dis encore, le jour où ceux qui sont les maîtres oseront, malgré la foule ameutée, être de braves gens!

J'imagine que, dans le hautain silence de M. Scheurer-Kestner, il y a eu aussi le désir d'attendre que chacun fît son examen de conscience, avant d'agir. Lorsqu'il a parlé de son devoir qui, même sur les ruines de sa haute situation, de sa fortune et de son bonheur, lui commandait de faire la vérité, dès qu'il l'a connue; il a eu ce mot admirable : " Je n'aurais pas pu vivre ". Eh bien! c'est ce que doivent se dire tous les honnêtes gens mêlés à cette affaire : ils ne pourront plus vivre, s'ils ne font pas justice.

Et, si des raisons politiques voulaient que la justice fût retardée, ce serait une faute nouvelle qui ne ferait que reculer l'inévitable dénoûment, en l'aggravant encore.

La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera.

Le Syndicat

Ces pages ont paru dans *Le Figaro*, le 1er décembre 1897.

Je comptais dès lors donner, dans ce journal, une série d'articles sur l'affaire Dreyfus, toute une campagne, à mesure que les événements se dérouleraient. Le hasard d'une promenade m'en avait fait rencontrer le directeur, M. Fernand de Rodays. Nous avions causé, avec quelque passion, au beau milieu des passants, et cela m'avait décidé brusquement, à lui offrir des articles, le sentant d'accord avec moi. Je me trouvai ainsi engagé, sans l'avoir prémédité. J'ajoute, d'ailleurs, que j'aurais parlé à un moment ou à un autre, car le silence m'était impossible. — On se souvient avec quelle vigueur *Le Figaro* commença et surtout finit par mener le bon combat.

On en connaît la conception. Elle est d'une bassesse et d'une niaiserie simpliste, dignes de ceux qui l'ont imaginée.

Le capitaine Dreyfus est condamné par un conseil de guerre pour crime de trahison. Dès lors, il devient le traître, non plus un homme, mais une abstraction, incarnant l'idée de la patrie égorgée, livrée à l'ennemi vainqueur. Il n'est pas que la trahison présente et future, il représente aussi la trahison passée, car on l'accable de la défaite ancienne, dans l'idée obstinée que seule la trahison a pu nous faire battre.

Voilà l'âme noire, l'abominable figure, la honte de l'armée, le bandit qui vend ses frères, ainsi que Judas a vendu son Dieu. Et, comme il est juif, c'est bien simple, les juifs qui sont riches et puissants, sans patrie d'ailleurs, vont travailler souterrainement, par leurs millions, à le tirer d'affaire, en achetant des consciences, en enveloppant la France d'un exécrable complot, pour obtenir la réhabilitation du coupable, quittes à lui substituer un innocent. La famille du condamné, juive elle aussi naturellement, entre dans l'affaire. Et c'est bien une affaire, il s'agit à prix d'or de déshonorer la justice, d'imposer le mensonge, de salir un peuple par la plus impudente des campagnes. Tout cela pour sauver un juif de l'infamie et l'y remplacer par un chrétien.

Donc un syndicat se crée. Ce qui veut dire que des banquiers se réunissent, mettent de l'argent en commun, exploitent la crédulité publique. Quelque part, il y a une caisse qui paye toute la boue remuée. C'est une vaste entreprise ténébreuse, des gens masqués, de fortes sommes remises la nuit, sous les ponts, à des inconnus, de grands personnages que l'on corrompt, dont on achète la vieille honnêteté à des prix fous.

Et le syndicat s'élargit ainsi peu à peu, il finit par être une puissante organisation, dans l'ombre, toute une conspiration éhontée pour glorifier le traître et noyer la France sous un flot d'ignominie.

Examinons-le, ce syndicat.

Les juifs ont fait l'argent, et ce sont eux qui payent l'honneur des complices, à bureau ouvert. Mon Dieu! je ne sais pas ce qu'ils ont pu dépenser déjà. Mais, s'ils n'en sont qu'à une dizaine de millions, je comprends qu'ils les aient donnés. Voilà des citoyens français, nos égaux et nos frères, que l'imbécile antisémitisme traîne quotidiennement dans la boue. On a prétendu les écraser avec le capitaine Dreyfus, on a tenté de faire, du crime de l'un d'eux, le crime de la race entière. Tous des traîtres, tous des vendus, tous des condamnés. Et vous ne voulez pas que ces gens, furieusement, protestent, tâchent de se laver, de rendre coup pour coup, dans cette guerre d'extermination qui leur est faite! Certes, on comprend qu'ils souhaitent passionnément de voir éclater l'innocence de leur coreligionnaire; et, si la réhabilitation leur apparaît possible, ah! de quel cœur ils doivent la poursuivre!

Ce qui me tracasse, c'est que, s'il existe un guichet où l'on touche, il n'y ait pas quelques gredins avérés dans le syndicat. Voyons, vous les connaissez bien : comment se fait-il qu'un tel, et celui-ci, et cet autre, n'en soient pas? L'extraordinaire est même que tous les gens que les juifs ont, dit-on, achetés, sont précisément d'une réputation de probité solide. Peut-être ceux-ci y mettent-ils de la coquetterie, ne veulent-ils avoir que de la marchandise rare, en la payant son prix. Je doute donc fortement du guichet, bien que je sois tout

prêt à excuser les juifs, si, poussés à bout, ils se défendaient avec leurs millions. Dans les massacres, on se sert de ce qu'on a. Et je parle d'eux bien tranquillement, car je ne les aime ni ne les hais. Je n'ai parmi eux aucun ami qui soit près de mon cœur. Ils sont pour moi des hommes, et cela suffit.

Mais, pour la famille du capitaine Dreyfus, il en va autrement, et ici quiconque ne comprendrait pas, ne s'inclinerait pas, serait un triste cœur. Entendez-vous! tout son or, tout son sang, la famille a le droit, le devoir de le donner, si elle croit son enfant innocent. Là est le seuil sacré que personne n'a le droit de salir. Dans cette maison qui pleure, où il y a une femme, des frères, des parents en deuil, il ne faut entrer que le chapeau à la main; et les goujats seuls se permettent de parler haut et d'être insolents. Le frère du traître! c'est l'insulte qu'on jette à la face de ce frère! Sous quelle morale, sous quel Dieu vivons-nous donc, pour que la chose soit possible, pour que la faute d'un des membres soit reprochée à la famille entière? Rien n'est plus bas, plus indigne de notre culture et de notre générosité. Les journaux qui injurient le frère du capitaine Dreyfus parce qu'il fait son devoir, sont une honte pour la presse française.

Et qui donc aurait parlé, si ce n'était lui? Il est dans son rôle. Lorsque sa voix s'est élevée demandant justice, personne n'avait plus à intervenir, tous se sont affacés. Il avait seul qualité pour soulever cette redoutable question de l'erreur judiciaire possible, de la vérité à faire, éclatante. On aura beau entasser les injures, on n'obscurcira pas cette notion que la défense de l'absent est entre les mains de ceux de son sang, qui ont gardé l'espérance et la foi. Et la plus forte preuve morale en faveur de l'innocence du condamné, est encore l'inébranlable conviction de toute une famille honorable, d'une probité et d'un patriotisme sans tache.

Puis, après les juifs fondateurs, après la famille directrice, viennent les simples membres du syndicat, ceux qu'on a achetés. Deux des plus anciens sont MM. Bernard Lazare et le commandant Forzinetti. Ensuite, il y a eu M. Scheurer-Kestner et M. Monod. Dernièrement, on a découvert le colonel Picquart, sans compter M. Leblois.

Et j'espère bien que, depuis mon premier article, je fais partie de la bande. Dailleurs, est du syndicat, est convaincu d'être un malfaiteur et d'avoir été payé, quiconque, hanté par l'effroyable frisson d'une erreur judiciaire possible, se permet de vouloir que la vérité soit faite, au nom de la justice.

Mais, vous tous qui poussez à cet affreux gâchis, faux patriotes, antisémites braillards, simples exploiteurs vivant de la débâcle publique, c'est vous qui l'avez voulu, qui l'avez fait, ce syndicat!

Est-ce que l'évidence n'est pas complète, d'une clarté de plein jour? S'il y avait eu syndicat, il y aurait eu entente, et où est-elle donc, l'entente? Ce qu'il y a simplement, dès le lendemain de la condamnation, c'est un malaise dans certaines consciences, c'est un doute, devant le misérable qui hurle à tous son innocence. La crise terrible, la folie publique à laquelle nous assistons, est sûrement partie de là, de son frisson léger resté dans les âmes. Et c'est le commandant Forzinetti qui est l'homme de ce frisson, éprouvé par tant d'autres, et dont il nous a fait un récit si poignant.

Puis, c'est M. Bernard Lazare. Il est pris de doute, et il travaille à faire la lumière. Son enquête solitaire se poursuit d'ailleurs au milieu de ténèbres qu'il ne peut percer. Il publie une brochure, il en fait paraître une seconde, à la veille des révélations d'aujourd'hui; et la preuve qu'il travaillait seul, qu'il n'était en relation avec aucun des autres membres du syndicat, c'est qu'il n'a rien su, n'a rien pu dire de la vraie vérité. Un drôle de syndicat, dont les membres s'ignorent!

Puis, c'est M. Scheurer-Kestner, que le besoin de vérité et de justice torture de son côté, et qui cherche, et qui tâche de se faire une certitude, sans rien savoir de l'enquête officielle — je dis officielle — qui était faite au même moment par le colonel Picquart, mis sur la bonne piste par sa fonction même au ministère de la guerre. Il a fallu un hasard, une rencontre, comme on le saura plus tard, pour que ces deux hommes qui ne se connaissaient pas, qui travaillaient à la même œuvre,

chacun de son côté, finissent, à la dernière heure, par se rejoindre et par marcher côte à côte.

Toute l'histoire du syndicat est là : des hommes de bonne volonté, de vérité et d'équité, partis des quatre bouts de l'horizon, travaillant à des lieues et sans se connaître, mais marchant tous par des chemins divers au même but, cheminant en silence, fouillant la terre, et aboutissant tous un beau matin au même point d'arrivée. Tous, fatalement, se sont trouvés, la main dans la main, à ce carrefour de la vérité, à ce rendez-vous fatal de la justice.

Vous voyez bien que c'est vous qui, maintenant, les réunissez, les forcez de serrer leurs rangs, de travailler à une même besogne de santé et d'honnêteté, ces hommes que vous couvrez d'insultes, que vous accusez du plus noir complot, lorsqu'ils n'ont voulu qu'une œuvre de suprême réparation.

Dix, vingt journaux, où se mêlent les passions et les intérêts les plus divers, toute une presse immonde que je ne puis lire sans que mon cœur se brise d'indignation, n'a donc cessé de persuader au public qu'un syndicat de juifs, achetant les consciences à prix d'or, s'employait au plus exécrable des complots. D'abord, il fallait sauver le traître, le remplacer par un innocent; puis, c'était l'armée qu'on déshonorerait, la France qu'on vendrait, comme en 1870. Je passe les détails romanesques de la ténébreuse machination.

Et, je le confesse, cette opinion est devenue celle de la grande majorité du public. Que de gens simples m'ont abordé depuis huit jours, pour me dire d'un air stupéfait : " Comment! M. Scheurer-Kestner n'est donc pas un bandit? et vous vous mettez avec ces gens-là! Mais vous ne savez donc pas qu'ils ont vendu la France! " Mon cœur se serre d'angoisse, car je sens bien qu'une telle perversion de l'opinion va permettre tous les escamotages. Et le pis est que les braves sont rares, quand il faut remonter le flot. Combien vous murmurent à l'oreille qu'ils sont convaincus de l'innocence du capitaine Dreyfus, mais qu'ils n'ont que faire de se mettre en dangereuse posture, dans la bagarre!

Derrière l'opinion publique, comptant sans doute s'appuyer sur elle, il y a les bureaux du ministère de la guerre. Je n'en veux pas parler aujourd'hui, car j'espère encore que justice sera faite. Mais qui ne sent que nous sommes devant la plus têtue des mauvaises volontés? On ne veut pas avouer qu'on a commis des erreurs, j'allais dire, des fautes. On s'obstine à couvrir les personnages compromis. On est résolu à tout, pour éviter l'énorme coup de balai. Et cela est si grave, en effet, que ceux-là mêmes qui ont la vérité en main, de qui on exige furieusement cette vérité, hésitent encore, attendent pour la crier publiquement, dans l'espérance qu'elle s'imposera d'elle-même et qu'ils n'auront pas la douleur de la dire.

Mais il est une vérité du moins que, dès aujourd'hui, je voudrais répandre par la France entière. C'est qu'on est en train de lui faire commettre, à elle la juste, la généreuse, un véritable crime. Elle n'est donc plus la France, qu'on peut la tromper à ce point, l'affoler contre un misérable qui, depuis trois ans, expie, dans des conditions atroces, un crime qu'il n'a pas commis. Oui, il existe là-bas, dans un îlot perdu, sous le dur soleil, un être qu'on a séparé des humains. Non seulement la grande mer l'isole, mais onze gardiens l'enferment nuit et jour d'une muraille vivante. On a immobilisé onze hommes pour en garder un seul. Jamais assassin, jamais fou furieux n'a été muré si étroitement. Et l'éternel silence, et la lente agonie sous l'exécration de tout un peuple! Maintenant, osez-vous dire que cet homme n'est pas coupable?

Eh bien! c'est ce que nous disons, nous autres, les membres du syndicat. Et nous le disons à la France, et nous espérons qu'elle finira par nous entendre, car elle est toujours enflammée pour les causes justes et belles. Nous lui disons que nous voulons l'honneur de l'armée, la grandeur de la nation. Une erreur judiciaire a été commise et tant qu'elle ne sera pas réparée, la France souffrira, maladive, comme d'un cancer secret qui peu à peu ronge les chairs. Et si, pour lui refaire de la santé, il y a quelques membres à couper, qu'on les coupe!

Un syndicat pour agir sur l'opinion, pour la guérir de la démence où la presse immonde l'a jetée, pour la ramener à sa fierté, à sa générosité séculaires. Un syndicat pour répéter chaque matin que nos relations diplomatiques ne sont pas en jeu, que l'honneur de l'armée n'est point en cause, que des individualités seules peuvent être compromises. Un syndicat pour démontrer que toute erreur judiciaire est réparable et que s'entêter dans une erreur de ce genre, sous le prétexte qu'un conseil de guerre ne peut se tromper, est la plus monstrueuse des obstinations, la plus effroyable des infaillibilités. Un syndicat pour mener campagne jusqu'à ce que la vérité soit faite, jusqu'à ce que la justice soit rendue, au travers de tous les obstacles, même si des années de lutte sont encore nécessaires.

De ce syndicat, ah! oui, j'en suis, et j'espère bien que tous les braves gens de France vont en être!

Procès-verbal

Ces pages ont paru dans *Le Figaro*, le 5 décembre 1897.

C'est le troisième et dernier article qu'il me fut permis de donner au *Figaro*. J'eus même quelque peine à l'y faire passer; et, comme on le verra, je crus sage d'y prendre congé du public, sentant l'impossibilité où j'allais être de continuer ma campagne, dont s'émotionnaient les lecteurs habituels du journal. J'admets très bien, pour un journal, la nécessité de compter avec les habitudes et les passions de sa clientèle. Aussi, chaque fois que je me suis trouvé arrêté de la sorte, je ne m'en suis jamais pris qu'à moi-même, de m'être trompé sur le terrain et sur les conditions de la lutte. — *Le Figaro* ne s'en est pas moins montré courageux, en accueillant ces trois articles, et je le remercie.

Ah! quel spectacle, depuis trois semaines, et quels tragiques, quels inoubliables jours nous venons de traverser! Je n'en connais pas qui aient remué en moi plus d'humanité, plus d'angoisse et plus de généreuse colère. J'ai vécu exaspéré, dans la haine de la bêtise et de la mauvaise foi, dans une telle soif de vérité et de justice, que j'ai compris les grands mouvements d'âme qui peuvent jeter un bourgeois paisible au martyre.

C'est, en vérité, que le spectacle a été inouï, dépassant en brutalité, en effronterie, en ignoble aveu tout ce que la bête humaine a jamais confessé de plus instinctif et de plus bas. Un tel exemple est rare de la perversion, de la démence d'une foule, et sans doute est-ce pour cela que je me suis passionné à ce point, outre ma révolte humaine, en romancier, en dramaturge, bouleversé d'enthousiasme devant un cas d'une beauté si effroyable.

Aujourd'hui, voici l'affaire qui entre dans la phase régulière et logique, celle que nous avons désirée, demandée sans relâche. Un conseil de guerre est saisi, la vérité est au bout de ce nouveau procès, nous en sommes convaincus. Jamais nous n'avons voulu autre chose. Il ne nous reste qu'à nous taire et à attendre; car, la vérité, ce n'est pas nous encore qui devons la dire, c'est le conseil de guerre qui doit la faire, éclatante. Et nous

n'interviendrons de nouveau que si elle n'en sortait point complète, ce qui est, d'ailleurs, une hypothèse inadmissible.

Mais, la première phase étant terminée, ce gâchis en pleines ténèbres, ce scandale où tant de laides consciences se sont mises à nu, le procès-verbal doit en être dressé, il faut conclure sur elle. Car, dans la tristesse profonde des constatations qui s'imposent, il y a l'enseignement viril, le fer rouge dont on cautérise les plaies. Songeons-y tous, l'affreux spectacle que nous venons de nous donner à nous-mêmes doit nous guérir.

D'abord, la presse.

Nous avons vu la basse presse en rut, battant monnaie avec les curiosités malsaines, détraquant la foule pour vendre son papier noirci, qui cesse de trouver des acheteurs, dès que la nation est calme, saine et forte. Ce sont surtout les aboyeurs du soir, les feuilles de tolérance qui raccrochent les passants avec leurs titres en gros caractères, prometteurs de débauches. Celles-là n'étaient que dans leur habituel commerce, mais avec une impudence significative.

Nous avons vu, plus haut dans l'échelle, les journaux populaires, les journaux à un sou, ceux qui s'adressent au plus grand nombre et qui font l'opinion de la foule, nous les avons vus souffler les passions atroces, mener furieusement une campagne de sectaires, tuant dans notre cher peuple de France toute générosité, tout désir de vérité et de justice. Je veux croire à leur bonne foi. Mais quelle tristesse, ces cerveaux de polémistes vieillis, d'agitateurs déments, de patriotes étroits, devenus des conducteurs d'hommes, commettant le plus noir des crimes, celui d'obscurcir la conscience publique et d'égarer tout un peuple! Cette besogne est d'autant plus exécrable qu'elle est faite, dans certains journaux, avec une bassesse de moyens, une habitude du mensonge, de la diffamation et de la délation, qui resteront la grande honte de notre époque.

Nous avons vu, enfin, la grande presse, la presse dite sérieuse et honnête, assister à cela avec une impassibilité, j'allais dire une sérénité que je déclare stupé-

fiante. Ces journaux honnêtes se sont contentés de tout enregistrer avec un soin scrupuleux, la vérité comme l'erreur. Le fleuve empoisonné a coulé chez eux, sans qu'ils omettent une abomination. Certes, c'est là de l'impartialité. Mais quoi? à peine çà et là une timide appréciation, pas une voix haute et noble, pas une, entendez-vous! qui se soit élevée dans cette presse honnête, pour prendre le parti de l'humanité, de l'équité outragées!

Et nous avons vu surtout ceci — car au milieu de tant d'horreurs il doit suffire de choisir la plus révoltante — nous avons vu la presse, la presse immonde continuer à défendre un officier français, qui avait insulté l'armée et craché sur la nation. Nous avons vu cela, des journaux l'excusant, d'autres ne lui infligeant un blâme qu'avec des restrictions. Comment! il n'y a pas eu un cri unanime de révolte et d'exécration! Que se passe-t-il donc pour que ce crime, qui, à un autre moment, aurait soulevé la conscience publique, en un besoin furieux de répression immédiate, ait pu trouver des circonstances atténuantes, dans ces mêmes journaux si chatouilleux sur les questions de félonie et de traîtrise?

Nous avons vu cela. Et j'ignore ce qu'un tel symptôme a produit chez les autres spectateurs, puisque personne ne parle, puisque personne ne s'indigne. Mais, moi, il m'a fait frissonner, car il révèle, avec une violence inattendue, la maladie dont nous souffrons. La presse immonde a dévoyé la nation, et un accès de la perversion, de la corruption où elle l'a jetée, vient d'étaler l'ulcère, au plein jour.

L'antisémitisme, maintenant.

Il est le coupable. J'ai déjà dit combien cette campagne barbare, qui nous ramène de mille ans en arrière, indigne mon besoin de fraternité, ma passion de tolérance et d'émancipation humaine. Retourner aux guerres de religion, recommencer les persécutions religieuses, vouloir qu'on s'extermine de race à race, cela est d'un tel non-sens, dans notre siècle d'affranchissement, qu'une pareille tentative me semble surtout imbécile. Elle n'a pu naître que d'un cerveau fumeux, mal équilibré de croyant,

que d'une grande vanité d'écrivain longtemps inconnu, désireux de jouer à tout prix un rôle, fût-il odieux. Et je ne veux pas croire encore qu'un tel mouvement prenne jamais une importance décisive en France, dans ce pays de libre examen, de fraternelle bonté et de claire raison.

Pourtant, voilà des méfaits terribles, Je dois confesser que le mal est déjà très grand. Le poison est dans le peuple, si le peuple entier n'est pas empoisonné. Nous devons à l'antisémitisme la dangereuse virulence que les scandales du Panama ont prise chez nous. Et toute cette lamentable affaire Dreyfus est son œuvre : c'est lui seul qui a rendu possible l'erreur judiciaire, c'est lui seul qui affole aujourd'hui la foule, qui empêche que cette erreur ne soit tranquillement, noblement reconnue, pour notre santé et pour notre bon renom. Etait-il rien de plus simple, de plus naturel que de faire la vérité, aux premiers doutes sérieux, et ne comprend-on pas, pour qu'on en soit arrivé à la folie furieuse où nous en sommes, qu'il y a forcément là un poison caché qui nous fait délirer tous?

Ce poison, c'est la haine enragée des juifs, qu'on verse au peuple, chaque matin, depuis des années. Ils sont une bande à faire ce métier d'empoisonneurs, et le plus beau, c'est qu'ils le font au nom de la morale, au nom du Christ, en vengeurs et en justiciers. Et qui nous dit que cet air ambiant où il délibérait, n'a pas agi sur le conseil de guerre? Un juif traitre, vendant son pays, cela va de soi. Si l'on ne trouve aucune raison humaine expliquant le crime, s'il est riche, sage, travailleur, sans aucune passion, d'une vie impeccable, est-ce qu'il ne suffit pas qu'il soit juif?

Aujourd'hui, depuis que nous demandons la lumière, l'attitude de l'antisémitisme est plus violente, plus renseignante encore. C'est son procès qu'on va instruire, et si l'innocence d'un juif éclatait, quel soufflet pour les antisémites! Il pourrait donc y avoir un juif innocent? Puis, c'est tout un échafaudage de mensonges qui croule, c'est de l'air, de la bonne foi, de l'équité, la ruine même d'une secte qui n'agit sur la foule des simples que par l'excès de l'injure et l'impudence des calomnies.

Voilà encore ce que nous avons vu, la fureur de ces

malfaiteurs publics, à la pensée qu'un peu de clarté allait se faire. Et nous avons vu aussi, hélas! le désarroi de la foule qu'ils ont pervertie, toute cette opinion publique égarée, tout ce cher peuple des petits et des humbles, qui court sus aux juifs aujourd'hui, et qui demain ferait une révolution pour délivrer le capitaine Dreyfus, si quelque honnête homme l'enflammait du feu sacré de la justice.

Enfin, les spectateurs, les acteurs, vous et moi, nous tous.

Quelle confusion, quel bourbier sans cesse accru! Nous avons vu la melée des intérêts et des passions s'enfiévrer de jour en jour, des histoires ineptes, des commérages honteux, les démentis les plus impudents, le simple bon sens souffleté chaque matin, le vice acclamé, la vertu huée, toute une agonie de ce qui fait l'honneur et la joie de vivre. Et l'on a fini par trouver cela hideux. Certes! mais qui avait voulu ces choses, qui les traînait en longueur? Nos maîtres, ceux qui, avertis depuis plus d'un an, n'avaient rien osé faire. On les avait suppliés, leur prophétisant, phase par phase, le terrifiant orage qui s'amoncelait. L'enquête, ils l'avaient faite; le dossier, ils l'avaient entre les mains. Et, jusqu'à la dernière heure, malgré des adjurations patriotiques, ils se sont entêtés dans leur inertie, plutôt que de prendre eux-mêmes l'affaire en main, pour la limiter, quittes à sacrifier tout de suite les individualités compromises. Le fleuve de boue a débordé, comme on le leur avait prédit, et c'est leur faute.

Nous avons vu des énergumènes triompher en exigeant la vérité de ceux qui disaient la savoir, lorsque ceux-ci ne pouvaient la dire, tant qu'une enquête restait ouverte. La vérité, elle a été dite au général chargé de cette enquête, et lui seul a eu mission de la faire connaître. La vérité, elle sera dite encore au juge instructeur, et il aura seul qualité pour l'entendre, pour baser sur elle son acte de justice. La vérité! quelle conception avez-vous d'elle, dans une pareille aventure, qui ébranle toute une vieille organisation, pour croire qu'elle est un objet simple et maniable, qu'on promène dans le creux de sa main et

qu'on met à volonté dans la main des autres, telle qu'un caillou ou qu'une pomme? La preuve, ah! oui, la preuve qu'on voulait là, tout de suite, comme les enfants veulent qu'on leur montre le vent qui passe. Soyez patients, elle éclatera, la vérité; mais il y faudra tout de même un peu d'intelligence et de probité morale.

Nous avons vu une basse exploitation du patriotisme, le spectre de l'étranger agité dans une affaire d'honneur qui regarde la seule famille française. Les pires révolutionnaires ont clamé qu'on insultait l'armée et ses chefs, lorsque, justement, on ne veut pas les mettre hors de toute atteinte, très haut. Et, en face des meneurs de foule, des quelques journaux qui ameutent l'opinion, la terreur a régné. Pas un homme de nos assemblées n'a eu un cri d'honnête homme, tous sont restés muets, hésitants, prisonniers de leurs groupes, tous ont eu peur de l'opinion, dans la prévision inquiète sans doute des élections prochaines. Ni un modéré, ni un radical, ni un socialiste, aucun de ceux qui ont la garde des libertés publiques, ne s'est levé encore pour parler selon sa conscience. Comment voulez-vous que le pays sache son chemin, dans la tourmente, si ceux-là mêmes qui se disent ses guides, se taisent, par tactique de politiciens étroits, ou par crainte de compromettre leurs situations personnelles?

Et le spectacle a été si lamentable, si cruel, si dur à notre fierté, que j'entends répéter autour de moi : " La France est bien malade pour qu'une pareille crise d'aberration publique puisse se produire ". Non! elle n'est que dévoyée, hors de son cœur et de son génie. Qu'on lui parle humanité et justice, elle se retrouvera toute, dans sa générosité légendaire.

Le premier acte est fini, le rideau est tombé sur l'affreux spectacle. Espérons que le spectacle de demain nous rendra courage et nous consolera.

J'ai dit que la vérité était en marche et que rien ne l'arrêterait. Un premier pas est fait, un autre se fera, puis un autre, puis le pas décisif. Cela est mathématique.

Pour le moment, dans l'attente de la décision du conseil de guerre, mon rôle est donc terminé; et je désire ardemment que, la vérité étant faite, la justice rendue, je n'aie plus à lutter pour elles.

Lettre à la Jeunesse

Ces pages ont paru en une brochure, qui a été mise en vente le 14 décembre 1897.

Ne voyant alors aucun journal qui me prendrait mes articles, et désireux en outre d'être absolument libre, je fis le projet de continuer ma campagne, par une série de brochures. D'abord, j'avais l'idée de les lancer à jour fixe, régulièrement, une par semaine. Puis, je préférai rester le maître des dates de publication, de façon à choisir mes heures, à n'intervenir que sur les sujets et seulement les jours où je le croirais utile.

Où allez-vous, jeunes gens, où allez-vous, étudiants, qui courez en bandes par les rues, manifestant au nom de vos colères et de vos enthousiasmes, éprouvant l'impérieux besoin de jeter publiquement le cri de vos consciences indignées?

Allez-vous protester contre quelque abus du pouvoir, a-t-on offensé le besoin de vérité et d'équité, brûlant encore dans vos âmes neuves, ignorantes des accommodements politiques et des lâchetés quotidiennes de la vie?

Allez-vous redresser un tort social, mettre la protestation de votre vibrante jeunesse, dans la balance inégale, où sont si faussement pesés le sort des heureux et celui des déshérités de ce monde?

Allez-vous, pour affirmer la tolérance, l'indépendance de la race humaine, siffler quelque sectaire de l'intelligence, à la cervelle étroite, qui aura voulu ramener vos esprits libérés à l'erreur ancienne, en proclamant la banqueroute de la science?

Allez-vous crier, sous la fenêtre de quelque personnage fuyant et hypocrite, votre foi invincible en l'avenir, en ce siècle prochain que vous apportez et qui doit réaliser la paix du monde, au nom de la justice et de l'amour?

— Non, non! nous allons huer un homme, un vieil-

lard, qui, après une longue vie de travail et de loyauté, s'est imaginé qu'il pouvait impunément soutenir une cause généreuse, vouloir que la lumière se fît et qu'une erreur fût réparée, pour l'honneur même de la patrie française.!

Ah! quand j'étais jeune moi-même, je l'ai vu, le Quartier Latin, tout frémissant des fières passions de la jeunesse, l'amour de la liberté, la haine de la force brutale, qui écrase les cerveaux et comprime les âmes. Je l'ai vu, sous l'Empire, faisant son œuvre brave d'opposition, injuste même parfois, mais toujours dans un excès de libre émancipation humaine. Il sifflait les auteurs agréables aux Tuileries, il malmenait les professeurs dont l'enseignement lui semblait louche, il se levait contre quiconque se montrait pour les ténèbres et pour la tyrannie. En lui brûlait le foyer sacré de la belle folie des vingt ans, lorsque toutes les espérances sont des réalités, et que demain apparaît comme le sûr triomphe de la Cité parfaite.

Et, si l'on remontait plus haut, dans cette histoire des passions nobles, qui ont soulevé la jeunesse des Ecoles, toujours on la verrait s'indigner sous l'injustice, frémir et se lever pour les humbles, les abandonnés, les persécutés, contre les féroces et les puissants. Elle a manifesté en faveur des peuples opprimés, elle a été pour la Pologne, pour la Grèce, elle a pris la défense de tous ceux qui souffraient, qui agonisaient sous la brutalité d'une foule ou d'un despote. Quand on disait que le Quartier Latin s'embrasait, on pouvait être certain qu'il y avait derrière quelque flambée de juvénile justice, insoucieuse des ménagements, faisant d'enthousiasme une œuvre du cœur. Et quelle spontanéité alors, quel fleuve débordé coulant par les rues!

Je sais bien qu'aujourd'hui encore le prétexte est la patrie menacée, la France livrée à l'ennemi vainqueur, par une bande de traîtres. Seulement, je le demande, où trouvera-t-on la claire intuition des choses, la sensation instinctive de ce qui est vrai, de ce qui est juste, si ce n'est dans ces âmes neuves, dans ces jeunes gens qui naissent à la vie politique, dont rien encore

ne devrait obscurcir la raison droite et bonne? Que les hommes politiques, gâtés par des années d'intrigues, que les journalistes, déséquilibrés par toutes les compromissions du métier, puissent accepter les plus impudents mensonges, se boucher les yeux à d'aveuglantes clartés, cela s'explique, se comprend. Mais elle, la jeunesse, elle est donc bien gangrenée déjà, pour que sa pureté, sa candeur naturelle, ne se reconnaisse pas d'un coup au milieu des inacceptables erreurs, et n'aille pas tout droit à ce qui est évident, à ce qui est limpide, d'une lumière honnête de plein jour!

Il n'est pas d'histoire plus simple. Un officier a été condamné, et personne ne songe à suspecter la bonne foi des juges. Ils l'ont frappé selon leur conscience, sur des preuves qu'ils ont crues certaines. Puis, un jour, il arrive qu'un homme, que plusieurs hommes ont des doutes, finissent par être convaincus qu'une des preuves, la plus importante, la seule du moins sur laquelle les juges se sont publiquement appuyés, a été faussement attribuée au condamné, que cette pièce est à n'en pas douter de la main d'un autre. Et ils le disent, et cet autre est dénoncé par le frère du prisonnier, dont le strict devoir était de le faire; et voilà, forcément, qu'un nouveau procès commence, devant amener la revision du premier procès, s'il y a condamnation. Est-ce que tout cela n'est pas parfaitement clair, juste et raisonnable? Où y a-t-il, là dedans, une machination, un noir complot pour sauver un traitre? Le traître, on ne le nie pas, on veut seulement que ce soit un coupable et non un innocent qui expie le crime. Vous l'aurez toujours, votre traître, et il ne s'agit que de vous en donner un authentique.

Un peu de bon sens ne devrait-il pas suffire? A quel mobile obéiraient donc les hommes qui poursuivent la révision du progrès Dreyfus? Ecartez l'imbécile antisémitisme, dont la monomanie féroce voit là un complot juif, l'or juif s'efforçant de remplacer un juif par un chrétien, dans la geôle infâme. Cela ne tient pas debout, les invraisemblances et les impossibilités croulent les unes sur les autres, tout l'or de la terre n'achèterait pas certaines consciences. Et il faut bien en arriver à la

réalité, qui est l'expansion naturelle, lente, invincible de toute erreur judiciaire. L'histoire est là. Une erreur judiciaire est une force en marche : des hommes de conscience sont conquis, sont hantés, se dévouent de plus en plus obstinément, risquent leur fortune et leur vie, jusqu'à ce que justice soit faite. Et il n'y a pas d'autre explication possible à ce qui se passe aujourd'hui, le reste n'est qu'abominables passions politiques et religieuses, que torrent débordé de calomnies et d'injures.

Mais quelle excuse aurait la jeunesse, si les idées d'humanité et de justice se trouvaient obscurcies un instant en elle ! Dans la séance du 4 décembre, une Chambre française s'est couverte de honte, en votant un ordre du jour " flétrissant les meneurs de la campagne odieuse qui trouble la conscience publique ". Je le dis hautement, pour l'avenir qui me lira, j'espère, un tel vote est indigne de notre généreux pays, et il restera comme une tache ineffaçable. " Les meneurs ", ce sont les hommes de conscience et de bravoure, qui, certains d'une erreur judiciaire, l'ont dénoncée, pour que réparation fût faite, dans la conviction patriotique qu'une grande nation, où un innocent agoniserait parmi les tortures, serait une nation condamnée. " La campagne odieuse ", c'est le cri de vérité, le cri de justice que ces hommes poussent, c'est l'obstination qu'ils mettent à vouloir que la France reste, devant les peuples qui la regardent, la France humaine, la France qui a fait la liberté et qui fera la justice. Et, vous le voyez bien, la Chambre a sûrement commis un crime, puisque voilà qu'elle a pourri jusqu'à la jeunesse de nos Ecoles, et que voilà celle-ci trompée, égarée, lâchée au travers de nos rues, manifestant, ce qui ne s'était jamais vu encore, contre tout ce qu'il y a de plus fier, de plus brave, de plus divin dans l'âme humaine !

Après la séance du Sénat, le 7, on a parlé d'écroulement pour M. Scheurer-Kestner. Ah ! oui, quel écroulement, dans son cœur, dans son âme ! Je m'imagine son angoisse son tourment, lorsqu'il voit s'effondrer autour de lui tout ce qu'il a aimé de notre République, tout ce qu'il a aidé à conquérir pour elle, dans le bon combat da sa vie,

la liberté d'abord, puis les mâles vertus de la loyauté, de la franchise et du courage civique.

Il est un des derniers de sa forte génération. Sous l'Empire, il a su ce que c'était qu'un peuple soumis à l'autorité d'un seul, se dévorant de fièvre et d'impatience, la bouche brutalement bâillonnée, devant les dénis de justice. Il a vu nos défaites, le cœur saignant, il en a su les causes, toutes dues à l'aveuglement, à l'imbécillité despotique. Plus tard, il a été de ceux qui ont travaillé le plus sagement, le plus ardemment, à relever le pays de ses décombres, à lui rendre son rang en Europe. Il date des temps héroïques de notre France républicaine, et je m'imagine qu'il pouvait croire avoir fait une œuvre bonne et solide, le despotisme chassé à jamais, la liberté conquise, j'entends surtout cette liberté humaine qui permet à chaque conscience d'affirmer son devoir, au milieu de la tolérance des autres opinions.

Ah bien, oui! Tout a pu être conquis, mais tout est par terre une fois encore. Il n'a autour de lui, en lui, que des ruines. Avoir été en proie au besoin de vérité, est un crime. Avoir voulu la justice, est un crime. L'affreux despotisme est revenu, le plus dur des bâillons est de nouveau sur les bouches. Ce n'est pas la botte d'un César qui écrase la conscience publique, c'est toute une Chambre qui flétrit ceux que la passion du juste embrase. Défense de parler! les poings écrasent les lèvres de ceux qui ont la vérité à défendre, on ameute les foules pour qu'elles réduisent les isolés au silence. Jamais une si monstrueuse oppression n'a été organisée, utilisée contre la discussion libre. Et la honteuse terreur règne, les plus braves deviennent lâches, personne n'ose plus dire ce qu'il pense, dans la peur d'être dénoncé comme vendu et traître. Les quelques journaux restés honnêtes sont à plat ventre devant leurs lecteurs, qu'on a fini par affoler avec de sottes histoires. Et aucun peuple, je crois, n'a traversé une heure plus trouble, plus boueuse, plus angoissante pour sa raison et pour sa dignité.

Alors, c'est vrai, tout le loyal et grand passé a dû s'écrouler chez M. Scheurer-Kestner. S'il croit encore à la bonté et à l'équité des hommes, c'est qu'il est d'un solide optimisme. On l'a traîné quotidiennement dans

la boue, depuis trois semaines, pour avoir compromis l'honneur et la joie de sa vieillesse, à vouloir être juste. Il n'est point de plus douloureuse détresse, chez l'honnête homme, que de souffrir le martyre de son honnêteté. On assassine chez cet homme la foi en demain, on empoisonne son espoir; et, s'il meurt, il dit : " C'est fini, il n'y a plus rien, tout ce que j'ai fait de bon s'en va avec moi, la vertu n'est qu'un mot, le monde est noir et vide! "

Et, pour souffleter le patriotisme, on est allé choisir cet homme, qui est, dans nos Assemblées, le dernier représentant de l'Alsace-Lorraine! Lui, un vendu, un traître, un insulteur de l'armée, lorsque son nom aurait dû suffire pour rassurer les inquiétudes les plus ombrageuses! Sans doute, il avait eu la naïveté de croire que sa qualité d'Alsacien, son renom de patriote ardent seraient la garantie même de sa bonne foi, dans son rôle délicat de justicier. S'il s'occupait de cette affaire, n'était-ce pas dire que la conclusion prompte lui en semblait nécessaire à l'honneur de l'armée, à l'honneur de la patrie? Laissez-la traîner des semaines encore, tâchez d'étouffer la vérité, de vous refuser à la justice, et vous verrez bien si vous ne vous avez pas donnés en risée à toute l'Europe, si vous n'avez pas mis la France au dernier rang des nations!

Non, non! les stupides passions politiques et religieuses ne veulent rien entendre, et la jeunesse de nos Ecoles donne au monde ce spectacle d'aller huer M. Scheurer-Kestner, le traître, le vendu, qui insulte l'armée et qui compromet la patrie!

Je sais bien que les quelques jeunes gens qui manifestent ne sont pas toute la jeunesse, et qu'une centaine de tapageurs, dans la rue, font plus de bruit que dix mille travailleurs, studieusement enfermés chez eux. Mais les cent tapageurs ne sont-ils pas déjà de trop, et quel symptôme affligeant qu'un pareil mouvement, si restreint qu'il soit, puisse, à cette heure se produire au Quartier Latin!

Des jeunes gens antisémites, ça existe donc, cela? Il y a donc des cerveaux neufs, des âmes neuves, que cet

imbécile poison a déjà déséquilibrés? Quelle tristesse, quelle inquiétude pour le vingtième siècle qui va s'ouvrir! Cent ans après la déclaration des droits de l'homme, cent ans après l'acte suprême de tolérance et d'émancipation, on en revient aux guerres de religion, au plus odieux et au plus sot des fanatismes! Et encore cela se comprend chez certains hommes qui jouent leur rôle, qui ont une attitude à garder et un ambition vorace à satisfaire. Mais, chez les jeunes gens, chez ceux qui naissent et qui poussent pour cet épanouissement de tous les droits et de toutes les libertés, dont nous avons rêvé que resplendirait le prochain siècle! Ils sont les ouvriers attendus, et voilà déjà qu'ils se déclarent antisémites, c'est-à-dire qu'ils commenceront le siècle en massacrant tous les juifs, parce que ce sont des concitoyens d'une autre race et d'une autre foi! Une telle entrée en jouissance, pour la Cité de nos rêves, la Cité d'égalité et de fraternité! Si la jeunesse en était vraiment là, ce serait à sangloter, à nier tout espoir et tout bonheur humain.

O jeunesse, jeunesse! je t'en supplie, songe à la grande besogne qui t'attend. Tu es l'ouvrière future, tu vas jeter les assises de ce siècle prochain, qui, nous en avons la foi profonde, résoudra les problèmes de vérité et d'équité, posés par le siècle finissant. Nous, les vieux, les aînés, nous te laissons le formidable amas de notre enquête, beaucoup de contradictions et d'obscurités peut-être, mais à coup sûr l'effort le plus passionné que jamais siècle ait fait vers la lumière, les documents les plus honnêtes et les plus solides, les fondements mêmes de ce vaste édifice de la science que tu dois continuer à bâtir pour ton honneur et pour ton bonheur. Et nous ne te demandons que d'être encore plus généreuse, plus libre d'esprit, de nous dépasser par ton amour de la vie normalement vécue, par ton effort mis entier dans le travail, cette fécondité des hommes et de la terre qui saura bien faire enfin pousser la débordante moisson de joie, sous l'éclatant soleil. Et nous te cèderons fraternellement la place, heureux de disparaître et de nous reposer de notre part de tâche accomplie, dans le bon sommeil de la mort, si nous savons que tu nous continues et que tu réalises nos rêves.

Jeunesse, jeunesse! souviens-toi des souffrances que tes pères ont endurées, des terribles batailles où ils ont dû vaincre, pour conquérir la liberté dont tu jouis à cette heure. Si tu te sens indépendante, si tu peux aller et venir à ton gré, dire dans la presse ce que tu penses, avoir une opinion et l'exprimer publiquement, c'est que tes pères ont donné de leur intelligence et de leur sang. Tu n'es pas née sous la tyrannie, tu ignores ce que c'est que de se réveiller chaque matin avec la botte d'un maître sur la poitrine, tu ne t'es pas battue pour échapper au sabre du dictateur, aux poids faux du mauvais juge. Remercie tes pères, et ne commets pas de crime d'acclamer le mensonge, de faire campagne avec la force brutale, l'intolérance des fanatiques et la voracité des ambitieux. La dictature est au bout.

Jeunesse, jeunesse! sois toujours avec la justice. Si l'idée de justice s'obscurcissait en toi, tu irais à tous les périls. Et je ne te parles pas de la justice de nos Codes, qui n'est que la garantie des liens sociaux. Certes, il faut la respecter, mais il est une notion plus haute, la justice, celle qui pose en principe que tout jugement des hommes est faillible et qui admet l'innocence possible d'un condamné, sans croire insulter les juges. N'est-ce donc pas là une aventure qui doive soulever ton enflammée passion du droit? Qui se lèvera pour exiger que justice soit faite, si ce n'est toi qui n'es pas dans nos luttes d'intérêts et de personnes, qui n'es encore engagée ni compromise dans aucune affaire louche, qui peux parler haut, en toute pureté et en toute bonne foi?

Jeunesse, jeunesse! sois humaine, sois généreuse. Si même nous nous trompons, sois avec nous, lorsque nous disons qu'un innocent subit une peine effroyable, et que notre cœur révolté s'en brise d'angoisse. Que l'on admette un seul instant l'erreur possible, en face d'un châtiment à ce point démesuré, et la poitrine se serre, les larmes coulent des yeux. Certes, les gardes-chiourme restent insensibles, mais toi, toi, qui pleures encore, qui dois être acquise à toutes les misères, à toutes les pitiés! Comment ne fais-tu pas ce rêve chevaleresque, s'il est quelque part un martyr succombant sous la haine, de défendre sa cause et de le délivrer? Qui donc, si ce

n'est toi, tentera la sublime aventure, se lancera dans une cause dangereuse et superbe, tiendra tête à un peuple, au nom de l'idéale justice? Et n'es-tu pas honteuse, enfin, que ce soient des aînés, des vieux, qui se passionnent, qui fassent aujourd'hui ta besogne de généreuse folie?

Où allez-vous, jeunes gens, où allez-vous, étudiants, qui battez les rues, manifestant, jetant au milieu de nos discordes la bravoure et l'espoir de vos vingt ans?

— Nous allons à l'humanité, à la vérité, à la justice!

Lettre à la France

Ces pages ont paru en une brochure, qui a été mise en vente le 6 janvier 1898.

Elle était la deuxième de la série, et je comptais bien que la serie serait longue. Je me trouvais très heureux de ce mode de publication, qui n'engageait que moi, en me laissant toute liberté et toute responsabilité. En outre, je n'étais plus resserré dans les dimensions étroites d'un article de journal, cela me permettait de m'étendre. Les événements marchaient, et je les attendais, résolu dès lors à tout dire, à lutter jusqu'au bout, pour que la vérité éclatât et que la justice fût rendue.

Dans les affreux jours de trouble moral que nous traversons, au moment où la conscience publique paraît s'obscurcir, c'est à toi que je m'adresse, France, à la nation, à la patrie!

Chaque matin, en lisant dans les journaux ce que tu sembles penser de cette lamentable affaire Dreyfus, ma stupeur grandit, ma raison se révolte davantage. Eh quoi? France, c'est toi qui en es là, à te faire une conviction des plus évidents mensonges, à te mettre contre quelques honnêtes gens avec la tourbe des malfaiteurs, à t'affoler sous l'imbécile prétexte que l'on insulte ton armée et que l'on complote de te vendre à l'ennemi, lorsque le désir des plus sages, des plus loyaux de tes enfants, est au contraire que tu restes, aux yeux de l'Europe attentive, la nation d'honneur, la nation d'humanité, de vérité et de justice?

Et c'est vrai, la grande masse en est là, surtout la masse des petits et des humbles, le peuple des villes, presque toute la province et toutes les campagnes, cette majorité considérable de ceux qui acceptent l'opinion des journaux ou des voisins, qui n'ont le moyen ni de se documenter, ni de réfléchir. Que s'est-il donc passé, comment ton peuple, France, ton peuple de bon cœur et de bon sens, a-t-il pu en venir à cette férocité de la peur,

à ces ténèbres de l'intolérance? On lui dit qu'il y a, dans la pire des tortures, un homme peut-être innocent, on a des preuves matérielles et morales que la revision du procès s'impose, et voilà ton peuple qui refuse violemment la lumière, qui se range derrière les sectaires et les bandits, derrière les gens dont l'intérêt est de laisser en terre le cadavre, lui qui, naguère encore, aurait démoli de nouveau la Bastille, pour en tirer un prisonnier!

Quelle angoisse et quelle tristesse, France, dans l'âme de ceux qui t'aiment, qui veulent ton honneur et ta grandeur! Je me penche avec détresse sur cette mer trouble et démontée de ton peuple, je me demande où sont les causes de la tempête qui menace d'emporter le meilleur de ta gloire. Rien n'est d'une plus mortelle gravité, je vois là d'inquiétants symptômes. Et j'oserai tout dire, car je n'ai jamais eu qu'une passion dans ma vie, la vérité, et je ne fais ici que continuer mon œuvre.

Songes-tu que le danger est justement dans ces ténèbres têtues de l'opinion publique? Cent journaux répètent quotidiennement que l'opinion publique ne veut pas que Dreyfus soit innocent, que sa culpabilité est nécessaire au salut de la patrie. Et sens-tu à quel point tu serais la coupable, si l'on s'autorisait d'un tel sophisme, en haut lieu, pour étouffer la vérité? C'est la France qui l'aurait voulu, c'est toi qui aurais exigé le crime, et quelle responsabilité un jour! Aussi, ceux de tes fils qui t'aiment et t'honorent, France, n'ont-ils qu'un devoir ardent, à cette heure grave, celui d'agir puissamment sur l'opinion, de l'éclairer, de la ramener, de la sauver de l'erreur où d'aveugles passions la poussent. Et il n'est pas de plus utile, de plus sainte besogne.

Ah! oui, de toute ma force, je leur parlerai, aux petits, aux humbles, à ceux qu'on empoisonne et qu'on fait délirer. Je ne me donne pas d'autres mission, je leur crierai où est vraiment l'âme de la patrie, son énergie invincible et son triomphe certain.

Voyez où en sont les choses. Un nouveau pas vient d'être fait, le commandant Esterhazy est déféré à un conseil de guerre. Comme je l'ai dit dès le premier jour, la vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera. Malgré

les mauvais vouloirs, chaque pas en avant sera fait, mathématiquement, à son heure. La vérité a en elle une puissance qui emporte tous les obstacles. Et, lorsqu'on lui barre le chemin, qu'on réussit à l'enfermer plus ou moins longtemps sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une violence telle d'explosion, que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. Essayez, cette fois, de la murer pendant quelques mois encore sous des mensonges ou dans un huis clos, et vous verrez bien si vous ne préparez pas, pour plus tard, le plus retentissant des désastres.

Mais, à mesure que la vérité avance, les mensonges s'entassent, pour nier qu'elle marche. Rien de plus significatif. Lorsque le général de Pellieux, chargé de l'enquête préalable, déposa son rapport, concluant à la culpabilité possible du commandant Esterhazy, la presse immonde inventa que, sur la volonté seule de ce dernier, le général Saussier hésitant, convaincu de son innocence, voulait bien, pour lui faire plaisir, le déférer à la justice militaire. Aujourd'hui, c'est mieux encore, les journaux racontent que, trois experts ayant de nouveau reconnu le bordereau comme l'œuvre certaine de Dreyfus, le commandant Ravary, dans son information judiciaire, avait abouti à la nécessité d'un non-lieu, et que, si le commandant Esterhazy allait passer devant un conseil de guerre, c'était qu'il avait forcé de nouveau la main au général Saussier, exigeant quand même des juges.

Cela n'est-il pas d'un comique intense et d'une parfaite bêtise! Voyez-vous cet accusé menant l'affaire, dictant les arrêts? Voyez-vous un homme reconnu innocent, à la suite de deux enquêtes, et pour lequel on se donne le gros souci de réunir un tribunal, dans le seul but d'une comédie décorative, une sorte d'apothéose judiciaire? Ce serait simplement se moquer de la justice, du moment où l'on affirme que l'acquittement est certain, car la justice n'est pas faite pour juger les innocents, et il faut tout au moins que le jugement ne soit pas rédigé dans la coulisse, avant l'ouverture des débats. Puisque le commandant Esterhazy est déféré à un conseil de guerre, espérons, pour notre honneur national, que c'est là chose sérieuse, et non pas simple parade, destinée

à l'amusement des badauds. Ma pauvre France, on te croit donc bien sotte, qu'on te raconte de pareilles histoires à dormir debout?

Et, de même, tout n'est pas mensonge, dans les informations que la presse immonde publie et qui devraient suffire à t'ouvrir les yeux. Pour ma part, je me refuse formellement à croire aux trois experts qui n'auraient pas reconnu, du premier coup d'œil, l'identité absolue entre l'écriture du commandant Esterhazy et celle du bordereau. Prenez dans la rue le petit enfant qui passe, faites-le monter, posez devant lui les deux pièces, et il répondra : " C'est le même monsieur qui a écrit les deux pages ". Il n'y a pas besoin d'experts, n'importe qui suffit, la ressemblance de certains mots crève les yeux. Et cela est si vrai, que le commandant a reconnu cette ressemblance effrayante, et que, pour l'expliquer, il prétend qu'on a décalqué plusieurs de ses lettres, toute une histoire d'une complication laborieuse, parfaitement puérile d'ailleurs, dont la presse s'est occupée pendant des semaines. Et l'on vient nous dire qu'on a trouvé trois experts, pour déclarer encore que le bordereau est bien de la main de Dreyfus! Ah! non, c'est trop, tant d'aplomb devient maladroit, les honnêtes gens vont finir par se fâcher, j'espère!

Certains journaux poussent les choses jusqu'à dire que le bordereau sera écarté, qu'il n'en sera pas même question devant le tribunal. Alors, de quoi sera-t-il question, et pourquoi le tribunal siégera-t-il? Tout le nœud de l'affaire est là : si Dreyfus a été condamné sur une pièce écrite par un autre et qui suffise à faire condamner cet autre, la révision s'impose avec une logique irrésistible, car il ne peut y avoir deux coupables condamnés pour le même crime. Me Demange l'a répété formellement, on ne lui a communiqué que le bordereau, Dreyfus n'a été légalement condamné que sur le bordereau et, en admettant même qu'au mépris de toute légalité des pièces tenues secrètes existent, ce que personnellement je ne puis croire, qui oserait se refuser à la revision, lorsqu'il serait prouvé que le bordereau, la pièce seule connue, avouée, est de la main d'un autre? Et c'est pourquoi on accumule tant de mensonges autour du bordereau, qui est en somme toute l'affaire.

Voilà donc un premier point à noter : l'opinion publique est faite en grande partie de ces mensonges, de ces histoires extraordinaires et stupides, que la presse répand chaque matin. L'heure des responsabilités viendra, et il faudra régler le compte de cette presse immonde, qui nous déshonore aux yeux du monde entier. Certains journaux sont là dans leur rôle, ils n'ont jamais charrié que de la boue. Mais, parmi eux, quel étonnement, quelle tristesse, de trouver, par exemple, une feuille comme *L'Echo de Paris*, cette feuille littéraire, si souvent à l'avant-garde des idées, et qui fait, dans cette affaire Dreyfus, une si fâcheuse besogne! Les notes d'une violence, d'un parti pris scandaleux, ne sont pas signées. On les dit inspirées par ceux-là mêmes qui ont eu la désastreuse maladresse de faire condamner Dreyfus. M. Valentin Simond se doute-t-il qu'elles couvrent son journal d'opprobre? Et il est un autre journal dont l'attitude devrait soulever la conscience de tous les honnêtes gens, je veux parler du *Petit Journal*. Que les feuilles de tolérance tirant à quelques milliers d'exemplaires hurlent et mentent pour forcer leur tirage, cela se comprend, cela ne fait d'ailleurs qu'un mal restreint. Mais que *Le Petit Journal*, tirant à plus d'un million d'exemplaires, s'adressant aux humbles, pénétrant partout, sème l'erreur, égare l'opinion, cela est d'une exceptionnelle gravité. Quand on a une telle charge d'âmes, quand on est le pasteur de tout un peuple, il faut être d'une probité intellectuelle scrupuleuse, sous peine de tomber au crime civique.

Et voilà donc, France, ce que je trouve d'abord, dans la démence qui t'emporte : les mensonges de la presse, le régime de contes ineptes, de basses injures, de perversions morales, auquel elle te met chaque matin. Comment pourrais-tu vouloir la vérité et la justice, lorsqu'on détraque à ce point toutes tes vertus légendaires, la clarté de ton intelligence et la solidité de ta raison?

Mais il est des faits plus graves encore, tout un ensemble de symptômes qui font, de la crise que tu traverses, un cas d'une leçon terrifiante, pour ceux qui savent voir et juger. L'affaire Dreyfus n'est qu'un inci-

dent déplorable. L'aveu terrible est la façon dont tu te comportes dans l'aventure. On a l'air bien portaut, et tout d'un coup de petites taches apparaissent sur la peau : la mort est en vous. Tout ton empoisonnement politique et social vient de te monter à la face.

Pourquoi donc as-tu laissé crier, as-tu fini par crier toi-même, qu'on insultait ton armée, lorsque d'ardents patriotes ne voulaient au contraire que sa dignité et son honneur? Ton armée, mais, aujourd'hui, c'est toi tout entière; ce n'est pas tel chef, tel corps d'officiers, telle hiérarchie galonnée, ce sont tous tes enfants, prêts à défendre la terre française. Fais ton examen de conscience : était-ce vraiment ton armée que tu voulais défendre quand personne ne l'attaquait? n'était-ce pas plutôt le sabre que tu avais le brusque besoin d'acclamer? Je vois, pour mon compte, dans la bruyante ovation faite aux chefs qu'on disait insultés, un réveil, inconscient sans doute, du boulangisme latent, dont tu restes atteinte. Au fond, tu n'as pas encore le sang républicain, les panaches qui passent te font battre le cœur, un roi ne peut venir sans que tu en tombes amoureuse. Ton armée, ah bien! oui, tu n'y songes guère! C'est le général que tu veux dans ta couche. Et que l'affaire Dreyfus est loin! Pendant que le général Billot se faisait acclamer à la Chambre, je voyais l'ombre du sabre se dessiner sur la muraille. France, si tu ne te méfies, tu vas à la dictature.

Et sais-tu encore où tu vas, France? Tu vas à l'Eglise, tu retournes au passé, à ce passé d'intolérance et de théocratie, que les plus illustres de tes enfants ont combattu, ont cru tuer, en donnant leur intelligence et leur sang. Aujourd'hui, la tactique de l'antisémitisme est bien simple. Vainement le catholicisme s'efforçait d'agir sur le peuple, créait des cercles d'ouvriers, multipliait les pèlerinages, échouait à le reconquérir, à le ramener au pied des autels. C'était chose définitive, les églises restaient désertes, le peuple ne croyait plus. Et voilà que des circonstances ont permis de souffler au peuple la rage antisémite, on l'empoisonne de ce fanatisme, on le lance dans les rues, criant : " A bas les juifs! à mort les juifs !" Quel triomphe, si l'on pouvait déchaîner

une guerre religieuse! Certes, le peuple ne croit toujours pas; mais, n'est-ce pas le commencement de la croyance, que de recommencer l'intolérance du moyen âge, que de faire brûler les juifs en place publique? Enfin, voilà donc le poison trouvé; et, quand on aura fait du peuple de France un fanatique et un bourreau, quand on lui aura arraché du cœur sa générosité, son amour des droits de l'homme, si durement conquis, Dieu fera sans doute le reste.

On a l'audace de nier la réaction cléricale. Mais elle est partout, elle éclate dans la politique, dans les arts, dans la presse, dans la rue! On persécute aujourd'hui les juifs, ce sera demain le tour des protestants; et déjà la campagne commence. La République est envahie par les réactionnaires de tous genres, ils l'adorent d'un brusque et terrible amour, ils l'embrassent pour l'étouffer. De tous côtés, en entend dire que l'idée de liberté fait banqueroute. Et, lorsque l'affaire Dreyfus s'est produite, cette haine croissante de la liberté a trouvé là une occasion extraordinaire, les passions se sont mises à flamber, même chez les inconscients. Ne voyez-vous pas que, si l'on s'est rué sur M. Scheurer-Kestner avec cette fureur, c'est qu'il est d'une génération qui a cru à la liberté, qui a voulu la liberté? Aujourd'hui, on hausse les épaules, on se moque : de vieilles barbes, des bonshommes démodés. Sa défaite consommerait la ruine des fondateurs de la République, de ceux qui sont morts, de ceux qu'on a essayé d'enterrer dans la boue. Ils ont abattu le sabre, ils sont sortis de l'Eglise, et voilà pourquoi ce grand honnête homme de Scheurer-Kestner est aujourd'hui un bandit. Il faut le noyer sous la honte, pour que la République elle-même soit salie et emportée.

Puis, voilà, d'autre part, que cette affaire Dreyfus étale au plein jour la louche cuisine du parlementarisme, ce qui le souille et le tuera. Elle tombe, fâcheusement pour elle, à la fin d'une législature, lorsqu'il n'y a plus que trois ou quatre mois pour sophistiquer la législature prochaine. Le ministère au pouvoir veut naturellement faire les élections, et les députés veulent avec autant d'énergie se faire réélire. Alors, plutôt que de lâcher les portefeuilles, plutôt que de compromettre les chances

d'élection, tous sont résolus aux actes extrêmes. Le naufragé ne s'attache pas plus étroitement à sa planche de salut. Et tout est là, tout s'explique : d'une part, l'attitude extraordinaire du ministère dans l'affaire Dreyfus, son silence, son embarras, la mauvaise action qu'il commet en laissant le pays agoniser sous l'imposture, lorsqu'il avait charge de faire lui-même la vérité; d'autre part, le désintéressement si peu brave des députés, qui affectent de ne rien savoir, qui ont l'unique peur de compromettre leur réélection, en s'aliénant le peuple qu'ils croient antisémite. On vous le dit couramment : " Ah! si les élections étaient faites, vous verriez le gouvernement et le Parlement régler la question Dreyfus en vingt-quatre heures! " Et voilà ce que la basse cuisine du parlementarisme fait d'un grand peuple!

France, c'est donc de cela encore que ton opinion est faite, du besoin du sabre, de la réaction cléricale qui te ramène de plusieurs siècles en arrière, de l'ambition vorace de ceux qui te gouvernent, qui te mangent et qui ne veulent pas sortir de table!

Je t'en conjure, France, sois encore la grande France, reviens à toi, retrouve-toi.

Deux aventures néfastes sont l'œuvre unique de l'antisémitisme : le Panama et l'affaire Dreyfus. Qu'on se souvienne par quelles délations, par quels abominables commérages, par quelles publications de pièces fausses ou volées, la presse immonde a fait du Panama un ulcère affreux qui a rongé et débilité le pays pendant des années. Elle avait affolé l'opinion; toute la nation pervertie, ivre du poison, voyait rouge, exigeait des comptes, demandait l'exécution en masse du Parlement, puisqu'il était pourri. Ah! si Arton revenait, s'il parlait! Il est revenu, il a parlé, et tous les mensonges de la presse immonde se sont écroulés, à ce point même, que l'opinion, brusquement retournée, n'a plus voulu soupçonner un seul coupable, a exigé l'acquittement en masse. Certes, je m'imagine que toutes les consciences n'étaient pas très pures, car il s'était passé là ce qui se passe dans tous les Parlements du monde, lorsque de grandes entreprises remuent des millions. Mais l'opinion était prise à la fin de la nausée

de l'ignoble, on avait trop sali de gens, on lui en avait trop dénoncé, elle éprouvait l'impérieux besoin de se laver d'air pur et de croire à l'innocence de tous.

Eh bien! je le prédis, c'est ce qui se passera pour l'affaire Dreyfus, l'autre crime social de l'antisémitisme. De nouveau, la presse immonde sature trop l'opinion de mensonges et d'infamies. Elle veut trop que les honnêtes gens soient des gredins, que les gredins soient des honnêtes gens. Elle lance trop d'histoires imbéciles, auxquelles les enfants eux-mêmes finissent par ne plus croire. Elle s'attire trop de démentis, elle va trop contre le bon sens et contre la simple probité. Et c'est fatal, l'opinion finira par se révolter un de ces beaux matins, dans un brusque haut-le-cœur, quand on l'aura trop nourrie de fange. Et, comme pour le Panama, vous la verrez, pour l'affaire Dreyfus, peser de tout son poids, vouloir qu'il n'y ait plus de traîtres, exiger la vérité et la justice, dans une explosion de générosité souveraine. Ainsi sera jugé et condamné l'antisémitisme, sur ses œuvres, les deux mortelles aventures où le pays a laissé de sa dignité et de sa santé.

C'est pourquoi, France, je t'en supplie, reviens à toi, retrouve-toi, sans attendre davantage. La vérité, on ne peut te la dire, puisque la justice est régulièrement saisie et qu'il faut bien croire qu'elle est décidée à la faire. Les juges seuls ont la parole, le devoir de parler ne s'imposerait que s'ils ne faisaient pas la vérité tout entière. Mais, cette vérité, qui est si simple, une erreur d'abord, puis toutes les fautes pour la cacher, ne la soupçonnes-tu donc pas? Les faits ont parlé si clairement, chaque phase de l'enquête a été un aveu : le commandant Esterhazy couvert d'inexplicables protections, le colonel Picquart traité en coupable, abreuvé d'outrages, les ministres jouant sur les mots, les journaux officieux mentant avec violence, l'instruction première menée comme à tâtons, d'une désespérante lenteur. Ne trouves-tu pas que cela sent mauvais, que cela sent le cadavre, et qu'il faut vraiment qu'on ait bien des choses à cacher, pour qu'on se laisse ainsi défendre ouvertement par toute la fripouille de Paris, lorsque ce sont des honnêtes gens qui demandent la lumière, au prix de leur tranquillité?

France, réveille-toi, songe à ta gloire. Comment est-il possible que ta bourgeoisie libérale, que ton peuple émancipé, ne voient pas, dans cette crise, à quelle aberration on les jette? Je ne puis les croire complices, ils sont dupes alors, puisqu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'il y a derrière : d'une part la dictature militaire, de l'autre la réaction cléricale. Est-ce cela que tu veux, France, la mise en péril de tout ce que tu as si chèrement payé, la tolérance religieuse, la justice égale pour tous, la solidarité fraternelle de tous les citoyens? Il suffit qu'il y ait des doutes sur la culpabilité de Dreyfus, et que tu le laisses à sa torture, pour que ta glorieuse conquête du droit et de la liberté soit à jamais compromise. Quoi! nous resterons à peine une poignée à dire ces choses, tous tes enfants honnêtes ne se lèveront pas pour être avec nous, tous les libres esprits, tous les cœurs larges qui ont fondé la République et qui devraient trembler de la voir en péril!

C'est à ceux-là, France, que je fais appel. Qu'ils se groupent, qu'ils écrivent, qu'ils parlent! Qu'ils travaillent avec nous à éclairer l'opinion, les petits, les humbles, ceux qu'on empoisonne et qu'on fait délirer! L'âme de la patrie, son énergie, son triomphe ne sont que dans l'équité et la générosité.

Ma seule inquiétude est que la lumière ne soit pas faite tout entière et tout de suite. Après une instruction secrète, un jugement à huis clos ne terminerait rien. Alors seulement l'affaire commencerait, car il faudrait bien parler, puisque se taire serait se rendre complice. Quelle folie de croire qu'on peut empêcher l'histoire d'être écrite! Elle sera écrite, cette histoire, et il n'est pas une responsabilité, si mince soit-elle, qui ne se payera.

Et ce sera pour ta gloire finale, France, car je suis sans crainte au fond, je sais qu'on aura beau attenter à ta raison et à ta santé, tu es quand même l'avenir, tu auras toujours des réveils triomphants de vérité et de justice!

Lettre à M. Félix Faure

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 13 janvier 1898.

Ce qu'on ignore, c'est qu'elles furent d'abord imprimées en une brochure, comme les deux Lettres précédentes. Au moment de mettre cette brochure en vente, la pensée me vint de donner à ma Lettre une publicité plus large, plus retentissante, en la publiant dans un journal. *L'Aurore* avait déjà pris parti, avec une indépendance, un courage admirables, et je m'adressai naturellement à elle. Depuis ce jour, ce journal est devenu pour moi l'asile, la tribune de liberté et de vérité, où j'ai pu tout dire. J'en ai gardé au directeur, M. Ernest Vaughan, une grande reconnaissance. — Après la vente de *L'Aurore* à trois cent mille exemplaires, et les poursuites judiciaires qui suivirent, la brochure resta même en magasin. D'ailleurs, au lendemain de l'acte que j'avais résolu et accompli, je croyais devoir garder le silence, dans l'attente de mon procès et des conséquences que j'en espérais.

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom — j'allais dire sur votre règne — que cette abominable affaire Dreyfus! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis.

Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice.

Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays?

La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus.

Un homme néfaste a tout mené, a tout fait, c'est le lieutenant-colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus tout entière; on ne la connaîtra que lorsqu'une enquête loyale aura établi nettement ses actes et ses responsabilités. Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanté d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens des romans-feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts, les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagina de dicter le bordereau à Dreyfus; c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glaces; c'est lui que le commandant Forzinetti nous représente armé d'une lanterne sourde, voulant se faire introduire près de l'accusé, endormi, pour projeter sur son visage un brusque flot de lumière et surprendre ainsi son crime, dans l'émoi du réveil. Et je n'ai pas à tout dire, qu'on cherche, on trouvera. Je déclare simplement que le commandant du Paty de Clam, chargé d'instruire l'affaire Dreyfus, comme officier judiciaire, est, dans l'ordre des dates et des responsabilités, le premier coupable de l'effroyable erreur judiciaire qui a été commise.

Le bordereau était depuis quelque temps déjà entre les mains du colonel Sandherr, directeur du bureau des renseignements, mort depuis de paralysie générale. Des " fuites " avaient lieu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un à priori se fit

peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe.

On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traître à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traitre, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui parait avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'état-major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mêne tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne saurait concevoir les expériences auxquelles il a soumis le malheureux Dreyfus, les pièges dans lesquels il a voulu le faire tomber, les enquêtes folles, les imaginations monstrueuses, toute une démence torturante.

Ah! cette première affaire, elle est un cauchemar, pour qui la connaît dans ses détails vrais! Le commandant de Paty de Clam arrête Dreyfus, le met au secret. Il court chez M^me^ Dreyfus, la terrorise, lui dit que, si elle parle, son mari est perdu. Pendant ce temps, le malheureux s'arrachait la chair, hurlait son innocence. Et l'instruction a été faite ainsi, comme dans une chronique du XV^e^ siècle, au milieu du mystère, avec une complication d'expédients farouches, tout cela basé sur une seule charge enfantine, ce bordereau imbécile, qui n'était pas seulement une trahison vulgaire, qui était aussi la plus impudente des escroqueries, car les fameux secrets livrés se trouvaient presque tous sans valeur. Si j'insiste,

c'est que l'œuf est ici, d'où va sortir plus tard le vrai crime, l'épouvantable déni de justice dont la France est malade. Je voudrais faire toucher du doigt comment l'erreur judiciaire a pu être possible, comment elle est née des machinations du commandant du Paty de Clam, comment le général Mercier, les généraux de Boisdeffre et Gonse ont pu s'y laisser prendre, engager peu à peu leur responsabilité dans cette erreur, qu'ils ont cru devoir, plus tard, imposer comme la vérité sainte, une vérité qui ne se discute même pas. Au début, il n'y a donc, de leur part, que de l'incurie et de l'inintelligence. Tout au plus, les sent-on céder aux passions religieuses du milieu et aux préjugés de l'esprit de corps. Ils ont laissé faire la sottise.

Mais voici Dreyfus devant le conseil de guerre. Le huis clos le plus absolu est exigé. Un traître aurait ouvert la frontière à l'ennemi, pour conduire l'empereur allemand jusqu'à Notre-Dame, qu'on ne prendrait pas des mesures de silence et de mystère plus étroites. La nation est frappée de stupeur, on chuchote des faits terribles, de ces trahisons monstrueuses qui indignent l'Histoire; et naturellement la nation s'incline. Il n'y a pas de châtiment assez sévère, elle applaudira à la dégradation publique, elle voudra que le coupable reste sur son rocher d'infamie, dévoré par le remords. Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ce huis clos? Non! il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation, lu devant le conseil de guerre.

Ah! le néant de cet acte d'accusation! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, là-bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime; il va parfois dans son pays d'origine, crime; il est laborieux, il a le souci de tout

savoir, crime; il ne se trouble pas, crime; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation : nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau; et nous apprenons même que, les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. On parlait aussi de vingt-trois officiers qui étaient venus accabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs interrogatoires, mais il est certain que tous ne l'avaient pas chargé; et il est à remarquer, en outre, que tous appartenaient aux bureaux de la guerre. C'est un procès de famille, on est là entre soi, et il faut s'en souvenir : l'état-major a voulu le procès, l'a jugé, et il vient de le juger une seconde fois.

Donc, il ne restait que le bordereau, sur lequel les experts ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chambre du conseil, les juges allaient naturellement acquitter. Et, dès lors, comme l'on comprend l'obstination désespérée avec laquelle, pour justifier la condamnation, on affirme aujourd'hui l'existence d'une pièce secrète, accablante, la pièce qu'on ne peut montrer, qui légitime tout, devant laquelle nous devons nous incliner, le bon Dieu invisible et inconnaissable! Je la nie, cette pièce, je la nie de toute ma puissance! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant : quelque mari sans doute trouvant qu'on ne lui payait pas sa femme assez cher. Mais une pièce intéressant la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fût déclarée demain, non, non! c'est un mensonge! Et cela est d'autant plus odieux et cynique qu'ils mentent impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils ameutent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les bouches en troublant les cœurs, en pervertissant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique.

Voilà donc, monsieur le Président, les faits qui expliquent comment une erreur judiciaire a pu être commise; et les preuves morales, la situation de fortune

de Dreyfus, l'absence de motifs, son continuel cri d'innocence, achèvent de le montrer comme une victime des extraordinaires imaginations du commandant du Paty de Clam, du milieu clérical où il se trouvait, de la chasse aux " sales juifs ", qui déshonore notre époque.

Et nous arrivons à l'affaire Esterhazy. Trois ans se sont passés, beaucoup de consciences restent troublées profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier eut un jour entre les mains une lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la guerre. Les recherches durèrent de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le bordereau ne fût de l'écriture d'Esterhazy. L'enquête du lieutenant-colonel Picquart avait abouti à cette constatation certaine. Mais l'émoi était grand, car la condamnation d'Esterhazy entraînait inévitablement la revision du procès Dreyfus; et c'était ce que l'état-major ne voulait à aucun prix.

Il dut y avoir là une minute psychologique pleine d'angoisse. Remarquez que le général Billot n'était compromis dans rien, il arrivait tout frais, il pouvait faire la vérité.

Il n'osa pas, dans la terreur sans doute de l'opinion publique, certainement aussi dans la crainte de livrer tout l'état-major, le général de Boisdeffre, le général Gonse, sans compter les sous-ordres. Puis, ce ne fut là qu'une minute de combat entre sa conscience et ce qu'il croyait être l'intérêt militaire. Quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard. Il s'était engagé, il était compromis. Et, depuis lors, sa responsabilité n'a fait que grandir, il a pris à sa charge le crime des autres, il est aussi coupable que les autres, il est plus coupable qu'eux, car il a été le maître de faire justice, et il n'a rien fait. Comprenez-vous cela! voici un an que le général Billot, que les généraux de Boisdeffre et Gonse savent que Dreyfus est innocent, et ils ont gardé pour eux cette effroyable chose! Et ces gens-là dorment, et ils ont des femmes et des enfants qu'ils aiment!

Le lieutenant-colonel Picquart avait rempli son devoir d'honnête homme. Il insistait auprès de ses supérieurs, au nom de la justice. Il les suppliait même, il leur disait combien leurs délais étaient impolitiques, devant le terrible orage qui s'amoncelait, qui devait éclater, lorsque la vérité serait connue. Ce fut, plus tard, le langage que M. Scheurer-Kestner tint également au général Billot, l'adjurant par patriotisme de reprendre en main l'affaire, de ne pas la laisser s'aggraver, au point de devenir un désastre public. Non! le crime était commis, l'état-major ne pouvait plus avouer son crime. Et le lieutenant-colonel Picquart fut envoyé en mission, on l'éloigna de plus en plus loin, jusqu'en Tunisie, où l'on voulut même un jour honorer sa bravoure, en le chargeant d'une mission qui l'aurait sûrement fait massacrer, dans les parages où le marquis de Morès a trouvé la mort. Il n'était pas en disgrâce, le général Gonse, entretenait avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Scheurer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en revision du procès. Et c'est ici

que le commandant Esterhazy paraît. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. La revision du procès, mais c'était l'écroulement du roman-feuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénoûment abominable a lieu à l'île du Diable! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile. Au fond, c'est toujours l'état-major qui se défend, qui ne veut pas avouer son crime, dont l'abomination grandit d'heure en heure.

On s'est demandé avec stupeur quels étaient les protecteurs du commandant Esterhazy. C'est d'abord, dans l'ombre, le lieutenant-colonel du Paty de Clam qui a tout machiné, qui a tout conduit. Sa main se trahit aux moyens saugrenus. Puis, c'est le général de Boisdeffre, c'est le général Gonse, c'est le général Billot lui-même, qui sont bien obligés de faire acquitter le commandant, puisqu'ils ne peuvent laisser reconnaître l'innocence de Dreyfus, sans que les bureaux de la guerre croulent dans le mépris public. Et le beau résultat de cette situation prodigieuse est que l'honnête homme, là dedans, le lieutenant-colonel Picquart, qui seul a fait son devoir, va être la victime, celui qu'on bafouera et qu'on punira. O justice, quelle affreuse désespérance serre le cœur! On va jusqu'à dire que c'est lui le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Esterhazy. Mais, grand Dieu! pourquoi? dans quel but? Donnez un motif. Est-ce que celui-là aussi est payé par les juifs? Le joli de l'histoire est qu'il était justement antisémite. Oui! nous assistons à

ce spectacle infâme, des hommes perdus de dettes et de crimes dont on proclame l'innocence, tandis qu'on frappe l'honneur même, un homme à la vie sans tache! Quand une société en est là, elle tombe en décomposition.

Voilà donc, monsieur le Président, l'affaire Esterhazy : un coupable qu'il s'agissait d'innocenter. Depuis bientôt deux mois, nous pouvons suivre heure par heure la belle besogne. J'abrège, car ce n'est ici, en gros, que le résumé de l'histoire dont les brûlantes pages seront un jour écrites tout au long. Et nous avons donc vu le général de Pellieux, puis le commandant Ravary, conduire une enquête scélérate d'où les coquins sortent transfigurés et les honnêtes gens salis, Puis, on a convoqué le conseil de guerre.

Comment a-t-on pu espérer qu'un conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait?

Je ne parle même pas du choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipline, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir d'équité? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministre de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti? Hiérarchiquement, cela est impossible. Le général Billot a suggestionné les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège, est évidemment celle-ci : " Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre, il est donc coupable; et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus ". Rien ne pouvait les faire sortir de là.

Ils ont rendu une sentence inique, qui à jamais pèsera sur nos conseils de guerre, qui entachera désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être inintelligent, le second est forcément criminel. Son excuse, je le répète, est que le chef suprême avait parlé, déclarant la chose jugée inattaquable, sainte et supérieure aux hommes, de sorte que des inférieurs ne

pouvaient dire le contraire. On nous parle de l'honneur de l'armée, on veut que nous l'aimions, la respections. Ah! certes, oui, l'armée qui se lèverait à la première menace, qui défendrait la terre française, elle est tout le peuple, et nous n'avons pour elle que tendresse et respect. Mais il ne s'agit pas d'elle, dont nous voulons justement la dignité, dans notre besoin de justice. Il s'agit du sabre, le maître qu'on nous donnera demain peut-être. Et baiser dévotement la poignée du sabre, le dieu, non!

Je l'ai démontré d'autre part : l'affaire Dreyfus était l'affaire des bureaux de la guerre, un officier de l'état-major, dénoncé par ses camarades de l'état-major, condamné sous la pression des chefs de l'état-major. Encore une fois, il ne peut revenir innocent sans que tout l'état-major soit coupable. Aussi les bureaux, par tous les moyens imaginables, par des campagnes de presse, par des communications, par des influences, n'ont-ils couvert Esterhazy que pour perdre une seconde fois Dreyfus. Quel coup de balai le gouvernement républicain devrait donner dans cette jésuitière, ainsi que les appelle le général Billot lui-même! Où est-il, le ministère vraiment fort et d'un patriotisme sage, qui osera tout y refondre et tout y renouveler? Que de gens je connais qui, devant une guerre possible, tremblent d'angoisse, en sachant dans quelles mains est la défense nationale! et quel nid de basses intrigues, de commérages et de dilapidations, est devenu cet asile sacré, où se décide le sort de la patrie! On s'épouvante devant le jour terrible que vient d'y jeter l'affaire Dreyfus, ce sacrifice humain d'un malheureux, d'un " sale juif! " Ah! tout ce qui s'est agité là de démence et de sottise, des imaginations folles, des pratiques de basse police, des mœurs d'inquisition et de tyrannie, le bon plaisir de quelques galonnés mettant leurs bottes sur la nation, lui rentrant dans la gorge son cri de vérité et de justice, sous le prétexte menteur et sacrilège de la raison d'Etat!

Et c'est un crime encore que de s'être appuyé sur la presse immonde, que de s'être laissé défendre par toute la fripouille de Paris, de sorte que voilà la fripouille qui triomphe insolemment, dans la défaite du droit et de la simple probité. C'est un crime d'avoir accusé de troubler

la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on ourdit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier. C'est un crime d'égarer l'opinion, d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie. C'est un crime que d'exploiter le patriotisme pour des œuvres de haine, et c'est un crime, enfin, que de faire du sabre le dieu moderne, lorsque toute la science humaine est au travail pour l'œuvre prochaine de vérité et de justice.

Cette vérité, cette justice, que nous avons si passionnément voulues, quelle détresse à les voir ainsi soufflétées, plus méconnues et plus obscurcies! Je me doute de l'écroulement qui doit avoir lieu dans l'âme de M. Scheurer-Kestner, et je crois bien qu'il finira par éprouver un remords, celui de n'avoir pas agi révolutionnairement, le jour de l'interpellation au Sénat, en lachant tout le paquet, pour tout jeter à bas. Il a été le grand honnête homme, l'homme de sa vie loyale, il a cru que la vérité se suffisait à elle-même, surtout lorsqu'elle lui apparaissait éclatante comme le plein jour. A quoi bon tout bouleverser, puisque bientôt le soleil allait luire? Et c'est de cette sérénité confiante dont il est si cruellement puni. De même pour le lieutenant-colonel Picquart, qui, par un sentiment de haute dignité, n'a pas voulu publier les lettres du général Gonse. Ces scrupules l'honorent d'autant plus que, pendant qu'il restait respectueux de la discipline, ses supérieurs le faisaient couvrir de boue, instruisaient eux-mêmes son procès, de la façon la plus inattendue et la plus outrageante. Il y a deux victimes, deux braves gens, deux cœurs simples, qui ont laissé faire Dieu, tandis que le diable agissait. Et l'on a même vu, pour le lieutenant-colonel Picquart, cette chose ignoble : un tribunal français, après avoir laissé le rapporteur charger publiquement un témoin, l'accuser de toutes les fautes, à fait le huis clos, lorsque ce témoin a été introduit pour s'expliquer et se défendre. Je dis

que ceci est un crime de plus et que ce crime soulèvera la conscience universelle. Décidément, les tribunaux militaires se font une singulière idée de la justice.

Telle est donc la simple vérité, monsieur le Président, et elle est effroyable, elle restera pour votre présidence une souillure. Je me doute bien que vous n'avez aucun pouvoir en cette affaire, que vous êtes le prisonnier de la Constitution et de votre entourage. Vous n'en avez pas moins un devoir d'homme, auquel vous songerez, et que vous remplirez. Ce n'est pas, d'ailleurs, que je désespère le moins du monde du triomphe. Je le répète avec une certitude plus véhémente : la vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. C'est aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisque aujourd'hui seulement les positions sont nettes : d'une part, les coupables qui ne veulent pas que la lumière se fasse; de l'autre, les justiciers qui donneront leur vie pour qu'elle soit faite. Je l'ai dit ailleurs, et je le répète ici : quand on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend, une force telle d'explosion, que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. On verra bien si l'on ne vient pas de préparer, pour plus tard, le plus retentissant des désastres.

Mais cette lettre est longue, monsieur le Président, et il est temps de conclure.

J'accuse le lieutenant-colonel de Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans

doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Eclair* et dans *L'Echo de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour!

J'attends.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Déclaration au Jury

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 22 février 1898.

Je les avais lues la veille, le 21 février, devant le jury, qui devait me condamner. Le 13 janvier, le jour même où parut ma Lettre, la Chambre décida des poursuites contre moi, par 312 voix contre 122. Le 18, le général Billot, ministre de la guerre, déposa sa plainte entre les mains du ministre de la justice. Le 20, je reçus l'assignation, qui, de toute ma Lettre, ne relevait que quinze lignes. Le 7 février, les débats s'ouvrirent et occupèrent quinze audiences, jusqu'au 23, jour, où je fus condamné à un an de prison et à trois mille francs d'amende. — Je rappelle que, de leur côté, les trois experts, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, m'intentèrent, le 21 janvier, un procès en diffamation.

Messieurs les Jurés,

A la Chambre, dans la séance du 22 janvier, M. Méline, président du conseil des ministres, a déclaré, aux applaudissements frénétiques de sa majorité complaisante, qu'il avait confiance dans les douze citoyens aux mains desquel il remettait la défense de l'armée. C'était de vous qu'il parlait, messieurs. Et, de même que M. le général Billot avait dicté son arrêt au conseil de guerre, chargé d'acquitter le commandant Esterhazy, en donnant du haut de la tribune à des subordonnés la consigne militaire du respect indiscutable de la chose jugée, de même M. Méline a voulu vous donner l'ordre de me condamner au nom du respect de l'armée, qu'il m'accuse d'avoir outragée. Je dénonce à la conscience des honnêtes gens cette pression des pouvoirs publics sur la justice du pays. Ce sont là des mœurs politiques abominables qui déshonorent une nation libre.

Nous verrons, messieurs, si vous obéirez. Mais il n'est pas vrai que je sois ici, devant vous, par la volonté de M. Méline. Il n'a cédé à la nécessité de me poursuivre que dans un grand trouble, dans la terreur du nouveau pas que la vérité en marche allait faire. Cela est connu de tout le monde. Si je suis devant vous, c'est que je l'ai voulu. Moi seul ai décidé que l'obscure, la monstrueuse

affaire serait portée devant votre juridiction, et c'est moi seul, de mon plein gré, qui vous ai choisis, vous l'émanation la plus haute, la plus directe de la justice française, pour que la France sache tout et se prononce. Mon acte n'a pas eu d'autre but, et ma personne n'est rien, j'en ai fait le sacrifice, satisfait simplement d'avoir mis entre vos mains, non seulement l'honneur de l'armée, mais l'honneur en péril de toute la nation.

Vous me pardonneriez donc, si la lumière, dans vos consciences, n'était pas encore entièrement faite. Cela ne serait pas de ma faute. Il paraît que je faisais un rêve, en voulant vous apporter toutes les preuves, en vous estimant les seuls dignes, les seuls compétents. On a commencé par vous retirer de la main gauche ce qu'on semblait vous donner de la droite. On affectait bien d'accepter votre juridiction, mais si l'on avait confiance en vous pour venger les membres d'un conseil de guerre, certains autres officiers restaient intangibles, supérieurs à votre justice elle-même. Comprenne qui pourra. C'est l'absurdité dans l'hypocrisie, et l'évidence éclatante qui en ressort est qu'on a redouté votre bon sens, qu'on n'a point osé courir le danger de nous laisser tout dire et de vous laisser tout juger. Ils prétendent qu'ils ont voulu limiter le scandale; et qu'en pensez-vous, de ce scandale, de mon acte qui consistait à vous saisir de l'affaire, à vouloir que ce fût le peuple, incarné en vous, qui fût le juge? Ils prétendent encore qu'ils ne pouvaient accepter une revision déguisée, avouant ainsi qu'ils n'ont qu'une épouvante au fond, celle de votre contrôle souverain. La loi, elle a en vous sa représentation totale; et c'est cette loi du peuple élu que j'ai désirée, que je respecte profondément, en bon citoyen, et non pas la louche procédure, grâce à laquelle on a espéré vous bafouer vous-mêmes.

Me voilà excusé, messieurs, de vous avoir dérangés de vos occupations, sans avoir eu le pouvoir de vous inonder de la totale lumière que je rêvais. La lumière, toute la lumière, je n'ai eu que ce passionné désir. Et ces débats viennent de vous le prouver, nous avons eu à lutter, pas à pas, contre une volonté de ténèbres extraordinaire d'obstination. Il a fallu un combat pour arra-

cher chaque lambeau de vérité, on a discuté sur tout, on nous a refusé tout, on a terrorisé nos témoins, dans l'espoir de nous empêcher de faire la preuve. Et c'est pour vous seuls que nous nous sommes battus, c'est pour que cette preuve vous fût soumise entière, afin que vous puissiez vous prononcer sans remords, dans votre conscience. Je suis donc certain que vous nous tiendrez compte de nos efforts, et que, d'ailleurs, assez de clarté a pu être faite. Vous avez entendu les témoins, vous allez entendre mon défenseur, qui vous dira l'histoire vraie, cette histoire qui affole tout le monde, et que personne ne connaît. Et me voilà tranquille, la vérité est en vous maintenant : elle agira.

M. Méline a donc cru dicter votre arrêt, en vous confiant l'honneur de l'armée. Et c'est au nom de cet honneur de l'armée que je fais moi-même appel à votre justice. Je donne à M. Méline le plus formel démenti, je n'ai jamais outragé l'armée. J'ai dit, au contraire, ma tendresse, mon respect pour la nation en armes, pour nos chers soldats de France qui se lèveraient à la première menace, qui défendraient la terre française. Et il est également faux que j'aie attaqué les chefs, les généraux qui les mèneraient à la victoire. Si quelques individualités des bureaux de la guerre ont compromis l'armée elle-même par leurs agissements, est-ce donc insulter l'armée tout entière que de le dire? N'est-ce pas plutôt faire œuvre de bon citoyen que de la dégager de toute compromission, que de jeter le cri d'alarme, pour que les fautes, qui, seules, nous ont fait battre, ne se reproduisent pas et ne nous mènent pas à de nouvelles défaites? Je ne me défends pas d'ailleurs, je laisse à l'histoire le soin de juger mon acte, qui était nécessaire. Mais j'affirme qu'on déshonore l'armée, quand on laisse les gendarmes embrasser le commandant Esterhazy, après les abominables lettres qu'il a écrites. J'affirme que cette vaillante armée est insultée chaque jour par les bandits qui, sous prétexte de la défendre, la salissent de leur basse complicité, en traînant dans la boue tout ce que la France compte encore de bon et de grand. J'affirme que ce sont eux qui la déshonorent, cette grande armée nationale, lorsqu'ils mêlent les cris de :

Vive l'armée! à ceux de : A mort les juifs! Et ils ont crié : Vive Esterhazy! Grand Dieu! le peuple de Saint Louis, de Bayard, de Condé et de Hoche, le peuple qui compte cent victoires géantes, le peuple des grandes guerres de la République et de l'Empire, le peuple dont la force, la grâce et la générosité ont ébloui l'univers, criant : Vive Esterhazy! C'est une honte dont notre effort de vérité et de justice peut seul nous laver.

Vous connaissez la légende qui s'est faite. Dreyfus a été condamné justement et légalement par sept officiers infaillibles, qu'on ne peut même suspecter d'erreur sans outrager l'armée entière. Il expie dans une torture vengeresse son abominable forfait. Et, comme il est juif, voilà qu'un syndicat juif s'est créé, un syndicat international de sans-patrie, disposant de millions par centaines, dans le but de sauver le traître, au prix des plus impudentes manœuvres. Dès lors, ce syndicat s'est mis à entasser les crimes, achetant les consciences, jetant la France dans une agitation meurtrière, décidé à la vendre à l'ennemi, à embraser l'Europe d'une guerre générale, plutôt que de renoncer à son effroyable dessein. Voilà, c'est très simple, même enfantin et imbécile, comme vous le voyez. Mais c'est de ce pain empoisonné que la presse immonde nourrit notre pauvre peuple depuis des mois. Et il ne faut pas s'étonner, si nous assistons à une crise désastreuse, car lorsqu'on sème à ce point la sottise et le mensonge, on récolte forcément la démence.

Certes, messieurs, je ne vous fais pas l'injure de croire que vous vous en étiez tenus, jusqu'ici, à ce conte de nourrice. Je vous connais, je sais qui vous êtes. Vous êtes le cœur et la raison de Paris, de mon grand Paris, où je suis né, que j'aime d'une infinie tendresse, que j'étudie et que je chante depuis bientôt quarante ans. Et je sais également, à cette heure, ce qui se passe dans vos cerveaux; car, avant de venir m'asseoir ici, comme accusé, j'ai siégé là, au banc où vous êtes. Vous y représentez l'opinion moyenne, vous tâchez d'être, en masse, la sagesse et la justice. Tout à l'heure, je serai en pensée avec vous dans la salle de vos délibérations, et je suis convaincu que votre effort sera de sauvegarder vos inté-

rêts de citoyens, qui sont naturellement, selon vous, les intérêts de la nation entière. Vous pourrez vous tromper, mais vous vous tromperez dans la pensée, en assurant votre bien, d'assurer le bien de tous.

Je vous vois dans vos familles, le soir, sous la lampe; je vous entends causer avec vos amis, je vous accompagne dans vos ateliers, dans vos magasins. Vous êtes tous des travailleurs, les uns commerçants, les autres industriels, quelques-uns exerçant des professions libérales. Et votre très légitime inquiétude est l'état déplorable dans lequel sont tombées les affaires. Partout, la crise actuelle menace de devenir un désastre, les recettes baissent, les transactions deviennent de plus en plus difficiles. De sorte que la pensée que vous avez apportée ici, la pensée que je lis sur vos visages, est qu'en voilà assez et qu'il faut en finir. Vous n'en êtes pas à dire comme beaucoup : " Que nous importe qu'un innocent soit à l'île du Diable! est-ce que l'intérêt d'un seul vaut la peine de troubler ainsi un grand pays? " Mais vous vous dites tout de même que notre agitation, à nous les affamés de vérité et de justice, est payée trop chèrement par tout le mal qu'on nous accuse de faire. Et, si vous me condamnez, messieurs, il n'y aura que cela au fond de votre verdict : le désir de calmer les vôtres, le besoin que les affaires reprennent, la croyance qu'en me frappant, vous arrêterez une campagne de revendication nuisible aux intérêts de la France.

Eh bien! messieurs, vous vous tromperiez absolument. Veuillez me faire l'honneur de croire que je ne défends pas ici ma liberté. En me frappant, vous ne feriez que me grandir. Qui souffre pour la vérité et la justice devient auguste et sacré. Regardez-moi, messieurs : ai-je mine de vendu, de menteur et de traître? Pourquoi donc agirais-je? Je n'ai derrière moi ni ambition politique, ni passion de sectaire. Je suis un libre écrivain, qui a donné sa vie au travail, qui rentrera demain dans le rang et reprendra sa besogne interrompue. Et qu'ils sont donc bêtes ceux qui m'appellent l'Italien, moi né d'une mère française, élevé par de grands-parents beaucerons, des paysans de cette forte terre, moi qui ai perdu mon père à sept ans, qui ne suis allé en Italie qu'à cinquante-

quatre ans, et pour documenter un livre. Ce qui ne m'empêche pas d'être très fier que mon père soit de Venise, la cité resplendissante dont la gloire ancienne chante dans toutes les mémoires. Et, si même je n'étais pas Français, est-ce que les quarante volumes de langue française que j'ai jetés par millions d'exemplaires dans le monde entier, ne suffiraient pas à faire de moi un Français, utile à la gloire de la France!

Donc, je ne me défends pas. Mais quelle erreur serait la vôtre, si vous étiez convaincus qu'en me frappant, vous retabliriez l'ordre dans notre malheureux pays! Ne comprenez-vous pas, maintenant, que ce dont la nation meurt, c'est de l'obscurité où l'on s'entête à la laisser, c'est de l'équivoque où elle agonise? Les fautes des gouvernants s'entassent sur les fautes, un mensonge en nécessite un autre, de sorte que l'amas devient effroyable. Une erreur judiciaire a été commise, et dès lors, pour la cacher, il a fallu chaque jour commettre un nouvel attentat au bon sens et à l'équité. C'est la condamnation d'un innocent qui a entraîné l'acquittement d'un coupable; et voilà, aujourd'hui, qu'on vous demande de me condamner à mon tour, parce que j'ai crié mon angoisse, en voyant la patrie dans cette voie affreuse. Condamnez-moi donc! mais ce sera une faute encore, ajoutée aux autres, une faute dont plus tard vous porterez le poids dans l'histoire. Et ma condamnation, au lieu de ramener la paix que vous désirez, que nous désirons tous, ne sera qu'une semence nouvelle de passion et de désordre. La mesure est comble, je vous le dis, ne la faites pas déborder.

Comment ne vous rendez-vous pas un compte exact de la terrible crise que le pays traverse? On dit que nous sommes les auteurs du scandale, que ce sont les amants de la vérité et de la justice qui détraquent la nation, qui poussent à l'émeute. En vérité, c'est se moquer du monde. Est-ce que le général Billot, pour ne nommer que lui, n'est pas averti depuis dix-huit mois? Est-ce que le colonel Picquart n'a pas insisté pour qu'il prît la revision en main, s'il ne voulait pas laisser l'orage éclater et tout bouleverser? Est-ce que M. Scheurer-Kestner ne l'a pas supplié, les larmes aux yeux, de songer à la

France, de lui éviter une pareille catastrophe? Non, non! notre désir a été de tout faciliter, de tout amortir, et si le pays est dans la peine, la faute en est au pouvoir qui, désireux de couvrir les coupables, et poussé par des intérêts politiques, a tout refusé, espérant qu'il serait assez fort pour empêcher la lumière d'être faite. Depuis ce jour, il n'a manœuvré que dans l'ombre, pour les ténèbres, et c'est lui, lui seul, qui est responsable du trouble éperdu où sont les consciences.

L'affaire Dreyfus, ah! messieurs, elle est devenue bien petite à l'heure actuelle, elle est bien perdue et bien lointaine, devant les terrifiantes questions qu'elle a soulevées. Il n'y a plus d'affaire Dreyfus, il s'agit désormais de savoir si la France est encore la France des droits de l'homme, celle qui a donné la liberté au monde et qui devait lui donner la justice. Sommes-nous encore le peuple le plus noble, le plus fraternel, le plus généreux? Allons-nous garder en Europe notre renom d'équité et d'humanité? Puis, ne sont-ce pas toutes les conquêtes que nous avions faites et qui sont remises en question? Ouvrez les yeux et comprenez que, pour être dans un tel désarroi, l'âme française doit être remuée jusque dans ses intimes profondeurs, en face d'un péril redoutable. Un peuple n'est point bouleversé de la sorte, sans que sa vie morale elle-même soit en danger. L'heure est d'une gravité exceptionnelle, il s'agit du salut de la nation.

Et, quand vous aurez compris cela, messieurs, vous sentirez qu'il n'est qu'un seul remède possible : dire la vérité, rendre la justice. Tout ce qui retardera la lumière, tout ce qui ajoutera des ténèbres aux ténèbres, ne fera que prolonger et aggraver la crise. Le rôle des bons citoyens, de ceux qui sentent l'impérieux besoin d'en finir, est d'exiger le grand jour. Nous sommes déjà beaucoup à le penser. Les hommes de littérature, de philosophie et de science, se lèvent de toute part, au nom de l'intelligence et de la raison. Et je ne vous parle pas de l'étranger, du frisson qui a gagné l'Europe tout entière. Pourtant l'étranger n'est pas forcément l'ennemi. Ne parlons pas des peuples qui peuvent être demain des adversaires. Mais la grande Russie, notre alliée, mais la petite et généreuse Hollande, mais tous les

peuples sympathiques du Nord, mais ces terres de langue française, la Suisse et la Belgique, pourquoi donc ont-elles le cœur si gros, si débordant de fraternelle souffrance? Rêvez-vous donc une France isolée dans le monde? Voulez-vous, quand vous passerez la frontière, qu'on ne sourie plus à votre bon renom légendaire d'équité et d'humanité.

Hélas! messieurs, ainsi que tant d'autres, vous attendez peut-être le coup de foudre, la preuve de l'innocence de Dreyfus, qui descendrait du ciel comme un tonnerre. La vérité ne procède point ainsi d'habitude, elle demande quelque recherche et quelque intelligence. La preuve! nous savons bien où l'on pourrait la trouver. Mais nous ne songeons à cela que dans le secret de nos âmes, et notre angoisse patriotique est qu'on se soit exposé à recevoir un jour le soufflet de cette preuve, après avoir engagé l'honneur de l'armée dans un mensonge. Je veux aussi déclarer nettement que, si nous avons notifié comme témoins certains membres des ambassades, notre volonté formelle était à l'avance de ne pas les citer ici. On a souri de notre audace. Je ne crois pas qu'on en ait souri au ministère des affaires étrangères, car là on a dû comprendre. Nous avons simplement voulu dire à ceux qui savent toute la vérité, que nous la savons, nous aussi. Cette vérité court les ambassades, elle sera demain connue de tous. Et il nous est impossible d'aller dès maintenant la chercher où elle est, protégée par d'infranchissables formalités. Le gouvernement qui n'ignore rien, le gouvernement qui est convaincu, comme nous, de l'innocence de Dreyfus, pourra, quand il le voudra, et sans risque, trouver les témoins qui feront enfin la lumière.

Dreyfus est innocent, je le jure. J'y engage ma vie, j'y engage mon honneur. A cette heure solennelle, devant ce tribunal qui représente la justice humaine, devant vous, messieurs les jurés, qui êtes l'émanation même de la nation, devant toute la France, devant le monde entier, je jure que Dreyfus est innocent. Et, par mes quarante années de travail, par l'autorité que ce labeur a pu me donner, je jure que Dreyfus est innocent. Et, par tout ce que j'ai conquis, par le nom que je me suis

fait, par mes œuvres qui ont aidé à l'expansion des lettres françaises, je jure que Dreyfus est innocent. que tout cela croule, que mes œuvres périssent, si Dreyfus n'est pas innocent! Il est innocent.

Tout semble être contre moi, les deux Chambres. le pouvoir civil, le pouvoir militaire, les journaux à grand tirage, l'opinion publique qu'ils ont empoisonnée. Et je n'ai pour moi que l'idée, un idéal de vérité et de justice. Et je suis bien tranquille, je vaincrai.

Je n'ai pas voulu que mon pays restât dans le mensonge et dans l'injustice. On peut me frapper ici. Un jour, la France me remerciera d'avoir aidé à sauver son honneur.

Lettre à M. Brisson

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 16 juillet 1898.

Beaucoup d'événements s'étaient accomplis, que je résumerai rapidement. Le 2 avril, la Cour de cassation, auprès de laquelle je m'étais pourvu, cassa l'arrêt de la Cour d'assises, en déclarant que c'était le conseil de guerre, et non le ministre de la guerre, qui devait m'assigner. Ce conseil de guerre, réuni le 8, décida qu'il me poursuivrait, et émit en outre le vœu que je fusse rayé des cadres de la Légion d'honneur. La nouvelle assignation, lancée en son nom, le 11, ne relevait plus que trois lignes de ma Lettre. Le 23 mai, le procès revint donc devant la Cour d'assises de Versailles. Mais mon défenseur Me Labori, ayant soulevé l'exception de compétence, et la Cour s'étant déclarée compétente, nous nous pourvûmes en cassation, ce qui arrêta les débats. Enfin, la Cour de cassation ayant rejeté notre pourvoi, le 16 juin, nous devions revenir devant la Cour d'assises de Versailles, le 18 juillet. — D'autre part, le ministère Méline était tombé le 15 juin, et le ministère Brisson venait de lui succéder, le 28. — Le 9 juillet, les trois experts, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, avaient obtenu contre moi une condamnation à deux mois de prison, avec sursis, à deux mille francs d'amende et à cinq mille francs de dommages-intérêts pour chaque expert.

Monsieur Brisson,

Vous incarniez la vertu républicaine, vous étiez le haut symbole de l'honnêteté civique. Et, brusquement vous tombez dans la monstrueuse affaire. Vous voilà dépossédé de votre souveraineté morale, vous n'êtes plus qu'un homme faillible et compromis.

Quelle effroyable crise et quelle tristesse affreuse, pour les penseurs solitaires et silencieux comme moi, qui se contentent de regarder et d'écouter! Depuis que j'appartiens à la justice de mon pays, je me suis fait une loi de me tenir à l'écart de toute polémique; et, si je cède aujourd'hui à l'impérieux besoin de vous écrire cette lettre, c'est qu'il est des heures où les âmes crient d'elles-mêmes leur angoisse. Mais, dans mon silence, depuis six mois, dans le silence de tant d'autres consciences, que je sens frémir, quelle détresse patriotique, quelle agonie, en voyant les meilleurs de notre malheureuse France, tant de gens intelligents et honnêtes en somme, glisser à toutes les compromissions, abandonner leur honneur de citoyens au vent de folie qui souffle! Et c'est à pleurer, à se demander quelle hécatombe de victimes considérables il faudra encore au mensonge, avant que la vérité se lève sur le pays décimé, jonché de ceux que nous pensions être sa probité et sa force.

Chaque matin, depuis six mois, je sens grandir ma surprise et ma douleur. Je ne veux nommer personne, mais je les évoque, tous ceux que j'aimais, que j'admirais, en qui j'avais mis mon espoir pour la grandeur de la France. Il en est dans votre ministère, monsieur Brisson, il en est dans les chambres, il en est dans les lettres et dans les arts, dans toutes les conditions sociales. Et c'est mon cri continuel : comment celui-ci, comment celui-là, comment cet autre ne sont-ils pas avec nous, pour l'humanité, pour la vérité, pour la justice? Ils semblaient d'intelligence saine pourtant, je les croyais de cœur droit. C'est à confondre la raison. D'autant plus que, lorsqu'on veut m'expliquer leur conduite par la nécessité de certaines habiletés politiques, je comprends moins encore. Car il est bien certain, pour tout homme de bon sens et de froide réflexion, que ces habiles courent de gaîté de cœur à leur perte prochaine, inévitable, irréparable.

Je vous croyais trop avisé, monsieur Brisson, pour ne pas être convaincu, comme moi, que pas un ministère ne pourra vivre, tant que l'affaire Dreyfus ne sera pas légalement liquidée. Il y a quelque chose de pourri en France, la vie normale ne reprendra que lorsqu'on aura fait œuvre de santé. Et j'ajoute que le ministère qui fera la revision sera le grand ministère, le ministère sauveur, celui qui s'imposera et qui vivra.

Vous vous êtes donc suicidé, dès le premier jour, en croyant peut-être fonder solidement et pour longtemps votre pouvoir. Et le pis est que, prochainement, lorsque vous tomberez, vous aurez perdu dans l'aventure votre honneur politique; car je ne songe qu'à vous, je ne m'occupe pas de vos sous-ordres, le ministre de la guerre et le ministre de la justice, dont vous êtes le chef responsable.

Spectacle lamentable, la fin d'une vertu, cette faillite d'un homme en qui la République avait mis son illusion, convaincue que celui-là ne trahirait jamais la cause de la justice, et qui, dès qu'il est le maître, laisse assassiner la justice sous ses yeux! Vous venez de tuer l'idéal. C'est un crime. Et tout se paye, vous serez puni.

Voyons, monsieur Brisson, quelle ridicule comédie d'enquête venez-vous de permettre? Nous avions pu croire que le fameux dossier allait être apporté en conseil des ministres, et que là vous vous mettriez tous à l'examiner, additionnant vos intelligences, vous éclairant les uns les autres, discutant les pièces comme elle doivent l'être, scientifiquement. Et pas du tout, il apparaît nettement par le résultat qu'aucun contrôle n'a eu lieu, qu'aucune discussion sérieuse n'a dû s'établir, que tout s'est borné à chercher fiévreusement dans le dossier, non pas la vérité, mais les seules pièces qui pouvaient le mieux combattre la vérité, en faisant impression sur les simples d'esprit. Elle est connue, cette façon d'étudier un dossier pour en extraire ce qui peut tant bien que mal servir une conviction obstinément arrêtée à l'avance. Ce n'est pas là une certitude discutée et prouvée, ce n'est que l'entêtement d'un homme, placé dans de telles conditions d'état d'esprit personnel, de milieu et d'entourage, que sa déposition, historiquement, n'a aucune valeur.

Et voyez aussi quel piteux résultat! Comment! vous n'avez trouvé que ça? Et, si vous n'apportez que ça, dans le furieux désir que vous avez de nous vaincre, c'est donc bien qu'il n'y a que ça, que vous sortez le fond de votre sac? Mais nous les connaissions, vos trois pièces; nous la connaissions surtout, celle qu'on a si violemment produite en cour d'assises, et c'est bien le faux le plus impudent, le plus grossier, auquel des naïfs puissent se prendre. Quand je songe qu'un général est venu lire sérieusement cette monumentale mystification à des jurés, qu'il s'est trouvé un ministre de la guerre pour la relire à des députés et des députés pour la faire afficher dans toutes les communes de France, je demeure stupide. Je ne crois pas que quelque chose de plus sot laisse jamais sa trace dans l'histoire. Et vraiment je me demande à quel état d'aberration mentale la passion peut réduire certains hommes, pas plus bêtes que d'autres sans doute, pour qu'ils accordent la moindre créance à une pièce qui semble être la gageure d'un faussaire, en train de se moquer du monde.

Vous pensez bien que je ne vais pas discuter les deux

autres pièces produites. On est las de le faire, de démontrer qu'elles ne sauraient s'appliquer à Dreyfus. Et, d'ailleurs, la nécessité de la révision reste absolue, du moment qu'elle n'ont été communiquées ni à l'accusé ni à la défense. L'illégalité est quand même formelle, la Cour de cassation doit annuler l'arrêt du conseil de guerre. Mais vous savez ces choses ausssi bien que moi, monsieur Brisson, et c'est bien là ma stupeur. Les sachant, comment avez-vous pu écouter sans frémir les affirmations passionnées de votre ministre de la guerre? Quel drame, à cette minute, s'est passé dans votre conscience? En êtes-vous à croire que la politique prime tout, qu'il vous est permis de mentir, pour assurer au pays le salut que votre ministère, selon vous, lui apporte? Vous croire assez peu intelligent pour garder une ombre de doute sur l'innocence de Dreyfus, cela m'est pénible; mais, d'autre part, admettre un instant que vous sacrifiez la vérité, dans l'idée que le mensonge est nécessaire au salut de la France, me paraît plus insultant encore. Ah! que je voudrais lire en vous, et que ce qui se passe là doit être intéressant pour un psychologue!

Ce que je puis vous affirmer, c'est que vous rendez notre gouvernement profondément ridicule. On m'a conté que, jeudi, la tribune diplomatique était restée vide. Je crois bien. Pas un diplomate n'aurait pu tenir son sérieux, à la lecture des trois fameuses pièces. Et ne vous imaginez pas que notre ennemie l'Allemagne est la seule à s'amuser. Notre grande alliée la Russie, très au courant de l'affaire, très renseignée et absolument convaincue de l'innocence de Dreyfus, devrait bien nous rendre le service de vous dire ce que pense de nous l'Europe. Peut-être l'écouteriez-vous, elle, l'amie souveraine. Causez donc de cela avec votre ministre des affaires étrangères.

Qu'il vous dise aussi de quelle gloire nouvelle les extraordinaires poursuites contre le lieutenant-colonel Picquart vont faire reluire le bon renom de la France à l'étranger. Un homme juste vous demande respectueusement à faire la lumière, et vous lui répondez en lui intentant un procès sur une vieille accusation dont les débats récents de la cour d'assises ont démontré l'ineptie.

Tu me gênes, je te supprime. Cela devient d'un comique effroyable, et je crois qu'il n'y a pas dans l'histoire un exemple plus insolent d'iniquité hypocrite.

Mais, si les trois pièces ne prêtent qu'à rire, que dites-vous, monsieur Brisson, des prétendus aveux de Dreyfus apportés à la tribune française, donnés par un de vos ministres comme la base inébranlable de sa conviction? Est-ce qu'ici votre honnêteté ne proteste pas en un cri de furieuse révolte? est-ce que vous n'avez pas senti l'abomination du procédé qui va soulever la conscience universelle?

Les aveux de Dreyfus, grand Dieu! Vous ignorez donc toute cette tragique histoire? Vous ne connaissez donc pas le récit vrai de sa détention, de sa dégradation? Et ses lettres, vous ne les avez donc pas lues? Elles sont admirables. Je ne connais pas de pages plus hautes, plus éloquentes. C'est le sublime dans la douleur, et plus tard elles resteront comme un monument impérissable, lorsque nos œuvres, à nous écrivains, auront peut-être sombré dans l'oubli; car elles sont le sanglot même, toute la souffrance humaine. L'homme qui a écrit ces lettres ne peut être un coupable. Lisez-les, monsieur Brisson, lisez-les un soir avec les vôtres, au foyer domestique. Vous serez baigné de larmes.

Et l'on vient sérieusement nous parler des aveux de Dreyfus, de ce malheureux qui n'a jamais cessé de hurler son innocence! On fouille les souvenirs chancelants d'hommes qui se sont contredits vingt fois, on apporte des pages de carnet sans authenticité aucune, des lettres que d'autres lettres démentent! Des témoignages contradictoires s'offrent de toutes parts, qu'on ne veut pas entendre. Et rien de légal là encore, pas de procès-verbal signé par le coupable, à peine des commérages en l'air, de sorte que ces prétendus aveux sont le néant même, quelque chose d'inexistant, que pas un tribunal ne retiendrait.

Alors, s'il est bien évident que, ces prétendus aveux, on ne saurait les faire accepter par les gens raisonnables, de quelque culture, pourquoi donc les produire au plein jour, pourquoi donc les étaler ainsi à grand fracas?

Ah! c'est ici l'habileté affreuse, l'effroyable calcul, de jeter cette conviction aisée au petit peuple, aux simples d'esprit. Quand ils auront lu vos affiches, n'est-ce pas? vous espérez que tous les humbles des campagnes et des villes seront avec vous. Ils diront des affamés de vérité et de justice : " Qu'est-ec qu'ils nous embêtent, ceux-là, avec leur Dreyfus, puisque le traître a tout avoué !" Et, selon vous, tout sera fini, la monstrueuse iniquité sera consommée.

Savez-vous bien, monsieur Brisson, qu'une telle manœuvre est odieuse. Je défie qu'un honnête homme n'en soit pas bouleversé, les mains tremblantes de colère et d'indignation. Il y a là-bas, dans la pire torture, une torture d'exception, illégale comme le jugement qui l'a infligée, il y a un misérable qui a toujours crié son innocence. Et, tranquillement, on lui fait avouer le crime qu'il n'a pas commis, on se sert de ces prétendus aveux pour le murer plus étroitement dans son cachot. Mais il vit, il peut encore vous répondre, heureusement pour vous, car le jour où il sera mort, votre crime deviendra irréparable; et, s'il vit, vous pouvez l'interroger, obtenir une fois de plus le cri de son innocence. Non! il est si simple de dire qu'il a tout avoué, de persuader cela au peuple, pendant que le malheureux jette au vent de la mer sa perpétuelle plainte, sa clameur infinie de vérité et de justice. Je ne sais rien de plus bas ni de plus lâche.

Et vous voilà avec la presse immonde. Ainsi qu'elle, à sa suite, vous empoisonnez la nation de mensonges. Vous placardez sur les murs des faux et des contes imbéciles, comme pour aggraver à plaisir la désastreuse crise morale que nous traversons. Ah! pauvre petit peuple de France, quelle belle éducation civique on te donne là, à toi qui aurais tant besoin aujourd'hui, pour ton salut de demain, d'une âpre leçon de vérité!

Enfin, monsieur Brisson, puisque nous sommes là, à causer tranquillement, je crois devoir vous prévenir que j'attends, avec un vive curiosité, la façon dont vous allez entendre la liberté individuelle et le respect de la justice, lundi prochain, au procès de Versailles.

Vous ne pouvez ignorer les faits qui se sont passés

à Paris, avant et après chacune des quinze audiences du premier procès, et à Versailles encore, lors de l'unique audience du second. Ces jours-là, la France, notre grande et généreuse France, a donné au monde civilisé l'exécrable spectacle d'une poignée de bandits injuriant et menaçant de mort un homme, un accusé qui se rendait librement devant la justice de son pays. Que pense de cela votre honnêteté, monsieur Brisson, votre vertu républicaine, votre culte des droits de l'homme et du citoyen? Ne dites-vous pas avec moi que des cannibales seuls ont des mœurs pareilles et que nous voilà tombés dans le mépris et dans le dégoût de l'univers?

Encore, s'il s'agissait de la nation égarée, d'une foule de bonne foi s'affolant et se ruant, l'excuse de la passion, même criminelle, suffirait. Mais, puisque vous êtes aujourd'hui ministre de l'intérieur, causez donc de ces choses avec votre préfet de police, M. Charles Blanc, qui est un homme d'une vive intelligence et d'une urbanité parfaite. Il est naturellement très renseigné. Il vous expliquera où et comment les bandes se recrutaient, quel prix on payait les hommes, quel appoint désintéressé et passionné apportaient les cercles cléricaux, combien étaient les bandits et combien les sectaires, enfin combien de badauds auraient pu finir par suivre les provocateurs et rendre le jeu fort dangereux. Alors, je l'espère, vous n'aurez plus de doute sur l'organisation du désordre, vous serez convaincu qu'il s'agissait, pour les organisateurs, de tromper la France, de tromper le monde, de leur faire croire que Paris entier se soulevait contre moi, et d'empoisonner ainsi l'opinion publique, et d'opérer sur la justice la plus infâme des pressions.

Mais ce n'est pas tout ce que M. Charles Blanc pourra vous apprendre, à vous qui êtes son chef. Il vous expliquera comment la police avait à nous sauver chaque soir, lorsque quelques arrestations, quelques poursuites, dès le premier jour, auraient tout fait rentrer dans l'ordre. Certes, je ne me plains pas de la police, qui a été très empressée et très dévouée autour de ma personne. Seulement, au-dessus du préfet lui-même, il semblait y avoir un désir supérieur que les choses se passassent d'une certaine façon. Toutes les injures, toutes les menaces

étaient permises, et les plus basses, et les plus immondes : on n'arrêtait personne. Même on tolérait que les manifestants pussent se rapprocher assez pour qu'il y eût un certain danger. Et la police n'intervenait, ne me sauvait, qu'à cette minute exacte où les choses menaçaient de se gâter. C'était fait avec beaucoup d'art, l'effet désiré en haut lieu était évidemment de donner à croire au monde qu'il fallait, chaque soir, une bataille pour me soustraire à la juste indignation du peuple de Paris.

Eh bien! monsieur Brisson, je me demande avec curiosité quel plan de campagne vous allez arrêter avec M. Charles Blanc. Là, vous êtes le maître absolu, aucun de vos ministres en sous-ordre ne pourra intervenir, car en dehors de votre autorité de président du conseil, vous êtes bien ministre de l'intérieur, vous répondez de la tranquillité des rues. Nous allons donc savoir dans quelles conditions vous estimez qu'un accusé doit se rendre devant la justice, et s'il est permis de l'injurier et de le menacer, et si un spectacle d'une telle barbarie n'est pas un déshonneur suprême pour la France. Je crois bien que jamais, mes amis et moi, nous ne nous sommes trouvés dans un danger sérieux. Mais, n'importe! comme il faut tout prévoir, je déclare à l'avance, monsieur Brisson, que, si l'on nous assassine lundi, c'est vous qui serez l'assassin.

Et, pour finir, laissez-moi m'étonner encore que vous soyez tous de petits hommes.

Je comprends à la rigueur qu'il n'y ait pas, parmi vous, un amoureux hautain et passionné de l'idée, donnant sa fortune et sa vie à la seule joie d'être juste, et prêt à rentrer dans le rang, quand la vérité aura vaincu. Mais des ambitieux, il y en a pourtant, vous n'êtes même tous que des ambitieux. Alors, comment se fait-il que, de votre cohue, ne se lève pas au moins un ambitieux de vive intelligence, et d'audace, et de force, un de ces ambitieux de vaste envergure, au coup d'œil clair, à la main prompte, capable de voir où est la vraie partie à jouer, et de la jouer vaillamment?

Voyons, combien y en a-t-il parmi vous qui ambitionnent la présidence de la République? Tous, n'est-ce

pas? Vous vous regardez tous avec des coups d'œil obliques, vous croyez tous mener vos affaires d'une façon supérieure, celui-ci par la prudence, celui-là par la popularité, cet autre par l'austérité. Et vous me faites rire, car pas un de vous n'a l'air de se douter que, dans trois ans, l'homme politique qui entrera à l'Elysée sera celui qui aura restauré chez nous le culte de la vérité et de la justice, en procédant à la revision du procès Dreyfus.

Croyez-moi, les poëtes sont un peu des voyants. Dans trois ans, la France ne sera plus la France, la France sera morte, ou nous aurons à la présidence le chef politique, le ministre juste et sage qui aura pacifié la nation. Et, châtiment mérité des calculs mesquins et lâches, des passions aveugles et inintelligentes, tous ceux qui auront pris parti contre le droit opprimé et l'humanité outragée seront par terre, avec leur rêve en morceaux, sous l'exécration publique.

Chaque fois, donc, que je vois un de vous céder au vent de folie, se salir dans l'affaire Dreyfus, avec la sotte pensée peut-être qu'il travaille à son avènement, je me dis : " Encore un qui ne sera pas président de la République! "

Veuillez agréer, monsieur Brisson, l'assurance de ma haute considération.

Justice

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 5 juin 1899.

Dix mois et demi s'étaient donc écoulés, entre l'article précédent et celui-ci. Le 18 juillet 1898, devant la Cour d'assises de Versailles, le moyen de procédure tenté par Me Labori, pour faire remettre encore l'affaire, ayant échoué, nous avions fait défaut; et la Cour m'avait condamné de nouveau à un an de prison et à trois mille francs d'amende. Le soir même, je partais pour Londres, afin que le jugement ne pût m'être signifié et ne devînt exécutoire. — Je résume les grands faits de ce long laps de temps. Le 31 août 1898, le colonel Henry, après avoir avoué son faux, se suicide au Mont-Valérien. Le 26 septembre, la Cour de cassation est saisie de la demande en revision. Le 29 octobre, elle déclare la demande recevable en sa forme et dit qu'il sera procédé par elle à une enquête supplémentaire. Le 31, le ministère Dupuy remplace le ministère Brisson. Le 16 février 1899, le président Félix Faure meurt, et le président Emile Loubet le remplace, le 18 février. La loi de dessaisissement est votée par les Chambres, le 1er mars. Enfin, la Cour de cassation ayant cassé le jugement de 1894, le 3 juin, je rentre en France le 5 juin, le matin même où paraissait cet article. — D'autre part, le 10 août 1898, la Cour d'appel, confirmant le jugement rendu à la requête des trois experts, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, me condamna par défaut à un mois de prison, sans sursis, mille francs d'amende, et dix mille francs de dommages-intérêts à chaque expert. Ceux-ci, pendant mon absence, firent saisir chez moi, les 23 et 29 septembre, et la vente eut lieu le 10 octobre, une table fut vendue trente-deux mille francs, total des sommes demandées. — Le 26 juillet, le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur avait cru devoir me suspendre de mon grade d'officier.

Depuis onze mois bientôt, j'ai quitté la France. Pendant onze mois, je me suis imposé l'exil le plus total, la retraite la plus ignorée, le silence le plus absolu. J'étais comme le mort volontaire, couché au secret tombeau, dans l'attente de la vérité et de la justice. Et, aujourd'hui, la vérité ayant vaincu, la justice régnant enfin, je renais, je rentre et reprends ma place sur la terre française.

Le 18 juillet 1898 restera, dans ma vie, la date affreuse, celle où j'ai saigné tout mon sang. C'est le 18 juillet que, cédant à des nécessités de tactique, écoutant les frères d'armes qui menaient avec moi la même bataille, pour l'honneur de la France, j'ai dû m'arracher à tout ce que j'aimais, à toutes mes habitudes de cœur et d'esprit. Et, depuis tant de jours qu'on me menace et qu'on m'abreuve d'injures, ce brusque départ a été sûrement le plus cruel sacrifice qu'on eût exigé de moi, ma suprême immolation à la cause. Les âmes basses et sottes, qui se sont imaginé, qui ont répété que je fuyais la prison, ont fait preuve d'autant de vilenie que d'inintelligence.

La prison, grand Dieu! mais je n'ai jamais demandé que la prison! mais je suis prêt encore à m'y rendre, s'il est nécessaire! Il faut, pour m'accuser de la fuir, avoir oublié toute cette histoire, et le procès que j'ai voulu,

dans l'unique désir qu'il fût le champ où pousserait la moisson de vérité, et le complet sacrifice que j'avais fait de mon repos, de ma liberté, m'offrant en holocauste, acceptant à l'avance ma ruine, si la justice triomphait. N'est-il pas d'une évidence éclatante, aujourd'hui, que notre longue campagne, à mes conseils, à mes amis et à moi, n'a été qu'une lutte désintéressée pour faire jaillir des faits le plus de lumière possible? Si nous avons voulu gagner du temps, si nous avons opposé procédure à procédure, c'est que nous avions charge de vérité, comme on a charge d'âme, c'est que nous ne voulions pas laisser éteindre entre nos mains la faible lueur, qui chaque jour grandissait. C'était comme la petite lampe sacrée, qu'on porte par un grand vent, et qu'il faut défendre contre les colères de la foule, affolée de mensonges. Nous n'avions qu'une tactique, rester les maîtres de notre affaire, la prolonger autant que nous le pourrions, pour qu'elle provoquât les événements, tirer d'elle enfin ce que nous nous étions promis de preuves décisives. Et nous n'avons jamais songé à nous, nous n'avons jamais agi que pour le triomphe du droit, prêts à le payer de notre liberté et de notre vie.

Qu'on se souvienne de la situation qui m'était faite, en juillet, à Versailles. C'était l'étranglement sans phrases. Et je ne voulais pas être étranglé ainsi, cela ne me convenait pas qu'on m'exécutât pendant l'absence du Parlement, au milieu des passions de la rue. Notre volonté était d'atteindre octobre, dans l'espoir que la vérité aurait marché encore, que la justice alors s'imposerait. D'autre part, il ne faut pas oublier tout le travail sourd qui se faisait à chaque heure, tout ce que nous pouvions attendre des instructions ouvertes contre le commandant Esterhazy et contre le colonel Picquart. L'un et l'autre étaient en prison, nous n'ignorions pas que les clartés vives jailliraient forcément des enquêtes ouvertes, si elles étaient menées loyalement; et, sans prévoir pourtant l'aveu, puis le suicide du colonel Henry, nous comptions sur l'inévitable événement, qui, d'un jour à l'autre, devait éclater, éclairant toute la monstrueuse affaire de sa vraie et sinistre lueur. Dès lors, est-ce que notre désir de gagner du temps ne s'explique pas? est-ce

que nous n'avions pas raison d'user de tous les moyens légaux pour choisir notre heure, au mieux des intérêts de la justice? est-ce que temporiser n'était pas vaincre, dans la plus douloureuse et la plus sainte des luttes? A n'importe quel prix, il fallait attendre, car tout ce que nous savions, tout ce que nous espérions, nous permettait de donner, pour l'automne, rendez-vous à la victoire. Encore une fois, nous autres nous ne comptions pas, il s'agissait uniquement de sauver un innocent, d'éviter à la patrie le plus effroyable désastre moral dont elle eût jamais couru le danger. Et ces raisons avaient une telle force que je partis, résigné, en annonçant mon retour pour octobre, avec la certitude d'être ainsi un bon ouvrier de la cause et d'assurer le triomphe.

Mais ce que je ne dis pas aujourd'hui, ce que je dirai un jour, ce fut l'arrachement, l'amertume de ce sacrifice. On oublie que je ne suis ni un polémiste, ni un homme politique, tirant bénéfice des bagarres. Je suis un libre écrivain qui n'a eu qu'une passion dans sa vie, celle de la vérité, qui s'est battu pour elle sur tous les champs de bataille. Depuis quarante ans bientôt, j'ai servi mon pays par la plume, de tout mon courage, de toute ma force de travail et de bonne foi. Et je vous jure qu'il y a une affreuse douleur, à s'en aller seul, par une nuit sombre, à voir s'effacer au loin les lumières de France, lorsqu'on a simplement voulu son honneur, sa grandeur de justicière parmi les peuples. Moi! moi qui l'ai chantée par plus de quarante œuvres déjà! Moi dont la vie n'a été qu'un long effort pour porter son nom aux quatre coins du monde! Moi, partir ainsi, fuir ainsi, avec cette meute de misérables et de fous galopant derrière mes talons, me poursuivant de menaces et d'outrages! Ce sont là des heures atroces, dont l'âme sort trempée, invulnérable désormais aux blessures iniques. Et, plus tard, pendant les longs mois d'exil qui ont suivi, s'imagine-t-on cette torture d'être supprimé des vivants, dans l'attente quotidienne d'un réveil de la justice, que chaque jour attarde? Je ne souhaite pas au pire des criminels la souffrance que, depuis onze mois, m'a causée chaque matin la lecture des dépêches de France, sur cette terre étrangère, où elles prenaient un effrayant écho de folie

et de désastre. Il faut avoir promené ce tourment pendant de longues heures solitaires, il faut avoir revécu au loin, et seul toujours, la crise où s'effondrait la patrie, pour savoir ce qu'est l'exil, dans les conditions tragiques où je viens de le connaître. Et ceux qui pensent que je suis parti pour fuir la prison, et pour faire sans doute la fête à l'étranger avec l'or juif, sont de tristes gens qui m'inspirent un peu de dégoût et beaucoup de pitié.

Je devais revenir en octobre. Nous avions résolu de temporiser jusqu'à la rentrée des Chambres, tout en comptant sur l'événement imprévu, qui était pour nous, au courant des choses, l'événement certain. Et voilà que cet événement imprévu n'attendit pas octobre, il éclata dès la fin d'août, avec l'aveu et le suicide du colonel Henry.

Dès le lendemain, je voulus rentrer. Pour moi, la revision s'imposait, l'innocence de Dreyfus allait être immédiatement reconnue. D'ailleurs, je n'avais jamais demandé que la revision, mon rôle devait forcément finir, dès que la Cour de cassation serait saisie, et j'étais prêt à m'effacer. Quant à mon procès, il n'était plus, à mes yeux, qu'une formalité pure, puisque la pièce produite par les généraux de Pellieux, Gonse et de Boisdeffre, et sur laquelle le jury m'avait condamné, était un faux dont l'auteur venait de se réfugier dans la mort. Et je me préparais donc au retour, lorsque mes amis de Paris, mes conseils, tous ceux qui étaient restés dans la bataille, m'écrivirent des lettres pleines d'inquiétude. La situation restait grave. Loin d'être résolue, la revision semblait encore incertaine. M. Brisson, le chef du cabinet, se heurtait à des obstacles sans cesse renaissants, trahi par tous, ne disposant pas lui-même d'un simple commissaire de police. De sorte que mon retour, au milieu des passions surchauffées, apparaissait comme un prétexte à des violences nouvelles, un danger pour la cause, un embarras de plus pour le ministère, dans sa tâche déjà si difficile. Et, désireux de ne pas compliquer la situation je dus m'incliner, je consentis à patienter encore.

Quand la Chambre criminelle fut enfin saisie, je voulus rentrer. Je le répète, je n'avais jamais demandé que la

revision, je considérais mon rôle comme terminé, du moment que l'affaire était portée devant la juridiction suprême, instituée par la loi. Mais de nouvelles lettres m'arrivèrent, me suppliant d'attendre, de ne rien hâter. La situation, qui me semblait si simple, était au contraire, me disait-on, pleine d'obscurité et de péril. Mon nom, ma personnalité ne pouvait être qu'une torche, qui rallumerait l'incendie. C'est pourquoi mes amis, mes conseils faisaient appel à mes sentiments de bon citoyen, en me parlant de l'apaisement nécessaire, en me disant que je devais attendre le retour fatal de l'opinion, pour éviter de rejeter notre pauvre pays dans une agitation néfaste. L'affaire était en bonne voie, mais rien n'était fini, quel serait mon regret, si une impatience de ma part attardait la vérité triomphante! Et je m'inclinai une fois de plus, je restai dans le tourment de ma solitude et de mon silence.

Quand la Chambre criminelle, admettant la demande de revision, décida d'ouvrir une vaste enquête, je voulus rentrer. Cette fois, je l'avoue, j'étais à bout de courage, je comprenais bien que cette enquête durerait de longs mois, je pressentais l'angoisse continue où elle devait me faire vivre. Puis, vraiment, est-ce qu'assez de lumière n'était pas faite, est-ce que le rapport du conseiller Bard, le réquisitoire du procureur général Manau, la plaidoirie de l'avocat Mornard n'avaient pas établi assez de vérité, pour que je pusse revenir le front haut? Toutes les accusations que j'avais portées, dans ma Lettre au Président de la République, se trouvaient confirmées. Mon rôle était rempli, je n'avais qu'à rentrer dans le rang. Et ce fut pour moi un grand chagrin, une révolte indignée, d'abord, lorsque je trouvai, chez mes amis, la même résistance à mon retour. Ils étaient toujours en pleine bataille, ils m'écrivaient que je ne pouvais juger la situation comme eux, que ce serait une dangereuse faute de laisser recommencer mon procès parallèlement à l'enquête de la Chambre criminelle. Le nouveau ministère, hostile à la revision, trouverait peut-être dans ce procès la diversion voulue, l'occasion cherchée de nouveaux troubles. En tout cas, la Cour avait besoin d'une paix absolue, j'aurais mal agi en venant l'embarrasser d'une émotion populaire, qu'on exploiterait sûrement contre nous. J'ai lutté,

j'ai voulu même tomber à Paris, un beau soir, contre tous ces conseils, sans prévenir personne. Et la sagesse seulement m'a vaincu, je me suis résigné encore à de longs mois de torture.

Voilà pourquoi, depuis onze mois bientôt, je ne suis pas rentré. En me tenant à l'écart, je n'ai agi, comme le jour où je me suis mis en avant, qu'en soldat de la vérité et de la justice. Je n'ai été que le bon citoyen qui se dévoue jusqu'à l'exil, jusqu'à la totale disparition, qui consent à n'être plus, pour l'apaisement du pays, pour ne pas passionner inutilement les débats de la monstrueuse affaire. Et je dois dire aussi que, dans la certitude de la victoire, je gardais mon procès comme la ressource suprême, la petite lampe sacrée, dont nous rallumerions la clarté, si les puissances mauvaises venaient à éteindre le soleil. Mon abnégation, je l'ai poussée jusqu'au silence complet. J'ai voulu non seulement être un mort, mais un mort qui ne parle pas. La frontière passée, j'ai su me taire. On ne doit parler que lorsqu'on est là, pour prendre la responsabilité de ce qu'on dit. Personne ne m'a entendu, personne ne m'a vu. Je le répète, j'étais au tombeau, dans une retraite inviolable, que pas un étranger n'a pu connaître. Les quelques journalistes qui ont laissé entendre qu'ils m'avaient approché, ont menti. Je n'en ai reçu aucun, j'ai vécu au désert, ignoré de tous. Et je me demande ce que mon pays, si dur pour moi, me reproche, depuis les onze mois de bannissement volontaire que je souffre pour lui rendre la paix, dans la dignité et dans le patriotisme de mon silence.

Et c'est fini, et je rentre, puisque la vérité éclate, puisque la justice est rendue. Je désire rentrer en silence, dans la sérénité de la victoire, sans que mon retour puisse donner lieu au moindre trouble, à la moindre agitation de la rue. Cela serait indigne de moi qu'on pût me confondre un instant avec les bas exploiteurs des manifestations populaires. De même que j'ai su me taire au dehors, je saurai reprendre ma place au foyer national en bon citoyen paisible, qui entend ne déranger personne et se remettre discrètement à sa tâche accoutumée, sans qu'on s'occupe de lui davantage.

Maintenant, que la bonne œuvre est faite, je ne veux ni applaudissements ni récompense, même si l'on estime que j'ai pu en être un des utiles ouvriers. Je n'ai eu aucun mérite, la cause était si belle, si humaine! C'est la vérité qui a vaincu, et il ne pouvait en être autrement. Dès la première heure, j'en ai eu la certitude, j'ai marché à coup sûr, ce qui diminue mon courage. Cela était tout simple. Je veux bien qu'on dise de moi, comme unique hommage, que je n'ai été ni une bête ni un méchant. D'ailleurs, je l'ai déjà, ma récompense, celle de songer à l'innocent que j'aurai aidé à tirer du tombeau, où, vivant, depuis quatre années, il agonisait. Ah! j'avoue que l'idée de son retour, la pensée de le voir libre, de lui serrer les mains, me bouleverse d'une émotion extraordinaire, qui m'emplit les yeux de larmes heureuses. Cette minute suffira à payer tous mes soucis. Mes amis et moi, nous aurons fait là une bonne action, dont les braves cœurs de France nous garderont quelque gratitude. Et que voulez-vous de plus, une famille qui nous aimera, une femme et des enfants qui nous béniront, un homme qui nous devra d'avoir incarné en lui le triomphe du droit et de la solidarité humaine!

Mais, cependant, si la lutte actuelle est finie pour moi, si je ne désire tirer de la victoire aucune curée, ni mandat politique, ni place, ni honneurs, si mon ambition unique est de continuer mon combat de vérité par la plume, tant que ma main la pourra tenir, je voudrais bien faire remarquer, avant de passer à d'autres luttes, quelle a été ma prudence, ma modération dans la bataille. Se souvient-on des abominables clameurs qui accueillirent ma Lettre au Président de la République? J'étais un insulteur de l'armée, un vendu, un sans-patrie. Des amis littéraires à moi, consternés, épouvantés, s'écartaient, m'abandonnaient, dans l'horreur de mon crime. Il y eut des articles écrits, qui désormais pèseront lourd sur la conscience des signataires. Enfin, jamais écrivain brutal, fou, malade d'orgueil, n'avait adressé à un chef d'Etat une Lettre plus grossière, plus mensongère, plus criminelle. Et, maintenant, qu'on la relise, ma pauvre Lettre. J'en suis devenu un peu honteux, je l'avoue, honteux de sa discrétion, de son opportunisme, je dirais presque de sa

lâcheté. Car, puisque je me confesse, je puis bien reconnaître que j'avais beaucoup adouci les choses, que j'en avais même beaucoup passé sous silence, de celles qui sont connues, avérées aujourd'hui, et dont je voulais douter encore, tellement elles me semblaient monstrueuses et déraisonnables. Oui, je soupçonnais Henry déjà, mais sans preuve, à ce point que je crus sage de ne pas même le mettre en cause. Je devinais bien des histoires, certaines confidences étaient venues à moi, si terribles, que je ne me sentis pas le droit de les risquer, dans leurs effroyables conséquences. Et voilà qu'elles sont révélées, qu'elles sont devenues la vérité banale d'aujourd'hui! Et voilà que ma pauvre Lettre n'est plus au point, apparaît comme tout à fait enfantine, une simple berquinade, une invention de romancier timide, à côté de la superbe et farouche réalité!

Je répète que je n'ai ni le désir ni le besoin de triompher. Mais, pourtant, je dois bien constater que les événements ont, à cette heure, fait la preuve de toutes mes accusations. Il n'est pas un des hommes accusés par moi dont la culpabilité ne soit démontrée, à la lumière aveuglante de l'enquête. Ce que j'ai annoncé, ce que j'ai prévu, est là debout, éclatant. Et ce dont je suis plus doucement fier encore, c'est que ma Lettre était sans violence, indignée, mais digne de moi : on n'y trouvera pas un outrage, pas même un mot excessif, rien que la hautaine douleur d'un citoyen qui demande justice au chef de l'Etat. Telle a été l'éternelle histoire de mes œuvres, je n'ai jamais pu écrire un livre, une page, sans être abreuvé de mensonges et d'injures, quitte à ce qu'on soit forcé, le lendemain, de me donner raison.

J'ai donc l'âme sereine, sans colère ni rancune. Si je n'écoutais que la faiblesse de mon cœur, d'accord avec le dédain de mon intelligence, je serais même pour le grand pardon, je laisserais les malfaiteurs sous le seul châtiment de l'éternel mépris public. Mais il est, je crois, des sanctions pénales nécessaires, et l'argument décisif est que, si quelque redoutable exemple n'est pas fait, si la justice ne frappe pas les hauts coupables, jamais le petit peuple ne croira à l'immensité du crime. Il faut un pilori dressé pour que la foule sache enfin. Je laisse donc

la Némésis achever son œuvre vengeresse, je ne l'aiderai pas. Et, dans mon indulgence de poëte, pleinement satisfait du triomphe de l'idéal, il ne reste qu'une révolte exaspérée, la pensée affreuse que le colonel Picquart est encore sous les verrous. Pas un jour ne s'est passé, sans que, de mon exil, ma douleur fraternelle ne soit allée à lui, dans sa prison. Que Picquart ait pu être arrêté, que depuis un an bientôt on le tienne dans une geôle, comme un malfaiteur, qu'on ait prolongé sa torture par la plus infâme des comédies judiciaires, c'est là un fait monstrueux qui affole la raison. La tache restera ineffaçable sur tous ceux qui ont trempé dans cette iniquité suprême. Et, si demain Picquart n'est pas libre, c'est la France tout entière qui ne se lavera jamais de l'inexplicable folie d'avoir laissé aux mains criminelles des bourreaux, des menteurs, des faussaires, le plus noble, le plus héroïque et le plus glorieux de ses enfants.

Alors seulement l'œuvre sera complète. Et ce n'est pas une moisson de haine, c'est une moisson de bonté, d'équité, d'espérance infinie, que nous avons semée. Il faut qu'elle pousse. Aujourd'hui, on ne peut encore qu'en prévoir la richesse. Tous les partis politiques ont sombré, le pays s'est partagé en deux camps : d'une part, les forces réactionnaires du passé; de l'autre, les esprits d'examen, de vérité et de droiture, en marche vers l'avenir. Ces postes de combat sont les seuls logiques, nous devons les garder pour les conquêtes de demain. A l'œuvre donc, par la plume, par la parole, par l'action! à l'œuvre de progrès et de délivrance! Ce sera l'achèvement de 89, la révolution pacifique des intelligences et des cœurs, la démocratie solidaire, libérée des puissances mauvaises, fondée enfin sur la loi du travail, qui permettra l'équitable répartition des richesses. Dès lors, la France libre, la France justicière, annonciatrice de la juste société du prochain siècle, se retrouvera souveraine parmi les nations. Il n'est pas d'empire si bardé de fer, qui ne croulera, quand elle aura donné la justice au monde, comme elle lui a déjà donné la liberté. Je ne vois plus pour elle d'autre rôle historique, et elle n'a pas connu encore un tel resplendissement de gloire.

Je suis chez moi. Monsieur le procureur général peut donc, quand il lui plaira, me faire signifier l'arrêt de la cour d'assises de Versailles, qui m'a condamné, par défaut, à un an de prison et à trois mille francs d'amende. Et nous nous retrouverons devant le jury.

En me faisant poursuivre, je n'ai voulu que la vérité et la justice. Elles sont aujourd'hui. Mon procès n'est plus utile, et il ne m'intéresse plus. La justice devra simplement dire s'il y a crime à vouloir la vérité.

Le Cinquième Acte

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 12 septembre 1899.

J'avais fait opposition à l'arrêt de la Cour d'assises de Versailles et au jugement de la Cour d'appel de Paris, pour les experts, tous les deux rendus par défaut, et j'attendais. La justice n'avait d'ailleurs plus de hâte, elle désirait connaître le résultat du nouveau procès Dreyfus, à Rennes. Le ministère Dupuy, tombé le 12 juin 1899, venait d'être remplacé par le ministère Waldeck-Rousseau, le 22 juin, Ce fut le 1er juillet que Dreyfus débarqua en France, par une nuit de tempête, le 8 août que commença son nouveau procès, et le 9 septembre qu'un conseil de guerre le condamna une seconde fois. J'écrivis cet article, le lendemain.

Je suis dans l'épouvante. Et ce n'est plus la colère, l'indignation vengeresse, le besoin de crier le crime, d'en demander le châtiment, au nom de la vérité et de la justice; c'est l'épouvante, la terreur sacrée de l'homme qui voit l'impossible se réaliser, les fleuves remonter vers leurs sources, la terre culbuter sous le soleil. Et ce que je crie, c'est la détresse de notre généreuse et noble France, c'est l'effroi de l'abîme où elle roule.

Nous nous étions imaginé que le procès de Rennes était le cinquième acte de la terrible tragédie que nous vivons depuis bientôt deux ans. Toutes les péripéties dangereuses nous semblaient épuisées, on croyait aller vers un dénoûment d'apaisement et de concorde. Après la douloureuse bataille, la victoire du droit devenait inévitable, la pièce devait se terminer heureusement par le triomphe classique de l'innocent. Et voilà que nous nous sommes trompés, une péripétie nouvelle se déclare, la plus inattendue, la plus affreuse de toutes, assombrissant encore le drame, le prolongeant et le lançant vers une fin ignorée, devant laquelle notre raison se trouble et défaille.

Le procès de Rennes n'était décidément que le quatrième acte. Et, grand Dieu! quel sera donc le cinquième? de quelles douleurs et de quelles souffrances nouvelles va-t-il donc être fait, à quelle expiation suprême

va-t-il jeter la nation? Car, n'est-ce pas? il est bien certain que l'innocent ne peut pas être condamné deux fois et qu'un tel dénoûment éteindrait le soleil et soulèverait les peuples!

Ah! ce quatrième acte, ce procès de Rennes, dans quelle agonie morale je l'ai vécu, au fond de la complète solitude où je m'étais réfugié, pour disparaître de la scène en bon citoyen, désireux de n'être plus une occasion de passion et de trouble! Avec quel serrement de cœur j'attendais les nouvelles, les lettres, les journaux, et quelles révoltes, quelles douleurs à les lire! Les journées de cet admirable mois d'août en devenaient noires, et jamais je n'ai senti l'ombre et le froid d'un deuil si affreux, sous des cieux plus éclatants.

Certes, depuis deux ans, les souffrances ne m'ont pas manqué. J'ai entendu les foules hurler à la mort sur mes talons, j'ai vu passer à mes pieds un immonde débordement d'outrages et de menaces, j'ai connu pendant onze mois les désespérances de l'exil. Et il y a eu aussi mes deux procès, des spectacles lamentables de vilenie et d'iniquité. Mais que sont mes procès à côté du procès de Rennes? des idylles, des scènes rafraîchissantes, où fleurit l'espoir. Nous avions bien assisté à des monstruosités, les poursuites contre le colonel Picquart, l'enquête sur la Chambre criminelle, la loi de dessaisissement qui en est résultée. Seulement, tout cela n'est plus qu'enfantillage, l'inévitable progression a suivi son cours, le procès de Rennes s'épanouit au sommet, énorme, comme la fleur abominable de tous les fumiers entassés.

On aura vu là le plus extraordinaire ensemble d'attentats contre la vérité et contre la justice. Une bande de témoins dirigeant les débats, se concertant chaque soir pour le louche guet-apens du lendemain, requérant à coups de mensonges aux lieu et place du ministère public, terrorisant et insultant leurs contradicteurs, s'imposant par l'insolence de leurs galons et de leurs panaches. Un tribunal en proie à cette invasion des chefs, souffrant visiblement de les voir en criminelle posture, obéissant à toute une mentalité spéciale, qu'il faudrait démonter longuement pour juger les juges. Un ministère public grotesque,

reculant les limites de l'imbécillité, laissant aux historiens de demain un réquisitoire dont le néant stupide et meurtrier sera une éternelle stupeur, d'une telle cruauté sénile et têtue, qu'elle apparaît inconsciente, née d'un animal humain inclassé encore. Une défense qu'on tente d'abord d'assassiner, puis qu'on fait asseoir chaque fois qu'elle devient gênante, à laquelle on refuse de laisser apporter la preuve décisive, lorsqu'elle réclame les seuls témoins qui savent.

Et, pendant un mois, l'abomination a duré devant l'innocent, ce pitoyable Dreyfus, dont la pauvre loque humaine ferait pleurer les pierres, et ses anciens camarades sont venus lui donner un coup de pied encore, et ses anciens chefs sont venus l'écraser de leurs grades, pour se sauver eux-mêmes du bagne, et il n'y a pas eu un cri de pitié, un frisson de générosité, dans ces vilaines âmes. Et c'est notre douce France qui a donné ce spectacle au monde.

Quand on aura publié le compte rendu *in extenso* du procès de Rennes, il n'existera pas un monument plus exécrable de l'infamie humaine. Cela dépasse tout, jamais document plus scélérat n'aura encore été fourni à l'histoire. L'ignorance, la sottise, la folie, la cruauté, le mensonge, le crime, s'y étalent avec une impudence telle, que les générations de demain en frémiront de honte. Il y a là dedans des aveux de notre bassesse dont l'humanité entière rougira. Et c'est bien cela qui fait mon épouvante, car pour qu'un tel procès ait pu se produire dans une nation, pour qu'une nation livre au monde civilisé une telle consultation sur son état moral et intellectuel, il faut qu'elle traverse une horrible crise. Est-ce donc la mort prochaine? et quel bain de bonté, de pureté, d'équité nous sauvera de la boue empoisonnée où nous agonisons?

Comme je l'écrivais dans ma Lettre au Président de la République, après le scandaleux acquittement d'Esterhazy, il est impossible qu'un conseil de guerre défasse ce qu'a fait un conseil de guerre. Cela est contraire à la discipline. Et l'arrêt du conseil de guerre de Rennes, dans son embarras jésuitique, cet arrêt qui n'a pas le courage de dire oui ou non, est la preuve éclatante que la justice

militaire est impuissante à être juste, puisqu'elle n'est pas libre, puisqu'elle se refuse à l'évidence, jusqu'à condamner de nouveau un innocent, plutôt que de mettre en doute son infaillibilité. Elle n'apparaît plus que comme une arme d'exécution, dans la main des chefs. Désormais, elle ne saurait être qu'une justice expéditive, en temps de guerre. Elle doit disparaître en temps de paix, du moment qu'elle est incapable d'équité, de simple logique et de bon sens. Elle-même s'est condamnée.

Songe-t-on à cette situation atroce qui nous est faite, parmi les nations civilisées? Un premier conseil de guerre, trompé dans son ignorance des lois, dans sa maladresse à juger, condamne un innocent. Un second conseil de guerre, qui a pu être trompé encore par le plus impudent complot de mensonges et de fraudes, acquitte un coupable. Un troisième conseil de guerre, quand la lumière est faite, quand la plus haute magistrature du pays veut lui laisser la gloire de réparer l'erreur, ose nier le plein jour et de nouveau condamne l'innocent. C'est l'irréparable, le crime suprême a été commis. On n'avait condamné Jésus qu'une fois. Mais que tout croule, que la France soit en proie aux factions, que la patrie en feu s'abîme dans les décombres, que l'armée elle-même y laisse son honneur, plutôt que de confesser que des camarades se sont trompés et que des chefs ont pu être des menteurs et des faussaires! L'idée sera crucifiée, le sabre doit rester roi.

Et nous voilà, devant l'Europe, devant le monde, dans cette belle situation. Le monde entier est convaincu de l'innocence de Dreyfus. Si un doute était resté chez quelque peuple lointain, l'éclat aveuglant du procès de Rennes aurait achevé d'y porter la lumière. Toutes les cours des grandes puissances nos voisines sont renseignées, connaissent les documents, ont la preuve de l'indignité de trois ou quatre de nos généraux et de la paralysie honteuse de notre justice militaire. Notre Sedan moral est perdu, cent fois plus désastreux que l'autre, celui où il n'y a eu que du sang versé. Et, je le répète, ce qui m'épouvante, c'est que cette défaite de notre honneur semble irréparable, car comment casser les jugements de trois conseils de guerre, où trouverons-nous l'héroïsme

de confesser la faute, pour marcher encore le front haut? Où est le gouvernement de courage et de salut public, où sont les Chambres qui comprendront, qui agiront, avant l'inévitable effondrement final?

Le pis est que nous voici arrivés à une échéance de gloire. La France a voulu fêter son siècle de travail, de science, de luttes pour la liberté, pour la vérité et la justice. Il n'y a pas eu de siècle d'un effort plus superbe, on le verra plus tard. Et la France a donné rendez-vous chez elle à tous les peuples pour glorifier sa victoire, la liberté conquise, la vérité et la justice promises à la terre. Alors, dans quelques mois, les peuples vont venir, et ce qu'ils trouveront, ce sera l'innocent condamné deux fois, la vérité souffletée, la justice assassinée. Nous sommes tombés dans leur mépris, et ils viendront godailler chez nous, ils boiront nos vins, ils embrasseront nos servantes, comme on fait dans l'auberge louche où l'on consent à s'encanailler. Est-ce possible cela, est-ce que nous allons accepter que notre Exposition soit le mauvais lieu méprisé où le monde entier voudra bien faire la fête? Non, non! il nous faut tout de suite le cinquième acte de la monstrueuse tragédie, dussions-nous y laisser encore de notre chair. Il nous faut notre honneur, avant que nous saluions les peuples, dans une France guérie et régénérée.

Ce cinquième acte, il me hante, et je reviens toujours à lui, je le cherche, je l'imagine. A-t-on remarqué que cette affaire Dreyfus, ce drame géant qui remue l'univers, semble mis en scène par quelque dramaturge sublime, désireux d'en faire un chef-d'œuvre incomparable? Je ne rappelle pas les extraordinaires péripéties qui ont bouleversé toutes les âmes. A chaque acte nouveau, la passion a grandi, l'horreur a éclaté plus intense. Dans cette œuvre vivante, c'est le destin qui a du génie, il est quelque part poussant les personnages, déterminant les faits, sous la tempête qu'il déchaîne. Et il veut sûrement que le chef-d'œuvre soit complet, et il nous prépare quelque cinquième acte surhumain qui refera la France glorieuse, à la tête des nations. Car, soyez-en convaincus, c'est lui qui a voulu le crime suprême, l'innocent condamné une deuxième fois. Il fallait que le crime fût commis, pour la grandeur tragique, pour la beauté

souveraine, pour l'expiation peut-être, qui permettra l'apothéose. Et, maintenant, puisqu'on a touché le fond de l'horreur, j'attends le cinquième acte qui terminera le drame, en nous délivrant, en nous refaisant une santé et une jeunesse nouvelles.

Mon épouvante, je la dirai nettement aujourd'hui. Elle a toujours été, comme je l'ai laissé entendre, à diverses reprises, que la vérité, la preuve décisive, accablante, ne nous vienne de l'Allemagne. L'heure n'est plus de faire le silence sur ce mortel danger. Trop de lumière rayonne, il faut envisager courageusement le cas où ce serait l'Allemagne qui, dans un coup de tonnerre, apporterait le cinquième acte.

Voici ma confession. Avant mon procès, dans le courant de janvier 1898, je sus de la façon la plus certaine qu'Esterhazy était " le traître ", qu'il avait fourni à M. de Schwarzkoppen un nombre considérable de documents, que beaucoup de ces documents étaient de son écriture, et que la collection complète se trouvait à Berlin, au ministère de la guerre. Je ne fais point métier d'être patriote, mais j'avoue que les certitudes qui me furent données me bouleversèrent; et, depuis ce temps, mon angoisse de bon Français n'a point cessé, j'ai vécu dans la terreur que l'Allemagne, notre ennemie de demain peut-être, ne nous souffletât avec les preuves qui sont en sa possession.

Eh quoi! le conseil de guerre de 1894 condamne Dreyfus innocent, le conseil de guerre de 1898 acquitte Esterhazy coupable, et notre ennemie détient les preuves de la double erreur de notre justice militaire, et tranquillement la France s'entête dans cette erreur, accepte l'effroyable danger dont elle est menacée! On dit que l'Allemagne ne peut user de documents qu'elle tient de l'espionnage. Qu'en sait-on? Que la guerre éclate demain, ne commencera-t-elle pas peut-être par perdre notre armée d'honneur devant l'Europe, en publiant les pièces, en montrant l'iniquité abominable où se sont obstinés certains chefs? Est-ce qu'une telle pensée est tolérable, est-ce que la France jouira d'un instant de repos, tant

qu'elle saura aux mains de l'étranger les preuves de son déshonneur? Moi, je n'en ai plus dormi, je le dis simplement.

Alors, avec Labori, j'ai décidé de citer comme témoins les attachés militaires étrangers, nous doutant bien que nous ne les amènerions pas à la barre, mais voulant faire entendre au gouvernement que nous savions la vérité, espérant qu'il agirait. On a fait la sourde oreille, on a plaisanté, laissant l'arme aux mains de l'Allemagne. Et les choses sont restées en l'état, jusqu'au procès de Rennes. Dès ma rentrée en France, j'ai couru chez Labori, j'ai insisté désespérément pour que des démarches fussent faites auprès du ministère en lui signalant la terrifiante situation, en lui demandant s'il n'allait pas intervenir, afin qu'on nous donnât les documents, grâce à son entremise. Certes, rien n'était plus délicat, puis il y avait ce malheureux Dreyfus qu'on voulait sauver, de sorte qu'on était prêt à toutes les concessions, par crainte d'irriter l'opinion publique affolée. D'ailleurs, si le conseil de guerre acquittait Dreyfus, il ôtait par là même tout virus nuisible aux documents, il brisait entre les mains de l'Allemagne l'arme dont elle pourrait se servir. Dreyfus acquitté, c'était l'erreur reconnue, réparée. L'honneur redevenait sauf.

Et mon tourment patriotique a recommencé, plus intolérable, lorsque j'ai senti qu'un conseil de guerre allait aggraver le péril, en condamnant de nouveau l'innocent, celui dont la publication des documents de Berlin criera un jour l'innocence. C'est pourquoi je n'ai cessé d'agir, suppliant Labori de réclamer les documents, de citer en témoignage M. de Schwartzkoppen, qui seul peut faire la pleine lumière. Et le jour où Labori, ce héros frappé d'une balle sur le champ de bataille, a profité d'une occasion que lui offraient les accusateurs, en poussant à la barre un étranger indigne, le jour où il s'est levé pour demander qu'on entendit l'homme dont un mot devait terminer l'affaire, il a rempli tout son devoir, il a été la voix héroïque que rien ne fera taire, dont la demande survit au procès et doit fatalement, à l'heure voulue, le recommencer pour le finir par la seule solution possible, l'acquittement de l'innocent. La

demande des documents est posée, je défie que les documents ne soient pas produits.

Voyez dans quel péril accru, intolérable, nous a mis le président du conseil de guerre de Rennes, en usant de son pouvoir discrétionnaire pour empêcher la production des documents. Rien de plus brutal, pas de porte plus volontairement fermée à la vérité. " Nous ne voulons pas qu'on nous apporte l'évidence, car nous voulons condamner ". Et un troisième conseil de guerre s'est joint aux deux autres, dans l'erreur aveugle, de sorte que le démenti venu de l'Allemagne frapperait maintenant trois sentences iniques. N'est-ce pas de la démence pure, n'est-ce pas à crier de révolte et d'inquiétude?

Le ministère que ses agents ont trahi, qui a eu la faiblesse de laisser les grands enfants de mentalité obscure jouer avec les allumettes et les couteaux, le ministère qui a oublié que gouverner c'est prévoir, n'a qu'à se hâter d'agir, s'il ne veut pas abandonner au bon plaisir de l'Allemagne le cinquième acte, le dénoûment devant lequel tout Français devrait trembler. C'est lui, le gouvernement, qui a la charge de jouer ce cinquième acte au plus tôt, pour empêcher qu'il ne nous vienne de l'étranger. Il peut se procurer les documents, la diplomatie a résolu des difficultés plus grandes. Le jour où il saura demander les documents énumérés au bordereau, on les lui donnera. Et ce sera là le fait nouveau, qui nécessitera une seconde revision devant la Cour de cassation, instruite cette fois, je l'espère, et cassant sans renvoi, dans la plénitude de sa souveraine magistrature.

Mais, si le gouvernement reculait encore, les défenseurs de la vérité et de la justice feront le nécessaire. Pas un de nous ne désertera son poste. La preuve, la preuve invincible, nous finirons bien par l'avoir.

Le 23 novembre, nous serons à Versailles. Mon procès recommencera, puisqu'on veut qu'il recommence dans toute son ampleur. Si d'ici là justice n'est pas faite, nous aiderons encore à la faire. Mon cher, mon vaillant Labori, dont l'honneur n'a fait que grandir, prononcera donc à Versailles la plaidoirie qu'il n'a pu prononcer à Rennes; et c'est bien simple, rien ne sera perdu. Moi, je

ne le ferai pas taire. Il n'aura qu'à dire la vérité, sans craindre de me nuire, car je suis prêt à la payer de ma liberté et de mon sang.

Devant la Cour d'assises de la Seine, j'ai juré l'innocence de Dreyfus. Je la jure devant le monde entier, qui maintenant la crie avec moi. Et je le répète, la vérité est en marche, rien ne l'arrêtera. A Rennes, elle vient de faire un pas de géant. Je n'ai plus que l'épouvante de la voir arriver, dans un coup de foudre de la Némésis vengeresse, saccageant la patrie, si nous ne nous hâtons pas de la faire resplendir nous-mêmes, sous notre clair soleil de France.

Lettre à Madame Alfred Dreyfus

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 29 septembre 1899.

Je les écrivis, lorsque M. le président Loubet eut signé la grâce d'Alfred Dreyfus, le 19 septembre, et que l'innocent, condamné deux fois, fut rendu aux siens. J'étais décidé à garder le silence, tant que mon procès ne serait pas revenu devant la Cour d'assises de Versailles; et là seulement j'aurais parlé. Mais il était des circonstances où je ne pouvais rester muet.

Madame,

On vous rend l'innocent, le martyr, on rend à sa femme, à son fils, à sa fille, le mari et le père, et ma première pensée va vers la famille réunie enfin, consolée, heureuse. Quel que soit encore mon deuil de citoyen, malgré la douleur indignée, la révolte où continuent à s'angoisser les âmes justes, je vis avec vous cette minute délicieuse, trempée de bonnes larmes, la minute où vous avez serré dans vos bras le mort ressuscité, sorti vivant et libre du tombeau. Et, quand même, ce jour est un grand jour de victoire et de fête.

Je m'imagine la première soirée, sous la lampe, dans l'intimité familiale, lorsque les portes sont fermées et que toutes les abominations de la rue meurent au seuil domestique. Les deux enfants sont là, le père est revenu du lointain voyage, si long, si obscur. Ils le baisent, ils attendent de lui le récit qu'il leur fera plus tard. Et quelle paix confiante, quel espoir d'un avenir réparateur, tandis que la mère s'empresse doucement, ayant encore, après tant d'héroïsme, une tâche héroïque à remplir, celle d'achever par ses soins et par sa tendresse le salut du crucifié, du pauvre être qu'on lui rend. Une douceur endort la maison close, une infinie bonté baigne de toutes parts la chambre discrète où sourit la famille, et nous

sommes là dans l'ombre, muets, récompensés, nous tous qui avons voulu cela, qui luttons depuis tant de mois pour cette minute de bonheur.

Quant à moi, je le confesse, mon œuvre n'a été d'abord qu'une œuvre de solidarité humaine, de pitié et d'amour. Un innocent souffrait le plus effroyable des supplices, je n'ai vu que cela, je ne me suis mis en campagne que pour le délivrer de ses maux. Dès que son innocence me fut prouvée, il y eut en moi une hantise affreuse, cette pensée de tout ce que le misérable avait souffert, de tout ce qu'il souffrait encore dans le cachot muré où il agonisait, sous la fatalité monstrueuse dont il ne pouvait même déchiffrer l'énigme. Quelle tempête sous ce crâne, quelle attente dévorante, ramenée par chaque aurore! Et je n'ai plus vécu, et mon courage n'a été fait que de ma pitié, et mon but unique a été de mettre fin à la torture, de soulever la pierre pour que le supplicié revînt à la clarté du jour, fût rendu aux siens, qui panseraient ses plaies.

Affaire de sentiment, comme disent les politiques, avec un léger haussement d'épaules. Mon Dieu! oui, mon cœur seul était pris, j'allais au secours d'un homme en détresse, fût-il juif, catholique ou mahométan. Je croyais alors, à une simple erreur judiciaire, j'ignorais la grandeur du crime qui tenait cet homme enchaîné, écrasé au fond de la fosse scélérate, où l'on guettait son agonie. Aussi étais-je sans colère contre les coupables, inconnus encore. Simple écrivain, arraché par la compassion à sa besogne coutumière, je ne poursuivais aucun but politique, je ne travaillais pour aucun parti. Mon parti, à moi, dès ce début de la campagne, ce n'était que l'humanité à servir.

Et ce que je compris, ensuite, ce fut la terrible difficulté de notre tâche. A mesure que la bataille se déroulait, s'étendait, je sentais que la délivrance de l'innocent demanderait des efforts surhumains. Toutes les puissances sociales se liguaient contre nous, et nous n'avions pour nous que la force de la vérité. Il nous faudrait faire un miracle, pour ressusciter l'enseveli. Que de fois, pendant ces deux cruelles années, j'ai désespéré de l'avoir, de le rendre vivant à sa famille! Il était toujours là-bas, dans

sa tombe, et nous avions beau nous mettre à cent, à mille, à vingt mille, la pierre était si lourde des iniquités entassées, que je craignais de voir nos bras s'user, avant le suprême effort. Jamais, jamais plus! Peut-être un jour, dans longtemps, ferions-nous la vérité, obtiendrions-nous la justice. Mais lui, le malheureux serait mort, jamais sa femme, jamais ses enfants ne lui auraient donné le baiser triomphant du retour.

Aujourd'hui, madame, voilà que nous avons fait le miracle. Deux années de luttes géantes ont réalisé l'impossible, notre rêve est accompli, puisque le supplicié est descendu de sa croix, puisque l'innocent est libre, puisque votre mari vous est rendu. Il ne souffrira plus, la souffrance de nos cœurs est donc finie, l'image intolérable cesse de troubler notre sommeil. Et c'est pourquoi, je le répète, c'est aujourd'hui jour de grande fête, de grande victoire. Discrètement, tous nos cœurs communient avec le vôtre, il n'est pas une femme, pas une mère, qui n'ait senti son cœur se fondre, en songeant à cette première soirée intime, sous la lampe, dans l'affectueuse émotion du monde entier, dont la sympathie vous entoure.

Sans doute, madame, cette grâce est amère. Est-il possible qu'une telle torture morale soit imposée après tant de tortures physiques? et quelle révolte à se dire qu'on obtient de la pitié ce qu'on ne devrait tenir que de la justice!

Le pis est que tout semble avoir été concerté pour aboutir à cette iniquité dernière. Les juges ont voulu cela, frapper encore l'innocent, pour sauver les coupables, quittes à se réfugier dans l'hypocrisie affreuse d'une apparence de miséricorde. " Tu veux l'honneur, nous ne te ferons que l'aumône de la liberté, pour que ton déshonneur légal couvre les crimes de tes bourreaux ". Et il n'est pas, dans la longue série des ignominies commises, un attentat plus abominable contre la dignité humaine. Cela dépasse tout, faire mentir la divine pitié, en faire l'instrument du mensonge, en souffleter l'innocence pour que le meurtre se promène au soleil, galonné et empanaché!

Et quelle tristesse, en outre, que le gouvernement d'un grand pays se résigne, par une faiblesse désastreuse, à être miséricordieux, quand il devrait être juste! Trembler devant l'arrogance d'une faction, croire qu'on va faire de l'apaisement avec de l'iniquité, rêver je ne sais quelle embrassade menteuse et empoisonnée, est le comble de l'aveuglement volontaire. Est-ce que le gouvernement, au lendemain de l'arrêt scandaleux de Rennes, ne devait pas le déférer à la Cour de cassation, cette juridiction suprême qu'il bafoue d'une si insolente façon? Est-ce ce que le salut du pays n'était pas dans cet acte d'énergie nécessaire, qui sauvait notre honneur aux yeux du monde, qui rétablissait chez nous le règne de la loi? Il n'y a d'apaisement définitif que dans la justice, toute lâcheté ne sera qu'une cause de fièvre nouvelle, et ce qui nous a manqué jusqu'ici, c'est un gouvernement de bravoure qui veuille bien aller jusqu'au bout de son devoir, pour remettre dans le droit chemin la nation égarée, affolée de mensonges.

Mais notre déchéance est telle, que nous en sommes réduits à féliciter le gouvernement de s'être montré pitoyable. Il a osé être bon, grand Dieu! Quelle audace folle, quelle extraordinaire vaillance, qui l'expose aux morsures des fauves, dont les bandes sauvages, sorties de la forêt ancestrale, rôdent parmi nous! Etre bon quand on ne peut pas être fort, c'est déjà méritoire. Et, d'ailleurs, madame, cette réhabilitation qui aurait dû être immédiate, pour la juste gloire du pays lui-même, votre mari peut l'attendre, le front haut, car il n'est pas d'innocent qui soit plus innocent, devant tous les peuples de la terre.

Votre mari, ah! madame, laissez-moi vous dire quelle est pour lui notre admiration, notre vénération, notre culte. Il a tant souffert, et sans cause, sous l'assaut de l'imbécillité, de la méchanceté humaines, que nous voudrions panser d'une tendresse chacune de ses plaies. Nous sentons bien que la réparation est impossible, que jamais la société ne pourra payer sa dette envers le martyr, tenaillé avec une obstination si atroce, c'est pourquoi nous lui élevons un autel dans nos cœurs, n'ayant à lui donner rien de plus pur ni de plus précieux

que ce culte de fraternité émue. Il est devenu un héros, plus grand que les autres parce qu'il a plus souffert. La douleur injuste l'a sacré, il est entré, auguste, épuré désormais, dans ce temple de l'avenir, où sont les dieux, ceux dont les images touchent les cœurs, y font pousser une éternelle floraison de bonté. Les lettres impérissables qu'il vous a écrites, madame, resteront comme le plus beau cri d'innocence torturée qui soit sorti d'une âme. Et si, jusqu'ici, aucun homme n'a été foudroyé par un destin plus tragique, il n'en est pas qui soit aujourd'hui monté plus haut dans le respect et dans l'amour des hommes.

Puis, comme si ses bourreaux l'avaient voulu grandir encore, voilà qu'ils lui ont imposé la torture suprême du procès de Rennes. Devant ce martyr décloué de sa croix, épuisé, ne se soutenant plus que par la force morale, ils ont défilé sauvagement, bassement, le couvrant de crachats, le lardant à coups de couteau, versant sur ses plaies le fiel et le vinaigre. Et lui, le stoïcien, il s'est montré admirable, sans une plainte, d'un courage hautain, d'une tranquille certitude dans la vérité, qui feront plus tard l'étonnement des générations. Le spectacle a été si beau, si poignant, que l'arrêt d'iniquité a soulevé les peuples, après ces monstrueux débats d'un mois, dont chaque audience criait plus haut l'innocence de l'accusé. Le destin s'accomplissait, l'innocent passait dieu, pour qu'un exemple inoubliable fût donné au monde.

Ici, madame, nous arrivons au sommet. Il n'est pas de gloire, il n'est pas d'exaltation plus haute. Une réhabilitation légale, une formule d'innocence juridique, on serait presque tenté de se demander à quoi bon, puisqu'on ne trouverait pas un honnête homme dans l'univers qui ne soit dès aujourd'hui convaincu de cette innocence. Et, cet innocent, le voilà devenu le symbole de la solidarité humaine, d'un bout à l'autre de la terre. Lorsque la religion du Christ avait mis quatre siècles à se formuler, à conquérir quelques nations, la religion de l'innocent, condamné deux fois, a fait, d'un coup, le tour du monde, réunissant dans une immense humanité toutes les nations civilisées. Je cherche, au cours de l'histoire, un pareil mouvement de fraternité universelle, et je ne le trouve

pas. L'innocent condamné deux fois a plus fait pour la fraternité des peuples, pour l'idée de solidarité et de justice, que cent ans de discussions philosophiques, de théories humanitaires. Pour la première fois, dans les temps, l'humanité entière a eu un cri de libération, une révolte d'équité et de générosité, comme si elle ne formait plus qu'un peuple, le peuple unique et fraternel rêvé par les poëtes.

Et qu'il soit donc honoré, qu'il soit vénéré, l'homme élu par la souffrance, en qui la communion universelle vient de se faire!

Il peut dormir tranquille et confiant, madame, dans le doux refuge familial, réchauffé par vos mains pieuses. Et comptez sur nous, pour sa glorification. C'est nous, les poëtes, qui donnons la gloire, et nous lui ferons la part si belle que pas un homme de notre âge ne laissera un souvenir si poignant. Déjà bien des livres sont écrits en son honneur, toute une bibliothèque s'est multipliée pour prouver son innocence, pour exalter son martyre. Tandis que, du côté de ses bourreaux, on compte les rares documents écrits, volumes et brochures, les amants de la vérité et de la justice n'ont cessé et ne cesseront de contribuer à l'histoire, de publier les pièces innombrables de l'immense enquête, qui permettra un jour de fixer définitivement les faits. C'est le verdict de demain qui se prépare, et celui-là sera l'acquittement triomphal, la réparation éclatante, toutes les générations à genoux et demandant, à la mémoire du supplicié glorieux, le pardon du crime de leurs pères.

Et c'est nous encore, madame, c'est nous, les poëtes, qui clouons les coupables à l'éternel pilori. Ceux que nous condamnons, les générations les méprisent et les huent. Il est des noms criminels qui, frappés par nous d'infâmie, ne sont plus que des épaves immondes dans la suite des âges. La justice immanente s'est réservé ce châtiment, elle a chargé les poëtes de léguer à l'exécration des siècles ceux dont la malfaisance sociale, dont les crimes trop grands échappent aux tribunaux ordinaires. Je sais bien que, pour ces âmes basses, pour ces jouisseurs d'un jour, c'est là un châtiment lointain dont ils se moquent.

L'insolence immédiate leur suffit. Triompher à coups de bottes, c'est le succès brutal qui contente leur faim grossière. Et qu'importe le lendemain de la tombe, qu'importe l'infamie, si l'on n'est plus là pour en rougir! L'explication du honteux spectacle qui nous a été donné, est dans cette bassesse d'âme : les effrontés mensonges, les fraudes les plus avérées, les impudences éclatantes, tout ce qui ne saurait durer qu'une heure et qui doit précipiter la ruine des coupables. Ils n'ont donc pas de descendance, ils ne craignent donc pas que la rougeur de la honte ne remonte plus tard sur les joues de leurs enfants et de leurs petits-enfants?

Ah! les pauvres fous! Ils ne semblent pas même se douter que ce pilori, où nous clouerons leurs noms, ce sont eux qui l'ont dressé. Je veux croire qu'il y a là des crânes obtus, dont un milieu spécial, un esprit professionnel ont amené la déformation. Ainsi, ces juges de Rennes, qui recondamnent l'innocent, pour sauver l'honneur de l'armée, peut-on imaginer quelque chose de plus sot? L'armée, ah! ils l'ont bien servie, en la compromettant dans cette inique aventure. Toujours le but grossier, immédiat, sans aucune prévoyance du lendemain. Il fallait sauver les quelques chefs coupables, quitte à ce que ce fût un véritable suicide des conseils de guerre, une suspicion jetée sur le haut commandement, solidaire désormais. Et c'est là, d'ailleurs, un de leurs crimes encore, d'avoir déshonoré l'armée, de s'être faits les ouvriers de plus de désordre et de plus de colère, à ce point que, si le gouvernement a gracié l'innocence, il a sans doute cédé au besoin urgent de réparer la faute, en se croyant réduit à ce déni de justice pour faire un peu d'apaisement.

Mais il faut oublier, madame, il faut surtout mépriser. C'est un grand soutien dans la vie que de mépriser les vilenies et les outrages. Je m'en suis toujours bien trouvé. Voici quarante ans que je travaille, quarante ans que je me tiens debout par le mépris des injures que m'a values chacune de mes œuvres. Et, depuis deux ans que nous nous battons pour la vérité et la justice, l'ignoble flot a tellement grossi autour de nous, que nous en sortons cuirassés à jamais, invulnérables aux

blessures. Pour mon compte, il est des feuilles immondes, des hommes de boue, que j'ai rayés de ma vie. Ils ne sont plus, je passe leurs noms quand ils me tombent sous les yeux, je saute jusqu'aux extraits qu'on peut citer de leurs écrits. C'est de l'hygiène, simplement. J'ignore s'ils continuent, mon mépris les a chassés de ma pensée, en attendant que l'égout les prenne tout entiers.

Et c'est l'oubli dédaigneux de tant d'injures atroces, que je conseille à l'innocent. Il est si à part, si haut, qu'il ne doit plus en être atteint. Qu'il revive à votre bras, sous le clair soleil, loin des foules ameutées, n'entendant plus que le concert des sympathies universelles qui montent vers lui! Paix au martyrisé qui a tant besoin de repos, et qu'il n'y ait plus autour de lui, dans la retraite où vous allez l'aimer et le guérir, que la caresse émue des êtres et des choses!

Nous autres, madame, nous allons continuer la lutte, nous battre demain pour la justice aussi âprement qu'hier. Il nous faut la réhabilitation de l'innocent, moins pour le réhabiliter, lui qui a tant de gloire, que pour réhabiliter la France, qui mourraît sûrement de cet excès d'iniquité.

Réhabiliter la France aux yeux des nations, le jour où elle cassera l'arrêt infâme, tel va être notre effort de chaque heure. Un grand pays ne peut pas vivre sans justice, et le nôtre restera en deuil, tant qu'il n'aura pas effacé la souillure, ce soufflet à sa plus haute juridiction, ce refus du droit qui atteint chaque citoyen. Le lien social est dénoué, tout croule, dès que la garantie des lois n'existe plus. Et il y a eu, dans ce refus du droit, une telle carrure d'insolence, une bravade si impudente, que nous n'avons pas même la ressource de faire le silence sur le désastre, d'enterrer le cadavre secrètement, pour ne pas rougir devant nos voisins. Le monde entier a vu, a entendu, et c'est devant le monde entier que la réparation doit avoir lieu, retentissante comme a été la faute.

Vouloir une France sans honneur, une France isolée, méprisée, est un rêve criminel. Sans doute les étrangers viendront à notre Exposition, je n'ai jamais douté qu'ils

n'envahissent Paris, l'été prochain, comme on court à la fête foraine, dans l'éclat des lampes et dans le vacarme des musiques. Mais est-ce que cela doit suffire à notre fierté? Est-ce que nous ne devons pas tenir autant à l'estime qu'à l'argent de ces visiteurs venus des quatre coins du globe? Nous fêtons notre industrie, nos sciences, nos arts, nous exposons nos travaux du siècle. Oserons-nous exposer notre justice? Et je vois encore cette caricature étrangère, l'île du Diable, reconstituée, montrée au Champ de Mars. Pour moi, la honte me brûle, je ne comprends pas que l'Exposition puisse être ouverte, sans que la France ait repris son rang de juste nation. Que l'innocent soit réhabilité, et seulement alors la France sera rehabilitée avec lui.

Mais je le dis encore en terminant, madame, vous pouvez vous en remettre aux bons citoyens qui ont fait rendre la liberté à votre mari et qui lui feront rendre l'honneur. Pas un ne désertera le combat, ils savent qu'ils luttent pour le pays en luttant pour la justice. L'admirable frère de l'innocent leur donnera de nouveau l'exemple du courage et de la sagesse. Et, puisque nous n'avons pu, d'un coup, vous rendre l'être aimé, libre et lavé de l'accusation mensongère, nous ne vous demandons qu'un peu de patience encore, nous espérons bien que vos enfants n'ont plus beaucoup à grandir avant que leur nom soit légalement pur de toute tache.

Ces chers enfants, ma pensée aujourd'hui retourne invinciblement vers eux, et je les vois aux bras de leur père. Je sais avec quel soin jaloux, par quel miracle de délicatesse, vous les avez tenus dans une complète ignorance. Ils croyaient leur père en voyage; puis, leur intelligence avait fini par s'éveiller, ils devenaient exigeants, questionnaient, voulaient les explications à une si longue absence. Que leur dire, lorsque le martyr était encore là-bas, dans la tombe scélérate, lorsque la preuve de son innocence n'était faite que pour quelques rares croyants? Votre cœur a dû se briser affreusement. Mais, dans ces dernières semaines, lorsque son innocence a éclaté pour tous, d'un flamboiement de soleil, j'aurais voulu que vous les prissiez tous les deux par la main, et que vous les conduisiez à cette prison de Rennes,

pour qu'ils eussent à jamais dans leur mémoire leur père retrouvé là, en plein héroïsme. Et vous leur auriez dit ce qu'il avait souffert, injustement, quelle grandeur morale était la sienne, de quelle tendresse passionnée ils devaient l'aimer, pour lui faire oublier l'iniquité des hommes. Leurs petites âmes se seraient trempées à ce bain de mâle vertu.

D'ailleurs, il n'est pas trop tard. Un soir, sous la lampe familiale, dans la paix émue du foyer domestique, le père les prendra, les assoira sur ses genoux, et il leur dira toute la tragique histoire. Il faut qu'ils sachent, pour qu'ils le respectent, pour qu'ils l'adorent, comme il mérite de l'être. Quand il aura parlé, ils sauront qu'il n'y a pas au monde un héros plus acclamé, un martyr dont la souffrance ait bouleversé plus profondément les cœurs. Et ils seront très fiers de lui, ils porteront son nom avec gloire, comme le nom d'un brave et d'un stoïque qui s'est épuré jusqu'au sublime, sous le plus effroyable destin que la scélératesse et la lâcheté humaines aient laissé s'accomplir. Un jour ce n'est ni le fils ni la fille de l'innocent, ce sont les enfants des bourreaux qui auront à rougir, dans l'exécration universelle.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de mon profond respect.

Lettre au Sénat

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 29 mai 1900.

Huit mois s'étaient de nouveau écoulés, entre le précédent article et celui-ci. L'Exposition universelle avait ouvert ses portes le 15 avril 1900, on se trouvait en pleine trêve. Et mon procès de Versailles était remis régulièrement de session en session. Tous les trois mois, on m'assignait, afin que la prescription ne fût pas acquise; et, le lendemain, je recevais un autre papier, me prévenant de n'avoir pas à me déranger. Il en était de même pour mon affaire des trois experts, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, qu'on renvoyait de mois en mois, indéfiniment. — Il a fallu près de quinze mois, après la grâce d'Alfred Dreyfus, pour mûrir le monstre, la loi d'amnistie, la loi scélérate.

Messieurs les Sénateurs,

Le jour où, la mort dans l'âme, vous avez voté la loi dite de dessaisissement, vous avez commis une première faute. Vous, les gardiens de la loi, vous avez permis un attentat à la loi, en enlevant un accusé à ses juges naturels, soupçonnés d'être des juges intègres. Et c'était déjà sous la pression gouvernementale que vous cédiez, au nom du bien public, pour obtenir l'apaisement qu'on vous promettait, si vous consentiez à trahir la justice.

L'apaisement! Souvenez-vous qu'au lendemain de l'arrêt de la Cour de cassation, toutes Chambres réunies, l'agitation a repris plus violente, plus meurtrière. Vous vous étiez déshonorés en pure perte, du moment que votre loi de circonstance, dont on attendait l'injustice désirée, tournait au triomphe de l'innocent. Et souvenez-vous qu'il s'est trouvé un tribunal militaire pour consommer quand même la suprême iniquité, soufflet à notre plus haute magistrature, dont la conscience nationale aura à rougir, tant que l'outrage n'aura pas été réparé.

Aujourd'hui, on vous demande de commettre une seconde faute, la dernière, la plus maladroite et la plus dangereuse. Ce n'est plus d'une loi de dessaisissement qu'il s'agit, c'est d'une loi d'étranglement.

Vous n'aviez fait que changer les juges, vous êtes sollicités cette fois de dire qu'il n'y a plus de juges. Après avoir accepté la vilaine besogne d'adultérer la justice, vous voilà chargés de déclarer la justice en faillite. Et, de nouveau, on vous met sur la gorge la nécessité politique, on vous arrache votre vote au nom du salut de la patrie, on vous affirme que, seule, votre mauvaise action peut nous donner l'apaisement.

L'apaisement! Il ne saurait être que dans la vérité et dans la justice. Vous ne l'obtiendrez pas plus en supprimant les juges que vous ne l'avez obtenu en les changeant. Vous l'obtiendrez moins encore, car vous aggravez la décomposition sociale, vous jetez le pays à plus de mensonge et à plus de haine. Et, lorsque apparaîtra la misère de cet expédient d'une heure, lorsque tant d'ordures enterrées achèveront d'empoisonner et d'affoler la nation, c'est vous qui serez les responsables, les coupables, les mandataires dont l'histoire dira la criminelle faiblesse.

Il y a plus de deux mois déjà, messieurs les Sénateurs, lorsque j'ai demandé à être entendu par votre Commission, mon désir était surtout de protester devant elle contre le projet d'amnistie dont on nous menaçait. Cette protestation, je n'écris aujourd'hui cette lettre que pour la renouveler avec plus d'énergie encore, à la veille du jour où vous allez être appelés à discuter cette loi d'amnistie, que je considère à mon point de vue personnel comme un déni de justice, et au point de vue de notre honneur national comme une tache ineffaçable.

Ce que j'ai dit devant votre Commission, ai-je besoin de vous le répéter ici? On finit pour éprouver quelque fatigue et quelque honte à redire sans cesse les mêmes choses. C'est une histoire que sait le monde entier, qu'il a jugée depuis longtemps, au sujet de laquelle des Français seuls peuvent continuer à se battre, dans le coup de démence des passions politiques et religieuses. J'ai dit qu'après m'avoir brutalement fermé la bouche à Paris, par l'impudent " La question ne sera pas posée ", et qu'après avoir voulu, à Versailles " serrer la vis à Labori ", il était vraiment monstrueux de me refuser

le procès que j'ai voulu, les juges que j'ai payés à l'avance de tant d'outrages, de tant de tourments et de près d'une année d'exil, pour l'unique triomphe de la vérité. J'ai dit que jamais amnistie plus extravagante ni plus inquiétante n'aura bafoué le droit, car on n'a jamais amnistié à la fois que des délits et des crimes du même ordre, en faveur de condamnés subissant déjà leur peine, tandis qu'il s'agit ici d'amnistier le plus étrange mélange d'actes différents, commis dans des ordres divers, dont plusieurs n'ont pas même encore été soumis aux tribunaux. Et j'ai dit que l'amnistie était faite contre nous, contre les défenseurs du droit, pour sauver les véritables criminels, en nous fermant la bouche par une clémence hypocrite et injurieuse, en mettant dans le même sac les honnêtes gens et les coquins, suprême équivoque qui achèvera de pourrir la conscience nationale.

D'ailleurs, je n'ai pas été le seul à dire ces choses, ce jour-là. Le colonel Picquart et M. Joseph Reinach avaient voulu, comme moi, être entendus par votre Commission. Et cette dernière a donc eu l'édifiant spectacle de trois hommes dont les cas sont absolument différents, et dont on entend se débarrasser par le même moyen expéditif du déni de justice. Ils ne se connaissaient pas avant l'Affaire, ils sont venus de trois mondes opposés, ils se trouvent l'un sous la seule menace d'une action devant un conseil de guerre, l'autre avec un procès en cours devant les assises, le troisième condamné par défaut à trois mille francs d'amende et à un an de prison. N'importe, on confond leurs cas, on les jette à la même solution bâtarde, sans se soucier de la situation atroce où on les laisse, de leur vie brisée, des accusations dont ils ne pourront se laver, des preuves de leur bonne foi qu'ils ne pourront apporter. On achève de les salir en les renvoyant dos à dos avec des bandits, par une comédie infâme qui entend donner une couleur de magnanimité patriotique à une mesure d'iniquité et de lâcheté universelles. Et vous ne voulez pas que ces trois hommes protestent de toute leur douleur de citoyens lésés dans leurs intérêts et dans leur amour de la grande France, dont ils n'ont cru être que les dignes enfants! Certes, je proteste encore, et je sais bien que le colonel Picquart et M. Jo-

seph Reinach protestent ici avec moi, comme ils l'ont fait le jour où nous avons déposé devant votre Commission.

Mais, ces choses, messieurs les Sénateurs, tout le monde les sait, vous les savez vous-mêmes mieux que personne, étant dans la coulisse politique où la monstrueuse aventure s'est cuisinée. Votre Commission les savait, ce qui explique l'angoisse juridique où elle s'est longtemps débattue, la répugnance qu'elle éprouvait à patronner un projet indigne, répugnance dont la pression gouvernementale, dans les circonstances que vous connaissez, a pu seule avoir raison. Vous-mêmes, j'en suis certain, vous convenez tout bas que jamais on ne vit pareil amas de turpitudes, de mensonges et de crimes, d'illégalités flagrantes et de dénis de justice. C'est même l'épouvantable entassement des attentats et des hontes qui vous terrifie. Comment nettoyer le pays de tout cela? Comment faire rendre la justice à chacun, sans que la France du passé en soit ruinée, jusque dans ses vieilles fondations, et sans être obligé de reconstruire enfin la jeune et glorieuse France de demain? Et les pensées lâches naissent dans les esprits les plus fermes, il y a trop de cadavres, on va creuser un trou pour les enfouir à la hâte, avec l'espoir qu'on n'en parlera plus, quitte à ce que leur décomposition perce la mince couche de terre qui les recouvre, et fasse bientôt crever de la peste le pays tout entier.

C'est bien cela, n'est-ce pas? et nous sommes d'accord sur ce point que le mal, monté des profondeurs cachées du corps social, révélé au plein jour, est effroyable. Et nous ne différons que sur la manière de tenter la guérison. Vous, hommes de gouvernement, vous enterrez, vous paraissez croire que ce qu'on ne voit plus n'existe plus; tandis que nous autres, simples citoyens, nous voudrions purifier tout de suite, brûler les éléments pourris, en finir avec les ferments de destruction, pour que le corps tout entier retrouve la santé et la force.

Et l'avenir dira qui avait raison.

L'histoire est fort simple, messieurs les Sénateurs, mais il n'est pas inutile de la résumer ici.

Au début, dans l'affaire Dreyfus, il n'y a eu qu'une question de justice, l'erreur judiciaire dont quelques citoyens, de cœur plus juste, plus tendre que les autres sans doute, ont voulu la réparation. Personnellement, je n'y ai pas vu d'abord autre chose. Et voilà que, bientôt, à mesure que la monstrueuse aventure se déroulait, que les responsabilités remontaient plus haut, gagnaient les chefs militaires, les fonctionnaires, les hommes au pouvoir, la question s'est emparée du corps politique tout entier, transformant la cause célèbre en une crise terrible et générale, où le sort de la France elle-même semblait devoir se décider. C'est ainsi que, peu à peu, deux partis se sont trouvés aux prises : d'un côté, toute la réaction, tous les adversaires de la véritable République que nous devrions avoir, tous les esprits qui, sans qu'ils le sachent peut-être, sont pour l'autorité sous ses diverses formes, religieuse, militaire, politique; de l'autre, toute la libre action vers l'avenir, tous les cerveaux libérés par la science, tous ceux qui vont à la vérité, à la justice, qui croient au progrès continu, dont les conquêtes finiront par réaliser un jour le plus de bonheur possible. Et, dès lors, la bataille a été sans merci.

De judiciaire qu'elle était, qu'elle aurait dû rester, l'affaire Dreyfus est devenue politique. Tout le venin est là. Elle a été l'occasion qui a fait monter brusquement à la surface l'obscur travail d'empoisonnement et de décomposition dont les adversaires de la République minaient le régime depuis trente ans. Il apparaît aujourd'hui à tous les yeux que la France, la dernière des grandes nations catholiques restée debout et puissante, a été choisie par le catholicisme, je dirai mieux par le papisme, pour restaurer le pouvoir défaillant de Rome; et c'est ainsi qu'un envahissement sourd s'est fait, que les jésuites, sans parler des autres instruments religieux, se sont emparés de la jeunesse, avec une adresse incomparable; si bien qu'un beau matin, la France de Voltaire, la France qui n'est pourtant pas encore retournée avec les curés, s'est réveillée cléricale, aux mains d'une administration, d'une magistrature, d'une haute armée qui prend son mot d'ordre à Rome. Les apparences illusoires sont tombées d'un seul coup, on s'est aperçu

que nous n'avions de la République que l'étiquette, on a senti que nous marchions sur un terrain miné de toutes parts, où cent années de conquêtes démocratiques allaient s'effondrer.

La France était sur le point d'appartenir à la réaction, voilà le cri, voilà la terreur. Cela explique toute la déchéance morale où la lâcheté des Chambres et du gouvernement nous laisse glisser peu à peu. Dès qu'une chambre, dès qu'un gouvernement redoute d'agir, dans la crainte de n'être plus avec les maîtres de demain, la chute est prompte et fatale. Imaginez-vous les hommes au pouvoir s'apercevant qu'ils n'ont plus dans la main aucun des rouages nécessaires, ni des fonctionnaires obéissants, ni des militaires scrupuleux de la discipline, ni des magistrats intègres. Comment poursuivre le général Mercier, menteur et faussaire, quand tous les généraux se solidarisent avec lui? Comment déférer les vrais coupables aux tribunaux, lorsqu'on sait qu'il y a des magistrats pour les absoudre? Comment gouverner enfin avec honnêteté, lorsque pas un fonctionnaire n'exécutera honnêtement les ordres? Il faudrait au pouvoir, dans de telles circonstances, un héros, un grand homme d'état, résolu à sauver son pays, même par l'action révolutionnaire. Et, comme de tels hommes manquent pour l'instant, nous avons vu la débandade de nos ministres, impuissants et maladroits, quand ils n'étaient pas complices et canailles, culbutés les uns sur les autres, sous les coups des Chambres affolées, en proie aux factions, tombées à l'ignominie de l'égoïsme étroit et des questions personnelles.

Mais ce n'est pas tout, le plus grave et le plus douloureux est qu'on a laissé empoisonner le pays par une presse immonde, qui l'a gorgé avec impudence de mensonges, de calomnies, d'ordures et d'outrages, jusqu'à le rendre fou. L'antisémitisme n'a été que l'exploitation grossière de haines ancestrales, pour réveiller les passions religieuses chez un peuple d'incroyants qui n'allait plus à l'église. Le nationalisme n'a été que l'exploitation tout aussi grossière du noble amour de la patrie, tactique d'abominable politique qui mènera droit le pays à la guerre civile, le jour où l'on aura convaincu une moitié des Fran-

çais que l'autre moitié les trahit et les vend à l'étranger, du moment qu'elle pense autrement. Et c'est ainsi que des majorités ont pu se faire, qui ont professé que le vrai était le faux, que le juste était l'injuste, qui même n'ont rien voulu entendre, condamnant un homme parce qu'il était juif, poursuivant de cris de mort les prétendus traîtres dont l'unique passion était de sauver l'honneur de la France, dans le désastre de la raison nationale.

Dès ce moment, dès qu'on a pu croire que le pays lui-même passait à la réaction, dans son coup de folie morbide, c'en a été fait du peu de bravoure des Chambres et du gouvernement. Se mettre contre les majorités possibles, y pense-t-on! Le suffrage universel, qui paraît si juste, si logique, a cette tare affreuse que tout élu du peuple n'est plus que le candidat de demain, esclave du peuple, dans son âpre besoin d'être réélu; de sorte que, lorsque le peuple devient fou, en une de ces crises dont nous avons un exemple, l'élu est à la merci de ce fou, il dit comme lui, s'il n'a pas le cœur de penser et d'agir en homme libre. Et voilà donc à quel douloureux spectacle nous assistons depuis trois ans : un Parlement qui ne sait comment user de son mandat, dans la crainte de le perdre, un gouvernement qui après avoir laissé tomber la France aux mains des réacteurs, des empoisonneurs publics, tremble à chaque heure d'être renversé, fait les pires concessions aux ennemis du régime qu'il représente, pour en être simplement le maître quelques jours de plus.

N'est-ce pas ces raisons, messieurs les Sénateurs, qui vont vous décider à cette concession nouvelle d'une amnistie dont le résultat sera de soustraire au châtiment les hauts coupables, que pas un ministère n'a osé poursuivre? Vous pensez vous sauver vous-mêmes, en disant qu'il faut bien sauver le gouvernement de l'embarras mortel où il s'est enlisé par ses continuelles faiblesses. Si un homme d'Etat, énergique, simplement honnête, avait mis la main au collet du général Mercier, dès son premier crime, tout serait depuis longtemps rentré dans l'ordre. Mais, à chaque recul nouveau de la justice, l'audace des criminels a naturellement grandi; et il est très vrai que le tas des abominations a grossi si démesurément

qu'il faudrait à cette heure un beau courage pour liquider l'Affaire, selon la justice, au mieux des intérêts de la France. Personne n'a ce courage, tous frissonnent à l'idée de s'exposer au flot d'injures des antisémites et des nationalistes, tous ménagent la folie où le poison a jeté certaines majorités d'électeurs, de sorte que vous voilà acculés à une lâcheté encore, à une faute suprême qui achèvera de livrer le pays à la réaction, de plus en plus triomphante et audacieuse.

Pourtant, n'avez-vous pas conscience que c'est une singulière opération que d'enterrer les questions gênantes, avec l'idée enfantine qu'on les supprime? Voici trois ans que j'entends répéter par les hommes politiques qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a plus d'affaire Dreyfus, lorsqu'ils ont un intérêt à le croire. Et l'affaire Dreyfus n'en suit pas moins son développement logique, car il est certain qu'elle finira seulement lorsqu'elle sera finie. Aucune puissance humaine ne peut arrêter la vérité en marche. Aujourd'hui que souffle une nouvelle panique, vous voilà terrifiés, bien résolus de nouveau à décréter qu'il n'y a plus d'affaire Dreyfus, que jamais plus il n'y en aura. Vous espérez, en creusant davantage le trou dans lequel vous l'enfouissez, et en jetant la loi d'amnistie par-dessus, que désormais elle ne ressuscitera pas. Vains efforts, elle reviendra comme un spectre, comme une âme en peine, tant que justice ne sera pas faite. Il n'est de repos, pour un peuple, que dans la vérité et l'équité.

Et le pis est que vous êtes peut-être de bonne foi, lorsque vous vous imaginez que, grâce à cet étranglement de toute justice, vous allez faire de l'apaisement. C'est pour l'apaisement tant désiré que vous sacrifiez, sur l'autel de la patrie, vos consciences de législateurs honnêtes. Ah! pauvres naïfs, ou simples égoïstes maladroits, qui vont une fois de plus se déshonorer en pure perte! Il est beau, l'apaisement, depuis qu'on livre, membre à membre, la République à ses ennemis, pour obtenir leur silence. Ils crient plus fort, ils redoublent d'injures, à chaque satisfaction qu'on leur donne. Cette loi d'amnistie que vous faites pour eux, pour sauver leurs chefs du bagne, ils hurlent que c'est nous qui vous

l'arrachons. Vous êtes des traîtres, les ministres sont des traîtres, le Président de la République est un traître. Et, lorsque vous aurez voté la loi, vous aurez fait œuvre de traîtres, pour sauver des traîtres. Ce sera l'apaisement, je vous attends à ce lendemain de l'amnistie, sous le flot de boue dont on vous couvrira, aux applaudissements des cannibales qui danseront la danse du massacre.

Ne voyez-vous pas, n'entendez-vous pas? Depuis qu'il est convenu qu'on se taira, qu'on ne parlera plus de l'Affaire pendant la trêve de l'Exposition, qui donc en parle toujours? Qui a violenté Paris, aux dernières élections municipales, en reprenant la campagne de mensonges et d'outrages? Qui mêle de nouveau l'armée à ces hontes, qui continue à colporter des dossiers secrets, pour tenter de renverser le ministère? L'affaire Dreyfus est devenue le spectre rouge des nationalistes et des antisémites. Ils ne peuvent régner sans elle, ils ont un continuel besoin d'elle pour dominer le pays par la terreur. Comme autrefois les ministres de l'Empire obtenaient tout du Corps législatif en agitant le spectre rouge, ils n'ont qu'à brandir l'Affaire, pour hébéter les pauvres gens dont ils ont détraqué la cervelle. Et, encore une fois, voilà l'apaisement : votre amnistie ne sera qu'une arme nouvelle aux mains de la faction qui a exploité l'Affaire pour que la France républicaine en crevât, et qui continuera à l'exploiter d'autant plus que votre amnistie va donner force de loi à l'équivoque, sans que la nation puisse désormais savoir de quel côté étaient la vérité et la justice.

Dans ce grave péril, il n'y avait qu'une chose à faire, accepter la lutte contre toutes les forces du passé coalisées, refaire l'administration, refaire la magistrature, refaire le haut commandement, puisque tout cela apparaissait dans sa pourriture cléricale. Eclairer le pays par des actes, dire toute la vérité, rendre toute la justice. Profiter de la prodigieuse leçon de choses qui se déroulait, pour faire avancer le peuple, en trois ans, du pas gigantesque qu'il mettra cent ans peut-être à franchir. Accepter du moins la bataille, au nom de l'avenir, et en tirer pour notre grandeur future toute la victoire possible. Aujourd'hui encore, bien que tant de lâchetés aient

rendu la besogne presque impossible, il n'y a toujours qu'une chose à faire, revenir à la vérité, revenir à la justice, dans la certitude qu'en dehors d'elles il n'y a pour un pays que déchéance et que mort prochaine.

Mon cher et grand Labori, qu'on a réduit au silence, en une de ces heures lâches dont j'ai parlé, a eu cependant l'occasion de le dire avec son éloquence superbe, dans une circonstance récente. Puisque le gouvernement, puisque les hommes politiques n'ont cessé d'intervenir dans l'Affaire, de la soustraire aux tribunaux qui seuls, devaient la résoudre, ce sont les hommes politiques, c'est vous, messieurs les Sénateurs, qui avez charge de la finir, pour la plus grande paix et le plus grand bien de la nation. Et je vous répète que, si vous comptez que votre misérable loi d'amnistie atteindra ce résultat, vous aggravez vos fautes anciennes d'une faute dernière, d'une erreur qui peut être mortelle et qui pèsera lourdement sur vos mémoires.

Un de mes étonnements, messieurs les Sénateurs, est qu'on nous accuse de vouloir recommencer l'affaire Dreyfus. Je ne comprends pas. Il y a eu une affaire Dreyfus, un innocent torturé par des bourreaux qui savaient son innocence, et cette affaire-là, grâce à nous, est finie, relativement à la victime elle-même, que les bourreaux ont dû rendre à sa famille. Le monde entier sait aujourd'hui la vérité, nos pires adversaires ne l'ignorent pas, la confessent, les portes closes. La réhabilitation ne sera guère qu'une formule juridique, lorsque l'heure viendra, de sorte que Dreyfus n'a plus même besoin de nous, puisqu'il est libre et qu'il a autour de lui, pour l'aider, l'admirable et vaillante famille qui n'a jamais douté de son honneur et de sa délivrance.

Alors, pourquoi recommencerions-nous l'affaire Dreyfus? Outre que cela n'aurait aucun sens, cela serait sans profit pour personne. Ce que nous voulons, c'est que l'affaira Dreyfus finisse par l'unique dénoûment qui puisse rendre la force et le calme au pays, c'est que les coupables soient frappés, non pour nous réjouir de leur châtiment, mais pour que le peuple sache enfin et que la justice fasse l'apaisement, le seul véritable et solide.

Nous croyons que le salut de la France est dans la victoire des forces de demain contre les forces d'hier, des hommes de vérité contre les hommes d'autorité. Et c'est pourquoi nous ne pouvons admettre que l'affaire Dreyfus n'ait pas comme conclusion la justice pour tous et qu'on n'en tire pas les leçons qui aideraient à fonder demain définitivement la République, si on réalisait toutes les réformes dont elles ont montré la nécessité impérieuse.

Encore un coup, ce n'est pas nous qui recommençons l'affaire Dreyfus, qui l'utilisons pour nos besoins électoraux, qui en rebattons les oreilles de la foule afin de l'étourdir. Nous ne réclamons que nos juges naturels, nous mettons dans la justice pour tous l'espoir qu'elle fera promptement la vérité et qu'elle pacifiera ainsi la nation. On dit que l'Affaire a fait beaucoup de mal à la France, c'est un lieu commun que des ministres eux-mêmes emploient, quand ils veulent enlever des votes. A quelle France l'Affaire a-t-elle fait tant de mal? Si c'est à la France d'hier, tant mieux! Et il est certain, en effet, que toutes les vieilles institutions en sont disloquées, qu'elle a fait apparaître l'irrémédiable pourriture du vieil édifice social, si bien qu'il ne reste guère qu'à le jeter bas. Mais pourquoi m'affligerais-je de ce mal qu'elle a fait au passé, si elle a servi l'avenir, si elle a travaillé à la propreté, à la santé de la France de demain? Jamais fièvre n'aura plus nettement fait monter à la peau la maladie qu'il faut guérir. Et ce n'est pas l'affaire Dreyfus que nous voulons reprendre, nous ne voulons plus que soigner et guérir la maladie dont elle a servi à nous montrer la virulence.

Mais il est encore un but plus grave, une pressante nécessité qui me hante. L'amnistie qui enterre, l'amnistie qui prétend tout finir dans le mensonge et l'équivoque, a pour terrible conséquence de nous laisser à la merci d'une divulgation publique de l'Allemagne. J'ai déjà fait plusieurs fois allusion à cette effroyable situation, qui devrait angoisser les véritables patriotes, troubler leurs nuits, leur faire exiger la liquidation complète et définitive de l'affaire Dreyfus, comme une mesure de salut public, dont l'honneur et la vie même de la France

dépendent. Et, puisque aujourd'hui il faut enfin parler haut et clair, je parlerai.

Personne n'ignore que les nombreux documents fournis par Esterhazy à l'attaché militaire allemand, M. de Schwartzkoppen, sont au ministère de la guerre, à Berlin. Il y a là des pièces de toutes sortes, des notes, des lettres, entre autres, dit-on, toute une série de lettres dans lesquelles Esterhazy juge ses chefs, donne des détails sur leur vie privée, peu édifiants. D'autres bordereaux s'y trouvent, je veux dire d'autres énumérations de documents offerts et livrés, dont le moindre prouve sans discussion possible l'innocence de Dreyfus et la culpabilité de l'homme que deux de nos conseils de guerre ont innocenté, malgré l'évidence éclatante de son crime. Eh bien! j'admets qu'une guerre éclate demain entre la France et l'Allemagne, et nous voilà sous l'épouvantable menace : avant même qu'on ait tiré un coup de fusil, avant qu'une bataille soit livrée, l'Allemagne publie en une brochure le dossier Esterhazy; et je dis que la bataille est perdue, que nous sommes battus devant le monde entier, sans même avoir pu nous défendre. Notre armée est atteinte dans le respect et dans la foi qu'elle doit à ses chefs, trois de nos conseils de guerre sont convaincus d'iniquité et de cruauté, toute la monstrueuse aventure crie notre déchéance sous le soleil, et la patrie croule, nous ne sommes plus qu'une nation de menteurs et de faussaires.

J'en ai eu souvent le mortel frisson. Comment un gouvernement qui sait peut-il accepter une minute de vivre sous une menace pareille? Comment peut-il parler de faire le silence, de rester dans le péril où nous sommes, sous le prétexte que le pays veut être apaisé? Cela passe l'entendement, et je dis même que c'est trahir la patrie que de ne pas immédiatement faire la lumière par tous les moyens possibles, sans attendre que cette lumière vienne de l'étranger, dans quelque coup de foudre. Le jour où l'innocent sera réhabilité, le jour où les vrais coupables seront frappés, ce jour-là seulement on aura brisé dans la main de l'Allemagne l'arme qu'elle a contre nous, car la France, d'elle-même, aura reconnu et réparé son erreur.

Et l'amnistie vient fermer ainsi une des dernières portes ouvertes à la vérité. Je n'ai cessé de le répéter, on n'a pas voulu entendre le seul témoin qui, d'un mot, peut faire la lumière, M. de Schwartzkoppen. Devant la cour d'assises de Versailles, ce serait mon témoin, celui dont je demanderais l'audition par commission rogatoire, celui qui ne pourrait se refuser à dire enfin la vérité entière et à l'appuyer sur les documents qu'il a eus entre les mains. La solution souveraine est là, elle n'est pas ailleurs. Elle viendra de là tôt ou tard, et c'est folie à nous de ne pas la provoquer, pour en avoir l'honneur, au lieu d'attendre qu'on nous la jette à la face, en quelque circonstance tragique.

Ma stupeur a été grande, le jour où je me suis présenté devant votre Commission, lorsque le président m'a demandé, de la part du président du conseil des ministres, si j'étais en possession d'un fait nouveau, pour le produire à Versailles. Cela voulait dire que, si je n'avais pas la vérité dans ma poche, comme j'y ai mon mouchoir, je n'avais qu'à me laisser amnistier, sans tant de protestations. Une telle question m'a étonné, de la part du président du Conseil, qui sait très bien qu'on ne porte pas ainsi la vérité sur soi, et que les procès sont précisément faits pour la faire jaillir des interrogatoires, des témoignages et des plaidoiries. Mais, surtout, l'ironie d'une telle demande, adressée à moi, devenait extraordinaire, lorsqu'on se souvenait de tout ce qui a été fait pour me fermer la bouche, pour m'empêcher d'établir cette vérité dont on se préoccupait maintenant de constater la présence dans ma poche. J'ai répondu au président de votre Commission que j'étais en possession du fait nouveau, que si je n'avais pas la vérité sur moi, je savais parfaitement où la trouver, et que je priais simplement le président du Conseil d'inviter le garde des sceaux à conseiller au président des assises, à Versailles, de ne pas arrêter en chemin ma commission rogatoire, lorsque je lui demanderais de faire interroger M. de Schwartzkoppen. Et l'affaire Dreyfus finirait, la France serait sauvée de la plus redoutable des catastrophes.

Votez donc la loi d'amnistie, messieurs les Sénateurs, achevez l'étranglement, dites avec le président Delegorgue

que la question ne sera pas posée, serrez la vis à Labori avec le premier président Périvier; et, si la France un jour est déshonorée devant le monde entier, ce sera votre œuvre.

Je n'ai pas, messieurs les Sénateurs, la naïveté de croire que cette lettre vous ébranlera, même un instant, dans le parti formel où je vous soupçonne de voter la loi d'amnistie. Votre vote est facile à prévoir, car il sera fait de votre longue faiblesse et de votre longue impuissance. Vous vous imaginez que vous ne pouvez pas faire autrement, parce que vous n'avez pas le courage de faire autrement.

J'écris simplement cette lettre pour le grand honneur de l'avoir écrite. Je fais mon devoir, et je doute que vous fassiez le vôtre. La loi de dessaisissement a été un crime juridique, la loi d'amnistie va être une trahison civique, l'abandon de la République aux mains de ses pires ennemis.

Votez-la, vous en serez punis avant peu, et elle sera plus tard votre honte.

Lettre à M. Emile Loubet

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ces pages ont paru dans *L'Aurore*, le 22 décembre 1900.

Encore sept mois, entre l'article précédent et celui-ci. L'Exposition universelle avait fermé ses portes le 12 novembre. et il fallait en finir, achever d'étrangler la vérité et la justice. C'est ce qu'on a fait. Mon procès de Versailles ne viendra plus, on m'a privé du droit absolu que j'avais d'en appeler d'une condamnation par défaut. Brutalement, on a supprimé la vérité que j'aurais pu faire, la justice que je me serais fait rendre. De même, voilà les trois experts, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, qui galopent, avec les trente mille francs dans leurs poches; et il faudra tout recommencer devant la justice civile. Je constate simplement, je ne me plains pas, car mon œuvre est quand même faite. — Pour mémoire, j'ajoute qu'aujourd'hui encore, février 1901, je suis suspendu de mon grade d'officier, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Monsieur le Président,

Il y aura bientôt trois ans, le 13 janvier 1898, j'adressai à votre prédécesseur, M. Félix Faure, une Lettre, dont il ne tint pas compte, malheureusement pour son bon renom. Maintenant qu'il est couché dans la mort, sa mémoire reste obscurcie par l'iniquité monstrueuse que je lui dénonçais, et dont il s'est rendu le complice, en employant à couvrir les coupables toute la puissance que lui donnait sa haute magistrature.

Et vous voici à sa place, et voici que l'Affaire abominable, après avoir sali tous les gouvernements complices ou lâches qui se sont succédé, s'achève pour une heure dans un suprême déni de justice, cette amnistie que viennent de voter les Chambres, sous le couteau, et qui portera dans l'Histoire le nom d'amnistie scélérate. Après les autres, votre gouvernement culbute à la faute commune, en acceptant la plus lourde des responsabilités. Et, soyez-en certain, c'est une page de votre vie qu'on est en train de salir, c'est votre magistrature qui court le risque de rejoindre la précédente, souillée elle aussi de la tache ineffaçable.

Permettez-moi donc, monsieur le Président, de vous dire toute mon angoisse. Au lendemain de l'amnistie, je conclurai par cette Lettre, puisqu'une première Lettre

de moi a été une des causes de cette amnistie. On ne me reprochera pourtant pas d'être bavard. Le 18 juillet 1898, je partais pour l'Angleterre, d'où je ne suis revenu que le 5 juin 1899; et, pendant ces onze mois, je me suis tu. Je n'ai parlé de nouveau qu'après le procès de Rennes, en septembre 1899. Puis, je suis retombé dans le plus complet silence, je ne l'ai rompu qu'une fois, en mai dernier, pour protester contre l'amnistie devant le Sénat. Voici plus de dix-huit mois que j'attends la justice, assigné tous les trois mois et renvoyé tous les trois mois à la session prochaine. Et j'ai trouvé cela lamentable et comique. Aujourd'hui, au lieu de la justice, c'est cette amnistie scélérate et outrageante qui vient. J'estime donc que le bon citoyen que j'ai été, le silencieux qui n'a pas voulu être un embarras ni un sujet de trouble, dans la grande patience qu'il a mise à compter sur la justice si lente, a aujourd'hui le droit, le devoir de parler.

Je le répète, je dois conclure. Une première période de l'Affaire se termine en ce moment, ce que j'appellerai tout le crime. Et il faut bien que je dise où nous en sommes, quelle a été notre œuvre et quelle est notre certitude pour demain, avant de rentrer de nouveau dans le silence.

Je n'ai pas besoin de remonter aux premières abominations de l'Affaire, il me suffit de la reprendre au lendemain de l'effroyable arrêt de Rennes, cette provocation d'iniquité insolente dont le monde entier a frémi. Et c'est ici, monsieur le Président, que commence la faute de votre gouvernement, et par conséquent la vôtre.

Un jour, j'en suis sûr, on racontera, avec les documents à l'appui, ce qui s'est passé à Rennes, je veux dire la façon dont votre gouvernement s'est laissé tromper et a cru devoir nous trahir ensuite. Les ministres étaient convaincus de l'acquittement de Dreyfus. Comment en auraient-ils pu douter, lorsque la Cour de cassation croyait avoir enfermé le conseil de guerre dans les termes d'un arrêt si net, que l'innocence s'imposait sans débats? Comment se seraient-ils inquiétés le moins du monde, lorsque leurs subordonnés, intermédiaires, témoins, acteurs même dans le drame, leur promettaient la majo-

rité, sinon l'unanimité? Et ils souriaient de nos craintes, ils laissaient tranquillement le tribunal en proie à la collusion, aux faux témoignages, aux manœuvres flagrantes de pression et d'intimidation, ils poussaient leur aveugle confiance jusqu'à vous compromettre, monsieur le Président, en ne pas vous avertissant, car je veux croire que le moindre doute vous aurait empêché de prendre, dans votre discours de Rambouillet, l'engagement de vous incliner devant l'arrêt, quel qu'il fut. Est-ce donc gouverner que de ne pas prévoir? Voilà un ministère nommé pour assurer le bon fonctionnement de la justice, pour veiller à l'exécution honnête d'un arrêt de la Cour de cassation. Il n'ignore pas quel danger court cet arrêt dans des mains passionnées, que toutes sortes de fièvres mauvaises ont rendues peu scrupuleuses. Et il ne fait rien, il se complaît dans son optimisme, il laisse le crime s'accomplir en plein jour! Je consens à ce que ces ministres-là aient alors voulu la justice, mais qu'auraient-ils donc fait, je le demande, s'ils ne l'avaient pas voulue?

Puis, la condamnation éclate, cette monstruosité inconnue jusqu'alors d'un innocent condamné deux fois. A Rennes, après l'enquête de la Cour de cassation, l'innocence était éclatante, ne pouvait faire de doute pour personne. Et c'est la foudre, l'horreur a passé sur la France et sur tous les peuples. Que va faire le gouvernement, trahi, dupé, provoqué, dont l'incompréhensible abandon aboutissait à un tel désastre? Je veux bien encore que le coup qui a retenti si douloureusement chez tous les justes, ait alors bouleversé vos ministres, ceux qui s'étaient chargés d'assurer le triomphe du droit. Mais que vont-ils faire, quels vont être leurs actes, au lendemain de cet écroulement de leurs certitudes, lorsqu'ils ont vu qu'au lieu d'avoir été des artisans de vérité et d'équité, ils ont causé par leur maladresse ou leur insouciance une débâcle morale dont la France mettra longtemps à se relever? Et c'est ici, monsieur le Président, que commence la faute de votre gouvernement, et de vous-même, c'est ici que nous nous sommes séparés de vous, dans une divergence d'opinions et de sentiments qui n'a cessé de croître.

Pour nous, l'hésitation était impossible, il n'y avait

qu'un moyen d'opérer la France du mal qui la rongeait, si l'on voulait la guérir, lui rendre la véritable paix; car il n'est d'apaisement que dans la tranquillité de la conscience, il n'y aura pas de santé pour nous, tant que nous sentirons en nous le poison de l'injustice commise. Il fallait trouver le moyen de saisir de nouveau, immédiatement, la Cour de cassation; et qu'on ne dise pas que cela était impossible, le gouvernement avait en main les faits nécessaires, même en dehors de la question d'abus de pouvoir. Il fallait liquider tous les procès en cours, laisser la justice faire son œuvre, sans qu'un seul des coupables pût lui échapper. Il fallait nettoyer l'ulcère à fond, donner à notre peuple cette haute leçon de vérité et d'équité, rétablir dans son honneur la personne morale de la France devant le monde. Ce jour-là seulement, on aurait pu dire que la France était guérie et apaisée.

Et c'est alors que votre gouvernement a pris l'autre parti, la résolution d'étouffer une fois de plus la vérité, de l'enterrer, en pensant qu'il suffisait de la mettre en terre pour qu'elle ne fût plus. Dans l'effarement où l'avait jeté la seconde condamnation de l'innocent, il n'a imaginé que la double mesure de gracier d'abord ce dernier, puis de faire le silence sous le bâillon d'une loi d'amnistie. Les deux mesures se tiennent, se complètent, sont le replâtrage d'un ministère aux abois qui a manqué à sa mission et qui, pour se tirer d'affaire, ne trouve rien de mieux que de se réfugier dans la raison d'Etat. Il a voulu, monsieur le Président, vous couvrir, du moment qu'il avait eu le tort de vous laisser vous engager. Il a voulu se sauver lui-même, en croyant peut-être qu'il prenait le seul parti pratique pour sauver la République menacée.

La grande faute a donc été commise ce jour-là, lorsqu'une occasion dernière se présentait d'agir, de remettre la patrie en sa dignité et en sa force. Ensuite, je le veux bien, à mesure que les mois se sont écoulés, le salut est devenu de plus en plus difficile. Le gouvernement s'est laissé acculer dans une situation sans issue, et quand il est venu dire devant les Chambres qu'il ne pouvait plus gouverner, si on lui refusait l'amnistie, il avait sans doute raison; mais n'était-ce pas lui qui avait rendu l'amnistie

nécessaire, en désarmant la justice, lorsqu'elle était possible encore? Choisi pour tout sauver, il n'a en somme abouti qu'à laisser tout crouler, dans la pire des catastrophes. Et, quand il s'est agi de trouver la réparation suprême, il n'a rien imaginé de mieux que de finir par où avaient commencé les gouvernements de M. Méline et de M. Dupuy, l'étranglement de la vérité, l'assassinat de la justice.

N'est-ce pas la honte de la France que pas un de ses hommes politiques ne se soit senti assez fort, assez intelligent, assez brave, pour être l'homme de la situation, celui qui lui aurait crié la vérité, et qu'elle aurait suivi? Depuis trois ans, les hommes se sont succédé au pouvoir, et nous les avons tous vus chanceler, puis s'abattre dans la même erreur. Je ne parle pas de M. Méline, l'homme néfaste qui a voulu tout le crime, ni de M. Dupuy, l'homme équivoque acquis d'avance au parti des plus forts. Mais voilà M. Brisson, qui a osé vouloir la revision: n'est-ce pas une grande douleur, la faute irréparable où il est tombé en permettant l'arrestation du colonel Picquart, au lendemain de la découverte du faux Henry? Et voilà M. Waldeck-Rousseau, dont le courageux discours contre la loi de dessaisissement avait retenti si noblement au fond de toutes les consciences : n'est-ce pas un désastre, l'obligation où il s'est cru d'attacher son nom à cette amnistie, qui dessaisit la justice, avec plus de brutalité encore? Nous nous demandons si un ennemi ne nous aurait pas mieux servis au ministère, puisque les amis de la vérité et de la justice, dès qu'ils sont au pouvoir, ne trouvent plus d'autres moyens que de sauver eux aussi le pays par le mensonge et par l'iniquité.

Car, monsieur le Président, si la loi d'amnistie a été votée par les Chambres, la mort dans l'âme, il est entendu que c'est pour assurer le salut du pays. Dans l'impasse où il s'est mis, votre gouvernement a dû choisir le terrain de la défense républicaine, dont il a senti la solidité. L'affaire Dreyfus a justement montré les périls que la République courait, sous le double complot du cléricalisme et du militarisme, agissant au nom de toutes les forces réactionnaires du passé. Et, dès lors, le plan

politique du ministère est simple : se débarrasser de l'affaire Dreyfus en l'étouffant, faire entendre à la majorité que, si elle n'obéit pas docilement, elle n'aura pas les réformes promises. Cela serait très bien, si pour sauver le pays du poison clérical et militariste, il ne fallait pas commencer pour le laisser dans cet autre poison du mensonge et de l'iniquité, où nous le voyons agoniser depuis trois ans.

Sans doute le terrain de l'affaire Dreyfus est un terrain politique détestable. Il l'est devenu, du moins, par l'abandon où l'on a laissé le peuple, aux mains des pires bandits, dans la pourriture de la presse immonde. Et j'accorde encore une fois qu'à l'heure actuelle l'action devient difficile, presque impossible. Mais ce n'en est pas moins une conception à bien courte vue, cette idée qu'on sauve un peuple d'un mal dont il est rongé, en décrétant que ce mal n'existe plus. L'amnistie est faite, les procès n'auront pas lieu, on ne peut plus poursuivre les coupables : cela n'empêche pas que Dreyfus innocent a été condamné deux fois, et que cette iniquité affreuse, tant qu'elle ne sera pas réparée, continuera à faire délirer la France dans d'horribles cauchemars. Vous avez beau enterrer la vérité, elle chemine sous terre, elle repoussera un jour de partout, elle éclatera en végétations vengeresses. Et ce qui est pis encore, c'est que vous aidez à la démoralisation des petits, en obscurcissant chez eux le sentiment du juste. Du moment qu'il n'y a pas de punis, il n'y a pas de coupables. Comment voulez-vous que les petits sachent, eux qui sont en proie aux mensonges corrupteurs dont on les a nourris? Il fallait une leçon au peuple, et vous enténébrez sa conscience, vous achevez de la pervertir.

Tout est là, le gouvernement affirme qu'il fait l'apaisement par sa loi d'amnistie, et nous prétendons, nous autres, qu'il court, au contraire, le risque de préparer des catastrophes nouvelles. Encore un coup, il n'est pas de paix dans l'iniquité. La politique vit au jour le jour, croit à une éternité, quand elle a gagné six mois de silence. Il est possible que le gouvernement goûte quelque repos, et j'accorde même qu'il les emploiera utilement. Mais la vérité se réveillera, clamera, déchaînera des

orages. D'où viendront-ils? je l'ignore; mais ils viendront. Et de quelle impuissance se seront frappés les hommes qui n'ont pas voulu agir, de quel poids les écrasera cette amnistie scélérate, où ils ont mis à la pelle les honnêtes gens et les coquins! Quand le pays saura, quand le pays soulevé voudra rendre justice, sa colère ne tombera-t-elle pas d'abord sur ceux qui ne l'ont pas éclairé, lorsqu'ils pouvaient le faire?

Mon cher et grand ami Labori l'a dit avec sa superbe éloquence : la loi d'amnistie est une loi de faiblesse, d'impuissance. La lâcheté des gouvernements successifs s'y est comme accumulée, cette loi s'est faite de toutes les défaillances des hommes qui, mis en face d'une injustice exécrable, ne se sont senti la force ni de l'empêcher, ni de la réparer. Devant la nécessité de frapper haut, tous ont fléchi, tous ont reculé. Au dernier jour, après tant de crimes, ce n'est pas l'oubli, ce n'est pas le pardon qu'on nous apporte, c'est la peur, la débilité, l'impuissance où se sont trouvés les ministres de faire simplement appliquer les lois existantes. On nous dit qu'on veut nous apaiser par des concessions mutuelles : ce n'est pas vrai, la vérité est qu'on n'a pas eu le courage de porter la hache dans la vieille société pourrie, et pour cacher ce recul, on parle de clémence, on renvoie dos à dos un Esterhazy, le traître, et un Picquart, le héros auquel l'avenir élèvera des statues. C'est une mauvaise action qui sera certainement punie, car elle ne blesse pas seulement la conscience, elle corrompt la moralité nationale.

Est-ce là une bonne éducation pour une République? Quelles leçons donnez-vous à notre démocratie, lorsque vous lui enseignez qu'il est des heures où la vérité, où la justice ne sont plus, si l'intérêt de l'Etat exige. C'est la raison d'Etat remise en honneur, par des hommes libres qui l'ont condamnée dans la Monarchie et dans l'Eglise. Il faut vraiment que la politique soit une bien grande pervertisseuse d'âmes. Dire que plusieurs de nos amis, plusieurs de ceux qui ont si vaillamment combattu, dès le premier jour, ont cédé au sophisme, en se ralliant à la loi d'amnistie, comme à une mesure politique nécessaire! Cela me fend le cœur, lorsque je vois un Ranc, si droit, si brave, prendre la défense de Picquart contre

Picquart lui-même, en se montrant heureux que l'amnistie, qui l'empêchera de défendre son honneur, le sauve de la haine certaine d'un conseil de guerre. Et Jaurès, le noble, le généreux Jaurès, qui s'est dépensé si magnifiquement, en sacrifiant son siège de député ce qui est beau, par ces temps de gloutonnerie électorale! Le voilà, lui aussi, qui accepte de nous voir amnistiés, Picquart et Esterhazy, Reinach et du Paty de Clam, moi et le général Mercier, dans le même sac! L'absolue justice finit-elle donc où commence l'intérêt d'un parti? Ah! quelle douceur d'être un solitaire, de n'appartenir à aucune secte, de ne relever que de sa conscience et quelle aisance à suivre tout droit son chemin, en n'aimant que la vérité, en la voulant, lors même qu'elle ébranlerait la terre et qu'elle ferait tomber le ciel!

Aux jours d'espoir de l'affaire Dreyfus, monsieur le Président, nous avions fait un beau rêve. Ne tenions-nous pas le cas unique, un crime où s'étaient engagées toutes les forces réactionnaires, toutes celles qui font obstacle au libre progrès de l'humanité? Jamais expérience plus décisive ne s'était présentée, jamais plus haute leçon de choses ne serait donnée au peuple. En quelques mois, nous éclairerions sa conscience, nous ferions plus, pour l'instruire et le mûrir, que n'avait fait un siècle de luttes politiques. Il suffisait de lui montrer à l'œuvre toutes les puissances néfastes, complices du plus exécrable des crimes, cet écrasement d'un innocent, dont les tortures sans nom arrachaient un cri de révolte à l'humanité entière.

Et, confiants dans la force de la vérité, nous attendions le triomphe. C'était une apothéose de la justice, le peuple éclairé se levant en masse, acclamant Dreyfus à sa rentrée en France, le pays retrouvant sa conscience, dressant un autel à l'équité, célébrant la fête du droit reconquis, glorieux et souverain. Et cela finissait par un baiser universel, tous les citoyens apaisés, unis dans cette communion de la solidarité humaine. Hélas! monsieur le Président, vous savez ce qu'il est advenu, la victoire douteuse, la confusion pour chaque parcelle de vérité arrachée, l'idée de la justice obscurcie davantage dans

la conscience du malheureux peuple. Il paraît que notre conception de la victoire était trop immédiate et trop grossière. Le train humain ne comporte pas ces triomphes éclatants qui relèvent une nation, la sacrent en un jour forte et toute-puissante. De pareilles évolutions ne se réalisent pas d'un coup, elles ne s'accomplissent que dans l'effort et la douleur. Jamais la lutte n'est finie, chaque pas en avant s'achète au prix d'une souffrance, ce sont les fils seuls qui peuvent constater les succès remportés par les pères. Et si, dans mon ardent amour de notre peuple de France, je ne me consolerai jamais de n'avoir pu tirer, pour son éducation civique, l'admirable leçon de choses que comportait l'affaire Dreyfus, je suis depuis longtemps résigné à voir la vérité ne le pénétrer que peu à peu, jusqu'au jour où il sera mûr pour son destin de liberté et de fraternité.

Nous n'avons jamais songé qu'à lui, tout de suite l'affaire Dreyfus s'est élargie, est devenue une affaire sociale, humaine. L'innocent qui souffrait à l'île du Diable n'était que l'accident, tout le peuple souffrait avec lui, sous l'écrasement des puissances mauvaises, dans le mépris impudent de la vérité et de la justice. Et, en le sauvant, nous sauvions tous les opprimés, tous les sacrifiés. Mais surtout, depuis que Dreyfus est libre, rendu à l'amour des siens, quels sont donc les coquins ou les imbéciles qui nous accusaient de vouloir reprendre l'affaire Dreyfus? Ce sont ceux-là qui, dans leurs louches tripotages politiques, ont forcé le gouvernement à exiger l'amnistie, en continuant à pourrir le pays de mensonges. Que Dreyfus cherche par tous les moyens légaux à faire reviser le jugement de Rennes, certes il le doit, et nous l'y aiderons de tout notre pouvoir, le jour où l occasion se présentera. J'imagine même que la Cour de cassation sera heureuse d'avoir le dernier mot pour l'honneur de sa magistrature suprême. Seulement, il n'y aura là qu'une question judiciaire, aucun de nous n'a jamais eu la stupide pensée de reprendre ce qui a été l'affaire Dreyfus; et l'unique besogne désirable et possible est aujourd'hui de tirer de cette affaire les conséquences politiques et sociales, la moisson de réformes dont elle a montré l'urgence. Ce sera là notre défense, en réponse aux

accusations abominables dont on nous accable, et ce sera mieux encore notre victoire définitive.

Une expression me fâche, monsieur le Président, chaque fois que je la rencontre, ce lieu commun qui consiste à dire que l'affaire Dreyfus a fait beaucoup de mal à la France. Je l'ai trouvée dans toutes les bouches, sous toutes les plumes, des amis à moi le disent couramment, et peut-être moi-même l'ai-je employée. Je ne sais pourtant pas d'expression plus fausse. Et je ne parle même pas de l'admirable spectacle que la France a donné au monde, cette lutte gigantesque pour une question de justice, ce conflit de toutes les forces actives au nom de l'idéal. Je ne parle pas non plus des résultats déjà obtenus, les bureaux de la guerre nettoyés, tous les acteurs équivoques du drame balayés, la justice ayant fait un peu de son œuvre, malgré tout. Mais l'immense bien que l'affaire Dreyfus a fait à la France, n'est-ce pas d'avoir été l'accident putride, le bouton qui apparaît à la peau et qui décèle la pourriture intérieure? Il faut revenir à l'époque où le péril clérical faisait hausser les épaules, où il était élégant de plaisanter M. Homais, voltairien attardé et ridicule. Toutes les forces réactionnaires avaient cheminé sous les pavés de notre grand Paris, minant la République, comptant bien s'emparer de la ville et de la France, le jour où les institutions actuelles crouleraient. Et voilà que l'affaire Dreyfus démasque tout, avant que l'étranglement soit prêt, voilà que les républicains finissent par s'apercevoir qu'on va leur confisquer leur République, s'ils n'y mettent bon ordre. Tout le mouvement de défense républica ne est né de là, et si la France est sauvée du long complot de la réaction, c'est à l'affaire Dreyfus qu'elle le devra.

Je souhaite que le gouvernement mène à bien cette tâche de défense républicaine qu'il vient d'invoquer, pour obtenir des Chambres le vote de sa loi d'amnistie. C'est le seul moyen dont il dispose pour être enfin brave et utile. Mais qu'il ne renie pas l'affaire Dreyfus, qu'il la reconnaisse comme le plus grand bien qui pouvait arriver à la France, et qu'il déclare avec nous que, sans l'affaire Dreyfus, la France serait sans doute aujourd'hui aux mains des réactionnaires.

Quant à la question qui m'est personnelle, monsieur le Président, je ne récrimine pas. Voici quarante ans bientôt que je fais mon œuvre d'écrivain, sans m'inquiéter des condamnations ni des acquittements prononcés sur mes livres, laissant à l'avenir le soin de rendre le jugement définitif. Un procès re té en l'a r n'est donc pas fait pour m'émouvoir beaucoup. C'est une affaire de plus que demain jugera. Et, si je regrette l'éclat de vérité désirable qu'un nouveau procès aurait pu faire jaillir, je me console en pensant que la vérité trouvera sûrement une voie pour jai lir quand même.

Je vous avoue pourtant que j'aurais été curieux de savoir ce qu'un nouveau jury aurait pensé de ma première condamnation, obtenue sous la menace des généraux, armés comme d'une massue du terrible faux Henry. Ce n'est pas qu'en un procès purement politique, j'aie grande confiance dans le jury, si facile à égarer, à terroriser. Mais, tout de même, c'était une leçon intéressante, ces débats qui reprenaient, lorsque l'enquête de la Cour de cassation avait fait la preuve de toutes les accusations portées par moi. Voyez-vous cela? un homme condamné sur la production d'un faux, et qui revient devant ses juges, lorsque le faux est reconnu, avoué! un homme qui en a accusé d'autres, sur des faits dont une enquête de la Cour suprême a désormais prouvé l'absolue vérité! J'aurais passé là quelques heures agréables, car un acquittement m'aurait fait plaisir; et, s'il y avait eu condamnation encore, la bêtise lâche ou la passion aveugle ont une beauté spéciale qui m'a toujours intéressé.

Mais il faut préciser un peu, monsieur le Président. Je ne vous écris que pour terminer toute cette affaire, et il est bon que je reprenne devant vous les accusations que j'ai portées devant M. Félix Faure, pour bien établir définitivement qu'elles étaient justes, modérées, insuffisantes même, et que la loi de votre gouvernement n'amnistie en moi qu'un innocent.

J'ai accusé le lieutenant-colonel du Paty de Clam " d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables ".

— N'est-ce pas? c'est discret et courtois, pour qui a lu le rapport du terrible capitaine Cuignet, qui, lui, va jusqu'à l'accusation de faux.

J'ai accusé le général Mercier " de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle ". — Ici, je fais amende honorable, je retire la faiblesse d'esprit. Mais, si le général Mercier n'a pas l'excuse d'une intelligence affaiblie, sa responsabilité est donc totale dans les actes à son compte que l'enquête de la Cour de cassation a établis, et que le Code qualifie de criminels.

J'ai accusé le général Billot " d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'Etat-Major compromis ". — Tous les documents connus aujourd'hui établissent que le général Billot a été forcément au courant des manœuvres criminelles de ses subordonnés; et j'ajoute que c'est sur son ordre que le dossier secret de mon père a été livré à un journal immonde.

J'ai accusé le général de Boisdeffre et le général Gonse " de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable ". — Le général de Boisdeffre s'est jugé lui-même, le lendemain de la découverte du faux Henry, en donnant sa démission, en disparaissant de la scène du monde, chute tragique d'un homme élevé aux plus hauts grades, aux plus hautes fonctions, et qui tombe au néant. Et, quant au général Gonse, il est de ceux que l'amnistie sauve des plus lourdes responsabilités, nettement établies.

J'ai accusé le général de Pellieux et le commandant Ravary " d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace ". — Qu'on relise l'enquête de la Cour de cassation, et l'on y verra la collusion établie, prouvée, par les documents, par les témoignages les plus accablants. L'instruction de

l'affaire Esterhazy ne fut qu'une impudente comédie judiciaire.

J'ai accusé les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard " d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement ". — Je disais ceci devant l'extraordinaire affirmation de ces trois experts, qui prétendaient que le bordereau n'était pas de l'écriture d'Esterhazy, erreur que, selon moi, un enfant de dix ans n'aurait pas commise. On sait qu'Esterhazy lui-même reconnaît maintenant avoir écrit le bordereau. Et le président Ballot-Beaupré, dans son rapport, a déclaré solennellement, que pour lui, il n'y avait pas de doute possible.

J'ai accusé les bureaux de la guerre " d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Eclair* et dans *L'Echo de Paris*, une campagne abominable pour égarer l'opinion publique et pour couvrir leurs fautes ". — Je n'insiste pas, je pense que la preuve est faite par tout ce qu'on a su depuis et par tout ce que les coupables ont dû confesser eux-mêmes.

Enfin, j'ai accusé le premier conseil de guerre " d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète ", et j'ai accusé le second conseil de guerre " d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable ". — Pour le premier conseil de guerre, la production de la pièce secrète a été nettement établie par l'enquête de la Cour de cassation, et même au procès de Rennes. Pour le second conseil de guerre, l'enquête est également là, prouvant la collusion, la continuelle intervention du général de Pellieux, l'évidente pression sous laquelle l'acquittement a été obtenu, selon le désir des chefs.

Vous le voyez, monsieur le Président, il n'est pas une de mes accusations que les fautes et les crimes découverts n'aient justifiée, et je répète que ces accusations semblent bien pâles, bien modestes aujourd'hui, devant l'effroyable amas des abominations commises. J'avoue que je n'aurais point osé en soupçonner moi-même un pareil entassement. Alors, je vous le demande, quel est le tribunal

honnête, ou simplement raisonnable, qui se couvrirait d'opprobre en me condamnant encore, maintenant que la preuve de tout ce que j'ai avancé est faite au grand jour? Et ne trouvez-vous pas que la loi de votre gouvernement qui m'amnistie, moi innocent, dans le tas des coupables que j'ai dénoncés, est vraiment une loi scélérate?

C'est donc fini, monsieur le Président, du moins pour le moment, pour cette première période de l'Affaire que l'amnistie vient forcément de clore.

On nous a bien promis, en dédommagement, la justice de l'Histoire. C'est un peu comme le paradis catholique, qui sert à faire patienter sur cette terre les misérables dupes que la faim étrangle. Souffrez, mes amis, mangez votre pain sec, couchez sur la dure, pendant que les heureux de ce monde dorment dans la plume et vivent de friandises. De même, laissez les scélérats tenir le haut du pavé, tandis que vous, les justes, on vous pousse au ruisseau. Et l'on ajoute que, lorsque nous serons tous morts, c'est nous qui aurons les statues. Pour moi, je veux bien, et j'espère même que la revanche de l'Histoire sera plus sérieuse que les délices du paradis. Un peu de justice sur cette terre m'aurait pourtant fait plaisir.

Ce n'est pas que je nous plaigne, je suis convaincu que nous tenons le bon bout, comme on dit. Le mensonge a ceci contre lui qu'il ne peut pas durer toujours, tandis que la vérité, qui est une, a l'éternité pour elle. Ainsi, monsieur le Président, votre gouvernement déclare qu'il va faire la paix avec sa loi d'amnistie, et nous croyons, nous autres, qu'il prépare au contraire de nouvelles catastrophes. Un peu de patience, on verra bien qui a raison. Selon moi, je ne cesse de le répéter, l'Affaire ne peut pas finir, tant que la France ne saura pas et ne réparera pas l'injustice. J'ai dit que le quatrième acte avait été joué à Rennes, et qu'il y aurait forcément un cinquième acte. L'angoisse m'en reste au cœur, on oublie toujours que l'Empereur allemand a la vérité en main, et qu'il peut nous la jeter à la face, quand sonnera l'heure qu'il a peut-être choisie. Ce serait l'effroyable cinquième acte, celui que j'ai toujours redouté et dont un

gouvernement français ne devrait pas accepter, pendant une heure, l'éventualité terrible.

On nous a promis l'Histoire, je vous y renvoie aussi, monsieur le Président. Elle dira ce que vous aurez fait, vous y aurez votre page. Songez à ce pauvre Félix Faure à ce tanneur déifié, si populaire à ses débuts, qui m'avait touché moi-même par sa bonhomie démocratique : il n'est plus à jamais que l'homme injuste et faible qui a permis le martyre d'un innocent. Et voyez s'il ne vous plairait pas davantage d'être, sur le marbre, l'homme de la vérité et de la justice. Il est peut-être temps encore.

Moi, je ne suis qu'un poëte, qu'un conteur solitaire qui fait dans un coin sa besogne, en s'y mettant tout entier. J'ai reconnu qu'un bon citoyen doit se contenter de donner à son pays le travail dont il s'acquitte le moins maladroitement ; et c'est pourquoi je m'enferme dans mes livres. Je retourne donc simplement à eux, puisque la mission que je m'étais donnée est finie. J'ai rempli tout mon rôle, le plus honnêtement que j'ai pu, et je rentre définitivement dans le silence.

Seulement, je dois ajouter que mes oreilles et mes yeux vont rester grands ouverts. Je suis un peu comme sœur Anne, je m'inquiète jour et nuit de ce qui se passe à l'horizon, j'avoue même que j'ai la tenace espérance de voir bientôt beaucoup de vérité, beaucoup de justice, nous arriver des champs lointains où pousse l'avenir.

Et j'attends toujours.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Mon Père

Je réunis ici les articles que j'ai écrits pour défendre la mémoire de mon père, à la suite des immondes attaques dont on a tenté de la salir. Ils appartiennent à l'affaire Dreyfus, car ce n'était ni mon père ni moi qu'on cherchait à déshonorer, c'était simplement en moi le justicier, le porteur de torche qui voulait la pleine lumière.

Ces articles sont bien insuffisants, je compte écrire tout un volume pour glorifier mon père. Depuis longtemps, j'en ai le projet. Mais, à mon âge, sous l'obsession des œuvres qui me hantent encore, parfois la crainte me vient de ne plus trouver le temps de réaliser mes rêves les plus chers. Et, tout au moins, ces articles seront là, ils diront l'indispensable, si la vie ne me permettait pas de les compléter.

Le premier article : "Mon père", a paru dans L'Aurore, *le* 28 *mai* 1898, *au lendemain de l'ignoble attaque. Les trois autres, réunis sous le titre : "François Zola", ont paru dans* L'Aurore *également, le premier le* 23 *janvier* 1900, *le second le* 24 *janvier, et le troisième le* 31. *On y trouvera les faits et les dates permettant de suivre et de comprendre toute l'affaire judiciaire qui s'est déroulée. Et j'ajouterai simplement que, poursuivi pour dénonciation calomnieuse par l'insulteur de mon père, que j'avais accusé d'usage de faux, je fus acquitté le* 31 *janvier* 1900, *acquittement qui était comme la condamnation des artisans d'outrages et de mensonges.*

E. Z.

Il s'est trouvé des âmes basses, d'immondes insulteurs, dans la guerre effroyable de guet-apens qui m'est faite, parce que j'ai simplement voulu la vérité et la justice, il s'est trouvé des violateurs de sépulture pour aller arracher mon père à la tombe honorée où il dormait depuis plus de cinquante ans.

On me hurle, parmi un flot de boue : " Votre père était un voleur ". Et l'on trouve un vieillard de quatre-vingts ans passés, qui cherche des injures et des outrages dans les tremblants souvenirs de sa treizième année, pour raconter que mon père était un parasite et qu'il avait commis toutes les fautes. Ce vieillard n'a qu'une excuse : il croit défendre le drapeau, il aide sa mémoire sénile pour terrasser en moi le traître. Ah! le pauvre homme! Ah! la mauvaise action dont on lui a fait salir sa vieillesse!

Ces choses se seraient passées vers 1830. Je les ignore. Mais comment veut-on que j'accepte pour vrais des faits apportés de la sorte par des gens qui, depuis des mois, combattent pour le mensonge, avec tant d'impudence?

Je veux répondre tout de suite, dire ce que je sais, mettre debout sous la pleine lumière le François Zola, le père adoré, noble et grand, tel que les miens et moi l'avons connu.

C'est en 1839 seulement que mon père épousa ma mère,

à Paris : un mariage d'amour, une rencontre à la sortie d'une église, une jeune fille pauvre épousée pour sa beauté et pour son charme. Je naissais l'année suivante; et, à peine âgé de sept ans, je me revois derrière le corps de mon père, l'accompagnant au cimetière, au milieu du deuil respectueux de toute une ville. C'est à peine si j'ai d'autres souvenirs de lui, mon père passe comme une ombre dans les souvenirs de ma petite enfance. Et je n'ai eu, pour le respecter, pour l'aimer, que le culte que lui avait gardé ma mère, qui continuait à l'adorer comme un dieu de bonté et de délicatesse.

Aujourd'hui donc, on m'apprend ceci : " Votre père était un voleur ". Ma mère ne me l'a jamais dit, et il est heureux qu'elle soit morte pour qu'on ne lui donne pas cette nouvelle, à elle aussi. Elle ne connaissait du passé de l'homme tendrement aimé que des choses belles et dignes. Elle lisait les lettres qu'il recevait de sa nombreuse parenté en Italie, lettres aujourd'hui entre mes mains, et elle y trouvait seulement l'admiration et la tendresse que les siens gardaient pour lui Elle savait la vraie histoire de sa vie, elle assistait à son effort de travail, à l'énergie qu'il déployait pour le bien de sa patrie d'adoption. Et jamais, je le répète, je n'ai entendu sortir de sa bouche que des paroles de fierté et d'amour.

C'est dans cette religion que j'ai été élevé. Et au François Zola de 1830, le prétendu coupable que personne des nôtres n'a connu, qu'on s'efforce de salir d'une façon infâme, uniquement pour me salir moi-même, je ne puis aujourd'hui qu'opposer le François Zola tel que notre famille, tel que toute la Provence l'a connu, dès 1833, époque à laquelle il est venu se fixer à Marseille.

François Zola, dont le père et le grand-père avaient servi la république de Venise comme capitaines, fut lui-même lieutenant, à l'âge de vingt-trois ans. Il était né en 1795, et j'ai sous les yeux un volume italien, portant la date de 1818, un *Traité de nivellement topographique*, qu'il publia à Padoue et qui est signé : " Dottore in matematica Francesco Zola, luogotenente ".

Il servit, je crois, sous les ordres du prince Eugène. Le malheur est que, dans l'affreuse bousculade où je suis,

je cherche avec angoisse depuis deux jours, parmi mes papiers de famille, des documents, des journaux de l'époque, que je ne puis retrouver. Mais je les retrouverai. et les dates précises, et les faits précis, seront donnés: En attendant, ce n'est ici que ce que je sais de mémoire l'obligation où fut mon père de quitter l'Italie, au milieu des bouleversements politiques; son séjour en Autriche, où il travailla à la première ligne ferrée qui fut construite en Europe, période de sa vie sur laquelle les documents les plus complets m'ont été récemment promis; les quelques années qu'il passa en Algérie, capitaine d'habillement dans la légion étrangère, à la solde de la France; enfin son installation à Marseille, comme ingénieur civil, en 1833.

C'est ici que je le reprends, hanté d'un grand projet. A cette époque, la ville de Marseille, dont le vieux port était insuffisant, songeait à un nouveau port, ce port vaste qui fut plus tard établi à la Joliette. Mon père avait proposé un autre projet, dont j'ai encore les plans, un atlas énorme; et il soutenait avec raison que son port intérieur, qu'il installait aux Catalans, offrait une sécurité beaucoup plus grande que celui de la Joliette, où les bateaux sont peu protégés par les jours de mistral. Pendant cinq années, il lutta, et l'on trouverait l'histoire de toute cette lutte dans les journaux du temps. Enfin, il fut battu, le port de la Joliette l'emporta, et il s'en consola dans une autre entreprise, qui, celle-ci, devait réussir.

Sans doute, pendant qu'il se débattait à Marseille, des affaires avaient dû l'appeler à Aix, la ville voisine. Et j'imagine que la vue de cette ville mourant de soif, au milieu de sa plaine desséchée, lui donna alors l'idée du canal qui devait porter son nom. Il voulait appliquer là un système de barrages qu'il avait remarqué en Autriche, des gorges de montagnes fermées par de vastes murailles, qui retenaient les torrents, emprisonnaient les eaux de pluie. Dès 1838, il fait des voyages, il étudie les environs de la ville, il dresse des plans. Bientôt, il donne sa vie à cette idée unique, trouve des partisans, combat des adversaires, lutte près de huit années avant de pouvoir mettre debout son entreprise, au milieu des obstacles de toutes sortes.

Il fut forcé plusieurs fois de se rendre à Paris, et ce fut pendant un de ces voyages qu'il épousa ma mère. De forts appuis lui étaient venus, M. Thiers et M. Mignet avaient bien voulu s'intéresser à son projet et lui servir de parrains. D'autre part, il avait trouvé un avocat au Conseil d'Etat, M. Labot, qui se dévouait passionnément à sa cause. Enfin, le Conseil d'Etat accueillit la déclaration d'utilité publique, le roi Louis-Philippe accorda l'ordonnance nécessaire. Et les travaux commencèrent, les premiers coups de mine faisaient sauter les grands rocs du vallon des Infernets, lorsque mon père mourut brusquement à Marseille, le 27 mars 1847.

On ramena le corps à Aix sur un char drapé de noir. Le clergé sortit de la ville, alla recevoir le corps hors des murs, jusqu'à la place de la Rotonde. Et ce furent des obsèques glorieuses, auxquelles toute une population participa. M. Labot, l'avocat au Conseil d'Etat, accouru de Paris, fit un discours dans lequel il conta la belle vie de mon père, et je crois bien que le fondateur du *Sémaphore*, Barlatier, fit également un discours, vint dire adieu au nom de Marseille à l'ingénieur, au bon citoyen qu'il avait souvent soutenu. C'était un vaillant qui s'en allait, un travailleur que toute une cité remerciait de l'acharnement qu'il avait mis à vouloir lui être utile.

Je l'ai dit, je cherche depuis deux jours avec une fièvre douloureuse les preuves de ces choses. J'aurais surtout voulu retrouver le numéro du *Mémorial d'Aix*, où est le compte rendu des obsèques de mon père. Il m'aurait suffi de le reproduire, de donner surtout le texte des discours, pour que le véritable François Zola fût connu. Le malheur est qu'il n'est pas commode de remettre la main sur des journaux datant de plus de cinquante ans. Je viens d'écrire à Aix et j'espère pouvoir faire au moins copier le compte rendu à la Bibliothèque.

Mais, si je n'ai point retrouvé dans mes papiers le numéro en question, en voici pourtant quelques autres, qui seront des preuves suffisantes.

C'est d'abord un numéro du *Sémaphore*, en date du samedi 11 mai 1844, dans lequel se trouve une correspondance d'Aix, datée du 9 mai : " Nous sommes heu-

reux de pouvoir annoncer à nos concitoyens que, le 2 de ce mois, le Conseil d'Etat, sections réunies, a déclaré définitivement l'utilité publique du canal Zola, et a adopté en entier le traité du 19 avril 1843, consenti entre la ville et cet ingénieur. Cette question, d'une si grande importance pour notre ville, est donc complètement résolue, malgré les innombrables difficultés qu'on lui opposait, et que M. Zola a surmontées avec une grande énergie et une persévérance à toute épreuve ".

C'est ensuite un numéro de *La Provence*, publiée à Aix, dans lequel se trouve le texte complet de l'ordonnance royale autorisant M. Zola, ingénieur, à construire le canal Zola. L'acte est donné au palais de Neuilly, le 31 mai 1844, signé Louis-Philippe, et contresigné par le ministre de l'intérieur, L. Duchâtel.

C'est un autre numéro de *La Provence*, en date du 29 juillet 1847, quatre mois après la mort de mon père, dans lequel est racontée une visite que M. Thiers, alors en voyage, fit aux chantiers du canal Zola : " Hier, 28 juillet, M. Thiers, ainsi que MM. Aude, maire d'Aix ; Borely, procureur général ; Goyrand, adjoint ; Leydet, juge de paix, et plusieurs autres notabilités de la ville, sont allés inopinément visiter les travaux du canal Zola, à la colline des Infernets. Ils ont été reçus au milieu des bruyantes détonations des coups de mine, que les ouvriers, prévenus à la hâte, avaient préparés à cette intention... M. Pérémé, le gérant, a profité de la circonstance pour présenter à M. Thiers le jeune fils de M. Zola. L'illustre orateur a fait le plus gracieux accueil à l'enfant ainsi qu'à la veuve d'un homme dont le nom vivra parmi ceux des bienfaiteurs du pays ".

Enfin, comme je ne veux pas emplir ce journal, je me contenterai de donner encore la lettre suivante, qui était adressée à M. Emile Zola, homme de lettres, 23, rue Truffaut, Batignolles-Paris :

" Aix, le 25 janvier 1869.

" Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous adresser une ampliation de la délibération du Conseil municipal d'Aix, du

6 novembre 1868, et du décret du 19 décembre suivant, qui décident de donner au boulevard du Chemin-Neuf la dénomination de *boulevard François-Zola*, en reconnaissance des services rendus à la cité par M. Zola, votre père.

" J'ai donné des ordres pour que la délibération du Conseil municipal, sanctionnée par l'Empereur, reçoive immédiatement son exécution.

" Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

" *Le maire d'Aix*,
" P. Roux ".

Et c'est cet ingénieur dont le projet de nouveau port a occupé Marseille pendant des années, qui serait un individu, un parasite vivant de la desserte d'une famille! Et c'est cet homme énergique, dont la lutte au grand jour pour doter la ville d'Aix d'un canal est restée légendaire, qui serait un simple aventurier qu'on aurait chassé de partout! Et c'est ce bon citoyen, bienfaiteur d'un pays, ami de Thiers et de Mignet, auquel le roi Louis-Philippe accorde des ordonnances royales, qui serait un voleur, sorti honteusement de l'armée italienne et de l'armée française! Et c'est ce héros de l'énergie et du travail, dont le nom est donné à un boulevard par une ville reconnaissante, qui serait un homme abominable, le crime et la honte de son fils!

Allons donc! à quels sots, à quels sectaires même, espérez-vous faire croire cela? Expliquez donc comment Louis-Philippe, s'il avait eu affaire à un soldat déshonoré, aurait signé l'ordonnance d'utilité publique? comment le Conseil d'Etat aurait accueilli le projet avec une faveur marquée? comment d'illustres amitiés seraient venues à mon père, comment il n'y aurait plus eu autour de lui qu'un concert d'admiration et de gratitude?

Un homme m'attend au coin d'une rue, et, par derrière, m'assène un coup de bâton : " Votre père est un voleur ". Dans l'étourdissement de cette attaque lâche et ignominieuse, que faire? La faute commise, dont

j'entends parler pour la première fois, remonterait à soixante-six ans. Je le répète, aucun moyen de contrôle, de discussion surtout. Et alors me voilà à la merci de l'outrage, sans autre défense possible que de crier tout ce que je sais de bon et de grand sur mon père, toute la Provence qui l'a connu et aimé, le canal Zola qui clame son nom et le mien, son nom encore qui est sur la plaque d'un boulevard et dans tous les cœurs des vieillards qui se souviennent.

Mais les misérables insulteurs ne sentent donc pas une chose, c'est que, même s'ils disaient vrai, si mon père jadis avait commis une faute — ce que je nierai de toute la force de mon âme, tant que je n'aurai pas moi-même fait l'enquête — oui! si même les insulteurs disaient la vérité, ils commettraient là une action plus odieuse et plus répugnante encore! Aller salir la mémoire d'un homme qui s'est illustré par son travail et son intelligence, et cela pour frapper son fils, par simple passion politique, je ne sais rien de plus vil, de plus bas, de plus flétrissant pour une époque et pour une nation!

Car nous en sommes arrivés là, à des monstruosités qui semblent ne plus soulever le cœur de personne. Notre grande France en est là, dans cette ignominie, depuis qu'on nourrit le peuple de calomnie et de mensonges. Notre âme est si profondément empoisonnée, si honteusement écrasée sous la peur, que même les honnêtes gens n'osent plus crier leur révolte. C'est de cette maladie immonde que nous allons bientôt mourir, si ceux qui nous gouvernent, ceux qui savent, ne finissent pas par nous prendre en pitié, en rendant à la nation la vérité et la justice, qui sont la santé nécessaire des peuples. Un peuple n'est sain et vigoureux que lorsqu'il est juste. Par grâce, hommes qui gouvernez, vous qui êtes les maîtres, agissez, agissez vite! ne nous laissez pas tomber plus bas dans le dégoût universel

Moi, je me charge de ma querelle, et je compte y suffire.

Puisque j'ai la plume, puisque quarante années de travail m'ont donné le pouvoir de parler au monde et d'en être entendu, puisque l'avenir est à moi, va! père, dors en paix dans la tombe, où ma mère est allée te

rejoindre. Dormez en paix côte à côte. Votre fils veille, et il se charge de vos mémoires. Vous serez honorés, parce qu'il aura dit vos actes et vos cœurs.

Lorsque la vérité et la justice auront triomphé, lorsque les tortures morales sous lesquelles on s'efforce de me broyer l'âme seront finies, c'est ta noble histoire, père, que je veux conter. Depuis longtemps j'en avais le projet, les injures me décident. Et sois tranquille, tu sortiras rayonnant de cette boue dont on cherche à te salir, uniquement parce que ton fils s'est levé au nom de l'humanité outragée. Ils t'ont mis de mon calvaire, ils t'ont grandi. Et, si même je découvrais une faute dans ta jeunesse aventureuse, sois tranquille encore, je t'en laverai, en disant combien ta vie fut bonne, généreuse et grande.

François Zola

I

Le 23 mai 1898, le matin même du jour où je devais comparaître devant le jury de Versailles, M. Judet publia, dans *Le Petit Journal*, une biographie mensongère et diffamatoire de mon père, l'ingénieur François Zola, dans laquelle il insistait particulièrement sur des faits qui se seraient passés à Alger, en 1832, lorsque mon père y était lieutenant, à la Légion étrangère.

Le 25 mai, deux jours après, M. Judet publiait un nouvel article, où il donnait, pour appuyer les prétendus faits révélés par lui, une conversation que le général de Loverdo aurait eue avec un reporter du *Petit Journal*, conversation que le général devait rétracter en partie, dans un entretien qu'il eut plus tard avec un autre journaliste.

Le 28 mai, je répondis, dans *L'Aurore*, par un article intitulé " Mon Père ", utilisant les quelques documents que j'avais sous la main, ne pouvant puiser dans un dossier qu'on me disait enfermé sous des triples serrures au ministère de la guerre, racontant tout ce que je savais de mon père, quel homme de travail, de loyauté, de bonté il avait toujours été, et quelle mémoire il avait laissée, vénérée de tous, après des travaux considérables et des

bienfaits sans nombre. Puis, immédiatement, j'assignai M. Judet devant le tribunal correctionnel pour diffamation.

Dans les premiers jours de juin, avant le 15, date de la chute du ministère Méline, dont il faisait partie, j'écrivis au général Billot, ministre de la guerre, pour lui demander la communication du dossier de mon père, en me basant sur la divulgation criminelle qui venait d'en être faite. Et, dès que M. Cavaignac lui eut succédé, au commencement de juillet, j'écrivis au nouveau ministre, pour lui faire la même demande. Tous les deux refusèrent, en alléguant cette raison formelle que " les dossiers des officiers sont des dossiers secrets, constitués uniquement en vue des besoins administratifs ".

Le 18 juillet, le matin même du jour où, pour la deuxième fois, je devais comparaître devant le jury de Versailles, M. Judet publia, dans *Le Petit Journal*, les deux lettres prétendues du colonel Combe, comme preuve décisive des malversations commises par mon père, qu'il avait dévulguées le 23 mai, environ deux mois auparavant. Il prétendait avoir reçu ces deux lettres d'un anonyme, accompagnées d'un commentaire.

Le 3 août, M. Judet fut condamné, pour ses articles diffamatoires du 23 et du 25 mai, à cinq mille francs de dommages-intérêts; et de fut ce même jour que mon avocat, Me Labori, déposa en mon nom, contre lui, une accusation en usage de faux. Le 18 juillet, le jour où je quittai la France, au sortir de l'audience de Versailles, je n'avais pas lu *Le Petit Journal*. Je ne le lis jamais. Et je n'avais connu les prétendues lettres du colonel Combe qu'en Angleterre, lorsqu'un ami était venu me les faire lire. Notre conviction fut absolue, nous soupçonnions par quelles mains suspectes elles avaient passé, elles ne pouvaient être que des faux.

Le 29 août, M. Cavaignac écrivit au garde des sceaux qu'il m'avait bien refusé la communication du dossier de mon père, parce que j'étais un simple particulier, mais qu'il ne croyait pas pouvoir la refuser à M. Flory, le juge d'instruction chargé d'instruire le cas de M. Judet, accusé par moi d'usage de faux. Et, le 9 septembre, le général Zurlinden autorisa M. Flory à prendre posses-

sion de la deuxième lettre Combe qui se trouvait seule au dossier, car on n'y avait pas trouvé la première. Et, le 15 septembre, M. Flory la recevait des mains de M. Raveret, chef du bureau des archives. Et, le 4 octobre, mon avoué, Me Collet, ayant demandé la communication des huit pièces, mentionnées dans la deuxième lettre Combe, M. Flory dut retourner au ministère, où M. Raveret lui déclara qu'il n'existait au dossier, en dehors de cette lettre, que la demande de démission de mon père et une lettre de transmission du général Trézel, chef d'état-major du duc de Rovigo, commandant en chef du corps d'occupation, en Algérie, Et les deux pièces furent remises à M. Flory, ainsi que la deuxième lettre Combe.

Le 11 janvier 1899, M. Flory ayant rendu une ordonnance de non-lieu, en déclarant que les pièces lui paraissaient authentiques, et M. Judet m'ayant en conséquence attaqué pour dénonciation calomnieuse, je fus condamné par défaut à cinq cents francs de dommages-intérêts. J'étais absent de France, je ne devais y rentrer que le 5 juin. Et c'est ce procès qui, en revenant, après mon opposition, m'a permis de reprendre mon enquête et d'adresser une troisième demande au nouveau ministre de la guerre, le général de Galliffet, pour que le dossier de mon père me fût communiqué. Le procès qui, après plusieurs remises, revenait le 27 décembre dernier, a été renvoyé au 24 janvier prochain, pour me permettre de mener à bien mes recherches.

Le 9 décembre 1899, j'avais donc demandé la communication du dossier au général de Galliffet, qui refusa, le 14, dans les mêmes termes que le général Billot et M. Cavaignac : les dossiers des officiers étaient des dossiers secrets, constitués uniquement en vue des besoins administratifs, Mais, dans une seconde lettre, le 16, il voulait bien me transmettre les résultats de l'enquête que je lui avais demandé d'ouvrir, pour arriver à savoir comment et par qui M. Judet avait eu communication du dossier de mon père. Le sous-chef du bureau des Archives, M. Hennet, se souvenait très nettement qu'il avait remis ce dossier à un officier, aujourd'hui décédé. Et cet officier n'était autre que le colonel Henry.

Le 16 décembre, le même jour, j'écrivis à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, afin de porter les faits à sa connaissance, et en le priant de soumettre le cas au conseil. Il était impossible qu'on ne communiquât point au fils de l'homme injurié, diffamé, un dossier qui avait passé par des mains suspectes et qu'on avait promené dans les journaux, pour la plus abominable des publicités. Et, le 20 décembre, M. Waldeck-Rousseau voulut bien me répondre que le conseil des ministres, d'accord avec le ministre de la guerre, avait décidé que le dossier de mon père serait mis à ma disposition. Enfin!

On voit qu'il m'a fallu de l'entêtement et de la patience. Jamais d'ailleurs, je n'aurais abouti, sans des circonstances heureuses. C'est pourquoi, avant de rendre un compte exact de mon enquête, je tiens à remercier ici M. Waldeck-Rousseau, le général de Galliffet et les hauts employés du ministère de la guerre, de leur bienveillant accueil et de l'empressement qu'ils ont mis à faciliter mes recherches.

Dans une visite de courtoisie que je fis au général de Galliffet, il fut décidé que le dossier de mon père me serait communiqué le mercredi 3 janvier; et j'avais obtenu d'amener avec moi Me Labori, mon avocat, et mon confrère et ami Jacques Dhur, qui a fait sur mon père un livre des plus remarquables. Nous avons été reçus tous les trois, au bureau des Archives administratives, par M. Raveret, chef de ce bureau, et par M. Hennet, sous-chef. Et je vais tâcher de résumer très clairement le résultat de notre premier examen.

D'abord, la communication du dossier de mon père au colonel Henry. Le ministre avait bien voulu autoriser MM. Raveret et Hennet à répondre aux quelques questions indispensables que j'étais forcé de leur poser pour comprendre. Ainsi M. Hennet prétendait que la communication avait eu lieu en 1897, ce qui était impossible. Il a dû revenir sur cette date, en se souvenant que cette communication s'était produite quelque temps après ma condamnation du 23 février, ce qui la met dans la première quinzaine de mars 1898. Si sa mémoire hésite,

s'il ne peut donner une date précise, c'est que, malheureusement, la communication n'a laissé aucune trace écrite; et cela vaut la peine d'être raconté.

Le colonel Henry aurait simplement envoyé un employé de son bureau, un subalterne, avec un ordre écrit, pour qu'on lui livrât le dossier de mon père. Et M. Hennet, après avoir cherché et trouvé le dossier, se serait contenté de le remettre au subalterne, sur un simple récépissé. Puis, à quelques jours de là, en rendant le dossier, le subalterne aurait tout bonnement repris le récépissé. De sorte qu'il ne reste de la communication que les souvenirs naturellement très vagues de M. Hennet. Nous, ne saurons jamais le jour exact de la livraison du dossier ni le jour où il a été rendu, ni par conséquent le temps qu'il a pu rester entre les mains du colonel Henry. Et, comme je m'étonnais de cette extraordinaire façon d'agir dans une grande administration, M. Raveret a bien voulu me répondre que toutes les communications ne se font heureusement pas ainsi. Elles sont d'ordinaire notées sur un registre avec les dates, ainsi qu'avec les conditions dans lesquelles elles sont faites. Seulement, il paraît que " les communications confidentielles " ne doivent laisser aucune trace. Et il est vraiment très fâcheux que la communication du dossier de mon père au colonel Henry ait été " confidentielle ".

Mais il y a beaucoup mieux. Grâce aux quelques questions que j'ai eu l'autorisation de poser, et auxquelles MM. Raveret et Hennet ont bien voulu répondre, j'ai pu me faire une idée assez exacte de l'état dans lequel dorment, par centaines de mille, les dossiers de nos officiers, aux archives administratives. Je parle de ceux qui datent de quarante, de cinquante, de soixante ans, et davantage. Le dossier de mon père était là depuis soixante-six ans, c'est un bel âge. On s'imagine donc aisément cette nécropole, cet amas considérable endormi sous la poussière, au fond de casiers vénérables. On ne les fouille naturellement plus pour " les besoins administratifs ", comme dit M. Cavaignac. Ils sommeillent dans le respect de l'oubli, ils sont retournés aux limbes des choses effacées, inexistantes. Je crois savoir que les recherches utiles n'y peuvent être faites que grâce à un

système de fiches, dont la collection est sous clef, au fond d'une armoire. Mais ils n'en sont pas moins là, à la merci des générations nouvelles, sous l'unique protection de l'insignifiance et de l'indifférence où ils reposent. Et la chose terrible est que les anciens, c'est-à-dire les plus nombreux, n'ont pas de bordereau, et que les pièces qu'ils contiennent ne sont pas même cotées. Ils n'ont par conséquent pas d'existence régulière, le premier venu peut y ajouter ou en enlever des pièces, y susbtituer des pièces à d'autres pièces. Qui le saurait, qui pourrait le prouver? Cela fait trembler, lorsqu'on songe que là dort l'honneur de l'armée, tout le secret redoutable des fautes cachées et pardonnées, les dossiers de tous les chefs, que personne ne doit connaître, et qu'un employé criminel ou simplement sectaire peut adultérer impunément, en y introduisant des documents nouveaux, ou en retranchant ceux qui le gênent.

C'est donc dans cet état que se trouvait le dossier de mon père, lorsqu'il a été communiqué au colonel Henry. Il était enfermé dans une chemise du temps, qui ne porte ni le nombre ni la nature des pièces. Ces pièces n'étaient pas cotées, et il n'existait pas de bordereau. Ces faits ont été reconnus par MM. Raveret et Hennet. Je crois qu'ils m'ont même dit que les pièces ne portaient pas, à ce moment, le timbre des Archives; car, si toutes les pièces de tous les dossiers n'ont pas été timbrées à l'entrée, comment veut-on qu'on puisse les timbrer aujourd'hui, maintenant qu'elles sont entassées par millions? Et ce n'est donc qu'en revenant des mains du colonel Henry que le dossier de mon père a pris tout à coup une importance, est devenu une chose grave, considérable et vivante. Il était sorti des limbes, de la nécropole où sommeillent dans la poussière les centaines de mille de dossiers vagues, retombés à jamais au néant. Il s'agissait à présent de ne pas l'y replonger, de le classer ailleurs, dans la série des dossiers qui comptent. Comme il rentrait dans la vie pour " les besoins administratifs ", M. Hennet a reçu l'ordre de lui faire une toilette; et il l'a pourvu d'abord d'une belle chemise neuve, avec toutes sortes de lettres et de chiffres, correspondant à des classifications; puis, il a coté soigneusement les pièces au crayon bleu,

et il a dressé de ces pièces un bordereau très exact. Enfin, le dossier de mon père avait une existence régulière. Il était temps.

Tel est, dans sa forme nouvelle, le dossier qui m'a été mis sous les yeux. Si je dois ignorer toujours le nombre et la nature des pièces qu'il contenait, lorsqu'il a été confié à la loyauté du colonel Henry, vers la première quinzaine de mars 1898, j'ai pu constater qu'il se compose aujourd'hui de trente pièces, inscrites sous vingt et une cotes. Le bordereau est, je crois, de l'écriture de M. Hennet, et il est ainsi signé : " Clos le présent bordereau à trente pièces, contenues sous vingt et une cotes, le 8 juin 1898. Le chef de bureau : Raveret ". Je me permets de trouver ce mot " clos " tout à fait fâcheux, car il éveille je ne sais quel dossier ouvert à toutes les pièces que le vent apportait, et qu'on s'est décidé à clore, lorsqu'il a été plein. Mais ce n'est là qu'une impression, et je me contente de poser ici les faits, me réservant de les éclairer et de les discuter plus loin. Que l'on veuille bien retenir seulement la date du 8 juin 1898.

J'en arrive au contenu du dossier actuel, aux trente pièces sous les vingt et une cotes. Mon vif désir serait de donner le bordereau tout entier, dont j'ai pris copie, ainsi que des pièces importantes, aidé de mon confrère et ami Jacques Dhur. Mais je prévois que toutes ces explications vont être bien longues, et je ne voudrais pas fatiguer l'attention. Je me bornerai donc à des indications générales.

D'abord, des deux prétendues lettres du colonel Combe, publiées le 18 juillet 1898, par *Le Petit Journal*, la première n'est pas là, ainsi que le général de Galliffet me l'écrivait, dans sa lettre du 16 décembre 1899. Elle a disparu, elle n'a jamais existé, nous verrons cela tout à l'heure. Ensuite, de la cote 1 que porte l'ancienne chemise, celle qui habillait le dossier dans la nécropole, à la cote 14 que porte la deuxième lettre Combe, il y a vingt-trois pièces, et l'on peut dire que ces pièces ont été en grande partie fournies par mon père, pour appuyer sa demande d'être réintégré dans la Légion étrangère, avec son grade de capitaine, qu'il avait obtenu autrefois,

dans l'armée franco-italienne du prince Eugène-Napoléon. C'était un droit, on lui demandait donc de produire ses états de service, et il envoyait tout un dossier qui se retrouve là, ses brevets, ses diplômes, les attestations de ses chefs. M. Judet, qui a demandé et obtenu, lui aussi, la communication du dossier, s'empressera certainement, sur la lecture de ces pièces, de rectifier la biographie mensongère et diffamatoire qu'il a publiée de mon père, en le représentant comme un aventurier chassé de partout, de l'armée italienne et de l'armée autrichienne.

Mon père était né en 1795. Il y a là une pièce qui le montre élève du roi Napoléon à l'École militaire de Pavie, du 13 octobre 1810 ou 10 avril 1812, caporal le 8 mars 1811, fourrier le 12 mai 1811. Il y a une pièce, son brevet d'officier, qui le montre sous-lieutenant au quatrième léger, le 10 avril 1812, et lieutenant dans l'artillerie royale, le 15 juillet 1812. Il avait alors dix-sept ans. Il y a une pièce qui, après la dislocation de l'armée italienne, le montre comme lieutenant dans la première batterie légère austro-italienne. Il y a sa démission, lorsqu'il crut devoir quitter la nouvelle armée. Il y a une lettre de lui où il explique que de 1812 à 1814 il a servi sous le prince Eugène Napoléon, que de 1814 à 1820 il a servi dans un régiment italien qui passa au service de l'Autriche, qu'il n'a donné sa démission qu'à la suite de " la loi barbare du gouvernement autrichien, au moyen de laquelle et *par bonté souveraine* (expression de la loi) on introduisait, à la fin de 1819, la bastonnade dans les régiments italiens dont je faisais partie ". Il y a encore un brevet d'associé correspondant de l'Académie des sciences, des lettres et des arts de Padoue. Il y a enfin des pièces relatives au projet d'un système nouveau de fortification, que mon père avait déposé au ministère de la guerre, et sur lesquelles je reviendrai plus loin. Tel est le gros du dossier, tout un ensemble admirable qui explique comment mon père, dans une heure difficile, où tout lui manquait, loin des siens, voulut rentrer au service de la France, qu'il avait déjà servie, et obtint, en juillet 1831, d'être réintégré comme lieutenant dans la Légion étrangère.

Ensuite, avec la demande de démission du 3 juillet 1832, et la lettre que le général Trézel écrivit pour la transmettre, arrive la lettre Combe, sous la cote 14. Et ces trois pièces ne sont plus suivies que de six autres, des lettres de bureau à bureau sur les difficultés que souleva la démission, définitivement acceptée par le roi, le 30 octobre 1832, et une note enfin établissant que mon père rentra en France et fut débarqué à Marseille, le 24 janvier 1833.

On voit la coupure que fait la lettre Combe. Et quel extraordinaire dossier! Il semble qu'une tempête ait soufflé dedans, avant que le bordereau et les cotes de M. Hennet lui aient donné une figure décente. La lettre Combe annonce huit pièces : elles n'y sont pas, elles ont disparu, on ne peut savoir où elles se sont envolées. Des trous sont partout. On trouve bien la pièce qui accuse mon père, on ne trouve pas celles qui devraient m'expliquer son cas, sa défense, ce qu'il a répondu. Si mon père a été emprisonné, il a subi un interrogatoire; et s'il a fait des aveux, où sont-ils? Un choix semble avoir été fait, pour qu'il n'y ait plus ainsi, au dossier, que l'accusation. Et l'accusation, cette lettre Combe, car elle seule accuse, combien elle nous est apparue singulière, à Me Labori, à Jacques Dhur et à moi! Le papier est du temps, un peu trop vieilli peut-être. L'encre paraît aussi ancienne. Mais la pièce ne porte ni en-tête, ni cachet, si ce n'est le cachet des Archives, apposé par M. Hennet en 1898, je crois. Une ligne, d'une main plus pesante, a été sûrement ajoutée à la fin. La dernière lettre de la signature, l'*e* muet, a été reprise et surchargée, comme pour recouvrir une autre lettre, ce qui fait que Combe est écrit là sans *s*, malgré l'acharnement qu'on a mis partout à écrire Combes, avec une *s*. D'ailleurs, ce n'étaient là que quelques remarques matérielles, faites dans un premier examen. Je réserve, pour les discuter tout à l'heure, les caractères moraux.

Et l'on comprend donc que, lorsque je suis sorti de cette première visite aux Archives, j'ai décidé, avec Me Labori, d'écrire de nouveau au ministre de la guerre, pour lui en faire connaître les résultats et pour lui adresser trois nouvelles demandes. D'abord, je le priai de bien

vouloir ordonner des recherches, car il me semblait impossible qu'un dossier judiciaire n'existât pas, qui expliquerait le désordre et les trous du dossier administratif. Ensuite, je lui demandai de faire faire également des recherches au comité du génie, pour y découvrir le dossier du projet de fortification, avec plans à l'appui, que mon père avait soumis au ministre de la guerre en 1831. Enfin, je lui demandai de permettre qu'une expertise contradictoire fût faite sur la lettre Combe : il aurait désigné un expert, j'en aurais choisi un autre, et l'expertise aurait eu lieu, sur les pièces de comparaison que le bureau des Archives se serait chargé de fournir.

J'avais écrit cette nouvelle lettre au général de Galliffet le 4 janvier dernier. Et, le 9 janvier, je recevais de son chef de cabinet, le général Davignon, une réponse qui a fait entrer mon enquête dans une nouvelle phase.

Le général Davignon m'écrivait : " Le ministre de la guerre me charge de vous informer que l'examen auquel ont donné lieu les diverses demandes que vous lui avez adressées, après avoir pris une première communication du dossier de M. François Zola, et les recherches qui en ont été la conséquence, ont permis de retrouver dans les bureaux de la direction du contentieux et de la justice militaire, un autre dossier se rapportant à l'affaire concernant M. François Zola ". Et le général Davignon terminait en me disant que le ministre m'attendrait à son cabinet le samedi 13 janvier, pour régler dans quelles conditions le nouveau dossier me serait soumis.

Le 13 janvier, je trouvai, dans le cabinet du général de Galliffet, le directeur du contentieux et de la justice militaire, M. le contrôleur général Cretin, un conseiller d'Etat, détaché au ministère de la guerre, depuis quelques mois seulement. Je veux tout de suite dire la haute impartialité et la grande obligeance que j'ai trouvées en lui. Il avait rédigé sur mes trois demandes un court rapport, dont le ministre voulut bien me donner lecture. L'expertise contradictoire n'était pas acceptée, pour des raisons que j'aurai à dire plus loin. Des recherches allaient être faites au comité du génie. Enfin, il était entendu que M. le

contrôleur général allait me donner connaissance du nouveau dossier découvert.

J'ai remercié vivement le général de Galliffet, et j'ai suivi M. Cretin dans son bureau, où il a mis le dossier à ma disposition. Encore un dossier dans une véritable chemise du temps, mais toujours un dossier sans bordereau ni cotes. C'est désolant, ces vieux dossiers du ministère de la guerre sont vraiment trop à la merci du vent qui souffle. D'ailleurs, je n'ai trouvé là qu'une pièce intéressante, une lettre du duc de Rovigo, que les autres pièces, sept ou huit, des lettres de bureau à bureau, ne font qu'appuyer. Et, avant de me retirer, j'ai pu prendre immédiatement copie de cette lettre, qui a pour moi une importance considérable.

Je donne donc cette lettre en entier. Il faut remarquer que le duc de Rovigo était alors le commandant en chef de notre corps d'occupation, à Alger, que le général Trézel était son chef d'état-major, et que le colonel Combe, commandant la Légion étrangère, se trouvait naturellement sous ses ordres.

Alger, le 17 septembre 1832.

" Monsieur le Maréchal,

" Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 août dernier, vous désapprouvez que le sieur Zola, lieutenant à la Légion étrangère, ait été mis en liberté en attendant que Votre Excellence ait prononcé sur la démission de cet officier. Je regrette que, dans la lettre que le chef de l'état-major vous a écrite, le 15 juillet, sur cette affaire, il n'en ait pas donné tous les détails; mais le rapport du colonel de la Légion devait y suppléer. Voici les faits :

" Dans les premiers jours de mai, le lieutenant Zola disparut de son régiment, et l'on trouva sur le rivage près d'Alger, des vêtements qui furent reconnus lui avoir appartenu. La première idée qu'eurent ses chefs fut qu'il s'était noyé volontairement ou par accident; mais ses liaisons connues avec la femme d'un ex-sous-officier

réformé, nommé Fischer, qui venait de s'embarquer pour la France, firent soupçonner qu'il pouvait être avec eux. La vérification des magasins d'habillement et des comptes du sieur Zola constatait un déficit. C'était un nouveau motif pour rechercher cet officier. On visita donc le bâtiment sur lequel étaient Fischer et sa femme, il ne s'y trouva pas; mais on découvrit une somme de 4.000 francs dans une de leurs malles. Ils prétendirent d'abord qu'elle leur appartenait, puis avouèrent que 1.500 francs y avaient été déposés par Zola. Ils furent débarqués et conduits en prison. Alors, celui-ci écrivit au général en chef que, s'il voulait lui donner sa parole d'honneur qu'on ne le mettrait pas en jugement, il se présenterait lui-même, ferait régler ses comptes et payerait le déficit qui serait reconnu. Le conseil d'administration de la Légion étrangère craignait que ce déficit ne fût considérable et ne retombât sur lui, si l'on ne retrouvait pas M. Zola. La somme trouvée dans la malle de Fischer n'offrait que 1.500 francs qui pussent être saisis, puisque le sous-officier prouvait par actes authentiques qu'il avait reçu d'Allemagne 2.500 francs peu de temps auparavant. M. Zola n'était encore soupçonné que de mauvaise administration. Il n'y avait pas de plainte juridique contre lui. On devait donc saisir cette ouverture, et je n'hésitai point. Cet officier serait même resté libre si je n'eusse craint que, pendant le règlement de ses comptes, il ne disparût de nouveau. Tout le reste de cette affaire est connu de Votre Excellence. Elle n'y verra certainement pas de mesures illégales et contraires aux principes de la justice. Je n'ai point exercé les pouvoirs d'une chambre de conseil des tribunaux ordinaires, puisqu'il n'y avait pas de plainte juridique.

" Quant à ce qui concerne les droits du conseil d'administration de la Légion étrangère, ils ont été pleinement satisfaits, et il a donné quittance. Comment pourrait-il maintenant dresser une plainte et à quel titre pourrais-je, pour ces faits, signer un ordre d'informer contre un homme qui a rempli tous les engagements qu'il avait pris?

" Il m'est donc impossible de revenir sur cette affaire entièrement consommée et je n'ai plus qu'à attendre la

décision de Votre Excellence sur la démission demandée par M. Zola.

" Le colonel de la Légion étrangère n'avait pas joint à son rapport l'acte par lequel le sieur Zola renonce à son rang et à ses droits dans l'armée française, parce qu'il craignait que cette pièce ne s'égarât. Je lui en ai fait faire une copie certifiée par le chef de l'état-major général, et il vient de m'envoyer l'original que je joins à la présente.

" Je saisis cette occasion pour vous renouveler, monsieur le maréchal, l'assurance de mon profond respect,

" *Le général commandant en chef*
le corps d'occupation d'Afrique,

" LE DUC DE ROVIGO ".

Cette lettre n'est pas encore toute la vérité sur le cas de mon père, que ma pitié filiale espère bien expliquer un jour. Mais elle est le trait de lumière qui me guidera, une note enfin sage et juste, que je puis accepter, en attendant d'en savoir davantage.

Demain, je comparerai la lettre du duc de Rovigo à la prétendue lettre du colonel Combe, je discuterai les diverses parties de mon enquête, et je pourrai conclure.

II

Il y a d'abord, lorsqu'on compare la lettre du duc de Rovigo à la prétendue lettre Combe, des contradictions matérielles sur des points de détail. Ainsi, chez le premier la somme trouvée dans la malle des Fischer est de quatre mille francs, dont quinze cents francs appartenaient à mon père, tandis que, chez le second, il s'agit de quatre-mille quatre-vingt-six francs sur lesquels mon père en a déposé deux mille. Chez le premier encore, les Fischer se rendaient en France, tandis que, chez le second, ils partaient pour Naples.

Mais il y a une contradiction matérielle plus grave. La lettre Combe se termine par ces mots : " Ci-joint la démission du lieutenant Zola, accompagnée d'une déclaration dans laquelle il renonce à ses droits et rang dans l'armée française ". Et je lis avec stupéfaction la fin de la lettre du duc de Rovigo, où il explique que, le colonel Combe n'ayant pas envoyé cette pièce, de peur qu'elle ne s'égarât, il finit par l'envoyer, lui, après en avoir fait faire une copie certifiée. Comment concilier cela? comment le colonel Combe peut-il dire qu'il envoie la pièce, puisque le duc de Rovigo raconte que ce colonel a eu peur qu'elle ne fût perdue, et l'a gardée?

Si l'on passe aux contradictions morales, elles apparaissent plus extraordinaires encore. A Paris, dans les bureaux de la guerre, on ignorait les faits, on pouvait s'étonner que mon père ne fût pas poursuivi; et, d'après la lettre du duc de Rovigo, la situation est nettement celle-ci : Paris pour les poursuites, le haut commandement d'Alger contre les poursuites. Alors, tandis que le duc de Rovigo et son chef d'état-major, le général Trézel, couvrent en quelque sorte, la personne de mon père, nous avons la surprise de voir leur subordonné, le colonel Combe l'attaquer avec une violence inouïe. Il est le seul, là-bas, qui tienne un langage si outrageant. Comparez le ton de sa prétendue lettre avec le ton des lettres de ses chefs, c'est un homme que la colère emporte, à côté d'hommes froids et sages. Et le stupéfiant est que, par son grade de colonel, il présidait le conseil d'administration du régiment, que la lettre du duc de Rovigo nous montre si inquiet, sentant sa responsabilité engagée, craignant d'avoir à payer le déficit, ayant donc le vif désir d'accepter l'offre que faisait mon père de mettre ses comptes en règle, pour en obtenir quittance. Dès lors, comment s'expliquer l'attitude de cet étrange colonel qui va contre l'intérêt du conseil d'administration qu'il préside, et qui fait tout ce qu'il faut pour en aggraver la responsabilité?

A cela, il est vrai, on peut répondre que le colonel Combe n'avait pris le commandement de la Légion étrangère que depuis une quinzaine de jours, car il n'était débarqué à Alger que le 24 juin, comme je le prouverai tout à l'heure, pour une autre démonstration. Il n'avait donc pas de responsabilité personnelle, dans une affaire qui durait depuis cinq grandes semaines, et qui était finie à son arrivée. Mais alors, outre qu'il est singulier de voir un colonel bousculer ainsi, au débotté, un conseil d'administration qu'il allait présider désormais, comment pouvait-il parler avec cet emportement d'une affaire qu'il ne connaissait pas, qui s'était passée avant son débarquement, dont il ne tenait les détails que de seconde main? Et, quand même, il devait savoir qu'il allait contre le désir de ses chefs, qu'il les contrecarrait. Le duc de Rovigo lui avait fait évidemment demander par

le général Trézel un rapport, pour en finir, et le rapport authentique serait ce rapport exaspéré qui tendait à ce que tout recommençât! Et ils auraient accepté cet acte de révolte, et ils auraient envoyé ce rapport! N'y a-t-il pas là des étrangetés, des obscurités qui déconcertent, qui permettent toutes les suspicions?

Ces suspicions, je les dirai nettement, bien qu'il ne puisse s'agir que d'hypothèses. Je suis retourné au bureau des Archives, en compagnie de Jacques Dhur; et, pendant que je copiais les pièces importantes du dossier, les étudiant dans tous les sens, les examinant à la loupe, une conviction s'est faite en moi. Elle m'est évidemment personnelle, et elle ne repose que sur le raisonnement. D'abord, il y a eu disparition de pièces, car, même après la communication du dossier judiciaire, je continue à m'étonner de l'absence totale de toute pièce prouvant les accusations du colonel Combe, expliquant la conduite de mon père. Pourquoi la lettre de ce dernier, dont parle le duc de Rovigo, lettre si importante, dans laquelle il prenait l'engagement de mettre sa comptabilité en règle, n'est-elle pas au dossier? Elle en valait la peine, rien ne m'ôtera de l'idée que mon père s'y justifiait, disait dans quelle erreur il était tombé; et c'est sans doute pour cela qu'elle a disparu. Elle est allée rejoindre les huit pièces qu'on cherche inutilement, ainsi que les pièces qui ont laissé des trous et qui constituaient sans doute la défense. Ensuite, il a pu y avoir substitution de pièce, je veux dire qu'on a pu remplacer le rapport véritable du colonel Combe par l'étrange rapport qui se trouve aujourd'hui au dossier. Que le colonel Combe ait fait un rapport, cela est hors de doute. Mais que ce rapport soit celui qu'on m'a présenté, je sens en moi toute une révolte de la raison et de la logique qui ne peut accepter cela.

J'avais demandé une expertise contradictoire, et le petit rapport de M. le contrôleur général Cretin, que le ministre de la guerre a bien voulu me lire, expose les raisons qui n'ont pas permis qu'on me l'accordât. En premier lieu, on a pensé que les experts en écriture étaient tellement discrédités en ce moment, qu'une nouvelle expertise ne ferait la conviction de personne : on dirait une fois de plus que les experts sont des ignorants, ou

bien qu'on les a achetés. En second lieu, on se trouvait de nouveau devant " la chose jugée ", puisqu'il existe une ordonnance de non-lieu du juge d'instruction Flory, disant que la lettre Combe lui a paru authentique; et un ministre ne pouvait faire procéder à un examen, qui aurait peut-être détruit cette affirmation. Cependant, on m'autorisait à faire examiner la pièce par qui je voudrais, pour ma satisfaction personnelle. Et c'est ce que je me suis décidé, après réflexion, à ne pas faire en ce moment, pour des raisons multiples. Une d'elles est que cet examen serait sans aucune sanction possible et ne ferait que compromettre le brave homme qui s'y livrerait. Et une autre raison, la raison décisive, est que les pièces de comparaison manquent, car les Archives ne me livreraient pas les pièces confidentielles qu'elles ont sans doute du colonel Combe, et je ne pourrais d'ailleurs accepter en toute confiance que des pièces venues d'une autre source, attendu que, s'il y a faux, le doute me resterait toujours que la pièce de comparaison qu'on me soumettrait serait peut-être justement celle qui aurait servi à faire ce faux.

J'attends, j'ai assez conquis de vérité déjà pour espérer qu'une circonstance me permettra de faire toute la lumière un jour.

Cette idée de suppression et de substitution de pièces s'ancre en moi davantage encore, lorsque je discute avec les faits et que je tâche de les rétablir dans l'ordre où ils ont dû s'enchaîner.

Je ne crois pas que les indiscrétions sur le dossier viennent du bureau des Archives. Il dormait là de l'éternel sommeil, tous l'ignoraient. L'indication est partie du dehors, et c'est sans doute une parole du général de Loverdo qui a donné l'éveil. Il revoyait mon père dans ses souvenirs d'enfance, il se rappelait une histoire survenue en Afrique, en 1832, comme il avait treize ans. Un reporter du *Petit Journal*, dans l'oreille duquel cette parole est peut-être tombée, a dû l'aller voir; et l'on sait quelle virulente interview en est résultée, que d'ailleurs une autre interview a démentie en partie. A ce propos, je fais remarquer que j'ai vainement cherché, dans les deux dossiers, l'administratif et le judiciaire, une trace

des efforts que le père du général de Loverdo, selon ce dernier, aurait faits pour sauver le mien d'un procès. Le nom de Loverdo n'est pas prononcé, c'est le néant. De même, il apparaît nettement, par les diverses pièces, que si mon père avait à régler ses comptes, l'argent dont il pouvait disposer lui a permis de les régler, sans s'adresser au dehors, ni en France, ni en Italie. D'ailleurs, je laisse le général de Loverdo à ses souvenirs hésitants, et je dis simplement qu'il a été sans doute la cause initiale et involontaire, je veux le croire, de l'ignominie qui allait être commise.

Voilà donc *Le Petit Journal* en possession de ce renseignement, une affaire fâcheuse que mon père, lieutenant à la Légion étrangère, aurait eue à Alger, en 1832. Il se peut, du reste, que le renseignement ne soit pas allé directement du général de Loverdo au *Petit Journal*, qu'il ait passé d'abord par certain bureau du ministère de la Guerre. Mais le résultat est le même, que ce soit le journal qui ait prévenu le colonel Henry, ou que ce soit le colonel Henry qui ait porté l'affaire au journal. Donc le colonel, averti, a dès lors l'idée qu'un dossier de mon père doit exister aux Archives administratives, et il n'y a qu'un pas à cette autre idée de le demander, pour savoir ce qu'il contient. Seulement, ici, je me permets de ne pas accepter strictement la version qui m'a été donnée. Henry n'était pas encore, je crois, titulaire du bureau de la statistique, il le dirigeait simplement sous les ordres du général Gonse; et comment accepter que le bureau des Archives ait ainsi remis un dossier secret, sur une demande de sa part au subalterne qu'il envoyait, et dans lequel il me semble deviner l'archiviste Gribelin? Il est bien fâcheux qu'on ait détruit l'ordre, car j'imagine qu'on y aurait trouvé le nom du général Gonse. Pour moi, il est impossible que les grands chefs ne soient pas intervenus et n'aient pas eu connaissance de l'existence et de la demande du dossier, sinon de l'usage qu'on a fait de la lettre Combe.

Mais il y a mieux, et c'est ici le ministre lui-même, le général Billot en personne, qui entre en scène. L'histoire est assez intéressante. Sur le bordereau, dressé par M. Hennet et clos le 8 juin 1898 par M. Raveret, j'avais

remarqué qu'à la cote 14, la mention de la lettre Combe était suivie de cette remarque entre parenthèses : " Huit pièces sont annoncées jointes à cette lettre; elles ne s'y trouvent pas et sont sans doute restées au bureau de la justice militaire ". Et, à la suite encore, il y a deux petites lignes, écrites d'une autre main, au crayon : " Il n'existe pas de dossier au bureau de la justice militaire. On s'en est assuré ". Lorsque je sus, par la lettre du général Davignon, que ce dossier existait et qu'on l'avait trouvé, je fus très surpris, l'annotation au crayon me revint à la mémoire. Et, comme, ce jour-là, je vis M. Raveret aux Archives, je me permis de lui demander, en lui montrant le bordereau :

— Il y a là, monsieur, une annotation au crayon qui ne me paraît pas être de la main de M. Hennet. Qui donc a écrit cela?

— C'est moi, monsieur.

— Ah!... Et vous êtes bien sûr, monsieur, qu'il n'existe pas un dossier au bureau de la justice militaire?

— Oh! absolument sûr, monsieur. J'en ai reçu l'assurance.

— Mais qui vous a renseigné?

— Le général Billot lui-même.

Le général Billot! J'avoue que ce nom, tombé là en coup de foudre, me stupéfia. Comment le général Billot pouvait-il savoir qu'il n'y avait pas de dossier judiciaire? Il s'en était donc assuré, et les recherches avaient donc été bien mal faites, pour qu'on n'eût pas trouvé ce dossier, qui existait? Mais alors le général Billot devait s'être occupé de toute l'histoire, il devait être au courant, il n'avait ignoré ni la demande du dossier, ni la communication. Remarquez que la chute du ministère Méline, dont le général faisait partie, est du 15 juin 1898, et que le général est resté chargé de l'expédition des affaires jusqu'au 29 juin, date de l'arrivée de M. Cavaignac au pouvoir. Or la lettre Combe n'a été publiée par *Le Petit Journal* que le 18 juillet, et le général Billot ne pouvait rien savoir par le dehors de la communication du dossier, c'était donc qu'il y avait une question du dossier au ministère. Tout cela donne lieu aux suppositions les plus inquiétantes.

J'ai voulu savoir s'il avait fallu des prodiges d'intelligence pour retrouver le dossier judiciaire, et j'ai demandé à M. le contrôleur général Cretin si les recherches avaient donné beaucoup de peine.

— Oh! mon Dieu, non! m'a-t-il répondu, le temps matériel de faire les fouilles nécessaires.

Je n'ose risquer des hypothèses. Celle qui s'est invinciblement emparée de mon esprit est que, si l'on a eu connaissance de la lettre du duc de Rovigo, et si l'on a préféré la replonger dans l'oubli poudreux des documents qu'on ne trouve plus, c'était donc qu'on préférait ne pas affaiblir, en la produisant, les virulences du colonel Combe. Elle mettait sur la voie de la vérité, elle gênait, elle devait dormir.

Puis, je me suis dit tout d'un coup que M. Hennet, lorsque le colonel Henry lui avait renvoyé le dossier, ne devait pas avoir donné à ce dossier une belle chemise neuve, ni l'avoir pourvu de cotes et d'un bordereau, pour le plaisir de cette besogne singulière, et de sa propre autorité. Il obéissait sûrement à un ordre supérieur, en ne pas remplaçant le dossier dans la nécropole commune, en le classant parmi les documents sérieux et utiles. Mais alors, dès ce moment, le ministre s'occupait donc de ce pauvre dossier? Rapprochons les dates. M. Hennet dit l'avoir communiqué dans la première quinzaine de mars au colonel Henry, qui ne l'aurait pas gardé longtemps. J'ai fait remarquer le vague de ces indications. La seule date certaine est celle du 8 juin 1898, à laquelle M. Raveret a " clos " le bordereau. C'est le 23 et le 25 mai que M. Judet avait commencé sa campagne, et il n'a donné les lettres du colonel Combe que le 18 juillet, près de deux mois plus tard. Or, comme le général Billot n'a quitté le ministère que le 29 juin, il semble bien que le dossier de mon père a été organisé sous ses ordres, de même que le dossier Dreyfus allait être organisé sous les ordres de M. Cavaignac, dès son arrivée au pouvoir.

Je ne cite que des faits, et je ne veux que justifier mes doutes et mes soupçons, en établissant par quelles mains la mémoire de mon père est passée, et dans quel foyer de basses intrigues elle est tombée, comme une proie de scandale et d'ignoble vengeance.

Avant de conclure, je veux parler d'un dossier encore, d'un troisième dossier qui doit exister au ministère de la Guerre, que l'on y cherche en ce moment, mais dont je n'ai pu jusqu'ici prendre connaissance. D'ailleurs, j'ai déjà en main assez de documents pour en parler avec quelque utilité.

Il s'agit du projet que mon père avait présenté au ministre de la guerre d'un nouveau système de fortification, avec plans à l'appui. Dans le dossier administratif où se trouve la lettre Combe, dans ce dossier qui devait être si écrasant pour la mémoire de mon père, j'ai découvert des pièces qui me seront très précieuses, car elles me permettront de documenter un livre que je veux écrire, une *Vie de François Zola*. Ainsi, je donne ici une de ces pièces :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

BUREAU DU GÉNIE

SECTION DU MATÉRIEL

Invitation de faire parvenir la description du nouveau système de fortification dont il est l'inventeur.

" Paris, 14 avril 1831.

" J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le premier du mois courant, et par laquelle vous demandez à me soumettre un nouveau système de fortifications dont vous êtes inventeur.

" Mes nombreuses occupations ne me permettent pas de satisfaire le désir que vous paraissez manifester de m'exposer votre plan de vive voix. Mais, dans le cas où vous voudriez me faire parvenir la description du nouveau système dont vous parlez, en y joignant tous les dessins et tous les détails que vous jugerez utiles, pour en indiquer les avantages avec toute l'étendue conve-

nable, je pourrai le faire examiner, et j'aurai soin de vous faire ensuite connaître le résultat de l'examen qui aura lieu.

" Recevez l'assurance de ma considération.

" *Le ministre secrétaire d'Etat*
" *de la guerre.*

" Pour le Ministre :
" *Le lieutenant-général directeur*,
" SAINT-CYR NUGUES ".

Et j'ai trouvé également dans le dossier la note suivante, qui confirme la lettre qu'on vient de lire :

" Monsieur le lieutenant d'artillerie Zola a présenté au ministre de la Guerre une notice, avec plans à l'appui, sur une espèce de fortification applicable à Paris. Cet ouvrage a été envoyé au comité du génie pour être examiné, et M. le lieutenant-général Nugues m'a chargé de cet examen.

" Je n'ai pu encore jeter un coup d'œil superficiel sur cet ouvrage; mais il m'a paru annoncer dans son auteur un esprit d'observation et de calcul qui pourrait s'appliquer avec succès à toute autre chose; ses dessins sont corrects et bien présentés; et je ne doute pas que M. Zola ne pût remplir avec distinction la place de capitaine qu'il sollicite, en ce moment, dans la Légion étrangère.

" A Paris, le 4 mai 1831.

" *Le maréchal de camp*,
" PRÉVOST DE VERNOIS ".

Mon père, nommé lieutenant dans la Légion étrangère, partit pour l'Afrique, et son projet de fortification dut dormir dans quelque casier du ministère. Après l'obscure aventure où il se trouva compromis, il revint à Marseille, ouvrit un cabinet d'ingénieur, s'occupa du nouveau port qu'il était question de construire, sollicita et obtint du prince de Joinville une audience pour être autorisé à donner le nom de " Docks Joinville " à tout un système

nouveau de magasins qu'il avait imaginé, puis revint enfin à son projet de fortification, lorsque les discussions s'ouvrirent sur la façon de fortifier Paris. Le 20 septembre 1840, il écrivit une longue lettre à M. Thiers, alors président du Conseil. Ensuite, il voulut voir le roi Louis-Philippe lui-même, il s'adressa à l'aide de camp de service pour demander une audience au roi; et sa lettre commence ainsi :

" En 1836, j'ai eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le général comte d'Houdetot. Aujourd'hui, une question plus grave m'impose le devoir de solliciter de Sa Majesté une nouvelle audience... "

Voici la double réponse qu'il reçut :

AIDE DE CAMP
DE SERVICE
PRÈS DU ROI

" Palais de Saint-Cloud, 9 octobre 1840.

" L'aide de camp de service a l'honneur d'informer M. Zola que sa demande d'audience a été mise sous les yeux de Sa Majesté et qu'il s'empressera de lui transmettre les ordres du Roi aussitôt qu'il les aura reçus.

" Le Roi a ordonné que la pièce qui accompagnait la lettre de M. Zola fût renvoyée à M. le ministre de la Guerre, et ce renvoi a été immédiatement effectué ".

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

CABINET DU MINISTRE

" Le ministre de la Guerre désirerait s'entretenir avec M. Zola de l'objet d'une lettre qu'il a écrite au Roi avant-hier, et il lui serait obligé de vouloir bien passer à son cabinet, ce soir vers six heures, en apportant les documents qu'il se proposait de soumettre à Sa Majesté.

" Samedi, 10 octobre 1840.

" *Le chef de cabinet*,
" BOURJADE ".

Ce sont ces diverses pièces qui m'ont fait penser qu'un dossier devait exister au comité du génie. Et l'on comprend aisément que ce dossier-là m'intéresse autant que les deux autres. N'est-ce pas extraordinaire, ces trois dossiers, à des angles si différents, l'un d'où l'on sort la lettre Combe, l'autre où je découvre la lettre Rovigo, le troisième qui doit dire les grands travaux de mon père?

Ainsi un pont est jeté par-dessus les événements de 1832. Mon père a déposé son projet dès 1831; et voilà, quatre années après que l'histoire de sa démission a été portée jusqu'au roi, voilà le roi qui le reçoit en 1836, sur la présentation du général comte d'Houdetot; et, après quatre années encore, en 1840, voilà qu'il est reçu par le ministre de la guerre, auquel il expose son système nouveau de fortification. Le roi ne se souvenait donc pas? on avait donc perdu la mémoire au ministère de la Guerre? Comment veut-on que j'admette une tache ineffaçable, lorsque je vois ainsi mon père rentrer partout le front haut? La vérité n'est-elle pas aveuglante, et ne comprend-on pas qu'il avait expliqué sa conduite et que rien ne restait de son erreur possible d'un moment?

Avant le mois de mai 1832, le dossier administratif dit lui-même quel homme remarquable était mon père : il parlait et écrivait trois langues, l'italien, le français, l'allemand; il pouvait produire les meilleurs états de service, lieutenant dès l'âge de dix-sept ans; il avait aidé, en Allemagne, à l'exécution des plus remarquables travaux. Après le mois de janvier 1833, d'autres documents le montrent d'une activité extraordinaire, se dévouant à la France, s'occupant du port de Marseille, des fortifications de Paris, du canal, qui devait porter son nom, à Aix. Et partout où il passe, il est respecté, il est aimé. Et, lorsqu'il meurt, en 1847, il laisse la mémoire d'une grande intelligence et d'un bienfaiteur.

Comment veut-on que je croie à la parole de ceux qui le couvrent d'outrages et que je ne mette pas en doute l'authenticité des documents qui font de lui le dernier des misérables?

En concluant, je ne reculerai pas devant la douloureuse nécessité où l'on croit m'acculer, de dire mon sentiment personnel sur l'histoire obscure de 1832. On pense bien qu'elle me hante, j'ai passé des nuits à la discuter, à tâcher de la comprendre. Et elle reste si étrange, elle prête à des hypothèses d'une psychologie si singulière, qu'en l'absence de tout document certain, je n'ose me prononcer.

Une femme est certainement au fond de l'aventure. Seulement, quel a été son rôle exact? Cet argent qu'elle emportait, mon père le lui avait-il donné ou l'avait-elle pris? Quand un officier comptable glisse à des malversations, c'est d'ordinaire par petites sommes, aussitôt dépensées, au jeu ou ailleurs. Mais voit-on jamais une somme amassée, emportée ainsi qu'un butin? Comment mon père, homme d'intelligence et d'avenir, qui avait si ardemment demandé à être réintégré dans son grade, aurait-il pu risquer si sottement sa situation? Et puis, quelle complication dramatique, un faux suicide, la femme arrêtée, mon père accourant alors pour la sauver. Si je n'avais pas le cœur si meurtri, je dirais qu'il y a là le sujet d'un mélodrame, où toutes les bonnes gens iraient pleurer. C'est bien dur à accepter, une pareille histoire, et en admettant qu'elle soit exacte, ce qu'aucun document ne m'a encore prouvé, que veut-on que j'en dise de raisonnable, sinon que, si mon père a réellement fait ces choses, c'est que mon père a eu son heure de folie comme bien d'autres? Une femme avait passé, et il était fou, jamais un homme tel que lui n'aurait commis une série d'actes si extravagants, sans avoir sur sa nuque ce vent de démence que la passion souffle parfois Car enfin pourquoi fuyait-il, puisqu'il est revenu régler ses comptes et payer? Pourquoi toute cette crise d'agitation et de volontés contraires, puisque cela s'est dénoué dans le calme, dans la lucidité parfaite d'un homme qui remet tout en ordre et à qui l'on donne quittance?

J'ai admis la femme. Mais il y a encore d'autres hypothèses. Les temps étaient terribles en Algérie, en 1832. Un petit lieutenant chargé de l'habillement, dont les comptes ne sont pas en ordre, voilà une belle affaire, lorsque le meurtre et le pillage étaient partout. L'or

ruisselait dans les poches, sans qu'on pût dire toujours d'où il venait. Et qui sait si mon père était le seul compromis, s'il n'y avait pas, derrière lui, d'autres têtes plus hautes qu'on désirait sauver? Je ne veux pas citer des histoires que je connais, mais j'en suis à me demander sérieusement si, lorsque le roi Louis-Philippe a accepté la démission de mon père en 1832, et lorsque le général comte d'Houdetot le lui a présenté en 1836, il n'avait pas reçu les explications indispensables, qui innocentaient l'officier démissionnaire. Ces hypothèses sont légitimes, car, sans elles, je défie bien qu'on puisse comprendre le rôle public, et honoré que mon père a joué ensuite jusqu'à sa mort.

Et, alors, voilà donc ce qu'on a fait, lorsqu'on a porté au *Petit Journal* les prétendues lettres Combe. D'abord, on s'est cru tout permis, les pièces supprimées, les pièces altérées, les pièces inventées, on s'est dit : " Ça ne se saura pas ", du moment qu'on travaillait à pleines mains dans des dossiers secrets, à jamais cachés aux yeux des mortels. Comment prévoir que je les feuilletterais un jour? Et, certain de l'impunité, on a ouvert ensuite la grande écluse des outrages, pour me noyer sous la boue, parce que, sans haine et sans peur, j'avais simplement voulu la vérité et la justice. Il s'agissait de me tuer, on a déshonoré la mémoire de mon père, afin de m'ouvrir le cœur en quatre et d'en faire couler tout mon sang. Il suffisait de lire les dossiers pour voir s'en dresser la figure d'un vaillant et d'un laborieux, et on ne les a lus que pour en extraire la pièce empoisonnée et menteuse. L'homme dormait depuis plus d'un demi-siècle dans sa tombe vénérée, on l'en a réveillé, on lui a craché à la face. Et même s'il y a eu, dans l'existence de cet homme, une heure de folie, et que cette heure fût ignorée de tous, rachetée par une vie d'éclatant travail, est-ce que ce n'est pas abominable d'avoir jeté cela en pâture aux basses passions politiques, d'avoir abusé du secret dont on avait la garde, en falsifiant, en mentant, en faisant un crime monstrueux d'une faute obscure, inexplicable, qui n'est pas même prouvée?

Telles qu'elles ont paru dans *Le Petit Journal*, j'ai dénoncé comme fausses les deux lettres Combe, et je suis

prêt à les dénoncer encore. Dès leur apparition, je me doutais par quelles mains suspectes elles avaient passé, je sentais en elles le produit de la fraude et de la haine. Aujourd'hui, j'ai l'aveu officiel que le faussaire Henry a travaillé à l'aise dans le dossier, lorsqu'il n'y avait encore ni bordereau ni cotes. Elles sont fausses ou falsifiées.

La première est un faux avéré, avoué. Elle n'existe pas, elle ne peut pas exister, je défie qu'on m'en montre l'original. Et la preuve est facile à faire, car il est établi officiellement que le colonel Combe n'est débarqué à Alger que le 24 juin 1832. Voici la note qui a été copiée au ministère, dans l'historique sommaire de la Légion étrangère : " Le 24 juin 1832, M. le colonel Combe débarque à Alger venant prendre le commandement du régiment en remplacement du colonel Stoffel. Il apporte avec lui le drapeau que, par ordonnance du 9 novembre 1831, le roi donne à la Légion ". Donc il n'était là que depuis dix-huit jours, lorsque, le 12 juillet, il écrivit sa seconde lettre. Et, comme la première est une réponse à une réponse qu'un général faisait à une autre lettre écrite par lui, il est matériellement impossible que toute cette correspondance ait tenu dans l'espace de dix-huit jours. Aussi a-t-il fallu retirer la lettre, on n'en parle plus. C'est un faux.

Et, pour la seconde lettre, en admettant même que la pièce qui existe au dossier soit authentique, le texte en a été falsifié, tronqué, car ce n'est pas le texte qui a paru dans *Le Petit Journal*. M. Cavaignac, dans sa lettre au garde des sceaux du 29 août 1898, ose dire : " La comparaison du texte, imprimé dans *Le Petit Journal*, avec celui du rapport écrit de la main du colonel Combe, ne fait ressortir que des différences peu nombreuses qui ne dénaturent pas le texte original ". Nous allons bien voir. Je ne parle pas des mots changés, des mots supprimés. Mais deux passages de l'importance la plus décisive ont été omis, et cela volontairement, dans un but coupable, qu'il est facile de saisir. Voici le premier : " Cet homme (Fischer) était marié, et il avait existé longtemps entre lui, sa femme et Zola, des relations toutes particulières d'intimité, de ménage et de cohabitation, qu'on pouvait diversement interpréter. On n'avait fait cesser que les

deux dernières, en envoyant Fischer à la Maison Carrée, la femme alla habiter Alger ". L'intention est ici manifeste, on supprime la femme Fischer, pour ne pas même laisser à mon père l'excuse passionnelle. Une femme dans l'affaire, comme je l'ai dit, c'était l'explication indulgente de bien des choses. Mais la suppression du second passage est encore plus grave. Voici ce passage : " Le sieur Fischer s'est offert à acquitter pour Zola le montant des dettes au payement desquelles les 2.000 francs saisis dans la malle ne suffiraient pas. Cette offre acceptée, tous les créanciers ont pu être payés, et le conseil d'administration couvert du déficit existant en magasin". Mon père paye, le conseil d'administration lui donne quittance, et c'est justement cela qu'on supprime. Après les accusations féroces, qu'on imprime, on omet volontairement les lignes où il est dit qu'il a réglé ses comptes, qu'il n'a donc pas laissé de malversations derrière lui. On s'était dit le fameux: " Ça ne se saura pas ". Et cela ne serait pas une pièce falsifiée, cela ne serait pas un faux! C'est un faux.

Je ne connais pas M. Judet, je ne l'ai jamais vu, je ne me suis jamais occupé de lui. Parce que nous ne pensions pas de même sur une question de justice, il a écrit contre mon père et contre moi une page immonde. Je ne sais s'il a conscience de sa faute, qui pèsera lourdement sur sa mémoire. Moi, je l'ignorerai demain comme je l'ignorais hier, et je n'aurai plus qu'un peu d'amère pitié.

Et, pour finir, j'en appelle de la lettre Combe à la lettre Rovigo, du colonel arrivé seulement depuis quelques jours, au général qui, depuis des mois, commandait en chef le corps d'occupation.

Le duc de Rovigo a écrit ceci : " M. Zola n'était encore soupçonné que de mauvaise administration ". Et encore ceci : " Je n'ai point exercé les pouvoirs d'une chambre de conseil des tribunaux ordinaires, parce qu'il n'y avait pas de plainte juridique ". Et enfin ceci : " A quel titre pourrais-je, pour ces faits, signer un ordre d'informer contre un homme qui a rempli tous les engagements qu'il avait pris? "

Cela me suffit, en attendant que je tâche de faire toute la vérité.

III

Un dossier encore, concernant l'ingérieur François Zola, vient d'être trouvé au ministère de la Guerre. C'est le troisième, et il dormait aux archives du génie, où j'avais soupçonné son existence, sur les indications des documents que j'ai déjà entre les mains. Cette fois, il s'agit d'un dossier relatif au nouveau système de fortification, inventé par mon père et soumis par lui aux autorités compétentes. Mais l'examen de ce dossier me ramènera à la prétendue lettre Combe, et je crois bien que j'en tirerai une démonstration intéressante.

J'ai donc reçu de M. le contrôleur général Cretin, le 26 janvier, une lettre où il était dit : " J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur votre demande, M. le ministre a fait rechercher, dans les archives du comité du génie, s'il existait trace d'un projet de fortification de Paris, présenté par M. François Zola, en 1840. Le dossier relatif à cette affaire vient de me parvenir, et M. le ministre m'autorise à vous en donner communication dans mon cabinet ".

Je me suis par conséquent rendu le lendemain dans le bureau de M. le contrôleur général, que je tiens à remercier de son obligeance inépuisable. Et j'ai pris connaissance du dossier.

Mais, avant de dire ce que j'y ai trouvé, il est nécessaire que j'éclaire un peu la question. Je rappelle donc que, dès 1830, mon père avait soumis son nouveau système au roi Louis-Philippe. En 1831, il avait demandé une audience au général Saint-Cyr Nugues, président du Comité du génie, pour lui en montrer les plans; et, dans sa réponse du 14 avril, ce général lui avait conseillé de déposer ses plans, pour qu'il pût les faire examiner par un rapporteur. Cette lettre est au dossier administratif, ainsi qu'une note du rapporteur choisi, M. le maréchal de camp Prévost de Vernois, qui dit sa bonne impression après un rapide coup d'œil. J'insiste sur cette première présentation faite par mon père de son projet, en 1831, que les pièces ci-dessus mettent hors de doute, mais dont la trace n'a pas encore été retrouvée au comité du génie. Les recherches continuent.

J'ajoute que l'idée de fortifier Paris était très impopulaire en 1831. Le projet de mon père n'avait aucune chance d'être accueilli, quelle que fût sa valeur, et il est certain qu'il le présentait surtout en inventeur désireux de faire connaître son mérite et de prendre date. D'ailleurs, il fut nommé, en juin, lieutenant dans la Légion étrangère, il partit pour l'Afrique, et le projet se trouva naturellement enterré. Mais, en 1840, lorsque la fortification de Paris fut décidée, malgré l'opposition toujours vive, mon père naturellement reprit son projet, le présenta de nouveau au roi, le déposa une seconde fois au ministère de la Guerre. Et remarquez qu'il était contre l'enceinte continue, qu'il soutenait le système des forts détachés, ce qui était alors considéré comme une idée baroque de novateur, indigne même d'un examen sérieux.

J'ai déjà dit, dans un autre article, comment le projet, présenté au roi, fut renvoyé au ministre de la Guerre, qui convoqua mon père le 10 octobre 1840, pour en causer avec lui. Et j'en arrive enfin au dossier qu'on vient de retrouver et où se trouve le dénoûment de l'affaire.

Ce dossier ne se compose que de trois pièces : 1° un rapport du 3 novembre 1840, du lieutenant-général Dode, directeur supérieur des travaux de fortifications de Paris, sur le mémoire de François Zola; 2° une lettre transmissive, (du même jour) dudit rapport au ministre de la

guerre; 3° la minute de la lettre adressée le 26 novembre 1840 à François Zola par le ministre de la guerre.

Le rapport du lieutenant-général Dode n'est pas tendre. Imaginez un classique du temps, auquel un romantique aurait soumis des vers à césure brisée. En dévot fidèle des principes de Vauban, il bouscula fort ce novateur qui lui apportait l'avenir. Son rapport, de neuf grandes pages, est d'ailleurs très consciencieux, très bien fait, et je n'en citerai rien, car il y aurait cruauté à insister, après la terrible expérience de 1870, qui est venue donner si tragiquement raison à mon père. Voici simplement le début de la lettre dont il accompagna son rapport. Il écrivait au ministre : " Vous m'avez adressé, avec votre lettre en date du 29 octobre, un mémoire de M. Zola, ancien officier d'artillerie et actuellement ingénieur civil, qui a été présenté au roi et au président du conseil des ministres, puis renvoyé au ministère ". Et il termine en faisant remarquer qu'il ne s'agit plus de discuter des projets, mais d'exécuter immédiatement " le dispositif formellement arrêté au conseil des ministres et qui n'a été adopté qu'après avoir été longuement débattu par la commission de défense de 1836 ". C'etait en effet la raison sans réplique, et la naïveté de mon père, seul et incompris, venant se mettre entre les mains de ce redoutable adversaire me fait sourire.

Nous verrons mon père incorrigible. Il avait écrit deux lettres à M. Thiers, il en avait écrit une autre au roi, et il s'était même avisé de réunir tous ces documents en une brochure, sous ce titre : *Lignes stratégiques pour la défense de la capitale du royaume, du territoire français et de l'Algérie*, brochure qu'il avait ensuite fait distribuer à tous les membres du Parlement. A côté de données qui ont vieilli, il s'y trouve des parties surprenantes, prophétiques. C'est ainsi que, pour l'emplacement de ses tours détachées, il indiquait presque la ligne qu'on devait adopter pour les nouveaux forts, après 1870. Mais il y a là toute une étude trop longue, d'un singulier intérêt, que je ferai plus tard, dans le livre que je me propose d'écrire.

Et j'en finirai avec le dossier retrouvé aux archives du génie, en donnant en entier la lettre écrite par le ministre à mon père. Je dirai ensuite pourquoi.

A Monsieur Zola, demeurant à Paris, rue Saint-Joseph, 10 bis.

" MONSIEUR,

" Vous aviez adressé à Sa Majesté, qui en a ordonné le renvoi à mon ministère, un mémoire sur le projet de fortifier Paris, dans lequel, critiquant les dispositions qu'on veut suivre, vous proposiez de substituer à ces dispositions, un système de tours qui, sous le rapport de la défense, de l'économie, du temps nécessaire à l'exécution, etc., etc., présenterait, disiez-vous, un avantage incontestable.

" J'ai chargé monsieur le président du comité des fortifications d'examiner attentivement votre mémoire, et j'ai reconnu, d'après le rapport détaillé qu'il m'a soumis à cet égard, que vos idées sur la manière de fortifier Paris n'étaient pas susceptibles d'être accueillies.

" Je me plais néanmoins à rendre justice aux louables intentions qui ont dicté votre démarche, et je ne puis que vous remercier de la communication que vous avez bien voulu faire au gouvernement de vos études sur cet objet.

" Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

" *Le ministre de la guerre*,

" SOULT ".

Le maréchal Soult! Ce nom au bas de cette lettre, m'a donné un éblouissement. Le ministère Thiers était en effet tombé le 29 octobre 1840, et un ministère Soult lui avait succédé, qui devait durer jusqu'à la fin de l'année 1847. Il y avait donc près d'un mois que le maréchal était au pouvoir, lorsqu'il eut à s'occuper du projet de mon père et qu'il signa la lettre qu'on vient de lire. Or la rencontre prodigieuse est que le maréchal Soult avait déjà été ministre de la guerre en 1832, et que c'était à lui qu'étaient arrivés le rapport Combe et la lettre Rovigo, et que c'était lui qui avait dû régler la question, si obscure

aujourd'hui, de la démission de mon père. Le voyez-vous avoir affaire " au vil instrument de toutes les turpitudes humaines, à l'intrigant plein de mensonges, de déceptions et de vilenies ", dont parle la prétendue lettre Combe, le voyez-vous se souvenant et écrivant avec cette courtoisie à mon père, que lui envoient le roi et le président du conseil? Comment m'expliquera-t-on cela, et n'est-il pas évident que mon père avait justifié sa conduite et qu'il ne restait rien de ce qu'on avait eu peut-être à lui reprocher?

Mais je veux que la démonstration soit plus éclatante encore. Et pour cela je n'ai qu'à reprendre la vie au grand jour, les travaux considérables de mon père, depuis le 24 janvier 1833, date de son arrivée d'Alger à Marseille, jusqu'au 27 mars 1847, date de sa mort, dans cette ville de Marseille, à laquelle il s'était dévoué et qu'il aima tant.

Depuis une semaine, je feuillette mes vieux papiers de famille, j'y fais à chaque instant des découvertes qui m'étreignent le cœur. Loin de se cacher, mon père, à son retour d'Alger, ouvre un cabinet d'ingénieur. Il habite la rue de l'Arbre de 1833 à 1835, il s'installe ensuite, de 1835, à 1838, au nº 22 de la Cannebière, où il occupait trois dessinateurs et deux élèves. Le document le plus ancien que j'aie retrouvé, est une lettre du maire Consolat, dont le souvenir est resté si vif, une sorte de circulaire, datée du 1er août 1833, qu'il adressait à mon père, pour le prévenir que les essais proposés par diverses personnes, pour améliorer l'éclairage des rues, commenceraient le 8 août, et pour le prier de se présenter à l'Hôtel-de-Ville, où on lui indiquerait les rues dans lesquelles les essais auraient lieu. Il n'était là que depuis cinq mois, et déjà le besoin de création le tourmentait, il se passionnait pour les travaux d'intérêt public.

Il devait aussi plus tard, en 1838, lorsque le canal n'amenait pas encore les eaux de la Durance, rêver de soulager la ville, en attendant, par un moyen ingénieux. Et j'ai retrouvé la trace de ce projet, dans une brochure imprimée à Paris, chez Poussielgue, rue du Croissant. Le titre suffit à indiquer l'idée : " Lettre adressée à M. le maire et à MM. les membres du conseil municipal

de la ville de Marseille, accompagnant le traité et le projet pour la distribution dans la ville de Marseille et de sa banlieue des eaux provenant des crues de l'Huveaune ". Je ne fais que citer, c'était une de ces nombreuses idées, qu'il risquait entre deux grands projets.

Car la grosse affaire, le grand projet qui demanda plusieurs années de sa vie, qui remplit tout son séjour à Marseille, fut son projet d'un dock maritime et d'une passe de sortie. Dès 1834, il paraît s'en être occupé. La ville de Marseille s'inquiétait de l'encombrement de son port, un des plus sûrs des côtes de France, mais bien étroit, et qui offrait un inconvénient grave, celui de la sortie impossible par les vents contraires. Aussi le conseil municipal avait-il mis la question au concours, et les projets affluèrent. Mon père en présenta successivement plusieurs, qu'il soumit au conseil, au fur et à mesure que la question s'élargissait. Pendant quatre années, il se dépensa avec une activité extraordinaire, il lutta vaillamment pour défendre ses idées. J'ai entre les mains un dossier énorme sur cette affaire, des brochures, des plans, des journaux de l'époque.

La première brochure est du 1er juillet 1835, et porte ce titre : " Projet pour la construction d'un dock et d'un canal maritime entre le port de Marseille et l'anse de la Fausse-Monnaie, à Endoume, pour faire sortir les bâtiments par les vents contraires ". Une autre brochure, de 1836, est intitulée : " Lettre adressée à MM. les membres du conseil municipal sur l'agrandissement du port sans recourir à un port auxiliaire ". Puis, c'est tout un volume, daté aussi de 1836 : " Mémoire à consulter par MM. les membres du conseil général des ponts et chaussées, servant de réponse au Mémoire de M. Eugène Flachat ". Le projet de mon père avait été déclaré d'utilité publique par le conseil municipal de Marseille, par la commission nommée par le ministre de la marine et enfin par la commission d'enquête qui l'avait adopté après une combinaison de deux projets présentés séparément au concours. Il avait aussi reçu l'approbation de deux cent dix capitaines marins. Le projet n'en était pas moins violemment attaqué par les auteurs des autres projets, et mon père se débattait, faisait face à toutes

les objections. Après son canal intérieur de 1835, il en avait imaginé un autre, latéral à la mer, en 1837. Au mois d'août de cette dernière année, le ministre des travaux publics avait fait étudier ces deux canaux de sortie par M. Toussaint, ingénieur attaché au port, qui, ayant estimé la dépense du premier à quinze millions, et celle du second à dix millions, s'était prononcé pour celui-ci. Mon père avait écrit une nouvelle brochure pour réfuter les devis de M. Toussaint, et l'avait adressée au ministre, le 14 septembre 1839, sous ce titre : " Lettre à M. Legrand, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics ".

On sait que le projet du port de la Joliette finit par l'emporter. La nouvelle génération voulut faire grand. Mais bien des prévisions de mon père se réalisèrent, le port de la Joliette n'est pas sûr, la sûreté de l'ancien port a été compromise par la tranchée ouverte derrière le fort Saint-Jean; et, voici quelques années, on parlait de reprendre certaines idées de l'ingénieur François Zola. En tout cas, il avait lutté quatre ans, écrit quatorze mémoires ou lettres, dressé des plans sans nombre, dont deux grands atlas que je possède encore, mené une polémique de tous les instants dans *Le Sémaphore*, fait quatre ou cinq voyages à Paris, dépensé plus de cent mille francs en frais de toutes sortes. Et cela dans un retentissement de publicité dont Marseille se souvient encore.

Ce fut à l'occasion de ce projet que mon père, pendant un de ses voyages à Paris, fut reçu par le roi Louis-Philippe et par le prince de Joinville. La trace de la première de ces audiences se trouve dans la lettre qu'il écrivit à l'aide camp de service, en 1840, pour demander une nouvelle audience, à propos des fortifications de Paris et qui commence ainsi : " En 1836, j'ai eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le général comte d'Houdetot, pour lui soumettre un grand atlas contenant tous les détails de mon projet de dock pour le port de Marseille, que Sa Majesté a permis d'appeler Dock Joinville " Le général d'Houdetot, petit-fils de la célèbre M^me^ d'Houdetot, était un familier du roi, dont il avait été déjà aide de camp en 1826, lorsque le roi n'était encore que le duc d'Orléans.

Mais il existe de l'audience accordée par le prince de Joinville, un témoignage plus net et plus intéressant. Le prince avait alors dix-huit ans et venait d'être nommé lieutenant de vaisseau. Voici donc ce qu'on lit dans *Le Moniteur universel*, du vendredi 27 mai 1836, première page, deuxième colonne :

" Dimanche dernier, 22 du courant, M. Zola, ingénieur-architecte-topographe, a eu l'honneur d'être présenté à S. A. R. Mgr le prince de Joinville, et de lui soumettre les plans de son beau travail, récemment adopté par la ville de Marseille, pour la création d'un bassin sous le nom de Docks Joinville, et d'un canal pour la sortie du port par les vents impétueux du nord-ouest. Son Altesse Royale s'est livrée avec un intérêt soutenu, à l'examen de ces plans et à l'étude de moyens mécaniques très ingénieux inventés par M. Zola, pour rendre moins dispendieuse et plus rapide l'exécution de son projet. Elle a témoigné qu'elle serait flattée de voir l'industrie accomplir une œuvre d'une si haute importance pour la prospérité de Marseille et même pour la marine de l'Etat. M. A Trognon, précepteur du prince et MM. Hermoux (de Seine-et-Oise), et Cuoq, membres de la Chambre des députés, ont eu aussi l'avantage d'apprécier le mérite du beau travail de M. Zola ".

Maintenant, il faut se rappeler les événements de 1832, en Algérie, qui ne dataient que de quatre ans. Dans le dossier administratif de mon père, d'où l'on a sorti la prétendue lettre Combe, il y a une pièce qui établit que les bureaux de la guerre, en lutte avec le duc de Rovigo sur la démission du lieutenant Zola, ont décidé de porter la question devant le roi lui-même. Le roi est donc saisi du dossier, on lui explique l'affaire, on lui soumet sans doute les pièces. Et voilà le roi qui connaît le rapport Combe, qui connaît la lettre Rovigo, voilà le roi qui reçoit flatteusement mon père quatre ans plus tard, qui l'envoie à son fils, le prince de Joinville, qui accepte que le nom de ce fils soit donné à un travail de l'homme qu'il aurait lui-même chassé honteusement de l'armée! Voilà *Le Moniteur* qui loue dans les termes qu'on

vient de lire l'officier déchu, voilà toute une apothéose au grand soleil, dans cette ville de Marseille, qui est la voisine d'Alger! Encore une fois, comment m'expliquera-t-on cela, et n'est-il pas de plus en plus évident que mon père avait justifié sa conduite et qu'il ne restait rien de ce qu'on avait eu peut-être à lui reprocher?

Il y a mieux encore, et nous allons à présent voir mon père dans sa grande affaire du canal qui porte son nom, à Aix, qui l'occupa neuf années, et dont il est mort.

Mais auparavant, je veux dire un mot d'une machine à transporter les terres, qu'il inventa. Cela montrera la fertilité de son esprit, l'homme d'activité qui ne se décourageait jamais, qui acceptait ses échecs avec une gaie bonhomie, toujours prêt à la besogne, même au service des autres. Lorsque les travaux de l'enceinte continue de Paris commencèrent, il voulut en être, bien qu'on eût repoussé son projet de forts détachés. Et il inventa donc une machine à terrasser, pour laquelle il prit un brevet le 10 juin 1841. J'ai retrouvé le brevet, avec un " Mémoire descriptif d'un atelier mécanique propre au transport des terres provenant des fouilles, avec plan relatif y annexé ". La machine fut construite dans un chantier qui portait alors le numéro 80 de la rue Miromesnil, pendant les premiers mois de 1842, et elle fonctionna ensuite, pour déblayer le fossé des fortifications qu'on creusait alors, du côté de Clignancourt.

J'arrive au canal Zola. Je crois bien que le projet de mon père dut se produire dans les derniers mois de l'année 1838. J'ai un numéro du *Mémorial d'Aix*, daté du 22 septembre 1838, où se trouve un article qui parle du projet, comme d'une nouveauté. Mais, naturellement, mon père devait s'en occuper depuis des mois; et j'imagine que la sécheresse dont souffrait si cruellement la ville devait l'avoir frappé, au cours de ses fréquents voyages, lorsque ses affaires l'y appelaient de Marseille, si voisine. Il avait eu l'idée, en parcourant les environs, de barrer certaines gorges, de façon à y retenir les crues des torrents pour y créer d'immenses réservoirs, dont un canal amènerait les eaux, à la ville, après avoir arrosé les campagnes desséchées. Et, peu à peu, lorsque son

système de fortification eut été rejeté, lorsque Marseille eut préféré le nouveau port de la Joliette à son dock et à sa passe de sortie, il fut pris tout entier par ce projet de canal, il s'y donna avec la passion d'activité qu'il mettait dans toutes choses, il finit par quitter Marseille pour venir s'installer définitivement à Aix. Je l'ai dit, il devait en mourir, exténué de travail, épuisé dans une lutte dont on ne saurait croire l'âpreté, au milieu d'obstacles sans cesse renaissants.

Il y eut trois traités avec la ville d'Aux, le premier du 10 décembre 1838, le second du 19 avril 1843, enfin le traité définitif du 1er juin 1845, qui fut signé après que le conseil municipal eut adopté les modifications réclamées par le conseil d'Etat et celles demandées par mon père. L'ordonnance royale déclarant les travaux du canal d'utilité publique, ne fut signée par le roi que le 31 mai 1844. La lutte de mon père durait déjà depuis six ans, contre l'esprit rétrograde, contre le mauvais vouloir des indifférents, contre les colères intéressées de certains propriétaires. Il avait à se battre quotidiennement au milieu d'attaques, d'outrages, de procès, de difficultés d'argent inextricables. Lorsque je conterai cette histoire, je montrerai quelle force d'âme il faut à ces héros obscurs, qui, sur le terrain étroit d'un coin perdu de province, dépensent souvent une énergie surhumaine. Et s'imagine-t-on ce que c'est que l'inventeur, avec son projet, ayant à conquérir toute une ville d'abord, la municipalité, les autorités locales, le sous-préfet, l'ingénieur des ponts et chaussées, les inspecteurs de toutes sortes, puis la population elle-même des souscripteurs et des abonnés? Et s'imagine-t-on ce qu'il faut de ténacité ensuite pour obtenir l'ordonnance royale, les mémoires à écrire les formalités à remplir, tant d'obstacles à surmonter, que des années sont le plus souvent nécessaires? Mon père y mit six ans des efforts les plus acharnés. Il fallut près de trois ans encore, pour que les dernières difficultés fussent aplanies, et les travaux enfin commençaient, dans les premiers mois de 1847, lorsque mon père mourut, le 27 mars.

Jamais, d'ailleurs, il n'aurait réussi, sans des amitiés puissantes qui le soutinrent. Au premier rang, il faut

mettre le maire d'Aix d'alors, M. Aude, l'ami de M. Thiers dont j'ai plus de cinquante lettres, qui disent son dévoûment à l'idée de mon père. M. Thiers lui-même fut, dans les heures difficiles, le suprême recours. Puis, je nommerai M. Labot, avocat à la Cour de cassation, dont la volumineuse correspondance, que je viens de parcourir, me fournira les renseignements les plus précieux, le jour où je pourrai écrire le livre que je rêve. Toute cette longue lutte donna lieu à des polémiques sans fin, dont retentirent les journaux de l'époque. Sans cesse, des lettres, des mémoires furent adressées au roi, en son conseil d'Etat. J'en ai des ballots. Pour l'ordonnance royale, toutes sortes d'enquêtes furent faites. Jamais projet ne fut plus longuement plus âprement étudié, examiné, traîné au grand jour. Jamais auteur ne fut plus épluché, plus discuté, plus forcé de répondre à des objections, à des accusations, à des injures parfois. Toujours mon père en est sorti victorieux. Sa mémoire elle-même a vaincu, car, après une destinée inouïe, qui a fait que les eaux du canal sont seulement arrivées à Aix le 15 août 1868, trente ans après les premières études, justice a été rendue au créateur par la ville, qui a donné le nom de François Zola a un de ses boulevards.

Et j'arrive à la conclusion que je veux tirer de tout ceci. Vainement, dans ce dossier considérable, au cours de cette affaire si retentissante, j'ai cherché un ressouvenir des événements de 1832, en Algérie, la moindre allusion à une aventure que les adversaires de mon père auraient été si heureux de lui jeter à la face. Mon espoir, je l'avoue, était de trouver l'accusation, car mon père aurait certainement répondu, et j'aurais enfin son explication, sa défense, qui n'est plus dans les dossiers du ministère de la guerre. Mais rien, c'est le néant. Ainsi voilà un homme qui a été reçu deux fois par le roi, qui a été reçu par le prince de Joinville, qui sans cesse s'est adressé au roi, aux ministres, aux députés, aux hauts fonctionnaires, pour ses multiples projets! Voilà un homme qui vit au plein jour de la publicité, qui traîne à sa suite une meute de contradicteurs et d'ennemis, qui a besoin de la considération publique pour mener à bien les projets qu'il enfante coup sur coup! Voilà un homme

qui a continuellement affaire au gouvernement, à ce ministère que préside le maréchal Soult, dont le long pouvoir dura de la fin de 1840 à la fin de 1847. Et le roi aurait connu l'indignité de cet homme, et le maréchal Soult serait l'ancien ministre qui voulait exiger du duc de Rovigo que cet homme fût jugé par un conseil de guerre et condamné? Et M. Thiers, M. Aude, M. Labot, tant d'autres, n'auraient été que les victimes de cet homme? Et les journaux, qui s'entretenaient constamment de cet homme, de ses travaux, de ses publications, n'auraient rien soupçonné, rien dit? Et les adversaires de cet homme qui avaient tant d'intérêt à le supprimer, ne seraient pas parvenus à savoir sa prétendue faute? Et tout serait enfin menteur chez cet homme, ses grands travaux qui sont de notoriété publique, l'admirable vie de labeur qu'il a menée de 1833 à 1847, la mémoire vénérée qu'il a laissée en Provence, la gratitude de toute une ville, inscrite encore sur les murs?

Tel qu'un refrain, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit. Comment m'expliquera-t-on cela, et n'est-il pas de toute évidence que mon père avait justifié sa conduite et qu'il ne restait rien de ce qu'on avait eu peut-être à lui reprocher?

En terminant, j'utiliserai un dernier document qui prouve, sans contestation possible, que la manœuvre pour salir la mémoire de mon père n'a pas été l'idée ni l'acte spontané, passionné d'un seul, mais le long complot, le crime abominable, mûrement réfléchi de plusieurs.

J'ai déjà démontré que la communication du dossier de mon père au colonel Henry n'avait pu avoir lieu sans un ordre du général Gonse, Derrière celui-ci, étaient sûrement le général de Boisdeffre et le général Billot, le ministre de la guerre en personne. Dans cette affaire, comme dans beaucoup d'autres, les chefs ont connu les agissements d'Henry, l'ont laissé faire, s'ils ne l'ont pas poussé à faire. En voici la preuve.

Le 29 avril 1898, *La Patrie* reproduisait un article envoyé de Paris au *Patriote*, de Bruxelles, dans lequel se trouvait ce passage :

" On se demande ce qu'attend le général de Boisdeffre pour écraser d'un seul coup ses adversaires qui sont en même temps les ennemis de l'armée et de la France. Il lui suffirait pour cela de sortir dès aujourd'hui une des nombreuses preuves que l'état-major possède de la culpabilité de Dreyfus, ou même de publier quelques-uns des nombreux dossiers qui existent, soit au service des renseignements, soit aux archives de la guerre, sur plusieurs des plus notoires apologistes du traître ou sur leur parenté ".

Je crois que je suis désigné clairement et que la menace de divulguer le dossier de mon père se trouve là publique, éclatante. Or on n'était alors qu'au 20 avril. Ce fut quatre semaines plus tard, le 23 et le 25 mai, que *Le Petit Journal* commença la campagne, et il ne donna les prétendues lettres Combe que le 18 juillet. Ainsi donc, il y avait plus de deux mois et demi que les journaux amis du général de Boisdeffre étaient prévenus et qu'ils le sommaient d'utiliser les petits papiers qu'ils savaient entre ses mains.

Les chefs, et non pas Henry seulement, tenaient prêtes les prétendues lettres Combe, et s'ils ne commettaient pas tout de suite l'ignominie de les publier, ce n'était point qu'ils eussent des scrupules, c'était qu'ils attendaient le moment où la publication serait le plus meurtrière possible. Dans un établissement religieux du quartier de l'Europe, un ancien élève qui, vers ce temps, rendit visite à un Père, son professeur autrefois, reçut de sa bouche cette bonne nouvelle : " Oh! Zola, il n'est plus à craindre, il est fini, nous avons de quoi le tuer! "

Les pauvres gens! Ils ne savaient même pas, en allant réveiller mon père dans sa tombe, quel homme d'intelligence et de travail, d'activité et de bonté, ils allaient en faire sortir. Ils ne lui en voulaient point, à lui, ils n'avaient que l'idée de m'assassiner, moi. Ce n'était qu'un mort, on pouvait l'outrager, il ne répondrait pas. Leur noire ignorance ne s'était pas même inquiétée de savoir quel mort ils choisissaient, si ce n'était pas un mort difficile, dont la mémoire évoquée pourrait les confondre. Non! ils culbutaient en pleine boue, s'en éclaboussaient eux-

mêmes, en voulant en couvrir les autres, tandis qu'ils se débattaient, éperdus, dans leur terreur du châtiment. Et voilà que le mort, réveillé, s'est fait leur accusateur.

Dans l'affaire Dreyfus, pour maintenir l'innocent à l'île du Diable et pour sauver du bagne les bourreaux et les faussaires, ils se sont rendus coupables de bien des infamies, mais celle qu'ils ont commise dans le but de me déshonorer en déshonorant la mémoire de mon père, a été assurément la plus bête, la plus sale et la plus lâche.

Notes
et
Commentaires

Notes et Commentaires sur "La Vérité en Marche"

PROLEGOMENES DE " J'ACCUSE "

En 1896, Emile Zola, en un article du *Figaro* reproduit dans *Nouvelle Campagne*, avait défendu le président Félix Faure contre les attaques de Drumont. A cette époque, il croyait Dreyfus coupable, mais s'insurgeait contre l'antisémitisme. A cet égard, l'article intitulé *Pour les Juifs* est des plus significatifs de son état d'esprit. Zola concluait alors à l'adaptation. Plus tard, il devint partisan du sionisme et, quelques mois avant sa mort, il pensait même à prendre le sionisme pour sujet de son roman *Justice*, le dernier de ses quatre Evangiles.

C'est dans cette disposition mentale qu'il reçut la visite de l'écrivain Bernard Lazare, lequel essayait, avec une noble obstination, d'intéresser à la cause de l'officier condamné, les personnalités les plus en vue du moment. Zola ne fut pas tout à fait convaincu par les arguments de Bernard Lazare, qui ne manquèrent pas pourtant de l'ébranler. Un peu plus tard, il se rencontra avec Louis Leblois, par l'intermédiaire de Marcel Prévost ; ému par les confidences qu'il en reçut, sa conviction de l'innocence du capitaine Dreyfus date de ce moment. Une entrevue qu'il eut par la suite avec Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, ne fit que le fortifier dans son sentiment.

Dès lors, sa décision était prise d'intervenir publiquement dans la campagne revisioniste et de s'y jeter avec tout le prestige de son nom et l'autorité de son œuvre.

Auparavant, il avait tenu à mettre au courant de sa détermination trois de ses confrères, conviés à cette intention : Alphonse Daudet, François Coppée et Maurice Barrès.

Maurice Barrès écouta sans prononcer un mot les explications passionnées de son aîné. Enigmatique et taciturne, il avait déjà fixé son attitude.

Très sincèrement, Alphonse Daudet essaya de dissuader Zola : " Un écrivain comme Zola avait tout à perdre dans cette bagarre... Il allait se heurter à l'opinion publique!... Il avait mille chances de se casser les reins!... "

Quant à Coppée, profondément ému par les explications de son ami, il partit en déclarant à ce dernier que son concours lui était acquis. " Il allait, disait-il, écrire immédiatement un article pour *Le Journal*, dans lequel il crierait de toutes ses forces, les doutes qu'il avait acquis sur la culpabilité de Dreyfus ".

Quelle ne fut pas la stupéfaction de Zola, quelques jours plus tard, en lisant dans le même *Journal*, sous la signature de François Coppée, un article concluant dans un sens diamétralement opposé.

Voici ce qui s'était passé. En quittant Zola, Coppée s'était bien mis à son article et l'avait aussitôt porté à Fernand Xau... Accueil glacial du directeur. La ligne du journal était toute autre. Ce qu'il lui fallait, au contraire, c'était une défense de la chose jugée et une apologie de l'état-major. Le bon Coppée avait donc emporté son papier et l'avait refait dans ce sens. Et voici comment le poëte des *Humbles*, que l'auteur des *Rougon-Macquart* ne devait jamais revoir, s'engagea dans une voie qui allait le conduire, en même temps qu'à la conversion, à la présidence d'honneur de la " Patrie française ".

Cependant, Zola avait commencé sa campagne dans *Le Figaro*. Il y publia successivement trois articles, le premier sur Scheurer Kestner, le deuxième où il réfutait la légende du " Syndicat ", le troisième où il dénonçait les abus de l'antisémitisme. Une campagne de désabonnement ayant été organisée contre *Le Figaro*, Zola dut quitter ce journal, et il eut recours à des brochures pour toucher l'opinion publique. Une *Lettre à la Jeunesse* et une *Lettre à la France* furent publiées sous cette forme.

COMMENT FUT ECRITE LA LETTRE " J'ACCUSE "

Zola avait prévu l'acquittement d'Esterhazy. Il avait dit à Leblois et à moi, puis à Clemenceau, qu'il fallait amener l'affaire devant des juges civils, au grand jour de la Cour d'assises.

Clemenceau gardait ses doutes sur Dreyfus, que des juges eussent consenti à condamner cet homme même Juif, s'il n'y avait rien au delà du bordereau, il ne pouvait l'admettre. Apparemment le document secret n'était pas sans valeur.

Zola plus perspicace, était certain de l'innocence de Dreyfus d'autre part, s'il professait une grande estime pour les promoteurs de la Revision, il n'en avait que mieux discerné l'une des causes de leur faiblesse : c'est que l'Affaire si simple, n'avait jamais été mise, dans son ensemble, devant le public, mais par bribes et par morceaux, ou défigurée par le mensonge...

Il était nécessaire de codifier ces fragments de vérité, de donner aux fidèles leur Credo.

Cette grande page où éclatera tout le drame, Zola en était obsédé : ce sera sa part personnelle à l'œuvre commune.

Sa conversation avec Clemenceau, la veille de l'acquittement d'Esterhazy, l'avait mis en verve. Il eut en outre, une crainte d'artiste (qu'il m'a avouée), point banale, qu'un autre eût son idée en même temps que lui ou que Clemenceau, peut-être, la lui prît. — Indifférent d'abord à l'extraordinaire aventure, puis entraîné par elle, maintenant il se jette en avant. Il écrivit tout le jour, d'une haleine, dans la fièvre de l'inspiration et de la colère ; et le lendemain, pendant que s'achevait la comédie du Cherche-Midi ; et encore toute la matinée du troisième jour, fouetté par le cri de triomphe de la canaille, et par le titre provocateur d'un article de Cornély : " Affaire classée ".

Vers le soir, il porta son ouvrage à *L'Aurore*, en donna lecture. Les rédacteurs, quelques visiteurs qui se trouvaient là, virent le drame pour la première fois, dans toute son horreur, éclatèrent en applaudissements.

Joseph Reinach,
Histoire de l'Affaire Dreyfus,
(t. III, p. 221.)

ÉMOTION SOULEVÉE PAR " J'ACCUSE "

L'impression fut formidable. Un moment le gros de l'opinion publique hésita, parut osciller. Mais Zola avait contre lui toute la presse à grand tirage. Le président du Conseil, Méline, ainsi que ses ministres, hésitaient à engager des poursuites. L'après-midi, il y eut une interpellation du comte de Mun à la Chambre, ce fut une séance orageuse où Jaurès parla devant une assemblée hostile.

L'acte de Zola qui effrayait la bourgeoisie moyenne et le peuple des campagnes eut pour résultat d'émouvoir le prolétariat des villes et la jeunesse des Ecoles.

Dans *L'Aurore* du 18 janvier, Clemenceau constatait que le syndicat " grandissait ".

En effet, d'innombrables adhésions parvenaient à Zola. Des signatures désapprouvant le procès de 1894 et demandant la revision s'allongeaient en listes compactes. Les signatures furent recueillies par un groupe de jeunes écrivains, dont quelques-uns ont acquis, depuis lors, plus que de la notoriété : Jacques Bizet, (le fils du grand musicien de *Carmen*), Fernand Gregh, Elie et Daniel Halévy, André Rivoire, Marcel Proust.

Chaque matin, les journaux publiaient la liste des protestataires. Leurs noms ont été réunis dans un *Livre d'Hommage des Lettres françaises à Emile Zola*, publié en 1898.

Citons-en quelques-uns. Des écrivains : Anatole France, Octave Mirbeau, Gustave Geffroy, Paul Alexis, Maurice Bouchor, Jules Renard, Gustave Kahn, Théodore Duret, A. F. Hérold, Jean Jullien, Georges Bourdon, André Chevrillon, Camille Mauclair, Paul Adam, Edouard Schuré, Paul Brulat, Jean Ajalbert, Armand Charpentier, Pierre Quillard, René Ghil, Henry Bauer, Laurent Tailhade, Mathias Morhardt, Léopold Lacour, et parmi ces mêmes écrivains, beaucoup de noms inconnus, qui n'allaient pas tarder à devenir célèbres : Paul Fort, André Gide, Bouhélier, Montfort, Marcel Batilliat, Charles-Louis Philippe, Charles Péguy, Emile Buré " président des Corniches de France " etc. Dans une protestation d'étudiants, on lisait même le nom de Tharaud, sans autre indication de prénom. Des artistes : Emile Gallé, Claude Monet, Roll, Eugène Carrière. Des philosophes : Gabriel Séailles, Desjardins. Des médecins : Hervé, Delbet, Reclus, Richet, et encore des savants, des professeurs du haut enseignement : le grand chimiste Grimaux, Charles Friedel, Louis Havet, Darlu, Bréal, Gaston Bonnier, Charles Lauth, Alexandre Bertrand, Emile Bourgeois, Gustave Lanson, Pécaut, Gabriel Monod, Victor Basch, C. Bouglé.

Les protestataires étaient accablés d'injures, couverts de boue, leurs noms flétris dans les journaux comme ceux de mauvais français. On désigna par dérision ces dreyfusards de la première heure sous le nom d'*intellectuels*. " La liste des intellectuels est faite d'une majorité de nigauds ", écrivait Barrès dans *Le Journal* du 1er février 1898.

La jeunesse universitaire se trouva séparée en deux fractions hostiles. Le comité de l'Association Générale des Etudiants ayant pris parti contre Zola, ce comité fut blâmé par un grand nombre d'étudiants. Parmi les jeunes gens qui félicitèrent Zola, on comptait Edouard Herriot, J. Paul-Boncour, Henry de Jouvenel, Anatole de Monzie, etc...

Après la lettre de Zola, les familles elles-mêmes se divisaient, de vieux amis, qui ne s'étaient jamais quittés, cessèrent de se voir. Tout se trouvait bouleversé. Un dessin de Caran d'Ache, dans *Le Figaro* du 14 février 1898, traduit bien cette mentalité exaspérée. Un hôte et ses convives se sont assis gaîment autour d'une table bien servie; tout à coup, ils s'invectivent et se prennent aux cheveux, la vaisselle vole en éclats, la table est renversée. " Ils en ont parlé !", telle est la légende du dessin.

Quant aux chefs socialistes, Millerand et Viviani, ils observent une prudente expectative. Ils blâment bien " l'équivoque antisémiste " et " l'insolence de l'Etat-Major " (Manifeste du 19 janvier 1898, dont Clemenceau moleste la pusillanité). Mais ils refusent de voir dans le conflit autre chose qu'une cause bourgeoise. Seul, Jaurès, d'une intelligence plus vaste et plus généreuse, adopte une franche attitude.

Le peuple, mal renseigné, devient la proie facile des démagogues. Ceux-ci ne restent pas inactifs. On fait courir le bruit que Zola a touché deux millions de l'Allemagne, on lui consacre d'ignobles

caricatures où on le représente coiffé d'un casque prussien. Un artiste de grand talent, J. L. Forain se distingue dans cette campagne graphique d'injures.

Le désordre naît dans la rue, la fièvre gagne la province. Nantes, Rennes, Nancy, Lille, Bordeaux, Angers, connaissent des soirées d'émeute où l'on brûle Zola et Dreyfus en effigie aux cris de " Mort à Zola! " " Vive l'armée ". A Paris, l'agitateur Guérin exerce ses troupes au quartier Latin et sur les boulevards. Il fait promener des pancartes où sont inscrits ces mots : " Zola à la potence! Mort aux Juifs ", tandis que des bandes d'énergumènes dansent en chantant : " Zola est un sale cochon, nous le rôtirons. "

Méline et son ministre de la guerre Billot avaient dû se décider à traduire Zola en Cour d'assises, mais, de la longue lettre de l'écrivain, on ne retenait que quinze lignes comme chef d'accusation. C'était donc des débats restreints que l'on préparait. Toutes les précautions étaient prises pour qu'on ne touchât pas au fond de l'affaire.

Zola avait choisi comme avocat Fernand Labori, et c'est ainsi que s'ouvrit ce procès historique, le 7 février 1898, dans une atmosphère de coup d'état et de guerre civile, chargé de haines, dont on a peine à s'imaginer aujourd'hui l'intensité et la furieuse violence.

IMPRESSIONS D'AUDIENCE

Première Audience

7 *février* 1898.

... M. Mouquin vient de faire déblayer le quai. M. Zola paraît en compagnie de son avocat. La voix nasillarde du romancier crie au cocher : " rue de Bourgogne! " La portière claque. Une rumeur d'orage gronde au loin :

— A bas Zola! A bas Zola!

Par la portière, j'entrevois un geste effaré. Un ouvrier en tenue de travail s'avance vers la voiture et crie :

— On ne lui veut pas la mort... Cet homme-là ne mérite que le mépris!...

Cependant le coupé file, gagne le pont Saint-Michel. A bas Zola! A bas Zola! trois cents personnes galopent en criant derrière la voiture. Dans la rue Saint-André-des-Arts, le cocher fouette son cheval à grands coups enragés. Les manifestants ne se lassent pas : " A bas Zola! A bas Zola! " Le cri court et se répercute toujours, toujours...

Rue de Buci, au coin du carrefour, il faut stopper. Les manifestants entourent la voiture et leur chœur implacable rugit : " A bas Zola! A bas Zola! " Des poings se tendent vers les portières. Cette foule, visiblement, s'énerve... Enfin la voiture repart et gagne, en suivant à toute vitesse la rue Jacob, la longue rue de l'Université, somnolente, déserte. Rue de Bourgogne, Me Labori descend. L'écrivain demeure seul. Par la glace relevée une fois encore, j'aperçois

son visage blême et contracté, ses yeux pleins d'une rêverie morne. Paris vient de le huer et de son premier contact avec la justice, la presse et la rue, il garde une stupeur effrayée comme si, rejeté, au fond de sa voiture, il entendait encore vibrer autour de lui les menaces des passants lancés à sa poursuite :

— A bas Zola!

GEORGES BONNAMOUR.

Le Procès Zola, Impressions d'audience Pierret, éditeur, Paris, 1898). Toute cette suite d'impressions écrites avec le parti pris le plus haineux, avait paru dans *L'Echo de Paris* sous le pseudonyme de Georges Bec.

DERNIÈRE AUDIENCE

Mercredi 23 *février* 1898.

Emile Zola, le plus grand écrivain français de l'époque, vient d'être, tout à l'heure, condamné à un an de prison ; Perrenx, le gérant de *L'Aurore*, son complice, par la publicité de l'écrit, à quatre mois de la même peine.

On s'y attendait. Les pronostics ne portaient que sur le montant de la condamnation, les uns tenant pour un trimestre, les autres pour un semestre. Toutefois si les réfléchis ne s'associaient pas à l'optimisme des quelques naïfs rêvant l'acquittement, ils n'allaient pas, non plus, jusqu'à supposer qu'on honorât M. Zola du maximum.

On l'a fait, c'est bien. On a souhaité, sans doute, proportionner le châtiment au talent du romancier, et dans l'impuissance à réaliser telle ambition, trop haute, on a fait du moins ce qu'on a pu...

Mais ce que nul ne pouvait prévoir, c'était la physionomie de l'audience, en sa dernière partie du moins.

Hier, déjà, un incident assez caractéristique s'était produit. Lors de l'ovation faite à Labori par presque tous ses confrères et une partie du public, M. de Niessen, officier au 2e tirailleurs algériens, après avoir donné ordre à la garde d'expulser un israëlite dont l'enthousiasme lui déplaisait, était monté sur un banc pour provoquer les avocats et intimer à l'auditoire (dont plusieurs dames) l'ordre de se taire, en des termes que *L'Aurore* nous a redits ce matin :

— Si quelqu'un applaudit encore ce Labori, ce n'est pas ma main que je lui applique sur la figure, c'est mon sabre que je lui passe à travers du corps.

Ceci dans le prétoire même, c'est-à-dire dans l'enceinte des lois.

Hé! bien qu'on multiplie ce fait par dix, par vingt, par cent, et l'on aura le diapason exact des conditions dans lesquelles le verdict a été rendu.

Les débuts de la séance avaient été calmes, l'enclos du public debout était à demi plein, les banquettes réservées n'étaient pas garnies...

Quand vers cinq heures tout cela changea.

Brusquement, le fond de la salle s'était rempli, et la salle elle-même regorgeait. C'étaient des officiers en civil, le chapeau juché au bout

de fortes cannes, très excités, le ton arrogant. Ils prirent possession de la salle.

C'était à une reprise d'audience : Georges Clemenceau allait parler. La modération de ses paroles et de son accent ne prêtaient que peu au scandale. Cependant, de violentes interruptions, des injures se produisirent.

M. Van Cassel, par contre, peu habitué à de pareilles fortunes, fut acclamé, lors de sa réplique, en tant qu'accusateur. Me Labori, enroué, donnant le suprême effort de sa voix, de sa volonté, d'une éloquence qui souleva jusqu'aux bravos de Déroulède, fut hué, menacé.

Parallèlement à la température, les fureurs montaient, les invectives emplissaient l'air. Les officiers en uniforme, sous la jaune clarté du gaz, parmi la buée de tant d'haleines confondues, debout sur les bancs, les poings en l'air, vociféraient des imprécations.

Jamais spectacle ne donna idée de celui-là, en un tel lieu.

Mais les insultes se changèrent en cris d'allégresse dès que, très pâle, d'une voix étranglée, le chef du jury eut prononcé les deux *oui* livrant les accusés aux magistrats. Et la joie se transforma en délire quand ceux-ci revinrent avec l'arrêt que l'on sait.

Des trépignements, des cris, des rires ; au dehors, en écho, une foule — je ne dis pas un peuple — qui hurle à la mort... et dans le prétoire, une poignée d'hommes, les yeux flambants, tragiquement blêmes, se jetant aux bras les uns des autres, dans une étreinte qui était comme un serment.

Voilà ce qui a été, voilà ce que j'ai vu...

SÉVERINE.

Impressions d'audience, recueillies dans le *Livre d'Hommages à Emile Zola*, Paris 1898. Ces impressions avaient paru au jour le jour dans le *Petit Bleu* de Bruxelles.

UN MATIN, CHEZ EMILE ZOLA

PENDANT SON PROCÈS

Durant le procès, un matin, je suis allé prendre Emile Zola, chez lui, pour l'accompagner à la Cour d'assises. Il achève de déjeuner, et il est fort calme ; les longues et terribles séances ne l'ont pas fatigué ; ces hurlements de mort qui, chaque fois, le poursuivent, à son entrée et à sa sortie du Palais, ne l'ont même pas énervé ; en voyant la justice civile se prostituer à la justice militaire, la toque du juge coiffer le sabre du soldat, il n'a pas senti les atteintes du découragement, au contraire. Il y a sur son visage reposé et souriant comme une grande tranquillité joyeuse. Ce n'est pas de l'orgueil, mais la satisfaction intime, contenue, profonde que donne le devoir accompli. Il est plein d'espoir, parce qu'il est plein de foi... Près de lui, une pile de journaux intacts sous leur bande ; deux ou trois seulement dépliés et parcourus rapidement ; d'abjects outrages, des entassements d'ordures, de sinistres appels au meurtre, comme toujours. Il n'a pas une plainte contre ces malfaiteurs qui le vouent à l'exécration

publique, pas une colère! A peine un haussement d'épaules... Ils font leur métier et gagnent leur argent... C'est juste! Je remarque d'ailleurs que, depuis ces événements, Zola est moins nerveux, moins fébrile que d'habitude, il se possède davantage — corps, cerveau et âme. On sent non seulement que sa conscience ne lui reproche rien, mais que chaque jour, chaque heure, chaque minute apportent à sa conviction un renfort d'énergies nouvelles, et comme une plus inébranlable sécurité dans la justice de son acte. Devant l'iniquité monstrueuse, il n'a pu faire autrement que ce qu'il a fait, son acte est tout simple. Il est à la fois impulsif et raisonné. C'est un cri de pitié et de vérité parti en même temps de son cœur et de son esprit. S'il ne l'avait pas poussé, ce cri, si, comme tant d'autres en qui étaient les mêmes certitudes, mais non la même passion et le même courage, s'il avait en face du crime gardé un criminel silence, sa vie eut été à jamais empoisonnée ; jamais plus il n'aurait dormi!... Arrive donc ce qui doit arriver! Il est prêt à sacrifier sa liberté, à donner sa vie pour le triomphe de sa cause, qui est celle de l'humanité...

A ses gestes calmes, à sa voix assurée, à son regard résolu, je vois, je comprends, j'entends tout cela. Et devant cet homme si simple et si fort, qui, pendant ces heures tragiques, n'a pas connu la moindre défaillance, dont la grandeur d'âme a grandi avec les insultes, avec les menaces, une émotion immense m'emplit le cœur... Je sais maintenant ce que c'est qu'un héros...

Des cris de : " A bas Zola! " nous viennent de la rue, stupidement poussés par des gens qui passent. Zola n'entend même pas ces cris, ou il les dédaigne. Le voilà maintenant qui expédie quelques lettres, range quelques papiers, donne des ordres aux domestiques... Il n'oublie rien, pas même de vérifier si l'on a renouvelé l'eau de son petit chien, *Pinpin*, qui trottine derrière lui, avec une agitation inaccoutumée, car il comprend qu'il y a quelque chose de changé dans la maison, puisque son maître va sortir encore aux heures où il travaillait.

Et la maison, pourtant, a comme un air de fête. Si la haine est au dehors, à l'intérieur c'est la fidélité, l'hommage, l'admiration, l'encouragement... Des milliers de lettres, des milliers de télégrammes encombrent les tables, les meubles, venus des quatre coins du monde... Partout des bouquets, des couronnes, de hautes gerbes de fleurs... Le cabinet de travail, le salon, la salle de billard, l'escalier en sont pleins... Il y en a de fastueux, il y en a de tout petits aussi, de pauvres fleurs humbles et qui ne sont pas les moins touchantes... J'en remarque un, fait de quelques violettes toutes pâles et fanées. Il vient de loin... Et c'est une mère qui l'envoie, une malheureuse mère dont le fils, pour une seconde de révolte, pour un geste impossible à maîtriser, a été condamné, par un conseil de guerre, à mourir en pleine force de jeunesse et d'espoir...

Quand nous sortirons — car l'heure est venue de partir — Zola entendra, dans la rue, les clameurs de mort, et il verra se précipiter aux portières de sa voiture les camelots de la servitude, devenus les camelots du crime.

Hurlez, pauvres diables, hurlez dans les rues de ce Paris, qui a donc oublié les menaces, les tas de cadavres, les fournées rouges des

conseils de guerre de 1871! Hurlez! le jour reviendra plus prochain que vous le pensez, et plus sanglant, je vous le dis, où vous comprendrez que ce n'était pas Zola que vous insultiez, mais vous-mêmes ; et quand vous criez : " A mort ", que c'était sur votre liberté et sur notre vie que vous déchaîniez le meurtre!

OCTAVE MIRBEAU.

Extrait du *Livre d'Hommages à Emile Zola*, Paris 1898.

APRÈS LE VERDICT

Emile Zola est condamné. Nous nous y attendions, sans l'avoir jamais souhaité, sa lettre au président de la République ne dépassant guère les bornes des parades de la comédie italienne. Tourner en drame de cour d'assises cette bobécherie d'" intellectuel " en goguette, c'était vraiment traiter comme une plaie gangreneuse la plus inoffensive démangeaison.

Si l'orgueil maladivement imbécile de ce condamné malgré nous n'épaississait pas devant ses yeux déjà troubles un voile de plus en plus compact, il s'apercevrait qu'il a été, en réalité, la victime des Juifs du Syndicat Dreyfus, qui, tout en restant prudemment dans la coulisse, ont spéculé sur son aveugle vanité pour le lancer en avant et se faire emprisonner à leur place.

Il n'y avait pas de danger que les Reinach ni les youpins directeurs ou inspirateurs des torchons dreyfusards se découvrissent le moins du monde. Ils étaient d'autant plus violents conseilleurs que les autres devaient être les payeurs. Ces misérables ont encaissé l'argent du Syndicat et le principal exécuteur de leurs basses œuvres encaisse les mois de prison. C'est toute la doctrine de la race.

Sans plus en douter, le dindonnant Zola a été également sacrifié par son défenseur, qui a plaidé pour lui-même et contre son client.

Tout ce qui pouvait contribuer à le faire frapper plus durement, il semble qu'il l'ait accumulé à plaisir, au point qu'on se demande si sa maladresse, désormais légendaire, n'était pas simplement du cynisme.

HENRI ROCHEFORT.
L'Intransigeant, 25 *février* 1898.

La conscience publique a reçu un commencement de satisfaction avec la condamnation de Zola.

Le pays saura gré aux douze honnêtes gens qui ont su faire virilement et fermement leur devoir de bons Français.

Je ne sais si, comme l'annonce la Voyante, le malfaiteur de la plume, qu'une si juste condamnation vient de frapper quittera cette terre de France, qui le vomit, et ira bénéficier, dans sa véritable patrie, du plebiscito d'admirazione que les Italiens ont organisé pour lui.

A vrai dire, nos voisins devaient bien cela à l'insulteur de notre armée et les outrages que viennent de subir nos généraux leur ont

semblé, sans doute, une agréable compensation de la raclée formidable que le vaillant Ménélik leur a flanquée à Adoua.

Je crois plutôt que le gouvernement s'empressera d'accorder à Zola la permission de faire sa prison dans une élégante et confortable maison de santé où il sera certainement mieux qu'à Sainte-Pélagie, quoique l'on n'y soit pas trop mal quand on a l'amour de la retraite.

Il faut espérer, en tout cas, que le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général Davout, fera ce qu'il aurait dû faire depuis longtemps : Dès demain, il réunira le Conseil de l'Ordre pour rayer du livre d'or comme indigne l'écrivain dont le contact serait une souillure pour tant de braves gens qui ont gagné la croix en servant leur pays.

. . . . . .

Ce ne serait vraiment pas la peine de porter le nom glorieux d'Auerstaldt, pour en arriver à supporter la présence d'un membre désormais noté d'infamie, qui a couvert de boue le drapeau français.

Edouard Drumont,
La Libre Parole, 24 *février* 1898.

Deux Témoignages d'Ernest Vaughan

L'Aurore, à son quatrième mois d'existence, avait déjà fait quelque bruit et quelque besogne; mais c'est grâce à la collaboration généreuse d'Emile Zola qu'elle allait acquérir, du jour au lendemain, une notoriété universelle.

En novembre et décembre 1897, Emile Zola avait donné trois belles chroniques sur l'affaire Dreyfus au *Figaro*. Les lecteurs habituels de ce journal, en majorité cléricaux et militaristes, ayant manifesté leur désapprobation, il dut interrompre la série de ses articles et en publier la suite en brochures. Ce fut ainsi que parurent ses magistrales lettres *A la Jeunesse* et *A la France*. La propagation de brochures à 50 centimes est forcément restreinte. *L'Aurore* avait atteint un assez gros tirage. Je me risquai à solliciter la collaboration d'Emile Zola qui, non seulement me l'accorda, mais ne voulut pas entendre parler de rémunération. Cet être rapace se faisait scrupule de tirer le moindre profit de ce qu'il considérait comme l'accomplissement d'un devoir de conscience. Et il fit cela avec sa simplicité de bon grand homme. On aurait dit que c'était lui qui me devait des remercîments.

Il m'envoya le texte de la *Lettre au Président de la République* dont le retentissement fut tel qu'on peut voir en elle la cause déterminante de la revision du procès de 1894.

Au journal, nous cherchions un titre plus énergique pour cette œuvre admirable dont la lecture nous avait enthousiasmés. Je voulais faire un grand affichage et attirer l'attention du public. Clemenceau me dit : " Mais Zola vous l'indique lui-même le titre. Il ne peut y en avoir qu'un : J'accuse!... "

Mes affiches furent apposées dans la nuit du 12 au 13 janvier

1898. Ce jour-là *L'Aurore* tirait et vendait — car il ne revint pas de bouillons et l'on manqua de papier partout — à trois cent mille exemplaires! L'outillage dont je disposais ne m'avait pas permis d'en imprimer davantage et beaucoup de marchands roublards en profitèrent pour vendre à des prix fantastiques leur soi-disant " dernier numéro ".

ERNEST VAUGHAN,
Souvenirs sans regrets, (Juven éditeur).

Son talent d'écrivain et son superbe courage en ont fait une des plus nobles figures de son siècle. Qui le nie?

Ce que l'on sait moins, peut-être, c'est qu'à l'héroïsme et au génie, il adjoignit le désintéressement le plus absolu.

A *L'Aurore* — comme au *Figaro* — Zola voulut que sa précieuse collaboration fut gratuite. Des trois grands romans qu'il me donna un seul fut payé ce qu'il aurait été payé partout ailleurs. Il repoussa les offres fort honorables, cependant, que M. Gordon-Bennett me pria de lui faire pour des articles qui eussent été princièrement — ou américainement — payés. Il ne voulait pas que l'on pût supposer que la cause du Martyr de l'*Ile du Diable*, à laquelle il se donnait tout entier, eût été pour lui la source du moindre profit.

On sait, au contraire, ce que lui coûta la défense de cette cause.

ERNEST VAUGHAN,
Gil Blas, 6 octobre 1912.

DÉPART DE ZOLA POUR L'EXIL

Au retour de Versailles, Labori conseilla à Zola de quitter la France le soir même, afin que le jugement ne pût devenir exécutoire. En effet, dès que l'arrêt lui aura été signifié, Zola ne sera plus le maître de son procès; sitôt qu'il aura fait opposition, les assises seront convoquées à nouveau, et il sera condamné une troisième fois, définitivement.

Au contraire, dans un exil volontaire et " la retraite la plus ignorée ", Zola reste pour les défenseurs d'Esterhazy une menace redoutable; il choisira lui-même son jour pour rentrer et donner ses preuves, soit que la vérité sorte victorieuse des procès en cours, soit qu'elle y subisse une autre défaite.

Clemenceau appuya Labori. Aucun des promoteurs de la Revision ne fut consulté.

Zola fut très ému à cette nouvelle aventure : ce départ clandestin, comme d'un coupable, l'exil, et jusqu'à quand? Et non seulement la tristesse de l'exil l'effraya, grandie hors de toute mesure par son imagination de poëte, mais quelque chose de plus cruel encore : ce qu'on dira de lui, en France et dans le monde entier. Lui, si brave, fuir devant la prison! Après tant de beaux gestes et de belles paroles, cette disparition obscure! Ce qu'on exigeait de lui, était-ce vraiment nécessaire pour défendre contre le vent " la petite lampe sacrée "?

Il était d'autant plus indécis que sa femme, qui l'avait rejoint, était opposée au départ, s'étonnait d'un parti qui lui semblait peu conforme au caractère de son mari. Il n'avait pas eu connaissance des deux lettres du colonel Combe, l'une fausse, l'autre falsifiée, que Judet, ce matin même, avait publiées. Peut-être, s'il les avait connues, fût-il resté. Labori, cependant, ne cessait de l'objurguer, ainsi que Clemenceau : nul homme sensé ne l'accusera d'avoir fui devant la prison, " puisqu'une condamnation par défaut est provisoire "; cette prétendue fuite est " une nécessité de tactique "; ils en prennent la responsabilité.

Zola m'a raconté, longtemps après, qu'il crut entendre Dreyfus, sur son rocher, qui lui demandait ce suprême sacrifice. Il s'y résigna enfin, parce qu'il lui semblait que là où il y avait pour lui le plus à souffrir était le devoir. " Il se dévoua, dit-il, jusqu'à la totale disparition et, ce jour-là, saigna tout son sang ".

Etait-ce l'intérêt de l'Affaire que Zola disparût? En fait, il n'en fut rien. Et Zola eût été beaucoup plus grand en prison. Sa noblesse morale fut de le savoir et de s'en aller quand même.

Il partit pour l'Angleterre à la tombée de la nuit, et seul, pour ne pas attirer l'attention, sentant son cœur vide, dans un déchirement de tout son être, s'exaltant parfois dans la fièvre de " l'immolation consentie ", et se comparant à Dante errant, mais, surtout, trouvant bien dur de " voir s'effacer au loin les lumières de France, parce qu'il avait voulu son honneur, sa grandeur de justicière parmi les peuples ". Il se promettait, en roulant à travers les plaines endormies, de raconter " ces heures atroces, dont l'âme sort trempée, invulnérable aux blessures iniques ". Il arriva, le matin suivant, à Londres, et descendit dans un hôtel. Après avoir cherché sous quel nom il se dissimulerait, il prit celui d'un des personnages de ses romans. Il n'était plus désormais que " monsieur Pascal ".

JOSEPH REINACH,
Histoire de l'Affaire Dreyfus,
(t. IV, pp. 57-59).

Joseph Reinach fait suivre son récit de la note marginale qui suit :

Cornély, dans *Le Figaro* du 21, expliqua fort bien " la faute " que Labori et Clemenceau avaient fait commettre à Zola : " Quand on a affaire à une personne, à la rigueur à un groupe restreint, on peut se permettre des actes qui ont besoin d'être expliqués, parce qu'on peut e pérer convaincre les gens. Quand on a affaire à une foule, on ne peut être compris qu'au moyen d'actes excessivement simples, de gestes, pourrait-on dire... C'est un acte bien compliqué que de se soustraire au contact d'un huissier pour prolonger des délais d'opposition. C'est un acte tellement compliqué que l'opinion publique ne le comprendra pas et que, rapprochant ces deux faits : Zola a été condamné et Zola a passé la frontière, elle pensera que M. Zola est en fuite. Et cela est tellement vrai que la première précaution des journaux qui soutiennent le romancier a été d'écrire en caractères d'affiche : " Zola n'est pas en fuite ".

Les Articles de Zola relatifs à l'Affaire Dreyfus non réunis dans "La Vérité en Marche"

Plusieurs lettres ou articles d'Emile Zola, publiées dans *L'Aurore*, n'ont pas été reproduits dans *La Vérité en Marche*. En voici les titres :

Réponse à l'Assignation. Lettre à Monsieur le Ministre de la Guerre. (*L'Aurore*, 22 janvier 1898).

Une Nouvelle Ignominie (*L'Aurore*, 14 avril 1898). Protestation contre la nouvelle assignation à comparaître devant la Cour d'Assises de Versailles. Celle-ci ne retenait plus que trois lignes de la lettre *J'accuse*, comme chef d'accusation, de manière à rendre impossible la défense.

Lettres au général Galliffet et à M. Waldeck-Rousseau (*L'Aurore*, 19 décembre 1899). Ces lettres ont trait au procès Judet et à l'affaire François Zola.

Nous avons jugé utile de publier ces trois articles dans les "Notes et Commentaires" de ce volume.

Réponse a l'Assignation

Lettre a Monsieur le Ministre de la Guerre

En réponse à mes accusations contre vous, contre vos pairs et vos subordonnés, vous me faites citer à comparaître devant le jury de la Seine, le 7 février prochain.

Je serai au rendez-vous.

J'y serai pour un débat loyal, au grand jour.

Mais vous n'avez sans doute pas lu mon acte d'accusation, monsieur le ministre. Quelque scribe vous aura dit que j'avais seulement accusé le Conseil de guerre " d'avoir rendu une sentence inique ", "d'avoir couvert une illégalité, par ordre, en commettant le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable ".

Cette affirmation n'aurait pas suffi à mon besoin de justice. Si j'ai voulu la discussion en pleine lumière, c'est que j'ai désiré faire éclater aux yeux de la France entière la vérité, toute la vérité.

C'est pourquoi j'ai complété les accusations qu'il vous a plu de relever, aux termes de l'acte de l'huissier Dupuis, par d'autres accusations non moins formelles, non moins claires, non moins décisives.

J'ai dit :

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'ai dit :

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'ai dit :

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'ai dit :

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'ai dit :

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'ai dit :

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'ai dit :

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Eclair *et dans* L'Echo de Paris, *une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.*

Relisez ces textes, monsieur le ministre, et tout en pensant ce qu'il vous plaira de mon audace, reconnaissez que je n'ai péché ni par manque de précision ni par défaut de clarté.

Et, si vous êtes obligé de le reconnaître, et si, dans votre silence prudent, tout le monde doit avec moi le reconnaître, dites-moi pourquoi aujourd'hui, après cinq jours de méditations, de consultations, d'hési-

tations, de tergiversations, vous vous précipitez dans une reculade.

Comment! je puis écrire que M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam a été l'ouvrier diabolique d'une erreur judiciaire, en inconscient peut-être, et qu'il a défendu son œuvre par les machinations les plus coupables ", *je puis le dire, et on n'ose pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre.*

Je puis écrire que le général Mercier s'est rendu complice d'une des plus grandes iniquités du siècle, et on n'ose pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre.

Je puis écrire que vous, monsieur le général Billot, vous avez eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus, que vous les avez étouffées, que vous vous êtes rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major. Et vous n'osez pas, vous, ministre de la Guerre, pour l'avoir écrit, me poursuivre.

Je puis écrire que le général de Boisdeffre et le général Gonse se sont rendus complices du même crime, et on n'ose pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre.

Je puis écrire que le général de Pellieux et le commandant Ravary avaient fait une enquête scélérate, et on n'ose pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre.

Je puis écrire que les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, avaient fait des rapports mensongers et frauduleux, et n'osant pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre en cour d'assises, on torture la loi et on m'assigne en police correctionnelle.

Je puis écrire que les bureaux de la guerre avaient mené dans la presse une campagne abominable afin d'égarer l'opinion et de couvrir leurs fautes, et l'on n'ose pas, pour l'avoir écrit, me poursuivre.

J'ai dit ces choses, et je les maintiens. Est-il vraiment possible que vous n'acceptiez pas la discussion sur des accusations aussi nettement formulées, non moins graves pour l'accusateur que pour les accusés.

Je croyais trouver devant moi M. le colonel du Paty de Clam, M. le général Mercier, M. le général de Boisdeffre et M. le général Gonse, M. le général de Pellieux et M. le commandant Ravary, avec les trois experts en écritures.

J'ai attaqué loyalement, sous le regard de tous : on n'ose me répondre que par les outrages des journaux stipendiés et que par les vociférations des bandes que les cercles catholiques lâchent dans la rue. Je prends acte de cette obstinée volonté de ténèbres, mais je vous avertis, en toute loyauté, qu'elle ne vous servira de rien.

Pourquoi vous n'avez pas osé relever toutes mes accusations, je vais vous le dire :

Redoutant le débat dans la lumière, vous avez recours, pour vous sauver, à des moyens de procureur. On vous a découvert, dans la loi du 29 juillet 1881, *un article* 52 *qui ne me permet d'offrir la preuve que des faits* " articulés et qualifiés dans la citation ".

Et maintenant vous voilà bien tranquille, n'est-ce pas?

Contre le colonel du Paty de Clam, contre le général Mercier, contre le général de Boisdeffre et le général Gonse, contre le général de Pellieux et le commandant Ravary, contre vos experts et contre vous-même, vous pensez que je ne pourrai pas faire la preuve.

Eh bien! vous vous trompez, je vous en avertis d'avance: on vous a mal conseillé.

On avait songé d'abord à me traduire en police correctionnelle; et l'on n'a point osé, car la Cour de cassation aurait culbuté toute la procédure.

Ensuite, on a eu la pensée de traîner les choses en longueur par une instruction, mais on a craint de donner ainsi un nouveau développement à l'affaire et d'accumuler contre vous une masse écrasante de témoignages méthodiquement enregistrés.

Enfin, en désespoir de cause, on a décidé de m'imposer une lutte inégale, en me ligotant d'avance, pour vous assurer, par des procédés de basoche, la victoire que vous n'attendez sans doute pas d'un libre débat.

Vous avez oublié que je vais avoir pour juges douze citoyens français, dans leur indépendance.

Je saurai vaincre par la force de la justice, je ferai la lumière dans les consciences par l'éclat de la vérité. On verra, dès les premiers mots, les arguties procédurières balayées par l'impérieuse nécessité de la preuve. Cette preuve, la loi m'ordonne de la faire, et la loi serait menteuse si, m'imposant ce devoir, elle m'en réfutait le moyen.

Comment ferais-je la preuve des accusations que vous relevez contre moi, si je ne pouvais montrer l'enchaînement des faits et si l'on m'empêchait de mettre toute l'affaire en pleine clarté?

La liberté de la preuve, voilà la force où je m'attache.

EMILE ZOLA,
L'Aurore, 22 janvier 1898.

UNE NOUVELLE IGNOMINIE

Mon intention formelle était de me taire jusqu'au nouveau procès qui doit se juger à Versailles. Je trouvais cela correct; et, d'ailleurs, ce que j'ai à dire maintenant, je me réserve de le dire à mes juges.

Mais, dans la guerre au couteau qui m'est faite pour ma grande faute d'avoir simplement voulu la vérité et la justice, il vient de se commettre une nouvelle ignominie, qui soulève ma conscience d'un tel cri d'indignation, que j'ai besoin de le jeter, ce cri, à tous les honnêtes gens de France et du monde entier.

On se rappelle, lors du premier procès, le choix long et pénible que le ministre de la guerre avait fait, parmi les sept à huit cents lignes de ma " Lettre au Président de la République ", des quinze lignes qu'il s'agissait de déférer à la cour d'assises, sans courir le risque redouté d'explications franches et de pleine lumière. La preuve, la terrible preuve, telle était l'épouvante; et le problème à résoudre était de m'empêcher de faire la preuve, malgré la loi formelle, tout en gardant du délit l'indispensable pour obtenir une condamnation. Le petit jeu consistait à se mettre à l'abri derrière un article qui ne permet la preuve que des faits relevés dans l'assignation. De là, les quinze lignes extraites avec soin, de façon à limiter mon droit, à m'empêcher de prouver, par exemple, l'illégalité certaine qui a fait de la condamnation de Dreyfus

la plus monstrueuse des iniquités. Et cette hypocrisie flagrante dans les poursuites, cette basse procédure de jésuitisme et d'obscurité avait indigné déjà tous les esprits justes.

Eh bien! pour le second procès, la manœuvre est plus honteuse, plus abominable encore. Car il paraît que le premier travail d'élimination avait été fait d'une façon trop honnête. On avait accepté trop de mots, trop de lignes de ma Lettre; on avait, sans le vouloir, laissé des portes par lesquelles pouvait pénétrer l'éblouissante lumière de la vérité; et quel désastre, si la question des pièces secrètes avait pu être posée à certains témoins, qui en auraient affirmé la communication au conseil de guerre de 94, en dehors de l'accusé et de la défense! Nos adversaires doivent en frissonner, depuis qu'ils ont lu, dans le rapport de M. le conseiller Chambareaud, la façon dont nous aurions dû nous y prendre pour user de notre droit, qui était, en nous appuyant sur les termes de l'assignation eux-mêmes, de prouver l'innocence de Dreyfus, comme nous avons prouvé la culpabilité d'Esterhazy.

Effroyable péril! Puisqu'on nous poursuivait de nouveau, nous allions donc user de ce droit. C'était l'illégalité constatée, la revision certaine, cette revision que la Cour de cassation attend. Et que faire pour reculer encore, pour échapper à cette menace de lumière, pour nous garrotter davantage, de façon à nous frapper en toute sécurité, sans nous permettre un mouvement? Oh! c'est bien simple: rogner encore, ne garder de mes quinze lignes que trois lignes, ne prendre de mes six colonnes d'accusations que ce membre de phrase: " Un conseil de guerre vient par ordre d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice ".

Oui, ils en sont descendus jusque-là, à cette manœuvre indigne d'isoler quelques mots; et tout cela pour m'attendre à ce guet-apens, où ils espèrent m'étrangler, sans que je puisse jeter un cri. Eh bien! je dis que ces façons d'appeler les gens en justice ressemblent fort à des assassinats. On ne commence pas par bâillonner les gens, lorsqu'on les convoque pour se défendre. Je dénonce à la France, je dénonce à l'univers civilisé cette ignominie nouvelle, l'aveu et la reculade qui s'étalent cyniquement dans le choix des trois lignes de la nouvelle assignation, extraites des quinze lignes de la première. Pourquoi donc n'en avoir gardé que trois, si ce n'est dans la terreur de voir les autres me permettre de faire la preuve de ma droiture et de ma bonne foi? Et j'ajoute que de telles manières d'agir, plus tard, quand l'histoire les dira, soulèveront l'exécration du monde entier.

Alors, maintenant, les voilà bien tranquilles. Ils rient et se frottent les mains. Grand merci à M. le conseiller Chambareaud, qui les a prévenus! Bâillonnés et garrottés, les accusés et leurs défenseurs! Plus moyen de parler de Dreyfus, de son innocence, de l'effroyable illégalité dont il est la victime! La Cour de cassation peut attendre, la revision du procès n'est pas pour demain. Et ils exultent!

Moi, à leur place, je ne serais pas si rassuré. Trois lignes, c'est encore beaucoup. Je dirai même que c'est trop. Qui sait, dans ces trois lignes, s'il ne va pas brusquement se déclarer une fenêtre, laissant passer le libre soleil? " Un Esterhazy " me semble menaçant. Et puis, que dites-vous de " soufflet suprême à toute vérité, à toute justice? " Est-ce que cela ne contient pas aussi bien l'affaire Dreyfus que l'affaire

Esterhazy? Décidément, s'il y a un troisième procès, ce qui est fort possible, il faudra s'en tenir à une seule ligne; et encore un seul mot serait d'un choix plus prudent.

Ainsi, voilà toute la louche invention que ces gens ont trouvé pour arrêter la vérité en marche. Et, du coup, ils s'imaginent peut-être nous avoir anéantis, nous avoir fermé la bouche à jamais. Ils sont fous, les furies galopent désormais derrière eux et leur soufflent la démence. Mesurez donc le chemin que la vérité a fait en quelques semaines. La vérité! mais rien ne peut la vaincre; elle est l'indomptable, l'inexpugnable, elle sortira davantage du silence même où l'on cherche à nous murer! Mais, si l'on me condamne, elle renaîtra plus large et plus farouche de l'abomination même de la peine dont on me frappera! Mais, derrière moi, si l'on me supprime, elle soulèvera les pavés, elle fera pousser de chacun d'eux un vengeur du droit opprimé, souffleté! Mais si ce n'est demain, dans un mois, dans un an, dans dix ans, elle clouera au poteau d'infamie tous ceux qui ont travaillé pour le mensonge et la violence, contre la vérité et la justice!

Ah! les pauvres gens, quelle nausée, quel dégoût! Et dire qu'ils sont là un tas à se salir les mains pour envoyer en prison un homme qui n'a rêvé que d'humanité et d'équité.

EMILE ZOLA,
L'Aurore, 14 avril 1898.

LETTRES AU GÉNÉRAL DE GALLIFFET ET A M. WALDECK-ROUSSEAU

Mercredi, le procès que M. Ernest Judet m'a intenté en dénonciation calomnieuse, doit être plaidé à la neuvième chambre. Et, à la veille de ce procès, je crois nécessaire de publier la lettre que j'ai écrite au général de Galliffet, les deux lettres de lui que j'ai reçues en réponse, et enfin la lettre que je viens d'adresser à M. Waldeck-Rousseau.

A Monsieur le général de Galliffet,
ministre de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants:

Un rédacteur du Petit Journal, *M. Ernest Judet, au moment où je devais comparaître devant le jury de Versailles, a publié deux articles diffamatoires contre la mémoire de mon père, dans lesquels il a cité de prétendues lettres du colonel Combe, où mon père, lieutenant à la Légion étrangère, et se trouvant en Algérie* (1832), *était violemment accusé d'avoir détourné une somme, faisant partie de la caisse du régiment.*

Le 3 août 1898, *j'ai argué ces lettres de faux et dénoncé M. Ernest Judet comme ayant fait usage de faux. Le juge d'instruction, M. Flory, chargé d'instruire cette affaire, a rendu une ordonnance par laquelle il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre, les lettres lui sem-*

blant être authentiques. Et M. Ernest Judet, s'appuyant alors sur cette ordonnance, m'a poursuivi en dénonciation calomnieuse, affaire encore pendante aujourd'hui.

Je me permets donc, monsieur le Ministre, de m'adresser à vous, pour que vous me donniez les moyens de défendre la mémoire de mon père, en me défendant moi-même. Et j'attire votre attention sur le cas très grave que soulève la question, au point de vue général de l'honneur militaire dont vous avez la garde.

Admettons un instant que les lettres du colonel Combe soient authentiques, ou du moins qu'elles n'aient pas été forgées de toutes pièces. Il est certain dès lors qu'elles ont été volées aux archives du ministère de la guerre et remises à M. Ernest Judet, pour l'usage diffamatoire qu'il en a fait. Vous n'ignorez pas que les dossiers secrets des officiers sont sacrés, qu'on ne les communique même pas aux familles, qu'il y a là un pacte de silence, qu'on ne peut rompre, sans que toute sécurité soit détruite dans le commandement. Et, devant ce détournement de pièces qui aurait eu lieu pour servir la plus basse vengeance, je vous demande formellement une enquête. Il faut qu'on sache comment et par qui le dossier secret d'un officier a pu être volé au ministère de la guerre et porté à un journal, pour qu'il en fasse une arme ignoble et lâche, dans une querelle politique.

Toujours dans le cas où ce dossier existerait, je vous demande, en outre, monsieur le Ministre, qu'il me soit immédiatement communiqué. Il serait vraiment monstrueux qu'on l'ait ouvert pour un adversaire sans scrupule et qu'on le referme pour moi, qu'on en refuse la communication au fils de l'homme, mort il y a plus d'un demi-siècle, dont on a violé la sépulture. Puis, un dossier n'est pas fait seulement de deux lettres accusatrices. Mon père n'a subi aucune condamnation. Il y aurait donc eu non-lieu ; et, dans ce cas, n'ai-je pas le droit de connaître toute l'enquête qui aurait abouti à ce non-lieu? Comment l'accusation est produite à grand fracas, et l'on me refuserait la défense, on enfouirait de nouveau le dossier, sous le prétexte qu'il est secret, que personne, pas même moi, ne peut le connaître! Un pareil jésuitisme est impossible, il faut que le dossier me soit remis tout entier, s'il est vrai qu'il y a un dossier.

Moi, je le nie encore, et j'ai donc l'honneur, monsieur le Ministre, de formuler nettement ma demande. Dans le cas où existerait le dossier dont Le Petit Journal *a publié deux pièces, je vous prie de m'autoriser le plus tôt possible à en prendre l'entière connaissance. Et s'il s'agit d'une exception, si la question ne peut être tranchée par vous, veuillez la soumettre au conseil des ministres. Il ne s'agit pas seulement pour moi d'apporter des faits nouveaux au tribunal qui doit me juger sur le délit de dénonciation calomnieuse. J'ai surtout le devoir sacré de défendre la mémoire de mon père, salie bassement pour éviter le bagne à une bande de menteurs et de faussaires.*

Veuillez, monsieur le Ministre, agréer l'assurance de ma haute considération.

EMILE ZOLA.

Paris, 9 décembre 1899.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Cabinet
du Ministre

N° 1215

Paris, le 14 décembre 1899.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 décembre courant par laquelle vous demandez :

1° Qu'une enquête soit faite dans le but de découvrir comment et par qui M. Judet, rédacteur au *Petit Journal*, aurait eu communication du dossier personnel de votre père, qui servait comme lieutenant dans la Légion étrangère, en 1832;

2° Que ce dossier vous soit communiqué.

Je donne des ordres pour qu'il soit procédé immédiatement à l'enquête que vous sollicitez, et je vous ferai connaître les résultats auxquels elle aura abouti.

En ce qui concerne votre deuxième demande, je ne puis que m'en référer à la réponse qui vous a été faite le 13 juillet 1898 par un de mes prédécesseurs relativement au même objet, c'est-à-dire que les dossiers personnels des officiers déposés dans les archives administratives du ministère de la guerre sont des dossiers secrets, constitués uniquement en vue de besoins administratifs et qui ne peuvent être communiqués à des tiers, même aux familles des intéressés.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

GALLIFFET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

Cabinet
du Ministre

N° 1215

Paris, le 16 décembre 1899.

MONSIEUR,

Pour faire suite à une lettre du 14 décembre courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder, conformément à la demande que vous m'avez

adressée, le 9 décembre, pour découvrir comment et par qui M. Judet rédacteur au *Petit Journal*, aurait pu avoir communication du dossier de votre père, M. François Zola, conservé aux archives administratives du ministère de la guerre.

En premier lieu, cette enquête a permis d'établir que, des deux lettres du colonel Combes, reproduites dans le numéro du *Petit Journal*, en date du 18 juillet 1898, celle désignée sous la rubrique " deuxième lettre du colonel Combes " figure *seule* au dossier de M. François Zola. Il n'y existe aucune trace de l'autre lettre désignée sous la rubrique " première lettre du colonel Combes ".

En second lieu, il résulte de la déclaration très nette du sous-chef du bureau des archives, que le dossier de M. François Zola lui a été demandé en 1897 et a été remis par lui, à un officier du ministère qui, en raison de ses attributions, avait qualité pour prendre communication des dossiers conservés aux archives. Le dossier a d'ailleurs été réintégré quelque temps après.

Cet officier étant actuellement décédé, il n'est plus possible de connaître les motifs qui l'ont porté à consulter ce dossier et qui, seuls, auraient pu permettre de vérifier le bien ou mal fondé d'une opération que rien ne paraît justifier.

C'est d'ailleurs, peut-être, à la suite de ce fait, que l'un de mes prédécesseurs prit, au mois de juin 1898, une décision interdisant la communication d'aucun dossier déposé aux archives administratives, sans un ordre écrit signé du ministre.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

GALLIFFET.

A Monsieur Waldeck-Rousseau,

ministre de l'intérieur, président du conseil des ministres.

Monsieur le Président.

Je me permets de vous soumettre les documents ci-joints :

La copie d'une lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser au général de Galliffet, ministre de la guerre.

Les copies des deux réponses que le général de Galliffet a bien voulu me faire.

Ces documents vous permettront de vous mettre au courant de la question. Elle est très simple. Mon père aurait un dossier administratif au ministère de la guerre, comme ayant servi, à titre de lieutenant, dans la Légion étrangère en 1832. *Deux pièces de ce dossier, deux lettres du colonel Combes, auraient été volées et remises à M. Ernest Judet, rédacteur du* Petit Journal, *qui les a rendues publiques, dans un but diffamatoire. Pour défendre la mémoire de mon père, je n'ai donc eu d'autre moyen que de remonter aux sources, en demandant la communication du dossier tout entier s'il existe. Et, à cela, le général de Galliffet me répond que ce dossier ne peut pas m'être communiqué, parce que " les dossiers personnels des officiers déposés dans les archives du minis-*

tère de la guerre sont des dossiers secrets, constitués uniquement en vue de besoins administratifs ".

Cette réponse me ferait sourire si je n'avais pas le cœur si atrocement serré. Naturellement, les dossiers secrets sont secrets, et si j'ai demandé que le dossier secret de mon père me fût communiqué, c'est justement parce qu'il n'est plus secret, qu'il a été lâchement, bassement communiqué en partie à un journal, pour la plus immonde des besognes. On l'a communiqué à un adversaire, et on ne me le communiquerait pas à moi, le fils de l'homme diffamé! On a fait publier des lettres d'accusation, et on ne me fournirait pas la défense que les autres pièces du dossier doivent contenir!

Nous sommes ici dans l'exception, et dans une exception cruelle, où j'espère avoir pour moi tous les honnêtes gens. Sans doute, je ne demanderais pas à connaître un dossier secret, puisqu'il est entendu qu'on ne le communique pas. Mais je demande à connaître le dossier de mon père, qu'un crime prévu par la loi a rendu public, et qui doit dès lors être remis dans mes mains, par simple justice, sans que j'aie à parler de générosité.

Or, monsieur le président, je crois savoir que, parfois, dans des occasions graves, les dossiers personnels de certains officiers ont été remis soit au président du conseil des ministres, soit au Président de la République. Et je vous demande donc de bien vouloir porter devant le conseil des ministres, que vous présidez, la question de la communication que j'ai sollicitée et que le général de Galliffet a cru devoir me refuser, en se basant sur l'usage. Il ne saurait se blesser que j'en appelle au gouvernement tout entier, dans un cas où il ne cherche évidemment qu'à couvrir sa responsabilité. A situation exceptionnelle il y a toujours lieu de donner une solution exceptionnelle. Et c'est pourquoi je fais appel au conseil des ministres et au Président de la République lui-même leur demandant de trancher la question en toute dignité et en toute justice. Il est impossible qu'une assemblée d'esprits sages et probes, refuse au fils le moyen de défendre la mémoire de son père, dans les conditions spéciales où le cas se pose.

Et veuillez remarquer, monsieur le président, combien j'ai raison d'insister, après la seconde lettre du général de Galliffet, dans laquelle il reconnaît que la communication criminelle d'une pièce d'un dossier secret n'a pu être faite que par un officier, employé au ministère de la guerre, mort aujourd'hui, que, seule, la pudeur l'empêche de nommer. Cet officier est le colonel Henry. Et, dès lors, comment ne pas se dire que " *la première lettre du colonel Combes* ", *qui n'est point au dossier, qui n'existe donc pas, est un faux? Et comment ne pas soupçonner que* " *la seconde lettre* ", *en passant par les mains d'un faussaire notoire, a dû s'y défigurer? Pour tout esprit loyal, la communication entière du dossier au fils du diffamé s'impose à la veille du procès que le complice du faussaire ose lui intenter, en traitant de dénonciation calomnieuse, le juste effort de faire un peu de lumière dans ces honteuses ténèbres.*

Veuillez agréez, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Paris, 16 décembre 1899.

EMILE ZOLA.

J'attends la réponse de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres.

EMILE ZOLA,
L'Aurore, 19 décembre 1899.

UN ARTICLE, SIGNÉ ZOLA, ÉCRIT PAR CLEMENCEAU

Il existe encore un autre article qui n'a pas été réuni dans *La Vérité en Marche*. Il est intitulé *Pour la Preuve* et parut dans *L'Aurore* du 20 juillet 1898. On s'en explique la cause, cet article ayant été rédigé par M. Georges Clemenceau à l'insu de Zola. Voici dans quelles circonstances : c'était Clemenceau (voir plus haut l'extrait de Joseph Reinach) qui avait conseillé à Zola la tactique de partir en Angleterre (20 juillet 1898). L'opinion publique ayant été déconcertée par le départ du plus illustre des défenseurs de Dreyfus, le rédacteur en chef de *L'Aurore* se décida à écrire cet article, où il faisait exposer par Zola les raisons de Labori et les siennes qui avaient décidé le grand écrivain à s'expatrier.

M. Clemenceau prit la précaution de faire porter l'article à Londres par Bernard Lazare. Zola fut ainsi avisé, le 20 juillet, au matin, à l'heure même où " sa prose " paraissait à Paris : (Joseph Reinach, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, t. IV).

Joseph Reinach semble prétendre que l'article en question, qui mettait Zola devant le fait accompli, et l'obligeait à rester en Angleterre, aurait été inspiré par le désir qu'avait M. Clemenceau d'éloigner le Maître, pour prendre sa place au premier rang des dreyfusards et devenir le grand artisan de la Revision.

L'auteur de ces commentaires, qui fut l'un des plus proches collaborateurs de l'illustre homme d'Etat, n'en croit rien. Jamais un tel calcul n'entra dans l'esprit de M. Clemenceau, qui garda et garde toujours pour Zola les plus sincères sentiments d'amitié. N'est-ce pas sous son gouvernement que les restes du grand écrivain furent transportés au Panthéon? N'est-ce pas lui qui prononçait, au lendemain de sa mort, ce magnifique jugement :

" On a trouvé des hommes pour résister aux rois les plus puissants, pour refuser de s'incliner devant eux : on a trouvé très peu d'hommes pour résister aux foules, pour se dresser tout seuls devant les masses égarées trop souvent jusqu'aux pires excès de la fureur, pour affronter sans armes, les bras croisés, d'implacables colères, pour oser, quand on exige un " oui ", lever la tête et dire " non ". Voilà ce qu'a fait Zola ".

On lira ci-dessous l'article *Pour la Preuve*. Celui qu'on surnomma " le Tigre " n'a pas songé à pasticher le style de Zola, à faire un de ses exercices *à la manière de*, dans lesquels se sont illustrés Louis Müller et Paul Reboux. On n'y reconnaît pas la période de l'auteur de *J'accuse*, mais cette phrase sèche, brève, vive, qui fit le succès du polémiste et de l'orateur parlementaire.

Pour la Preuve

Jugé par défaut à la Cour d'assises de Seine-et-Oise où j'étais condamné d'avance, il me suffisait d'une signature sur un registre du greffe, pour faire tomber toute condamnation.

Mais qu'avais-je voulu? Provoquer un grand débat sur une question qui troublait des consciences, produire les preuves de la monstrueuse illégalité qui aboutit à l'abominable erreur judiciaire.

En février la discussion n'a pas été libre. Le but unique des efforts de la défense fut d'obtenir un débat loyal, où ma lettre tout entière serait discutée. Je n'ai pas changé : je veux toujours fournir mes preuves, provoquer la contradiction, faire la lumière.

Le plan du gouvernement est aussi resté le même : empêcher la vérité de se faire jour.

J'ai revendiqué mon droit de faire la preuve de tous les faits articulés. On a refusé de m'entendre. J'ai demandé un sursis pour faire juger ce point par la Cour de cassation. On m'a refusé le sursis. Il s'agissait de me contraindre à un débat définitif où je ne pouvais faire la lumière.

J'ai fait défaut.

Je veux, avant de m'expliquer devant le jury, que la Cour de cassation se soit prononcée sur la seule question qui m'importe : mon droit de faire la preuve.

Je veux aussi que l'instruction ouverte contre Esterhazy, sur plainte du colonel Picquart, ait révélé des complicités dont je n'ai pas encore le droit d'arguer en justice.

Mais de tout cela le gouvernement a peur. Ce débat complet, M. Brisson ne le veut pas plus que M. Méline.

La tactique adoptée contre moi était simple : signifier immédiatement le jugement par défaut, et m'obliger à revenir à Versailles dans quinze jours, pour y fermer encore la bouche à mes témoins avec cette parole brutale : la question ne sera pas posée.

Pour déjouer la manœuvre, il fallait éviter " la signification *à personne* ", c'est-à-dire, en bon français, faire en sorte que l'huissier de M. Brisson ne me trouvât pas chez moi quand il m'apportera sa feuille de papier timbré.

Il n'est pas question de fuir la prison. Il ne s'agit pas de prison, puisque tout le monde sait qu'une condamnation par défaut n'est que provisoire. Il s'agit d'employer les moyens nécessaires pour que la lumière soit enfin possible dans le procès qui va venir.

Accepter le débat étranglé, sans avoir tout fait pour la manifestation de la preuve, c'était rendre inutile le long effort de ces six derniers mois.

Je prétends aboutir.

Quoi qu'il advienne, en octobre prochain, " après vacations ", je serai devant mes juges. Une fois de plus j'offrirai la preuve. Une fois de plus la France verra les fanfarons d'aujourd'hui fuir devant la lumière.

Signé : Emile Zola,
L'Aurore, 20 juillet 1898.

Extrait du discours prononcé par Anatole France aux funérailles d'Emile Zola

Zola, jeune encore, avait conquis la gloire. Tranquille et célèbre, il jouissait du fruit de son labeur, quand il s'arracha lui-même, d'un coup, à son repos, au travail qu'il aimait, aux joies paisibles de sa vie. Il ne faut prononcer sur un cercueil que des choses graves et sereines et ne donner que des signes de calme et d'harmonie. Mais vous savez, messieurs, qu'il n'y a de calme que dans la justice, de repos que dans la vérité. Je ne parle pas de la vérité philosophique, objet de nos éternelles disputes, mais de cette vérité morale que nous pouvons tous saisir parce qu'elle est relative, sensible, conforme à notre nature et si proche de nous, qu'un enfant peut la toucher de la main. Je ne trahirai pas la justice qui m'ordonne de louer ce qui est louable. Je ne cacherai pas la vérité dans un lâche silence. Et pourquoi nous taire! Est-ce qu'ils se taisent, eux, ses calomniateurs! Je ne dirai que ce qu'il faut dire sur ce cercueil, et je dirai tout ce qu'il faut dire.

Devant rappeler la lutte entreprise par Zola pour la justice et la vérité, m'est-il possible de garder le silence sur ces hommes acharnés à la ruine d'un innocent et qui, se sentant perdus, s'il était sauvé, l'accablaient avec l'audace désespérée de la peur. Comment les écarter de votre vue alors que je dois vous montrer Zola se dressant, faible et désarmé, devant eux! Puis-je taire leurs mensonges! Ce serait taire sa droiture héroïque. Puis-je taire leurs crimes! Ce serait taire sa vertu. Puis-je taire les outrages et les calomnies dont ils l'ont poursuivi! Ce serait taire sa récompense et ses honneurs. Puis-je taire leur honte! Ce serait taire sa gloire. Non! je parlerai.

Avec le calme et la fermeté que donne le spectacle de la mort, je rappellerai les jours obscurs où l'égoïsme et la peur étaient assis au conseil du gouvernement. L'iniquité commençait, à être connue mais on la sentait soutenue et défendue par de telles forces publiques et secrètes, que les plus fermes hésitaient. Ceux qui avaient le devoir de parler se taisaient. Les meilleurs, qui ne craignaient pas pour eux-mêmes, craignaient d'engager leur parti dans d'effroyables dangers. Egarée par de monstrueux mensonges, excitée par d'odieuses déclamations, la foule du peuple, se croyant trahie, s'exaspérait.

Les chefs de l'opinion, trop souvent caressaient son erreur, qu'ils désespéraient de détruire. Les ténèbres s'épaississaient. Un silence sinistre régnait. C'est alors que Zola écrivit au Président de la République cette lettre mesurée et terrible qui dénonçait le faux et la forfaiture.

De quelles fureurs il fut alors assailli par les criminels, par leurs défenseurs intéressés, par leurs complices involontaires, par les partis coalisés de toutes les réactions, par la foule trompée, vous le savez et vous avez vu des âmes innocentes se joindre avec une sainte simplicité au hideux cortège des aboyeurs à gages. Vous avez entendu les hurlements de rage et les cris de mort dont il fut poursuivi jusque dans le palais de justice, durant ce long procès jugé dans l'igno-

rance volontaire de la cause, sur de faux témoignages, dans le cliquetis des épées.

Je vois ici quelques-uns de ceux qui, se tenant alors à son côté, partagèrent ses périls : qu'ils disent si jamais plus d'outrages furent jetés à un juste! Qu'ils disent aussi avec quelle fermeté il les supporta! Qu'ils disent si sa bonté robuste, sa mâle pitié, sa douceur se démentirent une seule fois et si sa constance en fut ébranlée.

En ces jours scélérats plus d'un bon citoyen désespéra du salut de la patrie et de la fortune morale de la France. Les républicains défenseurs du régime actuel n'étaient pas seuls atterrés. On entendit un des ennemis les plus résolus de ce régime, un socialiste irréconciliable, s'écrier amèrement : " Si cette société est à ce point corrompue, ses débris immondes ne pourront même pas servir de fondement à une société nouvelle ". Justice, honneur, pensée, tout semblait perdu.

Tout était sauvé. Zola n'avait pas seulement révélé une erreur judiciaire, il avait dénoncé la conjuration de toutes les forces de violence et d'oppression unies pour tuer en France la justice sociale, l'idée républicaine et la pensée libre. Sa parole courageuse avait réveillé la France.

Les conséquences de son acte sont incalculables. Elles se déroulent aujourd'hui avec une force et une majesté puissantes : elles ont déterminé un mouvement d'équité sociale qui ne s'arrêtera pas. Il en sort un nouvel ordre de choses fondé sur une justice meilleure et sur une connaissance plus profonde des droits de tous.

Messieurs, il n'y a qu'un pays au monde dans lequel ces grandes choses pouvaient s'accomplir. Qu'il est admirable le génie de notre patrie! Qu'elle est belle cette âme de la France qui, dans les siècles passés, enseigna le droit à l'Europe et au monde. La France est le pays de la raison ornée et des pensées bienveillantes, la terre des magistrats équitables et des philosophes humains, la patrie de Turgot, de Montesquieu, de Voltaire et de Malesherbes. Zola a bien mérité de la patrie, en ne désespérant pas de la justice en France.

Ne le plaignons pas d'avoir enduré et souffert. Envions-le. Dressée sur le plus prodigieux amas d'outrages que la sottise, l'ignorance et la méchanceté aient jamais élevé, sa gloire atteint une hauteur inaccessible.

Envions-le : il a honoré sa patrie et le monde par une œuvre immense, et par un grand acte. Envions-le, sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand : il fut un moment de la conscience humaine.

5 *octobre* 1902.

Panégyrique d'Emile Zola, par M. Gaston Doumergue, prononcé au Panthéon, le 4 Juin 1908

(fragment)

Sans doute, ils datent d'hier les événements au cours desquels Zola mérita la reconnaissance de la nation ; sans doute celle-ci est encore frémissante des passions dont ces événements l'ont agitée, mais faut-il que la reconnaissance nationale soit tardive pour qu'on puisse la croire justifiée? N'est-ce pas, au contraire, sa spontanéité qui donne la mesure de sa grandeur et ceux qui viendront après nous ne verront-ils pas dans l'empressement que nous avons apporté à cette glorification la preuve la plus décisive de la vivacité des sentiments qui nous l'ont inspirée.

Cette gloire, que des rancunes mal apaisées et des partis pris de réaction contre la vérité triomphante contestent encore, comment l'avenir pourrait-il s'étonner que nous ayons voulu l'accorder au citoyen qui, dans une heure tragique et douloureuse de notre histoire, n'avait pas hésité à sacrifier son repos, son bien-être, sa liberté et sa vie, s'il l'avait fallu, pour accomplir, avec un admirable et tranquille courage, l'impérieux devoir civique dont il trouvait l'indication dans sa conscience assoiffée de vérité et de justice et devant lequel se dérobaient tant de ses concitoyens?

La nation tout entière se débattait au milieu d'un cauchemar affreux qui paraissait avoir éteint sa claire et sûre vision du droit, aboli son habituelle et profonde pitié de la souffrance humaine.

Une crainte étrange, incompréhensible, qui confinait à la terreur, avait envahi la plupart des consciences. Beaucoup, parmi les meilleures, tâtonnaient, hésitaient, se demandant avec angoisse où se trouvait le devoir et n'arrivant pas, dans leurs tâtonnements et leurs hésitations, à se décider pour une attitude, ni à s'orienter vers une action. Puis il y avait la troupe innombrable des aveugles et des inconscients qui suivaient et applaudissaient, sans réflexion, les contempteurs habituels de la vérité et les éternels ennemis de toute justice sociale.

Seuls, quelques hommes de haute et noble conscience sur qui n'avait pu mordre ni la crainte ni le mensonge, mais dont la crainte générale et l'aveuglement presque universel avaient grandi le courage jusqu'à l'héroïsme, s'étaient hardiment jetés dans la bataille pour servir de défenseurs à la justice qui cherchait vainement ses tenants ordinaires.

Leur phalange était peu nombreuse quand Emile Zola vint y prendre sa place au premier rang. Rien, en apparence, ne semblait l'y appeler. Au drame qui bouleversait le pays, il pouvait demeurer étranger, sinon indifférent. Il vivait en dehors et fort loin des milieux où ce drame avait pris naissance : il n'en connaissait pas les acteurs ; il n'était pas mêlé à la politique ; il comptait peut-être plus d'amis dans le camp de ceux dont il allait devenir l'implacable adversaire que dans celui où il s'apprêtait à combattre.

La littérature et l'art l'avaient jusqu'alors absorbé tout entier. Il leur avait consacré toute sa vie : il les aimait avec passion. Il leur devait une gloire que ne discutaient plus même ceux qui combattaient ses tendances, ses idées, son école, la rudesse un peu brutale de sa manière, qui n'était que la manifestation de sa sincérité. De ceux dont il n'avait pas l'admiration, il était arrivé à forcer le respect par son labeur formidable, par sa puissance de volonté qui se fortifiait aux obstacles, par son incontestable probité d'écrivain, par sa vaillance et par son ardeur combatives qui s'alimentaient dans une foi profonde en la vérité de son œuvre et en l'utilité sociale de son effort littéraire.

Ce combatif, ce vigoureux lutteur, était cependant un solitaire et un timide. Lui, le peintre merveilleux et génial des foules, dont l'âme diverse et contradictoire le captivait passionnément, qui en avait deviné et décrit les faiblesses, mais aussi les grandeurs, les instincts violents, mais aussi les passions généreuses, les sentiments parfois cruels, mais aussi la bonté native et la pitié profonde, l'esprit de méfiance et la crédulité sans bornes, les préjugés et les erreurs, mais aussi le besoin anxieux de savoir et la soif toujours brûlante de justice, et qui voyait en elles des réserves infinies d'idéal, de progrès et d'espérance dont les générations prochaines sauraient se servir pour faire la patrie plus grande et l'humanité meilleure, lui qui avait fait vivre ces foules d'une vie si puissante dans certaines pages de ses œuvres qui demeureront des monuments impérissables de notre littérature, il n'aimait point à se mêler à elles, il vivait à l'écart, dans un cercle restreint d'amis qu'attirait sa bonté profonde, cachée sous des dehors un peu rudes. Ce n'était point par orgueil, comme certains l'en accusaient, mais par une sorte de timidité dont, malgré sa volonté si forte, il ne parvenait pas à avoir raison.

Et voici que tout à coup ce solitaire et ce timide, abandonne sa tour d'ivoire, ses livres et ses travaux, pour se jeter dans la mêlée des partis, au milieu de cette foule dont il avait une sorte d'instinctive appréhension, non point pour la flatter, ni l'encenser, non point pour servir ses passions et s'associer à ses mouvements, mais pour la heurter de front, pour lui résister, pour opposer son effort et sa poitrine à ses injures, à ses colères, à ses violences et à ses coups. Le voici qui descend héroïquement dans la rue, affrontant avec un indomptable courage et un entêtement, que rien n'entame, et la bataille des prétoires et la fureur des égarements populaires.

(*Journal Officiel* du 5 juin 1908).

Index Bibliographique

La Vérité en Marche. L'Affaire Dreyfus. *La Vérité en Marche* par Emile Zola. *Paris, Eugène Fasquelle, éditeur* (impr. Motteroz), in-18 de 315 pp. couv. impr (1901).

Edition en partie originale. Publiée à 3 fr. 50.

Il a été tiré, en outre 10 exemplaires sur papier du Japon à 15 francs, et 20 exemplaires sur papier de Hollande à 10 francs, tous numérotés.

L'édition originale est annoncée dans le feuilleton de la *Bibliographie de la France*, numéro du 16 février 1901, p. 434, mais n'est pas enregistrée à la table ; par contre, le 8e mille est enregistré dans le numéro du 23 mars 1901, sous le nº 3.100.

Les premières éditions ne comprennent pas la lettre à Labori, relative aux experts, ajoutée dans les éditions suivantes. Les lecteurs des " Œuvres complètes " retrouveront cette lettre dans le deuxième des tomes, consacrés à la Correspondance.

Lettre a M. Félix Faure, Président de la République. *Paris, Libr. Fasquelle* 1898, in-8, couverture impr.

Publiée dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898, sous le titre " J'Accuse!... "

Edition originale. Cette brochure ne fut mise en vente qu'après la revision du procès Dreyfus, en 1899, et réimprimée ensuite dans *La Vérité en Marche*.

LETTRE A LA FRANCE, par Emile Zola. *Paris, Eugène Fasquelle éditeur* (impr. Maretheux), in-8, 15 pp. couv. impr. (1898).

Edition originale. Publiée à 10 cent.

Enregistrée dans la *Bibliographie de la France* du 29 janvier 1898, sous le n° 1691.

LETTRE A LA JEUNESSE, par Emile Zola. *Paris, Eugène Fasquelle éditeur* (impr. Maretheux), in-8, 13 pp., couv. impr.

Edition originale. Publiée à 10 centimes.

Enregistrée dans la *Bibliographie de la France* du 15 janvier 1898 sous le n° 1013. Ces deux brochures ont été reproduites dans *La Vérité en Marche*.

Table des Matières

M. Scheurer-Kestner	3
Le Syndicat	11
Procès-verbal	21
Lettre à la Jeunesse	31
Lettre à la France	43
Lettre à M. Félix Faure	55
Déclaration au Jury	71
Lettre à M. Brisson	83
Justice	95
Le Cinquième Acte	107
Lettre à Madame Alfred Dreyfus	119
Lettre au Sénat	131
Lettre à M. Loubet	147
Mon Père	165
François Zola. I	179
II	192
III	207
Notes et Commentaires	221

Nouvelle Campagne

LES ŒUVRES COMPLETES

Emile Zola

ŒUVRES CRITIQUES

Nouvelle Campagne

Notes et Commentaires de Maurice Le Blond

Texte de l'édition Eugène Fasquelle

Typographie
FRANÇOIS BERNOUARD
73, Rue des Saints-Pères, 73
A PARIS

L'Opportunisme de Léon XIII

Un catholique français, non pas un simple dévot de culture médiocre, de croyance étroite, mais un esprit religieux, instruit, aux idées larges, fait le voyage de Rome, visite des prélats, s'entretient avec des cardinaux, est reçu en audience particulière par le Pape. Et je m'imagine sa stupeur, au milieu du monde imprévu dans lequel il est brusquement tombé!

Lui, arrive dans Rome avec la religion de son pays, de sa race, de ses habitudes politiques et sociales. C'est une religion restée militante, qui s'attarde encore à discuter et à prouver l'existence de Dieu. D'une part les croyants, de l'autre les athées; et la bataille s'éternise, avec une rudesse, une continuelle flamme de passion, sans que la paix puisse se faire entre les deux camps qui se disputent le sol et le peuple. En outre, cette religion est mêlée au sang même de notre histoire nationale, elle est chez nous d'une classe et d'un parti, si étroitement liée à l'idée d'aristocratie et au principe de monarchie absolue, qu'elle paraît en danger de mort, dès qu'une République égalitaire balaye le trône et ses défenseurs.

A Rome, au contraire, voici beau temps que la religion ne se discute plus. Sur cette terre conquise, Dieu n'est plus à prouver. Il est là chez lui, il règne en antique roi, dont personne ne songe à mettre en doute l'existence. Et cette religion, depuis si longtemps reine paisible, jouissant sans lutte de la possession totale des âmes, n'est point la propriété exclusive d'une caste, d'une dynastie, car elle est le peuple entier; et elle est même davantage, elle est l'humanité, l'universalité des nations, par-dessus les frontières. L'idée de patrie finit par disparaître : les empires peuvent crouler, Rome reste immuable.

Alors, s'imagine-t-on la stupeur de notre catholique français? Il arrive bouillant de nos querelles religieuses, dépensant son ardeur guerrière en belles discussions dogmatiques; et il voit tout le Vatican qui sourit avec douceur, plein d'un mépris courtois pour tant de zèle inutile. Dieu est le créateur, le maître du monde. Mais, puisqu'il ne se montre pas, puisqu'il a délégué sa puissance au Pape, chef de la sainte Eglise, il ne reste à régler qu'une question de gouvernement. On a mis Dieu au fond du sanctuaire, il règne sans gouverner du haut du ciel, dans l'immobilité de sa gloire. Et il faut bien gouverner à sa place, l'Eglise ne saurait même avoir d'autre fonction, le Pape est un dictateur nommé à vie, chargé d'expédier les affaires de la chrétienté, avec le concours de son Sénat, le Sacré-Collège. Certes, le Saint-Esprit est là qui veille, l'infaillibilité en découle, il ne s'agit que de conduire les hommes à leur salut, par les voies les plus courtes; mais, en somme, dans la pratique quotidienne des choses, ce n'est toujours qu'une vaste administration, des ministères et des bureaux, menant le monde, sans avoir à perdre son temps dans la discussion oiseuse de savoir si Dieu est là-haut ou s'il n'y est pas. Il y est sûrement, puisqu'on gouverne en son nom.

De même, quand notre catholique français apporte sa passion politique toute chaude, entend garder Dieu pour son parti et le forcer à maintenir le pouvoir de son choix, le Vatican se contente de sourire encore, discrètement. La France a beau être la fille aînée de l'Eglise, elle n'est point toute la famille. Le Pape a charge de la famille entière, des sœurs adverses qui s'entre-déchirent, de

sorte que rien n'est plus délicat que sa situation, dans l'éternel conflit international. Lui, ne saurait avoir de patrie, et son unique tactique ne peut être que le triomphe de la religion, même sur les ruines des nationalités agonisantes, en train de disparaître. Lier le sort de la religion à une classe, à une dynastie, courir le risque de la voir sombrer avec elles, le jour où elles sont condamnées, serait une faute absurde. Non, non! périssent les aristocraties et les royautés, et que Dieu vive!

Depuis des mois, c'est une de mes grandes curiosités que de suivre l'embarras sans cesse renaissant où les catholiques de France mettent Léon XIII, à propos de la loi sur le droit d'accroissement. Le cas est certainement un des plus typiques qui se puissent citer.

Voilà une loi ne touchant en aucune façon au dogme, n'ayant pour ainsi dire qu'un intérêt local. Mais les catholiques en ont fait un cheval de bataille, et ils ont résolu de s'en servir comme d'un instrument de guerre contre la République. Ajoutez que les passions religieuses, toujours vives chez nous, se sont exaspérées, dès que les évêques ont cru devoir prendre parti. Ce sont de terribles brouillons que nos évêques, dont on a une sainte terreur en cour de Rome, tant leur zèle est parfois intempestif. Les uns conseillent la révolte aux congrégations, les autres laissent entendre que la soumission leur paraît plus sage; et la guerre est allumée, une guerre au couteau qui n'a plus aucune raison de finir, dans notre pays d'éternelle dispute.

Et le contre-coup se produit naturellement à Rome. Les lettres pleuvent à la Secrétairerie d'Etat. Chaque congrégation demande des ordres : doit-elle céder, doit-elle résister? Les plus fougueux des évêques ne peuvent se tenir, et ils font le voyage, ils assiègent l'antichambre du Saint-Père. Cependant, celui-ci est fort ennuyé. La vérité est que la question le laisse froid, au milieu de tant d'autres problèmes vastes, universels, d'une importance vitale pour le catholicisme. Qu'importe, au fond, que sur ce coin de terre de France les congrégations rentrent ou ne rentrent pas sous le droit commun, lorsqu'il s'agit de conquérir les démocraties montantes, de

trouver dans le renouveau des peuples un renouveau du christianisme! Mais allez donc conter cela à des évêques, à des fidèles, qui croiront que Dieu est mort et que la franc-maçonnerie triomphe, si le Pape ne dit pas son fait à la République française!

Léon XIII, alors, n'a d'autre arme, pour s'en tirer, que l'éternelle arme de Rome, le silence : se taire, écrire le moins possible et attendre. Seulement, on le traque, on force sa porte, on l'oblige à parler. Il n'est pas de visiteur français, ecclésisstique ou même simple laïque, qui ne veuille avoir son avis sur ce droit d'accroissement, dont la discussion met en rumeur le clergé de France. Ce sont des interviews déguisées, ses moindres réponses sont imprimées, commentées à l'infini. Tout évêque revenant de Rome se croirait sans prestige, s'il ne rapportait une parole de Sa Sainteté, entendue de ses oreilles, affirmée en toute bonne foi. Sans compter les lettres du cardinal Rampolla, dont les moindres phrases, les phrases d'habituelle courtoisie, bouleversent nos diocèses.

Et il arrive fatalement ceci, c'est que Léon XIII paraît avoir plusieurs paroles. A l'un il a dit blanc, à l'autre il a dit noir. Si l'on écoute celui-ci, le Pape s'est prononcé nettement pour la résistance à outrance; si l'on écoute celui-là, il conseille la soumission immédiate. La moindre accusation qu'on lui adresse est d'avoir un double visage, une face d'apparence aimable pour la République française, tandis que l'autre face souffle chez nous la discorde, pousse à la guerre civile. Et c'est ainsi, depuis des mois, une confusion extraordinaire, des commérages sans fin, pour un mot écrit, pour une parole entendue.

Ah! qu'on l'ennuie, ce Pape sage et prudent! Avoir le monde sur les bras et être fatigué quotidiennement par des querelles de boutique! Dès le premier jour, sa volonté a été formelle de ne pas risquer inutilement son autorité, dans cette bagarre de simples intérêts particuliers. Et il est bien possible que les uns aient entendu noir, tandis que les autres entendaient blanc. Mais, c'est bonnement qu'il ne pouvait leur répondre à tous : " Peu importe, agissez à votre guise, et laissez-moi à ma conquête du monde moderne! "

Il est un autre cas qui promet de doux moments aux observateurs curieux. Je veux parler du Congrès des religions, lors de notre Exposition de 1900, et dont l'abbé Charbonnel s'occupe avec une belle flamme de passion et de foi.

On sait qu'un pareil Congrès s'est déjà tenu à Chicago avec un plein succès. Le but est de réunir les prêtres de toutes les religions du monde, de façon à trouver un terrain, la croyance en un Dieu créateur, le Père infiniment bon et juste, où l'entente puisse se faire, universelle, dans une prière unique, un acte de foi commune. Et cela est certainement fort grand, d'une tolérance admirable, sans parler des fruits merveilleux que les enthousiastes en espèrent.

Je n'entends pas donner ici mon opinion, car c'est une bien grosse affaire, qu'on ne peut juger en vingt lignes. Je veux faire simplement remarquer que le Pape avait adhéré à ce Congrès, puisque des évêques catholiques y ont assisté. Aujourd'hui, la question revient, aggravée, du moment que la réunion ne doit plus avoir lieu là-bas, en Amérique, mais en France, dans ce Paris rententissant, d'où partent les révolutions. Et c'est bien ce que disent les adversaires du Congrès, que ce que le Pape a toléré au loin, il ne peut le laisser faire ici; et voilà de nouveau un beau champ de bataille, où, parmi les furieux coups échangés, nous allons sans doute voir se reproduire ce qu'on a nommé l'opportunisme de Léon XIII.

Dès le premier jour, l'abbé Charbonnel, sans pouvoir engager Sa Sainteté, a laissé entendre qu'il avait pris ses renseignements à Rome et qu'il n'en avait reçu que des encouragements. Cela était certainement vrai : il suffit de connaître un peu le Pape pour le sentir acquis à une tentative de ce genre. Mais son embarras va commencer, aujourd'hui que tout l'épiscopat français se lève, inquiet, irrité, condamnant l'idée de Congrès. On est beaucoup plus tolérant à Rome qu'en France, soyez-en convaincus; je veux dire que, dans le haut clergé, la religion y est moins étroite, plus humaine, dégagée des discussions sans fin. Nos bons évêques, mêlés à nos luttes politiques, engagés dans des controverses avec les athées du livre et du journal, ignorent la belle tranquillité souriante des

prélats romains, d'une diplomatie optimiste, certains que, malgré tout, Dieu triomphera.

Alors, nous allons donc avoir, si cette affaire du Congrès n'est pas enterrée, une nouvelle preuve de la prétendue duplicité de Léon XIII. Le cardinal Rampolla écrira des lettres dont les phrases les plus volontairement vides seront commentées à l'infini, approuvant pour les uns le Congrès, et pour les autres, le condamnant. Des évêques iront voir le Pape, rapporteront des réponses diverses, absolument contradictoires. Nous aurons des conversations, des confidences, des affirmations et des négations, de nuances aussi multiples que les journaux qui nous les feront connaître. Et, très promptement l'affaire, comme celle du droit d'accroissement, sera bel et bien si confuse, si embrouillée, qu'il deviendra tout à fait impossible de savoir l'opinion exacte du Saint-Père, qui aura dit noir aux uns et blanc aux autres.

Ah! qu'on va l'ennuyer de nouveau, et cette fois dans une question qui le passionne! Je m'imagine qu'il a dû rêver souvent ce Congrès des religions, lui dont le grand rêve aura été d'unifier la croyance, de ramener dans le giron catholique toutes les sectes chrétiennes éparses par le monde. Dernièrement encore, il s'efforçait de reconquérir les Eglises schismatiques d'Orient, il faisait des avances aux Eglises anglicanes, il songeait à un traité d'alliance avec l'Eglise russe. La Réforme elle-même ne lui paraît pas définitive, et il doit compter qu'un jour viendra, s'il a des successeurs de son génie, où le protestantisme fera sa paix avec Rome, reviendra au logis paternel, comme l'enfant prodigue, que toute la famille fête, dans l'allégresse. Il les a reçus à Rome même, ces patriarches du grand schisme oriental, et, s'il l'osait, il les recevrait aussi à Rome, les pasteurs de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique, les rabbins de toutes les nations, les prêtres des idoles hindoues et chinoises, ceux même des peuplades sauvages qui adorent des fétiches. Oui, ce serait à Rome qu'il convoquerait le Congrès des religions, et il voudrait le présider en personne, et il aurait assez de foi pour croire que le catholicisme absorbera un jour toutes les autres croyances, et que la paix règnera sur les hommes, quand ils n'auront plus qu'un Dieu!

D'où vient donc cet opportunisme de Léon XIII, qui le fait si diversement juger? Et j'arrive ici à la pensée qui m'a fait écrire ces lignes.

Lorsqu'on étudie son règne déjà long, on le voit constamment désireux de bonne entente, allant jusqu'aux concessions extrêmes pour ne pas rompre avec les puissants. En France, il accepte la République, il ose briser la séculaire tradition, en se mettant avec le peuple, contre le roi. Partout, il se montre favorable aux démocraties, il écoute le cardinal Manning qui parle au nom du menu peuple anglais, il cède aux évêques d'Amérique qui lui font lever l'excommunication lancée contre l'association socialiste des Chevaliers du Travail. C'est surtout dans ses rapports avec cette Eglise d'Amérique, si audacieuse, si révolutionnaire, qu'il fait preuve d'une intelligence singulièrement souple et prudente, donnant presque toute liberté aux évêques de là-bas, leur permettant un langage et des actes, qu'il réprimerait sans doute chez des évêques de notre vieille Europe, comme coupables de rébellion et entachés d'hérésie.

Et l'on se demande jusqu'où irait sa tolérance, s'il vivait longtemps encore. Elle irait, selon moi, jusqu'à l'extrême limite des concessions que Rome peut faire, sans être elle-même menacée de disparition et de mort. Car tout est là, Léon XIII a conscience du schisme menaçant, du schisme imminent, qui, fatalement, doit se produire un jour. J'ignore si, dans l'orgueil de sa foi, il s'est jamais avoué sa peur à lui-même; mais, consciente ou non, apportée derrière les murs clos du Vatican par tous les souffles du monde moderne, cette peur du schisme est en lui, explique seule ses actes, son ardent désir d'unité, son adhésion aux démocraties, son indulgence pour les évêques démocratiques qui se font adorer des foules. Ah! grouper toutes les forces chrétiennes en une seule armée, pour résister dans la décisive bataille qu'il sent venir; avoir avec soi le peuple, le peuple victorieux des rois, le peuple que Jésus aimait; se servir des nouveaux apôtres qui se dresseront parmi les humbles, en réclamant l'œuvre de prochaine justice : oui! il n'y a pas d'autre tactique pour la vieille Eglise catholique, apostolique et

romaine, si elle veut vivre, se régénérer et soumettre enfin la terre à sa domination!

Le schisme, le schisme! tout l'annonce. Il est inévitable, comme il l'a déjà été une fois, au temps de la Réforme. On le sent qui sort de terre avec les sociétés nouvelles, et il doit pousser forcément sur les ruines de tout ce qui croule. Je ne crois pas pourtant que ce soit en France, car notre terre n'est plus assez neuve, notre esprit religieux est un des plus routiniers, des plus formalistes, des plus odieusement étroits que je connaisse. Aussi l'abbé Charbonnel peut être frappé d'interdit, je doute qu'il se hausse jamais à la taille d'un Luther. Mais, là-bas, en Amérique, quel sol vierge et fécond pour une hérésie triomphante. Comme on voit bien un monseigneur Ireland lever un beau matin l'étendard de la révolte, se faire l'apôtre de la religion nouvelle, une religion dégagée des dogmes, plus humaine, la religion que nos démocraties attendent! Et quelle foule passionnée il traînerait derrière lui, et quel cri d'universelle délivrance!

Léon XIII le sait-il? Pour moi, je le répète, il en a tout au moins le frisson. Cette chose arrivera, le jour où, de concession en concession, le Pape régnant se trouvera acculé au dogme même. Ce jour-là, il ne pourra aller plus loin, ce sera Rome, l'éternelle, avec sa masse énorme de traditions, ses siècles, ses ruines, qui deviendra l'obstacle infranchissable. Incapable de se transformer davantage, elle s'effondrera. Et, si le christianisme remonte, comme les roses d'automne, il ne refleurira que dans une autre terre, moins saturée d'histoire.

La Vertu de la République

République, ma mie, avez-vous jamais songé à l'extraordinaire vertu qu'on exige de vous, une vertu impeccable et blanche, sur laquelle fait tache le moindre grain de poussière?

Il est des femmes fort estimées, qui, sans déchoir, peuvent avoir sur la conscience deux ou trois grosses peccadilles. Quand elles sont aimables et jolies, on va même jusqu'à leur tolérer les grandes fautes, on ferme les yeux, pour ne pas rendre l'existence impossible. Où en serait-on, avec qui vivrait-on, si l'on exigeait des honnêtetés parfaites?

Mais vous, ma mie, vous êtes tenue à la pureté de l'hermine, à la blancheur des neiges, à la candeur virginale des lys, sous peine de scandaliser le monde et d'être traitée en fille dévergondée et perdue, qu'on ne peut saluer décemment sur un trottoir.

Dans ma vie déjà longue, j'ai pu voir naître en France deux Républiques. L'une succédait à une Monarchie, l'autre remplaçait un Empire. J'étais bien jeune à l'avè-

nement de la première, mais j'ai pourtant gardé le souvenir très vif de l'enthousiasme qu'elle souleva, des espérances illimitées qu'elle semblait apporter, dans les plis de sa robe, en belle fille, ivre de jeunesse et d'avenir. Plus tard, j'ai vu le Quatre-Septembre, avec son espoir fou de victoire et de revanche. Et, les deux fois, la psychologie a été la même, l'évolution s'est présentée d'une façon identique.

Sous une Monarchie, sous un Empire, l'opposition a la même attitude, tient le même langage. Dans les Assemblées, elle est représentée par des hommes intègres et sévères, qui foudroient les abus de la tyrannie, les débordements des Cours, les hontes d'un peuple perverti par la servitude. Ah! s'ils étaient les maîtres, quel coup de balai dans les étables d'Augias, comme ils nettoieraient le pays de toutes les ordures amassées, comme ils assainiraient, comme ils purifieraient le sol national! Et quelle noble floraison ensuite, la liberté d'abord, puis l'honnêteté publique, une nation qui en reviendrait à l'innocence première!

Le pis est que les républicains de demain ne se contentent pas de parler, ils écrivent. On les voit prendre des engagements, signer des papiers dans lesquels ils jurent de rendre la France parfaite et heureuse. Ce sont les fameux programmes, trop beaux, tout un pays de cocagne, les impôts réduits, la misère combattue, le travail organisé, la paix des âmes assurée par la tolérance, le bonheur de tous conquis par la simple équité. Et, quand ils sont au pouvoir, de tant de belles promesses, ils n'en peuvent guère tenir qu'une, ils donnent tout de suite la liberté de la presse, des verges pour les fouetter.

Au fond, on en est resté à l'homme bon de Rousseau. Rendez l'homme libre, débarrassez-le des liens sociaux, replacez-le au milieu de la nature vierge, et vous obtenez l'âge d'or, l'honnêteté absolue, la félicité complète. Il n'est pas d'erreur plus dangereuse, car elle a toujours mené au rêve farouche des grands révolutionnaires, incendiant le vieux monde pour hâter la venue du monde nouveau, dans le champ ravagé, purifié par le feu. Tout gouvernement qui se fonde sur cette illusion de l'homme bon semble, jusqu'ici, fatalement condamné à souffrir et à périr.

Et voyez ce qui se passe, au lendemain de la proclamation d'une République. Les programmes sont là, on en réclame l'exécution immédiate. Il est entendu que la Monarchie et l'Empire ont emporté avec eux toute la vilenie et toute la misère humaines. Puisqu'on a promis, au nom de la République, la vertu et la justice, le liberté et le bonheur, vite, vite! qu'on serve ce grand festin et que le peuple s'attable, et que toutes les nobles faims se rassasient!

Hélas! le festin ne vient pas, les convives attendent et bientôt se fâchent, car le monde n'a pas changé du matin au soir, ce sont encore les mêmes plaies qui saignent, la même humanité qui souffre. Le moindre progrès demande des années de gestation douloureuse, on met un siècle pour obtenir des hommes un peu plus d'équité et de vérité. Toujours l'animal humain reste au fond, sous la peau de l'homme civilisé, prêt à mordre, lorsque l'appétit l'emporte. Certes, il faut bien espérer que l'éducation de la liberté se fera, qu'un jour la raison régnera, dans la République de l'avenir; mais que d'années, que d'années seront nécessaires à cette éducation du peuple, et quelle folie de croire aujourd'hui que tous les maux sociaux cesseront, parce qu'on aura changé l'étiquette gouvernementale!

Le pis est que, loin de disparaître, ces maux semblent au contraire s'aggraver, dès qu'on est en République. Il n'y a plus là le despote dont la main de fer renfonçait le cri de souffrance dans la gorge des faibles. Il avait ses ministres, ses Chambres, ses tribunaux, ses gendarmes, pour dompter la bête, la museler d'or, donner l'illusion qu'elle était vaincue et heureuse. Toute une façade d'honnêteté, de bon ordre, de prospérité digne, resplendissait au soleil. Mais que le despote soit renversé, et le mensonge croule, la carcasse se montre, pourrie, branlante. La bête est lâchée, le cri de misère monte de partout, c'est comme une bonde qui saute, et le fond vaseux jaillit, éclabousse la pleine lumière du jour. Les historiens bien pensants appellent cela les saturnales révolutionnaires. En réalité, c'est encore la Monarchie, et c'est encore l'Empire, mais vus cette fois par l'entrée des artistes.

Ajoutez la presse libre, la terrible action des journaux voyant tout, fouillant tout, disant tout. Chaque matin, les petits papiers circulent, la vie intime de chacun est révélée, discutée, l'inquisition, la délation, la diffamation règnent en souveraines. Vous imaginez-vous un roi, un empereur, tolérant cela, consentant à être examiné jusque dans ses verrues? Comme il vous coffrerait ces messieurs, avec leurs journaux de scandale et de chantage! Mais la République, elle, ne peut pas, puisqu'elle est venue pour donner à tous la liberté. Entrez, sa maison doit être de verre. Tapez sur elle, crachez-lui à la face ses tares fatales, les misères physiologiques et morales qu'elle a forcément, comme tout être humain : elle n'a pas même le droit de protester, elle qui n'attend rien que de la vérité et de la justice. Ah! la bonne fille qui s'est désarmée, aux noms sacrés de la liberté, de l'égalité et de la fraternité! comme on lui fait payer cher d'avoir promis la vertu et le bonheur, de s'épuiser à vouloir tenir sa parole, et de ne pouvoir faire que l'humanité ne reste pas l'humanité, avec tous ses vices et tous ses crimes!

Est-il un exemple plus frappant que cette imbécile aventure du Panama dont notre France républicaine souffre depuis de longs mois, qu'elle porte à son flanc comme un ulcère, et dont elle finira peut-être par mourir?

Je veux bien que l'honnêteté française soit un peu comme la jeune grande première de l'Ambigu, une honnêteté toujours sans tache, que pas un spectateur ne se permettrait de soupçonner. Il se forme ainsi un type conventionnel de droiture, de loyauté, de fierté, qui témoigne du bel idéal des foules prises en masse; et j'ajoute même qu'il y a, dans l'illusion d'un pareil type, un outil excellent de police sociale. Mais enfin, entre nous, il faut bien convenir que les affaires, en ce bas monde, deviendraient impossibles, si l'on n'avait pour les traiter que les pures abstractions des virginités et des probités de mélodrame.

D'abord, vous êtes-vous jamais demandé ce qu'il serait advenu du Panama, si la catastrophe s'était produite sous une Monarchie ou sous un Empire? Ah!

comme on l'aurait escamoté! quel coup d'éponge immédiat! quel silence salutaire imposé aux journaux, pendant qu'on se serait hâté de faire disparaître le cadavre! Et, mon Dieu! cela n'aurait-il pas été plus propre, moins dangereux pour la nation, d'une politique beaucoup plus sage en tout cas? Seulement, la République n'a pas pu, toujours parce qu'elle est la liberté et la vertu, l'honnête femme qui ne craint pas de laver son linge sale en public. Ses adversaires, qui l'ont forcée à ce déballage, dont ils n'auraient pas permis le scandale chez eux, lui feront bien voir si le jeu en est innocent.

Puis, où est donc le naïf qui s'imagine que les affaires d'argent peuvent être propres? Dans ces énormes entreprises, quand on brasse les millions pour la réalisation de travaux gigantesques, il faut faire la part de la boue humaine, des appétits, des passions, dont on remue forcement la vase. Je veux bien qu'on ne le dise pas tout haut; mais ce sont des choses qu'on sait, qu'on accepte. Suez n'a pas été certainement plus propre que le Panama. On y trouverait les mêmes pots-de-vin, les mêmes consciences achetées, les mêmes abominations et les mêmes turpitudes. La différence est simplement que les cadavres y dorment dans l'oubli, dans le pardon triomphal du succès. Ah! si le Panama avait réussi, les actionnaires n'auraient pas assez d'acclamations pour ces financiers voleurs, pour ces députés vendus, que la rage de tant de ruines fait aujourd'hui jeter au cloaque! Ce n'est pas le crime qui fait le déshonneur, c'est l'insuccès.

Que s'est-il donc passé de si extraordinairement monstrueux, dans ce Panama dont les adversaires de la République usent et abusent, avec une telle persistance de scandale? On y a vu un ministre vendu, d'autres soupçonnés de complaisances louches ; on y a compté jusqu'à une douzaine, mettons deux douzaines, de députés et de sénateurs achetés plus ou moins cher. Et voilà le crime sans exemple qu'on affiche, devant le monde entier, à grand renfort d'ignobles indiscrétions, en vidant les carnets graisseux des hommes de police! Mais, grand Dieu! cela s'est passé sous tous les régimes, il faut être sous cette grande bête de République vertueuse, pour affecter de l'ignorer et de s'en étonner. On le savait,

on le disait moins haut, voilà tout. Et je trouve même que ce ministre vendu, ces députés et ces sénateurs achetés, sont des pleutres, de bien petites canailles, à côté des grands voleurs épiques et des vendus superbes de la Monarchie et de l'Empire. Quelques millions à peine, des miettes jetées comme à des chiens, des petites gens sans élégance qui se contentent de simples pourboires! mais c'est misérable, quand on songe à ces hauts seigneurs dont les dettes à payer lassaient le souverain, à ces puissants de suprême distinction, qui étaient dans toutes les affaires, ramassant l'or dans toutes les poches!

Et cela recommence, avec l'idiote odyssée de cet Arton, qui ne sait rien, qui ne dira rien! Et voilà de nouveau, pendant des semaines, la France bouleversée, devant des torrents d'encre et de boue! Et tout cela pour arriver à constater qu'il y a, dans la politique, des pauvres diables malhonnêtes! Assez, assez! c'est imbécile! Où est-il donc, le bon tyran qui rejettera la Vérité dans son puits, mettra les journaux au pilon et les journalistes sous clef?

Veut-on un autre exemple de l'extraordinaire vertu qu'on exige, dès qu'il s'agit de la République? A-t-on jamais assisté à une campagne plus honteuse, plus abominable, que la campagne menée depuis quelque temps contre M. Félix Faure?

Un Président de la République, y songez-vous! mais cela doit être impeccable! Il faut qu'il reluise de toutes les vertus, pas un soupçon ne peut être toléré sur la pureté immaculée de sa vie; et il ne s'agit pas de lui seulement : ses proches, ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération, ne sauraient offrir la moindre tache à l'enquête la plus minutieuse. Sans doute, il y a eu des rois peu recommandables, fils de reines plus que légères; il y a eu des empereurs dont les familles laissaient à désirer, au point de vue de la moralité stricte. L'histoire est là, sans parler des chroniques scandaleuses. Seulement, c'est chose convenue, les empereurs et les rois sont et font ce qu'ils veulent, attendu qu'ils ne permettent pas qu'on les ennuie à venir regarder par le trou de leur serrure; tandis qu'un Président de la République doit

vivre dans la fameuse maison de verre, du moment qu'il incarne la vertu et la vérité toutes pures.

Je le répète, cela est d'un bel idéal, et très flatteur pour le régime républicain. Le malheur est que, sous cette hypocrite exigence de la parfaite honnêteté, se cachent les manœuvres des plus basses passions politiques. Et combien elle est humaine, cette froide conception de l'honneur intransigeant, combien elle est peu tolérante aux misères et aux faiblesses inévitables de l'existence! Sait-on ce qu'il y a de tendresse souvent, de bon cœur et de pardon, dans certaines complicités morales, voulues ou acceptées? Des héros de vertu totale, ah! j'en ai connu, les plus durs, les plus impitoyables, les plus insupportables! Non, j'aime mieux un homme, et surtout qu'il ait souffert, qu'il ait faibli, qu'il ait eu nos doutes et nos défaites, si nous voulons le trouver charitable et fraternel.

Mais l'idée conventionnelle est là, on est toujours à l'Ambigu, où la jeune grande première ne peut avoir failli. Déjà un Président est tombé du pouvoir en expiation des fautes de son gendre, et nous voilà menacés d'en voir un second payer durement les erreurs de son beau-père. Les véritables honnêtes gens ont beau hausser les épaules, en s'indignant contre les diffamateurs : soyez certains que la flèche empoisonnée est dans la plaie et que désormais le poison fera son œuvre. Les exécrables journaux qui vivent de l'injure ne lâcheront plus leur victime. Vous verrez les attaques renaître sans cesse, excitant le prurit de vertu idéale chez le bon public, jusqu'au jour où l'homme devra disparaître, écœuré, sali, sous le tas de boue amassée.

Ah! le grand sabre qu'on attend avec impatience, le grand sabre que beaucoup de gens demandent chaque soir au bon Dieu, dans leurs prières! en voilà un à qui on n'en réclamera pas tant! Il pourra bien être ce qu'il voudra, et lui, et ses proches, sans qu'on aille se permettre de fouiller sa vie. Personne ne s'inquiétera de savoir si une sœur de sa grand'mère n'a pas eu un enfant avant son mariage, ou bien si un cousin de la mère de sa femme n'a pas, en mourant, laissé impayés des billets à ordre. On sera trop content qu'il fasse enfin taire les

insulteurs de la presse et quelle popularité, s'il enterre le Panama une bonne fois pour toutes, avec les petits papiers, les listes et les carnets des courtiers et des policiers marrons! Puis, la France vivra heureuse. Le grand sabre y fera régner de nouveau la fiction de la vertu absolue, tout en étant lui-même, s'il en a le goût, le plus parfait des gredins.

Et voilà pourquoi, République, ma mie, vous avez tant de peine à vivre, en personne rangée et cossue, après vingt-cinq ans d'âge.

C'est qu'on exige de vous une vertu qui n'est pas de ce monde, j'entends une vertu qui pousse l'innocence jusqu'à se laisser contrôler publiquement, une vertu qui n'a pas de gendarmes pour garder sa porte aux heures de faiblesse.

Un beau soir, ma mie, vous en mourrez.

Le Solitaire

Le triste et délicieux Verlaine s'en est allé au pays de la grande paix éternelle, et voilà que déjà se crée sur sa tombe fraîche toute une légende.

Il serait le solitaire, dédaigneux de la foule, qui aurait vécu dans le rêve hautain de son œuvre, sans abandon ni compromission d'aucune sorte. Il aurait repoussé les présents des hommes, le vil argent qui brise les volontés, les récompenses qui établissent des hiérarchies injustes et menteuses. Il n'aurait jamais ambitionné que sa propre estime, la joie d'enfanter au désert des livres de conscience et d'absolu, qui le satisferaient dans son impeccable souci d'art.

Et ce n'est pas tout, on l'emprisonne dans la mystérieuse tour d'ivoire dont les initiés seuls ont la clef. On le veut hermétique et caché, d'une obscurité sibylline de mage qui détient le secret de l'invisible. Si son génie est resté inconnu, c'est qu'il a refusé de le laisser connaître, par un légitime orgueil d'artiste divin, en l'enfermant sous la triple serrure du symbole. De là, l'exécration des bourgeois, dont la courte intelligence n'a pu le pé-

nétrer, et qui, par basse vengeance, l'ont laissé mourir de faim. Puisque tu n'es pas un des nôtres, ni un amuseur, ni un amusé, puisque tu craches sur l'argent, sur le succès, sur la gloriole, puisque tu te vantes d'être l'unique de l'espèce, d'avoir des pensées, de parler une langue que personne n'entend, meurs donc à l'écart, dans l'inconnu où tu as vécu!

Dès lors, la légende est faite, la jeunesse littéraire a un nouveau culte. Verlaine devient le martyr de la sottise du peuple, dont il ne voulait pas être compris, mais qui aurait dû pourtant le nourrir. On dresse sa figure comme le drapeau de l'individualisme révolté, sans aucun devoir, n'ayant que des droits, réclamant pour soi une fraternité humaine que soi-même on n'exerce pas. Le plus grand, le plus haut, le plus incompris, le plus méconnu, le plus désintéressé, le plus volontairement à part de toute société, de toute fortune et de toute distinction honorifique.

En un mot, il est le solitaire, comme Dieu qui est seul, et rien n'est plus farouche ni plus souverain.

Eh bien! tout cela n'est pas vrai.

J'ai connu Verlaine, trop tard, pendant les dernières années d'irrémédiable déchéance. Mais n'est-il pas évident que, dans un but de bataille facile à saisir, la jeunesse littéraire est en train de fausser une des plus douloureuses et des plus adorables figures de la littérature contemporaine? Elle a besoin de sophisme, et elle les prend où elle peut, même d'une main sacrilège, parmi les fleurs d'une tombe.

Ah! certes, si la poésie n'est que la source naturelle qui coule d'une âme, si elle n'est qu'une musique, qu'une plainte ou qu'un sourire, si elle est la libre fantaisie vagabonde d'un pauvre être qui jouit et pleure, qui pèche et se repent, Verlaine a été le poëte le plus admirable de cette fin de siècle. Dès qu'on a écarté la préoccupation des idées générales, de toute psychologie menée à fond, de toute construction d'œuvres solidement conçues, il reste au premier rang des poëtes élégiaques. Même on peut dire que sa vie décousue, traversée de catastrophes, gâchée par l'insouciance, l'a marqué comme poëte,

en libérant peu à peu son vers des antiques contraintes, en lui donnant l'aisance, le charme souffrant, la spontanéité et la naïveté du génie libre qui s'ignore. C'est par là sûrement qu'il a été personnel et qu'il a exercé une influence véritable, tout au moins sur la métrique d'aujourd'hui.

Seulement, il est bien certain qu'il a fait ses vers comme le poirier fait ses poires. Le vent soufflait, et il est allé où le vent l'a poussé. Jamais il n'a rien voulu, jamais il n'a rien discuté, combiné, exécuté, dans le plein exercice de son intelligence. On peut imaginer pour lui d'autres milieux, le soumettre à des influences différentes, lui prêter des vies totalement contraires ; et il est évident que son œuvre se serait transformée, aurait pris d'autres formes; mais il est évident aussi qu'il serait resté l'esclave de sa sensation et que son génie aurait donné une intensité égale aux chansons involontaires sorties de ses lèvres. Je veux dire qu'avec une pareille nature, déséquilibrée et prime-sautière, peu importe le terrain, tout y pousse dans le même jaillissement de personnalité irrésistible.

Il était fils de bourgeois, bourgeois lui-même. Il n'a pas dédaigné la société, c'est la société qui l'a rejeté. Il est devenu un être à part, un solitaire, sans le vouloir, par une série d'inconséquences et de fautes, en homme radicalement incapable d'avoir un but et d'y marcher. Tout comme un autre, au début, il brûlait du désir de vendre ses livres, et il a toujours souffert du chagrin de ne pas les vendre. Il repoussait si peu les distinctions honorifiques, qu'il voulait très sérieusement se présenter à l'Académie ; et j'ai même de lui, sur ce point, une lettre des plus curieuses. En somme, s'il a tout refusé, comme on le dit, c'est que rien ne s'est offert à lui, car il n'était qu'un grand enfant, qu'une de ces âmes femmes, si fréquentes parmi nous, sensibles aux hommages, désireuses de croix luisantes comme des joyaux, de beaux uniformes de cérémonie, de vie fastueuse sous le ruissellement d'or des éditions sans nombre, aux acclamations d'une cohue de lecteurs idolâtres.

Et qui sait si la misère ne l'a pas diminué? Sans doute j'accorde que le débrouillé fatal de son existence donnait en partie à ses vers cette libre allure qui est leur nou-

veauté originale. Mais dans quel balbutiement informe il était tombé! Comme on le sentait fini avant la fin! Sa fameuse obscurité de mage n'est que la déliquescence d'un cerveau qui s'obscurcit. Je voudrais me l'imaginer heureux, renté, chauffé, membre de l'Académie, ayant eu le loisir de donner tous ses fruits, comme l'arbre que le destin favorable abrite des coups de gelée et des coups de vent. Très certainement, il aurait laissé une œuvre plus totale et plus vaste.

Il n'est réellement de solitaire que l'écrivain qui a voulu sa solitude, dans le champ librement choisi et fermé de son œuvre.

Et n'avez-vous pas été frappé par ce fait? Chaque fois que notre jeunesse littéraire contemporaine éprouve le besoin de se donner un maître, elle le choisit à l'écart du succès et de la célébrité, parmi les foudroyés de la destinée du livre, ceux qui ont manqué leur vie, qui sont morts dans l'amertume finale de ne pas occuper la place qu'ils avaient l'ambition de prendre. Pour employer le vilain mot, il lui faut des ratés, à cette jeunesse, des avortés et des incomplets, des malchanceux en tout cas, dont personne ne puisse être jaloux, tant ils ont souffert et tant leurs œuvres restent discutables et peu connues.

C'est Barbey d'Aurevilly, le vieux lion comme on le nomme, d'un admirable tempérament romantique certes, mais qui n'a été qu'un Balzac outrancier, gâté par le parti pris d'un catholicisme satanique. D'ailleurs, ici, je ne juge pas les talents, je ne fais qu'indiquer les situations littéraires; et Barbey d'Aurevilly est bien l'homme à part, dont les œuvres peu lues, la vie de pauvreté, l'orgueilleux dédain des récompenses trop lentes à venir, trop disputées, ne sauraient gêner aucune ambition militante. Il n'encombre pas le marché de ses éditions trop nombreuses, il ne bouche pas les rues qui vont à la Grande Chancellerie et à l'Institut.

C'est Villiers de l'Isle-Adam, un autre génie détraqué et incomplet de la même famille, un génie avec de tels trous qu'on n'en peut tirer que quelques bons morceaux à peu près entiers. Celui-ci a été la plus dolente, la plus

navrante des figures, Je l'ai connu, et je ne puis songer à lui sans une douloureuse émotion. Une lutte quotidienne contre la misère noire, des œuvres qui tombaient dans l'indifférence, toute une existence de chimère, au travers de l'impassible foule qui ne voyait pas, n'entendait pas, ne comprenait pas. Et c'est encore Laforgue, mort jeune, si inconnu, si peu formulé, n'ayant laissé que des indications si peu précises, qu'il échappe, lui, à tout classement, une ombre de maître, l'ombre qui s'efface, qui ne fait que passer en laissant la place aux autres.

Je pourrais continuer l'énumération. Et, certes, rien ne serait d'une pitié plus haute, si la jeunesse littéraire, en se donnant de tels maîtres, voulait remettre un peu de justice en ce bas monde, entendait honorer les héros malheureux, tombés obscurément dans la bataille. A ceux qui ont lutté, qui se sont débattus dans l'enfantement pénible de leur œuvre, sans succès, sans encouragement d'aucune sorte, quelquefois sans pain, nous devons des tombeaux de marbre, des épitaphes de fraternité et de louanges, pour que les passants honorent en eux le travail. Mais j'ai grand peur que la jeunesse ne cède pas seulement à ce sentiment si noble de réparation, car ce qu'elle prétend exalter chez ces vaincus, c'est justement l'insuccès, le prétendu mérite de ne pas avoir écrit pour les hommes et par là même de n'avoir pas été compris d'eux, la fameuse gloire enfin d'avoir été obscurs, dédaignés et misérables.

Eh quoi! vraiment, parmi les maîtres de notre jeunesse, rien que des foudroyés, des inconnus et des incomplets? Pas un homme qui ait eu quelque chose à dire à la foule et que la foule ait entendu? Pas un homme aux idées vastes et claires, dont l'œuvre se soit imposée avec la toute-puissance de la vérité, éclatante comme le soleil? Pas un homme sain, fort, heureux, ayant rempli son mérite, proclamant par son exemple même, comme un Gœthe, comme un Hugo, les forces éternelles de la vie? Vraiment, cela est bien extraordinaire, ce choix exclusif des génies malades, en décomposition, et ne serait-ce pas que la jeunesse aime les routes libres, désencombrées, où les maîtres ne sont que des fictions, des ombres dont la mémoire ni les œuvres ne barrent la route? A maîtres

inconnus qui ne se vendent pas, disciples obscurs, excusés de ne pas se vendre, et disciples résolus à conquérir pour eux tout le public.

J'ai rêvé longtemps d'écrire une comédie, et, si je ne l'ai pas fait, c'est qu'elle manque un peu trop de femmes.

Il s'agit d'un brave homme de grand homme qui a naturellement autour de lui des jeunes, toute une bande de jeunes disciples se chauffant à sa gloire, tâchant d'en attirer honnêtement sur leur personne quelques reflets. Et ils le flattent comme il convient, ils finissent par disposer de lui ainsi que d'une chose à eux, une châsse très précieuse, qu'il faut mettre à l'abri des mains profanes. Sa gloire n'est-elle pas leur œuvre, en tout cas leur propriété indiscutable, dont ils ont le droit de disposer? Jamais ils ne souffriront qu'on la ternisse. Ils la défendraient contre le maître lui-même, si, un jour, il s'oubliait jusqu'à risquer de déchoir.

Et l'âge des grandes luttes passe, et l'heure de la vieillesse approche, dans le triomphe des livres du maître qui voudrait bien s'asseoir un instant au bord de la route, respirer un peu enfin, en jouissant du paysage.

Mais, un matin qu'un journal a parlé de la croix pour le maître, un des jeunes disciples accourt, indigné.

— Comment! la croix? Vous accepteriez la croix? Mais ce serait une honte! Vous êtes trop grand, on ne redescend plus quand on est monté si haut. Laissez-nous donc la croix, à nous autres infimes qui rampons dans votre ombre. C'est assez bon pour nous.

Et le disciple se fait décorer à la place de son bon maître.

Un autre matin, le même journal raconte qu'il est question de la condidature du grand homme à l'Académie. Entrée furieuse d'un autre disciple.

— Vous n'allez pas démentir toute votre vie, j'espère! Vous à l'Académie! Vous consentiriez à vous baisser pour passer par cette porte basse? Quand on a votre taille, on reste chez soi. Vous êtes trop grand, et l'Académie, c'est bon pour nous autres, qui sommes petits.

Naturellement, le disciple s'assoira un jour ou l'autre dans le fauteuil du bon maître.

Vous êtes trop grand! vous êtes trop grand! Tous lui crient cela, et il en est même un qui lui prend sa maîtresse, sous le prétexte que, lorsqu'on est si grand, on ne doit pas s'attacher misérablement aux médiocres tendresses humaines. On le veut dieu, planant d'un vol majestueux au-dessus de toutes les faiblesses. Rien ne lui est toléré, ni une petite vanité, ni une sottise d'une heure, ni une aimable contradiction avec lui-même. Et, enfin, quand ils l'ont hissé comme un Siméon le Stylite sur sa colonne, ils prétendent l'y nourrir de leur encens, ils font bonne garde autour de lui, pour que la fantaisie ne le prenne pas d'en descendre et d'aller courir le guilledou.

Cependant, le brave homme de grand homme s'ennuie considérablement sur sa colonne. Il est plein d'humaines faiblesses, le malheureux! Il a toutes sortes de vieilles envies, d'envies bêtes, qu'il aurait un plaisir infini à contenter. Mon Dieu! est-ce que, vraiment, cela le rapetisserait autant que ça? Est-ce que ses œuvres en deviendraient moins bonnes, est-ce qu'il perdrait de sa taille, s'il goûtait un peu aux choses ordinaires, dont les humains se régalent? Ainsi, cela l'aurait amusé d'être décoré, et il aurait éprouvé du plaisir, le jour où il serait entré à l'Académie. Ce serait évidemment très banal mais, puisque cela n'aurait fait de mal à personne, pas même à lui-même, pourquoi diable le persécute-t-on à vouloir faire de lui le mannequin auguste et impassible qu'il n'est pas?

Et je n'ai pas le dénoûment. Mais, si vous voulez, mettez que le grand homme, un beau jour, s'ennuie tellement sur sa colonne, qu'il en saute d'un bond, bouscule ses disciples et court à l'infamie de n'être qu'un homme.

Ah! je sais bien où il est, le solitaire. Ce n'est pas toujours celui qui, par orgueil, travaille à l'écart, mécontent que toutes les fortunes et tous les honneurs ne lui soient pas apportés sur des plats d'or. Ce n'est pas celui dont les circonstances ont fait le dédain et qui se glorifie de vivre son impuissance dans la tour d'ivoire où il s'est cloîtré. Et le solitaire n'est, non plus, ni le

pauvre, ni l'inconnu, ni l'incompris, car souvent ceux-là sont de la foule quand même, de l'immense foule qui roule ses flots obscurs.

Pour moi, le solitaire est l'écrivain qui s'est enfermé dans son œuvre, dans sa volonté de la faire aussi haute, aussi puissante qu'il en aura le souffle, et qui la réalise, malgré tout. Il peut se mêler aux hommes, vivre de leur vie ordinaire, accepter les mœurs sociales, être d'apparence tel que les autres. Il n'en est pas moins le solitaire, s'il a réservé le champ de sa volonté, libre de toute influence, s'il ne fait littérairement que ce qu'il veut et comme il le veut, inébranlable sous les injures, seul et debout.

A la Jeunesse

O jeunesse, avant de te dire des vérités peut-être un peu dures, laisse-moi te louer et t'aimer, comme il convient.

Tu es la joie, le parfum, l'espoir de la vie, tout ce que le bouton promet et que la fleur donnera. Tu es la santé, tu es la beauté, tu es le bonheur. Tu es le début du livre, la première page charmante qu'on lit sans fatigue, l'aube de la journée où le cœur se lève gaîment, tu es ce qui commence, ce qui ravit et ce qui semble ne devoir pas finir.

Je ne regrette que toi, ô jeunesse, et de mes vieux désirs fourbus, il n'en demeure plus qu'un, hélas! impossible à contenter, celui de revivre. Ah! oui, recommencer, être fort, être agile, être sain! courir encore les campagnes, boire aux fontaines des routes, se sentir le cœur chaud et la main prompte, dans la passion de tout conquérir! Vouloir ouvrir les bras tout grands et prendre le monde!

Il n'est d'œuvre que de toi, même les plus naïves, les plus imparfaites. Qu'importe que tu sois l'ignorante

et la maladroite, si tu mets dans ton œuvre l'âme de de tes vingt ans, la flamme de ta passion et de ta sincérité! Chez tout écrivain, il n'est qu'une œuvre vraie et vivace, celle jaillie de ton sang jeune. Plus tard, on devient parfois un grand homme, mais on ne retrouve jamais l'heure unique des lilas d'avril et des roses de mai.

Il n'est d'amour que de toi, toi seule as les yeux purs, la bouche fraîche, la peau de fleur, le baiser qui sent bon! Ah! la femme jeune qui passe dans l'élancement fin de son corps, avec sa nuque délicieuse, pleine d'odeurs légères, avec son cou rond comme une tour d'ivoire, avec sa face claire et riante, d'une limpidité d'eau de source, où les lèvres des hommes rêvent de se désaltérer sans fin! Il n'est que toi, ô Jeunesse, qu'on doive aimer.

Et, maintenant que ma petite prière est faite, maintenant que voilà ma conscience en repos, nous allons pouvoir causer.

A la suite des quelques lignes que j'ai écrites sur Verlaine, en tâchant de dire honnêtement ma surprise de voir la jeunesse littéraire actuelle choisir presque tous ses maîtres parmi les écrivains foudroyés, incompris, même inconnus, on m'a répondu galamment que ma remarque venait de la fureur jalouse où me jetait le parfait dédain de cette jeunesse à mon égard. Mon Dieu! oui, ces jeunes gens n'y vont pas par quatre chemins : quiconque discute leur Panthéon ne peut être qu'un bas envieux, grelottant à la porte, dans le désir irréalisable d'y entrer. Si tu attaques nos maîtres, c'est que tu te fâches de n'être pas un d'eux. Et voilà un homme convaincu à la fois de laide colère, d'envie impuissante et de talent radicalement démodé.

En somme, elle est toute naturelle, cette belle réponse que m'a faite notre jeunesse littéraire. Ne l'a-t-on pas flagornée presque autant que nos hommes politiques flagornent le peuple? Puisque le peuple détient le pouvoir, le bulletin de vote qui donne les sièges de député et de sénateur, le peuple est beau, le peuple est grand. On se traîne à genoux, on le traite en bon Dieu, maître des situations et des triomphes. Et c'est évidemment la même raison qui nous jette tous aux pieds de la jeunesse,

nous les aînés, que brûlent l'inquiétude de la postérité, l'ambition posthume de la gloire. Du moment qu'elle est le commencement de ce demain dont nous rêvons la conquête, le calcul fort simple est de l'avoir pour soi, de se mettre bien avec elle, pour être assuré qu'elle nous prendra sur ses vigoureuses épaules et qu'elle nous portera à l'avenir.

Aussi la jeunesse a-t-elle vite senti sa puissance. Elle a vu que les aînés se disputaient ses faveurs avec un rare acharnement, car vous n'ignorez pas, que, depuis quelques années, c'est à qui haranguera la jeunesse, la tirera à lui, l'attellera à ses idées et à sa fortune, pour galoper plus vite. Moi-même, le jour où j'ai présidé un banquet de l'Association générale des Etudiants, n'ai-je pas recommandé le travail à la génération nouvelle, agissant là comme M. Josse, le bon orfèvre? Et, ainsi que toute belle personne courtisée, accablée d'adulations, entourée d'un cercle d'épouseurs intéressés qui la célèbrent lyriquement, la jeunesse est excusable d'aimer cet aimable jeu, de mettre à ses moindres faveurs le plus haut prix, de se croire enfin une personne tout à fait considérable, disposant des renommées et les distribuant, comme nos jeunes filles fin de siècle distribuent en souvenir leurs vieilles paires de gants à leurs adorateurs.

Eh bien! il faut d'abord rabattre un peu de cette situation exagérée, faite à nos cadets. La vérité est que la génération d'écrivains qui suit un grand écrivain est fatalement sa rivale, son adversaire irréductible. Les faits sont là, constants, pour appuyer cette vérité. Dans cette terrible lutte pour la vie qu'est la littérature, tout nouveau venu a le besoin de faire la place nette, d'égorger ses aînés, s'il veut pour lui tout le champ, tout l'empire. N'assistons-nous pas, depuis dix ans, à cette lutte sauvage des néo-idéalistes contre ceux qu'on a nommés les naturalistes, je ne sais trop pourquoi? C'est qu'ils ont trouvé la route barrée, c'est qu'ils veulent passer quand même, pour chercher ailleurs leur originalité propre, sous peine de ne pas être. De sorte qu'on en arrive à cette conclusion imprévue que quiconque n'est pas combattu et nié par la génération nouvelle n'a pas

de personnalité forte, d'originalité assez large pour boucher le siècle, comme on a dit.

Voilà qui réduit le Panthéon de la jeunesse, si elle n'y met, par la force même d'une loi naturelle, que les écrivains qui ne la gênent pas. Peut-être alors ferait-elle bien de songer à ces choses, avant d'accuser les aînés d'enrager dans leur coin, quand elle ne les reconnaît pas ouvertement pour ses maîtres.

Eh! qui vous dit, jeunes gens, qu'on veuille être votre maître? Non pas que vous soyez dénués de tout talent et qu'il ne soit très glorieux de conduire votre horde à l'assaut de nos vieilleries. Mais, en vérité, on peut penser autrement que vous, sans être un sot complet, ainsi que vous avez l'air de le croire. Certes, je n'entends pas engager tous ceux de mon bateau, comme dirait mon ami Daudet. Pour mon compte seulement, j'aime mieux rompre, et rompre définitivement, une bonne fois, à jamais. Apportez les poignards, et rompons, jeunes gens, rompons sans esprit de retour.

Rompons d'abord sur le besoin de clarté qui me dévore et sur le goût de l'obscur où vous plongez. Ah! la clarté, la limpidité, la simplicité! imaginez-vous que j'en meurs! Pour moi, il n'est pas certain que deux et deux font quatre, et il faut que je le prouve. Si mes livres sont si longs, si je me répète tant, c'est que je crains toujours de n'avoir pas été compris. Encore de la lumière, et plus de lumière encore, et tout le soleil qui flambe et qui féconde! Oh! pas Septentrional pour deux sous, Latin dans le cœur et dans le cerveau, amant fou des belles architectures symétriques, constructeur de pyramides sous le brûlant ciel bleu. Tel est mon état, je n'en comprends pas d'autre. Je voudrais la phrase de cristal, claire et si simple que les yeux ingénus des enfants pussent la pénétrer de part en part, s'en réjouir et la retenir. Je voudrais l'idée si vraie, si nue, qu'elle apparût transparente elle-même, et d'une solidité de diamant dans le cristal de la phrase. Vous voyez bien qu'il faut rompre, cela sera beaucoup plus digne. Rompons, jeunes gens, rompons, pour ne plus tromper personne.

Rompons ensuite sur l'amour que je garde à mon

temps. Je comprends que vous ne vouliez pas être confondus avec un homme qui aime les halles, les gares, les grandes villes modernes, les foules qui les peuplent, la vie qui s'y décuple, dans l'évolution des sociétés actuelles. J'ai la faiblesse de n'être pas pour les cités de brume et de songe, les peuples de fantômes errant par les brouillards, tout ce que le vent de l'imagination apporte et emporte. Je trouve nos démocraties d'un intérêt poignant, travaillées par le terrible problème de la loi du travail, si débordantes de souffrance et de courage, de pitié et de charité humaines, qu'un grand artiste ne saurait, à les peindre, épuiser son cerveau ni son cœur. Oui, le petit peuple de la rue, le peuple de l'usine et de la ferme, le bourgeois qui lutte pour garder le pouvoir, le salarié qui exige un partage plus équitable des bénéfices, toute l'humanité contemporaine en transformation, c'est là le champ qui suffit à mon effort. Jamais temps n'a été plus grand, plus passionnant, plus gros de futurs prodiges, et qui ne voit pas cela est aveugle, et qui vit par mépris dans le passé ou dans le rêve n'est qu'un enfantin joueur de flûte. Optimiste, ah! de tout mon être, contre le pessimisme imbécile, la honteuse impuissance à vouloir et à aimer. Rompons, jeunes gens, rompons sans attendre davantage, puisque nous ne pouvons nous entendre.

Et rompons enfin sur mon entêtée croyance au vrai, à la vieille nature, à la jeune science. Tout en elle, rien en dehors d'elle. Ce qu'elle ne sait pas, elle le saura, et ce qu'elle ne saura pas, nous tâcherons que cela reste de l'inconnu, sans devenir de l'erreur. J'ai mis ma foi en la vie, je la crois l'éternellement bonne, l'unique ouvrière de la santé et de la force. Elle seule est féconde, elle seule travaille à la Cité de demain. Si je m'entête dans la règle étroite du positivisme, c'est qu'elle est le garde-fou de la démence des esprits, de cet idéalisme qui verse si aisément aux pires perversions, aux plus mortels dangers sociaux. Vous en êtes déjà au mysticisme, au satanisme, à l'occultisme, à la religion qui vit du diable, à l'amour qui ne fait pas d'enfants. Les peuples meurent, quand ils n'aiment plus la vie, quand ils vont par les ténèbres, hurlant à la mort, dans l'affolement

du mystère. Seuls, les braves gens font le plus de vérité qu'ils peuvent, donnent leur effort jusqu'au bout, comme les arbres donnent les fruits sains et naturels de la terre ; et il n'est pas de meilleurs citoyens. Nous n'avons donc plus rien de commun, rompons, jeunes gens, rompons au grand jour.

Rompons sur toutes choses, rompons sur l'homme, rompons sur la femme, rompons sur la vie et rompons sur la vérité.

Voilà qui est juré, belle jeunesse, c'est fini, nous deux. Si vous ne voulez pas de moi, je veux encore moins de vous, comme la digne poule de nos basses-cours qui reculerait d'effroi devant la bande de petits canards sauvages qu'elle aurait couvés.

Lorsque vous clamez que vous avez l'horreur du vrai, que vous l'avez enterré et qu'il ne repoussera pas, ah! si vous saviez comme vous me faites rire! Admettons que, pour un moment, la passion du vrai s'atténue. Ne savez-vous pas que le jeu de bascule, dans la littérature, est éternel, que trop de vérité mène à trop de rêve, et que trop de rêve ramène à trop de vérité? On n'enterre pas plus l'observation qu'on n'enterre l'imagination. Ce sont là des rodomontades de jeunesse, dans lesquelles je suis tombé moi-même, ce qui fait que ma vieille expérience s'égaye un peu de votre jeune présomption.

Mais il n'est pas réel que vous ayez obscurci pour une heure l'éclat des œuvres de vérité. Il est toujours debout le fameux naturalisme, le naturalisme que vous dites chaque jour dans la tombe, pour bien vous convaincre qu'il y est. Et la raison de sa vitalité vigoureuse est fort simple, c'est qu'il est la floraison même de l'époque, c'est que lui seul peut pousser dans notre sol de démocratie et de science. Changez donc le terrain, changez notre société tout entière, si vous voulez y voir grandir votre art réactionnaire d'aristocratie et de révélation. L'expérience n'est-elle pas faite? Votre art ne veut pas fleurir, vos œuvres sont mort-nées, malgré vos indiscutables talents, et ne commencez-vous pas à comprendre que, si elles ne fleurissent pas comme elles le devraient,

c'est que la sève de notre terre contemporaine se refuse à elles?

Il est une raison encore, c'est que vous n'êtes pas toute la jeunesse. Mais, comme vous êtes sûrement ceux qui font du bruit, ceux qui détiennent les journaux et les revues, il semble qu'il n'y ait que vous, puisqu'on n'entend que vous. Ces revues, ces journaux, vous me faites l'honneur et le plaisir de me les envoyer, et je les lis toujours avec infiniment d'intérêt. Vous m'y traitez fort mal, comme tous vos aînés d'ailleurs, ce qui me laisse personnellement plein de sérénité; car, selon le mot connu, je suis un vieux parapluie sur lequel ont éclaté tant d'orages, qu'il est devenu insensible à tous les déluges. Cela m'amuse même beaucoup. Mon Dieu! oui, votre irrespect, c'est encore ce que vous avez de mieux. Au moins vous y montrez quelque virilité. C'est là seulement que vous avez du sang dans les veines, que votre colère rend vivante votre littérature d'embaumement, et qu'on peut vous lire sans trop d'ennui.

Mais le pis, voyez-vous, c'est qu'elles sont grises, et mornes, et mortes, vos revues. Il s'en échappe je ne sais quelle odeur moisie de dogmatisme, de doctrine étroite et intolérante. Vous êtes des doctrinaires, vous avez cent ans. Vos alinéas sont trop longs, trop pleins, trop savants, trop pédants. Nos antiques revues, si copieuses et si graves, sont d'une gaîté légère, à côté des vôtres. Ah! que vous avez une triste façon d'être jeunes, et comme je vous aimerais mieux un peu fous, un peu sots, aussi injustes et passionnés, certes, mais sans doute cette lourde nuit qui veut être profonde. Eh oui, la vieille gaîté française, les chansons de Béranger lui-même, dont vous avez réhabilité la mémoire!

Enfin, vous ne sentez pas bon l'heureuse ignorance des vingt ans, le grand air libre, la chanson d'espoir qu'on jette au vent du matin, l'amour fécond qui culbute les filles au milieu des hautes herbes. Et vos œuvres exhalent le caveau muré où le soleil ne descend pas, la lubricité équivoque sans sexe ni âge, la religiosité louche qui aboutit aux pires perversions intellectuelles et morales.

Ne m'écoutez pas, au moins, n'allez pas vous corriger! Continuez, mes petits, continuez, de grâce! Quand je reçois et que je lis vos revues, ah! si vous pouviez voir de quel rire sardonique je ris dans ma vieille barbe!

Encore des lis, encore des lis, je vous assure que vous n'en avez pas mis assez! Des jonchées, des brassées de lis, pour que vous en empoisonniez le monde! Et des vierges pâles, des vierges tout âme se promenant dans les forêts, fondant entre les bras des amants comme des rêves, encore d'autres, toujours d'autres, pour que nous en soyons écœurés jusqu'au dégoût! Et des symboles, oh! des symboles, je vous en supplie, ne vous arrêtez pas, faites-en sans lassitude, et de plus obscurs, et de plus compliqués, et de plus accablants pour les pauvres cervelles humaines!

Quelle revanche vous nous préparez, mes petits! Si votre moisson de lis, seule cause des migraines contemporaines, dure quelques années encore, le naturalisme, ce vilain naturalisme que vous avez mis en terre, va repousser dru comme les grands blés, nourrisseurs des hommes.

Le Crapaud

Lorsqu'un jeune écrivain, un débutant, vient me voir — il en vient souvent, et je les reçois très bien — le premier conseil que je lui donne est de lui dire :

— Travaillez beaucoup, régulièrement s'il est possible, chaque matin, le même nombre d'heures. Ne soyez pas impatient, attendez dix ans le succès et la vente. Et surtout ne nous imitez pas, oubliez vos aînés.

Puis, ma seconde recommandation est invariablement celle-ci :

— Avez-vous un bon estomac littéraire, j'entends un estomac solide, capable de digérer allègrement toutes les sottises, toutes les abominations, qu'on va écrire sur vos œuvres et sur vous?... Non, je vois à votre rougeur, à votre frémissement, que vous êtes trop jeune, trop délicat encore, et que votre dégoût fort naturel va vous causer de graves ennuis... Eh bien! tous les matins, en vous levant, à jeun, avalez-moi un bon crapaud vivant. On en vend aux Halles, votre cuisinière vous procurera ça. La dépense est nulle : trois sous pièce, si vous les prenez à la douzaine ; et, en quelques années, vous vous

ferez un estomac littéraire capable d'avaler les pires articles de la critique contemporaine, sans la moindre nausée.

Le jeune écrivain me regarde, inquiet, pendant que je le reconduis, en insistant sur l'efficacité de la méthode préventive qui m'a si parfaitement réussi.

— Ah! dame, je ne dis pas que, dans les premiers temps, ce soit très agréable. Mais on s'y fait, on s'y fait, jeune homme! Un bon crapaud vivant, quand on le peut garder, vous exerce, vous habitue à toutes les ignominies, à toutes les hideurs, à tous les venins. Pour la journée entière, on est vacciné contre toutes les saletés imaginables. Un homme qui, chaque jour, avale son crapaud est un homme fort, que rien n'émeut plus... Allez, allez, jeune homme, avalez votre crapaud quotidien, et vous me remercierez plus tard!

Moi, voici trente ans que, tous les matins, avant de me mettre au travail, j'avale mon crapaud, en ouvrant les sept ou huit journaux qui m'attendent, sur ma table. Je suis sûr qu'il y est, je parcours vivement de l'œil des colonnes, et il est rare que je ne le trouve pas. Attaque grossière, légende injurieuse, bordée de sottises ou de mensonges, le crapaud s'y étale, dans ce journal-ci, quand il n'est pas dans ce journal-là. Et je l'avale, complaisamment.

Certes, comme je le dis aux jeunes écrivains qui me font l'honneur de me visiter, cela ne m'a pas été très agréable au début. Je dois confesser pourtant que j'avais sans doute une vocation spéciale, car l'accoutumance m'est venue fort vite. Si j'ai fait quelques grimaces pour les premiers, je me suis bronzé dès la troisième ou quatrième douzaine. Maintenant, avec l'âge, ils passent, ils passent, c'est une merveille! Les choses en sont même arrivées au point que, si je n'avais pas mon crapaud, le matin, il me manquerait. Positivement, je serais pareil à ces vieilles gens à qui l'on supprime leur déjeuner habituel, café au lait ou chocolat, ce qui les emplit de marasme pour la journée entière. Moi, si je n'avais pas mon crapaud, je serais mou, inquiet, désenchanté, sans courage aucun, en un mot ce qu'on appelle un propre à rien.

Ah! c'est que vous ne savez pas quelle belle vigueur il m'apporte, depuis qu'il est entré dans ma vie! Comme disent les bonnes gens, c'est ça qui donne du ton à l'estomac! Jamais je ne travaille mieux que lorsqu'il est plus particulièrement hideux et qu'il sue davantage le poison. Un vrai coup de fouet dans tout mon être cérébral, une poussée qui me remonte, qui me fait asseoir passionnément à ma table de travail, avec le furieux désir d'avoir du génie! Oui, non seulement il me fait l'estomac allègre, solide, capable d'avaler l'injure et la scélératesse, ainsi que des bonbons, mais encore il est un excitant merveilleux pour ma besogne matinale, il tonifie, raffermit, élargit le cerveau, et je lui dois certainement la flamme des meilleures pages que j'ai écrites.

D'ailleurs, je n'ai pas que mon crapaud du matin, j'en ai d'autres, oh! beaucoup d'autres. Ainsi, voilà plus de vingt ans que mon éditeur, mon bon et vieil ami Charpentier, m'adresse, toutes les deux ou trois semaines, un paquet des articles publiés sur mes livres. Lui, pour sa maison, est abonné à une agence, dont il distribue ensuite les envois à chacun de ses auteurs. De sorte que, en dehors des articles que je trouve dans mes journaux du matin, le reste m'arrive par cette voie, à peu près au complet. Et il ne s'agit plus d'un crapaud isolé, mais de toute une mare, la crapaudière elle-même, dans son affreux pullulement.

Quel attendrissement, quand je songe à ces paquets du bon Charpentier! Ils ont été à la fois une des jouissances et un des exercices les plus salutaires de ma vie. Par eux, j'ai reçu les plus hautes leçons de sagesse, je me suis perfectionné dans le courage, la patience, la résignation, l'amour de la vérité et de la justice. Et je ne les accuse que de m'avoir donné quelque orgueil. C'est qu'on ne peut se douter de ce qu'il y a, là-dedans, de violence, de haine, d'injustice et d'erreur. Surtout il y a beaucoup de niaiserie. Je voudrais déballer un de ces paquets publiquement, montrer l'attaque qui part d'un journal très lu, passe en province, me revient par l'étranger, répétée sous toutes les formes. D'anciens ennemis sont devenus mes amis ; des amis, au contraire, sont allés grossir les rangs de mes ennemis. Puis, c'est le fretin, calembredaines qui datent

de quinze ans, petites chroniques vivant de la légende, fausses accusations clichées dont le cours se paye à tant la ligne. Il faut bien vivre. Voici un quart de siècle que le contenu des paquets n'a pas varié, et c'est aujourd'hui le même tas qu'à l'époque de mes débuts, beaucoup de papier gâché pour rien, sans que j'aie jamais réussi à en tirer le moindre profit.

Autrefois, voici quinze ans déjà, j'avais eu l'idée de réunir en un volume, sous ce titre : " Leurs Injures ", un choix délicat des compliments que la critique m'avait adressés. Je vous assure que le recueil aurait pu servir de parfait manuel pour tous les Mardis-Gras futurs. Et l'on s'imagine si le tas a dû grandir depuis ! Mon grenier de Médan en est plein jusqu'aux solives, et le pis est que ce tas grossit toujours, le fleuve coule aujourd'hui avec l'emportement qu'il avait hier, rien ne le calme, ni mon œuvre, ni mon âge. Décidément, l'orage est sans fin, le ciel crève, il pleut des crapauds.

Il y aurait sérieusement à faire un travail intéressant sur la masse effroyable d'articles que la presse littéraire publie quotidiennement, au sujet de certains écrivains. Je ne parle pas des quelques études, hélas ! bien rares, écrites avec conscience, dans l'amour et le respect de la littérature. Je parle de toute la basse rancune, de toute la stupidité révoltée, de toute la colère envieuse, que soulève le succès d'un écrivain, surtout le succès d'argent. Peut-être un jour essayerai-je d'analyser les éléments de ce torrent boueux que détermine un homme de lettres, dès qu'il sort du rang. Aujourd'hui, je me contenterai d'étiqueter trois genres d'articles, les plus fréquents.

D'abord, il y a l'article bête. Il est le plus excusable. D'habitude, il est écrit par un tout jeune homme, à moins qu'on n'ait affaire à quelque jocrisse vieilli, tombé en enfance. Ce critique-là n'a rien senti, n'a rien compris en lisant l'œuvre dont il rend compte, de sorte qu'il s'égare en toute sérénité, sans se douter le moins du monde de ce dont il s'agit. Il passe à côté des intentions de l'auteur, il l'accuse des crimes qu'il n'a pas commis, il lui prête les perversités de sa propre imagination, fertile sans doute en vilenies. Par bêtise, je le répète, et

non par méchanceté. Mais combien cette bêtise est inquiétante! quel facteur de faussetés, de légendes imbéciles elle peut être! Je citerais vingt exemples, un sot a parfois suffi pour salir une œuvre belle et saine, jusqu'au jour où la tardive vérité se fait. Souvent, je me rappelle le mot que Taine répétait devant moi, il y a bien longtemps de cela, lorsque, chargé de la publicité à la maison Hachette, je lui communiquais les articles publiés sur son *Histoire de la littérature anglaise*, récemment parue. On l'attaquait violemment, les journaux religieux le poursuivaient surtout d'une haine féroce ; et il haussait les épaules, à chaque attaque de plus de passion que de talent, disant avec une douceur souriante : " C'est l'article d'un curé de campagne ". Entendez par là l'article d'un brave homme au fond, mais d'un brave homme borné, qui s'aveugle, qui n'entend absolument rien à ce dont il parle. Bon crapaud, en somme.

Ensuite, il y a l'article empoisonné. Celui-ci demande quelque talent, il est le plus souvent l'œuvre d'un intellectuel, d'un lettré, car il faut de l'érudition et de l'art pour y empoisonner jusqu'aux virgules. L'effort est d'y mettre tout ce qui peut blesser, tout ce qui peut nuire, d'exhumer les phrases oubliées de son auteur, qu'on sait devoir lui être désagréables, de rapprocher les textes qui hurlent, pour leur donner des sens meurtriers d'accepter des légendes ce qu'elles peuvent avoir de mortel, de tendre un piège à loups au bout de chaque phrase, de faire couler entre les lignes un fleuve d'abominations sous-entendues, de cacher sous chaque mot la flèche de Caraïbe qui doit tuer, à la moindre piqûre. J'en sais deux ou trois qui ne peuvent aimer ni admirer, dont les articles d'une apparence caressante sont eux-mêmes des nids de vipères sous des roses. Ils suent naturellement la perfidie, comme les pins suent leur résine. Quelle rage épandue ont-ils donc dans les veines, quelle conscience de leur impuissance, pour baver ainsi sur toute création? On rêve des bassesses ignorées, des âmes laides et noires, de vilains messieurs, comme on dit, qui, hantés par la médiocrité de leurs œuvres, se soulagent en souillant les œuvres des autres. Un article de ceux-là est, à mon goût, le meilleur des crapauds, couvert

des pustules de l'envie, gonflé du venin de la haine. Quand un écrivain a la chance d'en avaler un, il est pour des mois immunisé, rendu insensible aux plus sanglants outrages.

Enfin, il y a l'article fou. J'entends par là l'article d'un sectaire, d'un détraqué de la politique ou de la foi. Ah! cette misère de l'intolérance, de la passion désordonnée qui rend fou, qui tue toute vérité et toute justice! Vous les connaissez, n'est-ce pas? Ils sont partis en guerre précisément au nom de cette justice et de cette vérité, et ils ont accumulé la plus exécrable des besognes, la diffamation, la délation, condamnant les gens sans preuve aucune, inventant des preuves au besoin, acceptant comme des certitudes prouvées les bas commérages, s'acharnant sur des enfants, sur des femmes, sans bonté, sans charité, sans même ce simple bon sens qui fait pardonner chez les autres l'humanité faillible qu'on a en soi. Aussi quelle œuvre ils vont laisser, cette œuvre qu'ils s'imaginent peut-être justiciaire, rédemptrice! Voyez-vous, dix ans après leur mort, quelque audacieux chercheur descendant dans cet égout de l'injure, où dormiront ces flots pourris d'invectives, dégorgées en des accès de folie manifeste? Aujourd'hui encore, nous nous les expliquons ; mais, plus tard, comment comprendre cet amas d'ignominies, ces crachats lancés à la face des plus nobles, des plus grands? Nos petits-fils feront l'œuvre vraie de justice, remettront chaque ouvrier du siècle en sa place, et quel gibet pour les insulteurs, qui n'auront su qu'insulter les gloires rayonnantes de demain! Ah! de ceux-là les crapauds horribles, verdâtres et gluants, me sont doux comme des pastilles d'ambroisie, qui donnent à l'avance le divin goût de l'immortalité!

Franchement, ces critiques, infatigables pourvoyeurs de crapauds, m'étonnent. Pourquoi diable font-ils un si vilain métier?

Pour nuire aux auteurs qu'ils injurient de la sorte? Mais ce calcul est absurde, ils ne nuisent pas, ils servent au contraire! Comment ne se disent-ils point cette vérité prouvée, indiscutable, qu'un écrivain ne grandit que sous

les attaques? Les plus grands sont les plus attaqués, et, dès qu'on cesse de les attaquer, c'est qu'ils déclinent. La preuve est infaillible : on m'attaque toujours, donc je suis encore. Et la vraie mort littéraire commence au silence qui se fait sur les œuvres et sur l'homme. Si bien que les insulteurs ne sont en réalité que les trompettes retentissantes sonnant la gloire de l'écrivain dont ils s'acharnent à suivre le triomphe.

Puisqu'ils veulent évidemment nuire, la seule tactique adroite serait le silence. Mais c'est ici qu'éclate la justice immanente des choses. Ils ne peuvent pas se taire, il faut qu'ils aboient, comme le chien, lorsque la caravane passe. Je suis convaincu que la Providence, à laquelle je veux croire, en cette occasion, nous a donné, à nous écrivains, les critiques insulteurs, ainsi qu'elle a donné le vent à la voile, pour la gonfler et la pousser plus vite au port glorieux de l'avenir. Tous les soirs, nous devons supplier le ciel de nous accorder pour le lendemain notre part d'insulteurs, car peut-être n'existons-nous que par eux. Personnellement, dans ma modestie, je me dis parfois que les insulteurs m'ont fait la part vraiment trop belle, en portant mon nom aux quatre coins du monde, et en voulant bien me continuer, jusque dans ma vieillesse commençante, le secours de leur voix d'airain, pour annoncer aux peuples attentifs que je reste debout et invincible, puisque leur acharnement même confesse qu'ils ne m'ont pas encore abattu.

S'ils ne sauraient nuire aux gens qu'ils attaquent, à qui nuisent-ils donc? Mon Dieu, ils nuisent à eux-mêmes! Les pages laissées par le critique sont d'un témoignage terrible; car, s'il s'est trompé en jugeant une œuvre, la preuve de son erreur demeure à jamais ; et vous imaginez-vous la figure que fait sa sentence, désormais vaine et convaincue d'imbécillité, devant l'œuvre enfin triomphante? Je songe parfois à Sainte-Beuve, dont certes la mémoire a de quoi se consoler, car il a laissé assez de jugements équitables et définitfs; mais, s'il revenait, quel ennui serait le sien, en voyant la taille démesurée que Balzac a prise, la royauté indiscutée qu'il exerce sur le roman moderne, ce Balzac si combattu, si nié par lui! Et Barbey d'Aurevilly, et Planche lui-même,

mieux équilibré, comme ils font bien de rester dans la tombe, pour ne pas voir la plupart de leurs arrêts cassés et les écrivains, qu'ils ont voués au néant, survivre, dans l'éternel renouveau du génie humain!

Tout à l'heure, je parlais de l'immonde cloaque que deviendra l'amas des articles laissés par certains insulteurs, maniaques de l'injure. Mais, sans descendre à ces cas exceptionnels, d'une certitude évidente, je suis toujours surpris de constater que la plupart des critiques ne se préoccupent pas davantage du procès qui reviendra forcément, devant les générations, entre leur sentence et l'œuvre qu'ils ont jugée. Seules, en cette matière, la raison et la justice sont souveraines, de sorte que toute critique, rendue en dehors d'elles, est frappée à l'avance de néant. Elle ne tournera qu'à la honte de celui qui l'aura laissée. L'unique excuse pourra être la bonne foi, qui prendra alors le nom d'inintelligence. Et, quant aux autres, à tous ceux qui auront agi bassement, par passion, par envie, par haine, ils seront convaincus d'avoir été de vilaines âmes. Jamais je n'ai lu un de ces articles de fiel et de colère, sur un de mes livres, sans être pris au fond de compassion pour le pauvre homme qui l'avait écrit. Encore un qui veut être un vilain monsieur sous la pierre de son tombeau, lorsque nous serons morts tous les deux, et que je dormirai sous la mienne, bien tranquille d'avoir fait ma tâche en bon ouvrier honnête.

Tombe, tombe donc toujours chez moi, bienfaisante pluie de crapauds! Continue à m'apporter le courage de voir en face les hommes, sans être pris de désespérance.

Chaque matin, avant mon travail, fais que je ne manque jamais de trouver sur ma table, dans mes journaux, le crapaud vivant accoutumé, qui depuis si longtemps m'aide à digérer notre féroce vie littéraire. Je sens bien que cette hygiène est maintenant nécessaire à ma vigueur. Et, le jour où mon crapaud me manquera, c'est que ma fin sera prochaine et que ma dernière bonne page sera écrite.

Allons! un crapaud hier, un crapaud aujourd'hui, en attendant le crapaud de demain, pour ma santé et pour ma joie!

L'Amour des Bêtes

Pourquoi la rencontre d'un chien perdu, dans une de nos rues tumultueuses, me donne-t-elle une secousse au cœur?

Pourquoi la vue de cette bête, allant et venant, flairant le monde, effarée, visiblement désespérée de ne pas retrouver son maître, me cause-t-elle une pitié si pleine d'angoisse, qu'une telle rencontre me gâte absolument une promenade?

Pourquoi, jusqu'au soir, jusqu'au lendemain, le souvenir de ce chien perdu me hante-t-il d'une sorte de désespérance, me revient-il sans cesse en un élancement de fraternelle compassion, dans le souci de savoir ce qu'il fait, où il est, si on l'a recueilli, s'il mange, s'il n'est pas à grelotter au coin de quelque borne?

Pourquoi ai-je ainsi, au fond de ma mémoire, de grandes tristesses qui s'y réveillent parfois, des chiens sans maîtres, rencontrés il y a dix ans, il y a vingt ans, et qui sont restés en moi comme la souffrance même du pauvre être qui ne peut parler et que son travail, dans nos villes, ne peut nourrir?

Pourquoi la souffrance d'une bête me bouleverse-t-elle ainsi? Pourquoi ne puis-je supporter l'idée qu'une bête souffre, au point de me relever la nuit, l'hiver, pour m'assurer que mon chat a bien sa tasse d'eau? Pourquoi toutes les bêtes de la création sont-elles mes petites parentes, pourquoi leur idée seule m'emplit-elle de miséricorde, de tolérance et de tendresse?

Pourquoi les bêtes sont-elles toutes de ma famille, comme les hommes, autant que les hommes?

Souvent, je me suis posé la question, et je crois bien que ni la physiologie, ni la psychologie n'y ont encore répondu d'une façon satisfaisante.

D'abord, il faudrait classifier. Nous sommes légion, nous autres qui aimons les bêtes. Mais on doit compter aussi ceux qui les exècrent et ceux qui se désintéressent. De là, trois classes : les amis des bêtes, les ennemis, les indifférents. Une enquête serait nécessaire pour établir la proportion. Puis, il resterait à expliquer pourquoi on les aime, pourquoi on les hait, pourquoi on les néglige. Peut-être arriverait-on à trouver quelque loi générale. Je suis surpris que personne encore n'ait tenté ce travail, car je m'imagine que le problème est lié à toutes sortes de questions graves, remuant en nous le fond même de notre humanité.

On a dit que les bêtes remplaçaient les enfants chez les vieilles filles à qui la dévotion ne suffit pas. Et cela n'est pas vrai, l'amour des bêtes persiste, ne cède pas devant l'amour maternel, quand celui-ci s'est éveillé chez la femme. Vingt fois, j'ai vérifié le cas, des mères passionnées pour leurs enfants, et qui gardaient aux bêtes l'affection de leur jeunesse, aussi vive, aussi active. Cette affection est toute spéciale, elle n'est pas entamée par les autres sentiments, et elle-même ne les entame pas. Rien ne saurait prouver d'une façon plus décisive qu'elle existe en soi, bien à part, qu'elle est distincte, qu'on peut l'avoir ou ne pas l'avoir, mais qu'elle est une manifestation totale de l'universel amour, et non une modification, une perversion d'un des modes particuliers d'aimer.

On aime Dieu, et c'est l'amour divin. On aime ses

enfants, on aime ses parents, et c'est l'amour maternel, c'est l'amour filial. On aime la femme, et c'est l'amour, le souverain, l'éternel. On aime les bêtes, enfin, et c'est l'amour encore, un autre amour qui a ses conditions, ses nécessités, ses douleurs et ses joies. Ceux qui ne l'éprouvent pas en plaisantent, s'en fâchent, le déclarent absurde, tout comme ceux qui n'aiment pas certaines femmes ne peuvent admettre que d'autres les aiment. Il est, ainsi que tous les grands sentiments, ridicule et délicieux, plein de démence et de douceur, capable d'extravagances véritables, aussi bien que des plus sages, des plus solides volontés.

Qui donc l'étudiera? Qui donc dira jusqu'où vont ses racines dans notre être? Pour moi, lorsque je m'interroge, je crois bien que ma charité pour les bêtes est faite, comme je le disais, de ce qu'elles ne peuvent parler, expliquer leurs besoins, indiquer leurs maux. Une créature qui souffre et qui n'a aucun moyen de nous faire entendre comment et pourquoi elle souffre, n'est-ce pas affreux, n'est-ce pas angoissant? De là, cette continuelle veille où je suis près d'une bête, m'inquiétant de ce dont elle peut manquer, m'exagérant certainement la douleur dont elle peut être atteinte. C'est la nourrice près de l'enfant, qu'il faut qu'elle comprenne et soulage.

Mais cette charité n'est que de la pitié, et comment expliquer l'amour? La question reste entière, pourquoi la bête en santé, la bête qui n'a pas besoin de moi, demeure-t-elle à ce point mon amie, ma sœur, une compagne que je recherche, que j'aime? Pourquoi cette affection chez moi, et pourquoi chez d'autres l'indifférence et même la haine?

Ces temps derniers, comme j'achevais d'écrire le roman qui a Rome pour cadre, j'ai reçu de cette ville une longue lettre qui m'a infiniment touché.

Je ne crois pas devoir en nommer le signataire. Il s'agit d'un officier supérieur de l'armée italienne, d'un héros de l'indépendance, fort âgé, je crois, et qui a pris depuis longtemps sa retraite. Si je me permets de donner quelque publicité à l'objet de sa lettre, c'est que je pense obéir à ses intentions et lui faire même un grand plaisir.

Il m'écrivait donc pour me supplier de prendre, dans mon roman, la défense des bêtes. Et le mieux est de citer : " Avez-vous remarqué les horribles atrocités qu'on exerce impunément à Rome contre les animaux, soit en public, soit en privé? De toute manière, le fait existe ouvertement, révoltant et détestable. Rien n'a valu pour y porter remède. Je crois que vous seulement pourriez faire ce miracle, par votre puissante parole, par l'attention universelle dont vous disposez, par l'universelle réprobation qui, à votre parole indignée, ne manquerait pas d'éclater. Sur ce thème, que j'ai étudié toute ma vie, je pourrais vous fournir des faits innombrables ".

Est-il rien de plus touchant que cet appel d'un vieux soldat en faveur des pauvres bêtes qui souffrent? Il se trompe singulièrement sur mon pouvoir, et je m'excuse d'avoir reproduit la phrase de sa lettre où il donne à ma parole une importance si exagérée. Mais, en vérité, n'est-ce point charmant et attendrissant, ce défenseur des bêtes, qui toute sa vie les a protégées, qui s'avoue vaincu, et qui va chercher un simple romancier d'une nation voisine, pour l'intéresser à la cause et lui demander le plaidoyer dont il espère enfin, sinon le salut, du moins un soulagement? J'avoue que l'ami des chiens perdus, en moi, a sympathisé tout de suite avec le vieux brave, qui est sûrement un brave homme.

Mon roman est terminé, et je n'ai pu y glisser la moindre page en faveur des bêtes. Je me hâte d'ailleurs d'ajouter que je n'ai vu, à Rome, aucune scène m'autorisant à les défendre. Je ne mets pas en doute la parole de mon correspondant, je déclare simplement que pas une des atrocités dont il a parlé n'a frappé mes yeux. Il est à croire que les choses sont à Rome comme elles sont à Paris, bien que, d'après mes observations, il m'a toujours semblé que l'amour des bêtes décroissait, à mesure qu'on descendait vers les pays du soleil. Et, à ce propos, je citerai encore ce passage de la lettre : " A Milan, et en général chez les Italiens d'origine celtique, un coup de canne donné à un chien, et qui ne manquerait pas de soulever l'indignation publique, serait passible de l'amende établie par le Code; tandis que, dans le Sud, les cruautés les plus raffinées, les plus révoltantes, tombent difficile-

ment sous l'action du juge, parce qu'elles ne rencontrent chez les passants que la plus olympique indifférence ". La remarque est certainement juste, et c'est là un document pour le travail qu'on fera un jour.

Nous avons eu, à Paris, de vieilles dames qui guettaient les savants vivisecteurs, et qui tombaient sur eux à coups d'ombrelles. Elles paraissaient fort ridicules. Mais s'imagine-t-on la révolte qui devait soulever ces pauvres âmes, à la pensée qu'on prenait des chiens vivants, pour les découper en petite morceaux? Songez donc qu'elles les aiment, ces misérables chiens, et que c'est un peu comme si l'on coupait dans leur propre chair. Le héros qui m'a écrit, qui s'est battu sans peur ni reproche, sans craindre de tuer ni d'être tué, appartient certainement à la grande famille de ces âmes fraternelles que l'idée de la souffrance exaspère, même chez les bêtes, surtout chez les bêtes, qui ne peuvent ni parler, ni lutter. Je lui envoie publiquement ma poignée de main la plus attendrie et la plus respectueuse.

J'ai eu un petit chien, un griffon de la plus petite espèce, qui se nommait Fanfan. Un jour, à l'Exposition canine, au Cours-la-Reine, je l'avais vu dans une cage en compagnie d'un gros chat. Et il me regardait avec des yeux si pleins de tendresse, que j'avais dit au marchand de le sortir un peu de cette cage. Puis, par terre, il s'était mis à marcher comme un petit chien à roulettes. Alors, enthousiasmé, je l'avais acheté.

C'était un petit chien fou. Un matin, je l'avais depuis huit jours à peine, lorsqu'il se mit à tourner sur lui-même, en rond, sans fin. Quand il tombait de fatigue, l'air ivre, il se relevait péniblement, il se remettait à tourner. Quand, saisi de pitié, je le prenais dans mes bras, ses pattes gardaient le piétinement de sa continuelle ronde; et, si je le posais par terre, il recommençait, tournait encore, tournait toujours. Le vétérinaire, appelé, me parla d'une lésion au cerveau. Puis, il offrit de l'empoisonner. Je refusai. Toutes les bêtes meurent chez moi de leur belle mort, et elles dorment toutes tranquilles, dans un coin du jardin.

Fanfan parut se guérir de cette première crise. Pendant

deux années, il entra dans ma vie, à un point que je ne pourrais dire. Il ne me quittait pas, se blottissait contre moi, au fond de mon fauteuil, le matin, durant mes quatre heures de travail; et il était devenu ainsi de toutes mes angoisses et de toutes mes joies de producteur, levant son petit nez aux minutes de repos, me regardant de ses petits yeux clairs. Puis, il était de chacune de mes promenades, s'en allait devant moi de son allure de petit chien à roulettes qui faisait rire les passants, dormait au retour sous ma chaise, passait les nuits au pied de mon lit, sur un coussin. Un lien si fort s'était noué entre nous, que, pour la plus courte des séparations, je lui manquais autant qu'il me manquait.

Et, brusquement, Fanfan redevint un petit chien fou. Il eut deux ou trois crises, à des intervalles éloignés. Ensuite, les crises se rapprochèrent, se confondirent, et notre vie fut affreuse. Quand sa folie circulante le prenait, il tournait, il tournait sans fin. Je ne pouvais plus le garder contre moi, dans mon fauteuil. Un démon le possédait, je l'entendais tourner, pendant des heures, autour de ma table. Mais c'était la nuit surtout que je souffrais de l'écouter, emporté ainsi en cette ronde involontaire, têtue et sauvage, un petit bruit de petites pattes continu sur le tapis. Que de fois je me suis levé pour le prendre dans mes bras, pour le garder ainsi une heure, deux heures, espérant que l'accès se calmerait; et, dès que je le remettais sur le tapis, il recommençait à tourner. On riait de moi, on me disait que j'étais fou moi-même de garder ce petit chien fou dans ma chambre. Je ne pouvais faire autrement, mon cœur se fendait à l'idée que je ne serais plus là pour le prendre, pour le calmer, et qu'il ne me regarderait plus de ses petits yeux clairs, ses yeux éperdus de douleur, qui me remerciaient.

Ce fut ainsi, dans mes bras, qu'un matin Fanfan mourut, en me regardant. Il n'eut qu'une légère secousse, et ce fut fini, je sentis simplement son petit corps convulsé qui devenait d'une souplesse de chiffon. Des larmes me jaillirent des yeux, c'était un arrachement en moi. Une bête, rien qu'une petite bête, et souffrir ainsi de sa perte, être hanté de son souvenir à un tel point que je voulais écrire ma peine, certain de laisser des pages où l'on

aurait senti mon cœur. Aujourd'hui, tout cela est loin, d'autres douleurs sont venues, je sens que les choses que j'en dis sont glacées. Mais, alors, il me semblait que j'avais tant à dire, que j'aurais dit des choses vraies, profondes, définitives, sur cet amour des bêtes, si obscur et si puissant, dont je vois bien qu'on sourit à mon entour, et qui m'angoisse pourtant jusqu'à troubler ma vie.

Oui, pourquoi m'être attaché si profondément au petit chien fou? Pourquoi avoir fraternisé avec lui comme on fraternise avec un être humain? Pourquoi l'avoir pleuré comme on pleure une créature chère? N'est-ce donc que l'insatiable tendresse que je sens en moi pour tout ce qui vit et tout ce qui souffre, une fraternité de souffrance, une charité qui me pousse vers les plus humbles et les plus déshérités?

Et voilà que j'ai fait un rêve, à l'appel que j'ai reçu de Rome, cette lettre suppliante d'un vieux soldat, qui me demande de venir au secours des bêtes.

Les bêtes n'ont pas encore de patrie. Il n'y a pas encore des chiens allemands, des chiens italiens et des chiens français. Il n'y a partout que des chiens qui souffrent quand on leur allonge des coups de canne. Alors, est-ce qu'on ne pourrait pas, de nation à nation, commencer par tomber d'accord sur l'amour qu'on doit aux bêtes? De cet amour universel des bêtes, par-dessus les frontières, peut-être en arriverait-on à l'universel amour des hommes. Les chiens du monde entier devenus frères, caressés en tous lieux avec la même tendresse, traités selon le même code de justice, réalisant le peuple unique des libertaires, en dehors de l'idée guerroyante et fratricide de patrie, n'est-ce pas là le rêve d'un acheminement vers la cité du bonheur futur? Des chiens internationaux que tous les peuples pourraient aimer et protéger, en qui tous les peuples pourraient communier, ah! grand Dieu! le bel exemple, et comme il serait désirable que l'humanité se mît dès aujourd'hui à cette école, dans l'espoir de l'entendre se dire plus tard que de telles lois ne sont pas faites uniquement pour les chiens!

Et cela, simplement, au nom de la souffrance, pour

tuer la souffrance, l'abominable souffrance dont vit la nature et que l'humanité devrait s'efforcer de réduire le plus possible, d'une lutte continue, la seule lutte à laquelle il serait sage de s'entêter. Des lois qui empêcheraient les hommes d'être battus, qui leur assureraient le pain quotidien, qui les uniraient dans les vastes liens d'une société universelle de protection contre eux-mêmes, de façon que la paix régnât enfin sur la terre. Et, comme pour les pauvres bêtes errantes, se mettre d'accord, tout modestement, à l'unique fin de ne pas recevoir des coups de canne et de moins souffrir.

La Société des Gens de lettres

Ce qu'elle est

J'ai eu l'honneur de présider pendant quatre ans le Comité de la Société des Gens de lettres. Et, au lendemain du jour où j'ai quitté le fauteuil, encore tout nourri des pensées qu'éveillent en moi mes fonctions récentes, je m'imagine qu'il n'est peut-être pas sans intérêt, ni même sans profit, de résumer ici les observations et, j'ose le dire, le fruit expérimental de mes quatre années de présidence.

Ce qui m'y pousse par-dessus tout, c'est l'impérieux désir de faire un peu de vérité. Pendant que j'étais attaché à mon fauteuil, sans pouvoir répondre, j'ai lu, sur notre Société, des articles si mal documentés, pleins d'erreurs si grosses, si fâcheuses, que mon besoin de clarté et de bon sens en a cruellement souffert. Il n'est certainement pas d'Association sur laquelle circulent plus de légendes, dont on ignore davantage le caractère et le rôle, et dont, enfin, on parle avec plus d'injustice et d'aveugle rancune.

Certainement, notre Société n'est point l'impeccable, la parfaite, la définitive. Mais encore, pour juger les choses, faut-il y mettre de la logique et de l'équité. Dans ce premier article, je me contenterai de dire ce qu'elle est; et, dans un deuxième, je dirai ce que, selon moi, elle devrait être.

A la prendre aujourd'hui, sous la pleine lumière, elle est superbe et florissante. Fondée, il y a cinquante-huit ans par des maîtres de la littérature, elle a traversé toutes les fortunes, longtemps en danger de mort, peu à peu puissante, triomphante enfin et devenue un des rouages indispensables de notre profession littéraire. A cette heure, elle a près de trois millions d'actif social, elle a été récemment déclarée d'utilité publique, elle vient enfin d'acheter un hôtel, de se mettre dans ses meubles, par une heureuse opération qui est à la fois un bon placement de son argent et une joie glorieuse pour elle. En somme, elle a donc vaincu, après bien des luttes, bien des désastres; et il semble donc qu'elle doive désormais régner incontestée, d'une solidité inattaquable, au milieu de la reconnaissance et du respect de tous.

Eh bien! cela n'est pas. Certes, je répète qu'elle est une puissance et que rien ne la menace plus sérieusement. Mais, il faut bien le dire, elle ne fonctionne pas avec l'aisance, avec la belle régularité d'une machine mathématiquement construite. On entend quelques heurts, quelques rouages qui grincent. D'autre part, il y a autour d'elle comme une continuelle colère, une sourde impopularité, surprenante, d'abord, explicable ensuite. On l'accuse d'être taquine, processive, envahissante et tyrannique. On lui reproche surtout, avec un extraordinaire mépris, de ne travailler que pour les gros sous, de ravaler les lettres par son âpreté au gain et la bassesse de son avarice. Et, enfin, le plus sanglant outrage qu'on jette à son Comité est d'être sans prestige, d'avoir compté autrefois les Balzac, les Hugo, les Dumas, et de ne réunir aujourd'hui que les noms les moins littéraires de l'époque.

Pour bien établir la situation, il faut que je pose ici, en face de notre Société des Gens de lettres, l'autre Société similaire, la Société des Auteurs et Compositeurs dra-

matiques. Celle-ci fonctionne, je ne dirai pas au milieu de plus de sympathie, mais de plus de silence, d'un consentement unanime évident. Les rouages en sont si logiques, si bien adaptés à leur fonction, si bien huilés aussi, qu'ils ne font aucun bruit. Je la crois tout aussi âpre que sa sœur voisine, une impitoyable machine à encaisser; et n'y a pas de plainte, l'opération se fait sans douleur, paraît-il. Enfin, elle a tout le panache, tout le prestige qu'on peut désirer, car son Comité ne compte guère que des académiciens, la gloire même du théâtre contemporain.

Que se passe-t-il donc? Pourquoi ces situations différentes des deux Sociétés, également prospères, également indispensables, l'une si nette, si discrète, si respectée, l'autre toujours discutée, toujours invectivée, au plein jour des journaux, souvent par ceux-là mêmes qui ont le plus besoin d'elle?

Si l'on veut comprendre, il faut d'abord rappeler dans quelles conditions et dans quel but la Société des Gens de lettres a été fondée. Elle n'est qu'une Société commerciale de secours mutuel. C'était à l'âge d'or du roman-feuilleton, au lendemain de cette trouvaille qui révolutionnait la presse : un roman découpé en tranches, servi quotidiennement aux abonnés, allumant les imaginations; trouvaille si décisive, qu'il allait en sortir un genre littéraire. Et le succès fut tel que toutes sortes de pirates se déclarèrent. On volait dans la presse comme dans un bois. Les journaux de province surtout reproduisaient les romans sans même en demander l'autorisation aux auteurs. Ceux-ci finirent par se fâcher d'être ainsi dépouillés impudemment, et l'idée leur vint de s'entendre, de se réunir en une association pour réglementer la reproduction. La Société est née de là, elle n'est en effet qu'une association d'écrivains traitant avec les journaux, ayant des journaux abonnés, qui, moyennant une redevance convenue, ont le droit de reproduire les œuvres des membres sociétaires. Et rien autre. Plus tard, la pensée d'aide et de secours a pu être réalisée, des secours donnés, des avances faites, enfin des pensions servies.

Si la Société n'avait jamais eu comme membres que des romanciers, elle aurait fonctionné toujours avec une régularité admirable. On comprend, en effet, avec quelle aisance le mode de perception se serait établi. Rien qu'une opération : les feuilletons reproduits, payés à tant la ligne ou au prorata des œuvres publiées. C'est ce qui a lieu à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques : rien que des pièces jouées, touchant un tant pour cent dans des conditions identiques. Mais notre Société a dû s'ouvrir à tous les hommes de lettres, aux poëtes, aux historiens, aux journalistes, comme aux romanciers. C'est son universalité qui fait à la fois sa force et son tourment. Car, s'il est encore facile de percevoir la reproduction d'une pièce de vers, d'une page d'histoire, d'une chronique, allez donc percevoir la reproduction d'un article politique! Dès lors, les cas les plus délicats se posent, il est nécessaire de distinguer, d'en arriver parfois au bon plaisir. Adieu le beau fonctionnement méthodique de la machine, et c'est ce qui fait que, parfois, les rouages grincent, qu'il y a des heurts et des difficultés. Il y faut toutes sortes de ménagements et d'arrangements.

Puis, tout de suite, une remarque frappe. Chez les Auteurs et les Compositeurs, c'est de la production qu'il s'agit, de l'œuvre totale, prise à sa naissance même, suivie dans son évolution entière; tandis que, chez nous, il ne s'agit que de la reproduction, l'œuvre ne vient à nous que lorsqu'elle a été publiée déjà, elle nous échappe dans ce qu'elle a de plus important. Cela est évidemment bâtard, incomplet. Et il faut ajouter que nous avons, en face de nous, les journaux comme parties contractantes, c'est-à-dire adverses, ce qui explique leur mauvaise humeur à notre égard, le retentissement qu'ils donnent aux moindres difficultés qui nous divisent, lorsque les Auteurs et les Compositeurs, n'ayant affaire qu'aux directeurs de théâtres, trouvent ceux-ci beaucoup plus résignés, en tout cas beaucoup moins bruyants.

Mais c'est surtout dans la manière dont sont composés les deux Comités que se cache un enseignement. C'est la fonction qui fait l'organe, le pouvoir tombe fatalement aux mains de ceux qui ont le plus d'intérêt à l'exercer. Si l'on voit, dans l'un des Comités, les gloires du théâtre

actuel, les Dumas, les Sardou, les Halévy, les Meilhac, l'explication en est simplement qu'étant les plus joués, ils ont été amenés à prendre, d'instinct, la direction commerciale de leur profession. De même, dans le Comité voisin, si l'on voit, en grande majorité, les noms de nos romanciers populaires, d'un éclat littéraire moindre, c'est également que la force des choses les a mis au pouvoir, à la tête d'une entreprise où ils ont les plus gros intérêts à défendre. Ici, il faudrait résumer les trente dernières années de notre littérature, le roman-feuilleton peu à peu abandonné par les maîtres, le roman d'analyse conquérant toutes les hautes situations, les journaux forcés de s'adresser, pour la reproduction, aux romanciers populaires, qui seuls, continuent les grands conteurs d'autrefois. Et, si notre Comité manque de panache, l'unique raison en est là : il est aux mains des travailleurs qui ont l'instinctif besoin que la maison marche bien.

Nous autres, les romanciers artistes, les mandarins, comme on dit, nous nous désintéressons. Ce n'est pas drôle de donner, chaque semaine, deux heures de son temps pour discuter des affaires d'argent ennuyeuses. Les jours de ciel clair, à quoi bon nous enfermer dans une salle, lorsqu'il y a là de bonnes gens qui se chargent de la besogne? Nous comptons qu'elle sera bien faite, car ils y ont plus de profit que nous, étant les plus reproduits. Chaque mois, ou chaque année, nous nous contenterons d'aller toucher notre argent. Et nous n'assisterons même pas aux Assemblées générales, et nous nous déchargerons de tout, dans la certitude que tout ira très bien. Voilà comment le nouveau président, M. Henry Houssaye, est, je crois, le premier académicien qui daigne présider le Comité, et voilà comment ce serait une aventure extraordinaire, si, l'année prochaine, après avoir été président, je témoignais le désir de rentrer comme simple membre. Aux Auteurs et aux Compositeurs dramatiques, Dumas a longtemps été simple membre; et, s'il avait quitté le fauteuil, il serait redevenu simple membre.

Le Comité est donc ce qu'il doit être, par notre abstention, par le sol où il pousse et les conditions dans lesquelles il évolue. D'ailleurs, émanation du suffrage uni-

versel, il est ce que l'Assemblée générale le fait, et ce serait simplement à l'Assemblée de le changer, si elle le désirait autre.

Ah! que je voudrais ardemment que les confrères très spirituels qui le plaisantent, et les quelques âmes noires qui l'injurient, pussent assister aux séances que le Comité tient les lundis de chaque semaine! Ils y verraient de très braves gens s'occuper avec dévoûment, discrétion et prudence des affaires assez compliquées et ingrates de la communauté, sans toucher un centime pour cela. Des écrivains d'une notoriété restreinte parfois, mon Dieu! oui, mais qui n'en sont pas moins le plus souvent des esprits très nets, très actifs, animés de la plus sincère fraternité. De simples romanciers-feuilletonistes, c'est encore vrai! mais de grands travailleurs tout de même qui enchantent des millions d'humbles lecteurs, des producteurs infatigables et infiniment bons, comme M. Emile Richebourg, que je me permets de nommer parce qu'il est un des doyens, et qui est en somme un maître dans un genre dont l'importance sociale est considérable.

Oui, que ne peuvent-ils assister aux séances, les railleurs et les insulteurs! Ils y sauraient d'abord que les partis pris politiques ou littéraires du Comité ne sont plus que de la légende. L'impartialité la plus complète règne, tout écrivain qui a déjà produit quatre volumes, dans de sérieuses conditions professionnelles, est certain d'être reçu sociétaire. En quatre années, je n'ai pas vu un seul déni de justice. Les admissions sont plutôt larges. Et, tous les débutants ayant la faculté de se faire admettre comme adhérents, c'est-à-dire de charger la Société de toucher leur reproduction, en attendant d'avoir le bagage exigé pour être sociétaires, il s'ensuit qu'il n'est pas au monde de Société plus ouverte et plus maternelle.

Ils verraient aussi quelles études difficiles, quel travail considérable nécessitent les moindres progrès. Je ne parle pas de la refonte récente des statuts ni de la déclaration d'utilité publique, qui ont occupé le Comité pendant des mois. Mais une besogne que j'ai suivie de plus près, la hausse des tarifs, a été particulièrement ardue, pleine de soucis et de complications. Depuis trente ans, les tarifs

d'abonnement pour les journaux étaient restés les mêmes. La presse s'était renouvelée, tout avait renchéri, et certains journaux avaient fini par payer la reproduction un prix dérisoire; sans compter qu'il s'agissait d'unifier les anciens traités, devenus le chaos même. On se souvient de la tempête soulevée, les journaux criaient, beaucoup de sociétaires eux-mêmes se fâchaient. Le Comité s'est entêté très sagement, très bravement, et l'expérience a prouvé qu'il travaillait pour le bien de tous, avec son bon sens et sa modération ordinaires.

Ils y verraient aussi la surveillance continue, avisée et ferme, qu'il faut exercer pour la défense de nos droits. A chaque séance, c'est la petite guerre, les tentatives sans cesse renouvelées de certains journaux pour échapper au payement de la reproduction. Je ne parle pas des journaux honnêtes, la grande majorité, avec qui nos rapports sont parfaits. Mais on ne se doute pas du pullulement des essais sournois, ni du flot des affaires litigieuses qui tombent, le lundi, sur la table des séances. Notre délégué, l'excellent M. Edouard Montagne, est heureusement un gardien fidèle, très expérimenté et très loyal. Et je voudrais aussi qu'on vit à l'œuvre notre conseil judiciaire, présidé par Me Adrien Huard, si compétent, si dévoué, ce conseil judiciaire dont les membres viennent, eux aussi, à tour de rôle, chaque lundi, donner leur temps et leur expérience, pour le seul amour des gens de lettres.

Mais surtout ce qu'ils verraient, à chaque séance, c'est le désir brûlant d'augmenter la caisse des retraites. On ne cause que de cela, on ne travaille que pour cela. Sur nos six cent cinquante membres environ, cent quarante sont aujourd'hui pensionnaires. Toutes les pensions sont servies, vingt-cinq ans de sociétariat et soixante ans d'âge. Mais que le chiffre en est jusqu'ici misérable! Cinq cents francs, à peine de quoi manger du pain. Et encore devons-nous ces pauvres rentes à l'heureuse loterie d'il y a quelque dix ans. Aussi toutes les cervelles du Comité travaillent-elles pour doubler la pension, ce qui serait un chiffre au moins raisonnable. Je me suis occupé, pour ma part, de plusieurs projets, en vain, hélas! Dernièrement, et bien que nous n'ayons pu nous entendre

avec les éditeurs, nous avons mis en train tout un système nouveau de publicité, sur lequel nous comptons beaucoup. J'en reparlerai un jour.

Et, enfin, c'est au commencement de chaque séance que je voudrais faire assister ceux qui plaisantent et ceux qui injurient, à ces séances qui, toutes, s'ouvrent par de pitoyables demandes de secours. Ce sont les vaincus de notre armée, les écrivains battus dans la lutte, et de malheureuses femmes, et des veuves, et des orphelins. Nous avons des bienfaiteurs M. Chauchard, très généreusement, nous donne dix mille francs chaque année, dont le meilleur va à nos pauvres, tandis que le reste distribué en prix littéraires, n'est peut-être pas sans nous causer quelque souci. Mais les plaies sont si vives que presque toujours le Comité est impuissant à donner selon son cœur. Il faut, chaque fois, consulter le crédit des secours, et, si l'on donne, c'est en tremblant, avec la crainte que, dès la séance suivante, il n'y ait plus de quoi donner.

Vraiment, ils me font pitié, les fiers artistes qui accusent notre Société de ne songer qu'aux gros sous! Eh! oui, les gros sous! Avec quoi pensent-ils donc que la vie se paye! Et en sont-ils encore à cette belle conception aristocratique qui voulait que les écrivains fussent nourris à la table des grands, pour rehausser leur train de luxe de belles œuvres, toutes parfumées par les fleurs louangeuses des dédicaces?

Les gros sous, parfaitement! car ce sont les gros sous qui payent le pain de chaque jour. La misère des nôtres n'est donc pas connue? Ne sait-on pas qu'il y a de pauvres hommes de lettres, vieillis dans un travail ingrat, plus pauvres que le pauvre ouvrier qui meurt à l'hôpital? Je ne veux pas insister, dire les affreux dénûments que nous avons tous entrevus, car il y a une pudeur qui défend de trop montrer ses plaies. Mais, en vérité, lorsque j'entends ces beaux fils nous reprocher de veiller sur les gros sous de nos humbles et de nos souffrants, je me fâche, car c'est avec les gros sous qu'on empêche les vieux de mourir de faim et qu'on donne aux jeunes le courage de la lutte.

Ah! si ma voix pouvait être entendue, s'il y avait

quelque part un homme très riche et aimant les lettres, je lui dirais que notre Société a une personnalité civile, depuis qu'elle est déclarée d'utilité publique, et qu'il peut tester en sa faveur, et qu'en faisant cela, en nous donnant les millions dont nous avons besoin pour assurer la vie de nos vieux pensionnaires, il réaliserait démocratiquement la conception aristocratique du Mécène d'autrefois.

Mais, si le Mécène ne vient pas — ce que je crains, hélas! — ne sommes-nous pas là, nous tous, qui travaillons, qui par l'association pourrions être si forts, le jour où nous aurions la Société des Gens de lettres qu'on peut rêver, le véritable syndicat de tous nos intérêts matériels et moraux, de toute notre fonction humaine et sociale?

La Société des Gens de lettres

Ce qu'elle devrait être

Tout de suite, je veux poser ce que devrait être selon moi, la Société des Gens de lettres. Comme je l'ai établi, elle n'est actuellement, en dehors des secours et des pensions qu'elle donne, qu'une association commerciale, qui se charge de toucher, pour ses membres, l'argent provenant de la reproduction de leurs œuvres. Et, si elle voulait être le syndicat complet de la profession, embrassant tous les intérêts, faisant face à tous les besoins, elle devrait donc veiller d'abord à la production des œuvres, avant de s'occuper de leur reproduction, et s'intéresser également ensuite à leur traduction.

Production, reproduction, traduction, tels sont les trois termes de l'évolution commerciale d'une œuvre littéraire. Par production, j'entends les rapports de l'écrivain avec le journal qui publie l'œuvre originale en feuilletons et avec l'éditeur qui la fait paraître en volume. La reproduction comprend la série d'opérations dont notre Société actuelle s'occupe avec tant de zèle

et d'autorité. Et, quant à la traduction, elle est le vaste champ si peu connu, si mal défriché, de l'expansion de notre littérature, dans l'univers entier, par les langues étrangères.

Naturellement, je mets de côté la question de littérature, les écoles, le génie, le simple talent, Je traite ici la question purement matérielle de la profession. Mais qui ne comprend que cela soulève les questions morales les plus hautes, et qu'au fond il s'agit, avec le pain de chaque jour, de notre dignité dans le monde, de la place que nous y occupons et du rôle civilisateur que nous devons y jouer?

Si nous lisons les statuts de la Société, nous voyons en tête qu'elle a pour but : de défendre et faire valoir les intérêts moraux et de protéger les droits de tous ses membres; de procurer aux gens de lettres les avantages qui doivent résulter de leurs travaux ; de prêter, dans les conditions prévues au règlement, aide et assistance à ses sociétaires par tout les moyens qui sont en son pouvoir et dans toutes les occasions où cela pourrait être utile, notamment en ce qui concerne le reproduction de leurs œuvres littéraires.

Eh bien! tout ceci, s'il faut le dire, n'est que sur le papier. Il n'y a que l'aide et l'assistance promises dans les dernières lignes, pour la reproduction, qui se réalisent strictement. Le reste — les intérêts moraux, les droits de tous les membres, les avantages qui doivent résulter de leurs travaux — demeure à l'état de simple vœu puisque, en réalité, la Société ne s'occupe absolument que d'encaisser l'argent de la reproduction, sans pouvoir exercer aucune action décisive dans la question de reproduction et de traduction.

J'imagine qu'un de nos membres publie un roman dans un journal ou chez un éditeur, et qu'il y ait procès, à la suite d'une difficulté quelconque. Nous ne pouvons intervenir directement, nous accorderons l'assistance judiciaire à notre sociétaire, nous irons jusqu'à lui donner notre appui moral ; mais ce sera tout, son affaire échappe à notre compétence, nous n'avons pas à nous occuper du feuilleton original ni du livre. Alors, pourquoi les

statuts parlent-ils de défendre et de faire valoir les intérêts moraux, de protéger les droits, de procurer les avantages qui doivent résulter des travaux, lorsque cela n'est vrai que sur la question de reproduction, lorsqu'il est interdit à la Société d'intervenir dans la question beaucoup plus vaste et plus grave de la production, sans compter celle de la traduction?

Pendant mes quatre années de présidence, j'ai toujours vu le Comité les mains liées vis-à-vis des directeurs de journaux et des éditeurs. Tout le service qu'il peut rendre, c'est, lorsqu'un sociétaire se plaint qu'un directeur lui a perdu un manuscrit, d'écrire à ce directeur, qui souvent même ne répond pas. Ou bien le Comité intervient également par lettre pour qu'un directeur exécute un traité. Ou bien c'est encore une difficulté quelconque qu'il tâche de trancher à l'amiable. Mais, dans tout cela, il n'y a pas de droit exercé, il n'y a qu'une entremise officieuse, sans aucune sorte de sanction possible. Quant aux rapports entre la Société et les éditeurs, ils sont de même ordre. Je n'ai pas souvenance d'avoir eu des rapports avec eux pour aucune affaire intéressant la Société, si ce n'est pour des projets qui ont toujours échoué, devant leur attitude plutôt hostile.

Et ce qui prouve que notre Société ne répond pas à tous nos besoins, qu'elle laisse d'énormes lacunes, c'est que, continuellement, d'autres Sociétés tâchent de se créer. J'ai assisté à une de ces tentatives, la Société des Romanciers français, qui précisément a pour but de s'occuper de la production et de la traduction, en laissant la reproduction à la Société existante. On s'y est beaucoup occupé de trouver un moyen de contrôler les tirages des livres, cette grosse question qui divise depuis longtemps les auteurs et les éditeurs. On s'y est efforcé aussi de créer une agence de traductions, qui mettrait les auteurs en relation avec des éditeurs de tous les pays du monde. Ce sont là certainement de bien grosses affaires, et il faudra du temps avant que tous les rêves se réalisent. Mais, si même une Société comme celle des Romanciers français n'avance guère, attend l'avenir, le simple fait qu'elle a pu être créée prouve qu'elle nous manque et

que la Société des Gens de lettres est tout au moins insuffisante.

Pour que les statuts disent la vérité, pour que les Gens de lettres trouvent dans la Société le syndicat qui protégera tous leurs intérêts matériels et moraux, qui leur procurera tous les avantages qui doivent résulter de leurs œuvres, il faut absolument qu'elle réglemente la production et la traduction, comme elle a réglementé la reproduction, qu'elle soit en un mot, ainsi que je l'ai dit, le syndicat de la profession totale.

Certes, le problème n'est pas commode, et je n'en connais pas de plus complexe ni de plus ardu. On n'attend pas que j'expose ici le plan de cette Société rêvée, c'est tout au plus si je me permettrai d'indiquer une idée qui m'a hanté parfois. Je ne parlerai d'abord que de nos rapports avec les éditeurs.

Si les éditeurs se montrent sans bienveillance à l'égard de la Société, c'est qu'ils sentent en elle la concurrente possible, la maison qui pourrait s'éditer elle-même un beau matin. Je crois bien que la Société a eu cette idée autrefois, et il est évident qu'elle semble devoir aller à cela, sous le régime collectiviste qu'on nous promet, le jour où elle sera le syndicat complet dont je parle. La mine aux mineurs, l'édition aux édités. Déjà plusieurs auteurs s'éditent eux-mêmes, et de toutes parts poussent des tentatives d'associations pour se passer des éditeurs. Quant à moi, je déclare que je suis contraire à ce mouvement, au moins aujourd'hui. Jusqu'ici, les tentatives collectives faites dans ce sens, ont misérablement échoué. Seuls, certains auteurs isolés ont gagné de grosses sommes à s'éditer eux-mêmes. Je suis donc convaincu que les maisons d'édition sont actuellement bonnes à conserver. Il y en a de très puissantes, des machines admirablement montées, des forces en somme, qu'il serait peu sage de ne pas employer encore, tant qu'elles fonctionneront utilement. Et les éditeurs devraient donc se rassurer, il n'est nullement question de les déposséder d'ici longtemps sans doute.

De même, il est certain que les grandes maisons d'édition, les solides, les honnêtes, tomberaient tout de suite

d'accord avec notre société, car elles ne pourraient vouloir avec nous que la dignité de leur profession, la probité et la justice au plein jour. Ce dont souffrent les débutants des lettres, les humbles qui restent à la merci du marchand, c'est des petites maisons louches, des éditeurs marrons, de ce pullulement des vendeurs de papier imprimé que guette la faillite. Et c'est pour la défense de ces humbles, de la nuée de plus en plus grande des pauvres travailleurs vivant de leur plume, qu'il s'agirait d'unifier les traités, d'établir des minima, de ne pas tolérer qu'on fît misérablement travailler au rabais certains des nôtres.

Voyez la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Je reviens toujours à elle, car elle me semble vraiment un modèle de bonne construction et de fonctionnement logique. Elle s'est imposée à tous les théâtres, pas d'un coup certes, mais avec une obstination légitime et sage, qui a fini par vaincre les obstacles. Aujourd'hui, elle est le rempart de tous les auteurs qui écrivent des pièces, elle est unique et souveraine, elle discute ses intérêts avec chaque théâtre, lui impose le tant pour cent raisonnable, le frappe d'interdit s'il ne cède pas à ses justes exigences. En somme, elle règle en tout et pour tout la question commerciale au mieux de ses intérêts, et cela sans qu'on entende la machine fonctionner.

Eh bien! pourquoi notre Société ne ferait-elle pas de même pour les éditeurs? Pourquoi n'établirait-elle pas des tarifs, un tant pour cent par exemplaire tiré, qu'elle imposerait à tous les éditeurs? Pourquoi n'aurait-elle pas un modèle de traité, avec un minimum de tant par exemplaire? Pourquoi, dans ce traité, tous les cas de bons rapports ne seraient-ils pas prévus, toute la justice désirable faite, toutes les causes de conflits évitées? Pourquoi ce traité, après avoir été naturellement discuté et arrêté entre la Société et les éditeurs, ne deviendrait-il pas la charte de nos droits, le pacte de notre alliance, qui mettrait tous nos intérêts en commun? Et, enfin, pourquoi, après avoir ainsi traité avec les éditeurs, ne traiterions-nous pas avec les journaux, en fixant de même un prix minimum de la ligne et en réglant la question des droits et des devoirs réciproques?

Un rêve! dira-t-on. En tout cas, il n'est point irréasable. Soyons le nombre et nous serons la force. Puis, quand nous serons la force, tâchons d'être la justice. Ce qu'ont fait les Auteurs et Compositeurs dramatiques, les Gens de lettres peuvent le faire ; et, s'il y a des différences entre la pièce jouée et le livre tiré à un certain nombre d'exemplaires, des similitudes pourtant s'établissent, le projet d'un modèle de traité arrêté avec toutes les maisons d'édition solides et honnêtes n'en reste pas moins très praticable et très profitable, quitte à mettre en interdit les maisons assez peu sages pour ne pas vouloir être justes.

Nous autres, les vieux, nous avons presque tous, dans nos éditeurs, de très anciens et très fidèles amis. Il est donc croyable que nous n'agirons guère. Mais c'est aux jeunes que je confie le projet, aux jeunes qui ont à se défendre et à défendre ceux dont le flot, sans cesse, monte derrière eux.

Et je ne m'illusionne en aucune façon, je sais toutes les difficultés, tous les dangers même. C'est ainsi que si l'on tentait brutalement de transformer notre Société, il y aurait là, pour elle un véritable péril. Il faut songer qu'elle a mis cinquante-huit ans à être ce qu'elle est, que le bon fonctionnement d'aujourd'hui a été acquis au prix des plus persévérants efforts, et que ce serait une sottise que de la tuer pour l'élargir. On n'apportera donc jamais trop de prudence, trop d'étude, avant de risquer la moindre modification, même heureuse.

Puis, on vient de refondre ses statuts, on ne peut légalement y toucher avant deux ans, je crois. Il faut se souvenir aussi qu'elle a été déclarée d'utilité publique, qu'elle dépend désormais du Conseil d'Etat, avec lequel il faudrait compter, si on la transformait dans son essence. Tout cela aggrave le problème, et je serais désespéré si j'allumais dans de certaines jeunes têtes des espérances trop vives, qui ne se réaliseront certainement pas avant longtemps. Mais cela ne saurait pourtant m'empêcher de parler, si je crois avoir quelque chose d'utile à dire, et je répète que fatalement notre Société se transformera, si elle ne veut pas qu'une Société rivale se fonde un jour, si

elle a l'ambition de devenir l'unique et complète Société que nous attendons, en nos temps où l'association est en train de transformer le monde. Le programme est net, s'il n'est déjà étudié dans les détails : traiter avec les journaux et les éditeurs, réglementer commercialement, surveiller et contrôler la production, comme elle surveille et contrôle la reproduction, et créer une agence universelle de traductions. A ce prix seul, elle sera la véritable Société des Gens de lettres.

Et elle qu'on accuse aujourd'hui de manquer de prestige, de ne s'occuper que des gros sous, ah! vous la verriez bien vite remonter dans l'estime du monde! Vous verriez les producteurs, et non pas seulement les reproducteurs, devenir les membres du Comité. Vous verriez à sa tête, comme à celle des Auteurs et Compositeurs dramatiques, les grands noms de la littérature, du moment que leurs intérêts professionnels se trouveraient directement engagés; et ils arriveraient à en prendre la direction, d'instinct, par ce phénomène qui met le pouvoir entre les mains de ceux qui ont le plus de profit à l'exercer. Tout en laissant à l'Académie son rôle littéraire, elle deviendrait, à côté d'elle, la grande puissance de la profession des lettres, elle aurait la force sociale de la plus intelligente des associations, du groupe des travailleurs intellectuels, maîtres des foules, s'ils voulaient bien s'entendre.

Et je m'imagine aussi que les gros sous tomberaient en pluie, qu'on n'aurait plus à attendre un Mécène ni à se creuser la tête pour obtenir d'une opération quelconque les millions nécessaires. Les recettes décupleraient, dès qu'on aurait frappé le livre du léger impôt qu'il s'agirait de trouver. Les pensions seraient portées à douze cents francs, et le Comité, chaque lundi, pourrait donner à nos vaincus et à nos veuves, sans toujours trembler de vider trop vite sa caisse de secours. Les pauvres ont leur part, la misère est battue, quand la maison est solide et prospère.

Enfin, pourquoi ne pas élargir ce rêve et dire comment, un jour, l'élite intellectuelle pourrait devenir le lien et la paix des peuples?

Lorsque je suis allé à Londres assister à un Congrès de journalistes, j'ai été frappé de la puissance que pourrait prendre la presse universelle, si les associations de journalistes du monde entier s'entendaient, se réunissaient chaque année en une sorte d'assemblée fédérale, où toutes les nations seraient représentées, et discutaient là les intérêts communs, de façon à mettre leur force incalculable au service de la justice et de la fraternité.

Mais peut-être la presse est-elle trop ravagée par les passions politiques, trop engagée dans les furieuses luttes quotidiennes. Tandis que les Lettres, la Littérature planent très haut, souveraines. Et c'est donc là mon nouveau rêve : des Sociétés des Gens de lettres chez tous les peuples, des assemblées fédérales annuelles où toutes seraient représentées, des congrès pour faire entendre au monde le vœu de l'élite, l'évangile des intelligents et des sages.

En nos temps où l'on parle d'abolir les frontières littéraires, où il est question d'une communion universelle sous les espèces du génie, ne serait-ce pas là l'exemple de fraternité parti de haut, l'arbitrage des intelligences réglant enfin la question du plus de vérité et du plus de bonheur possible sur la terre?

La Voyante

A Lourdes, le miracle naît dans un admirable décor. Avant qu'on eût gâté la Grotte, en l'ornant et en l'aménageant pour recevoir les foules, c'était un coin de rêveuse sauvagerie, le creux solitaire au flanc du rocher, parmi les lierres et les ronces, le Gave limpide et frais baignant les cailloux de la rive, le cirque immense des montagnes fermant l'horizon de leurs pics neigeux, dans une évocation de songe infini.

Puis, quelle douce figure de légende, cette Bernadette, la bergère ignorante qui ne sait pas lire, qui conduit son troupeau par les landes désertes, en récitant son chapelet! Elle n'a que quatorze ans, elle est dans une telle candeur, un tel état d'innocente nature, que la Vierge est obligée de lui parler en patois, pour se faire entendre d'elle. Et quelle jolie histoire toute parfumée de simplicité, quel beau conte pour les bonnes âmes, les trois petites filles qui vont ramasser du bois mort, et l'une d'elles qui se déchausse afin de traverser le torrent, et le mystérieux coup de vent qui, soufflant alors sans faire remuer les feuilles, la force à s'agenouiller sur le

sable, et la belle dame, rayonnante de lumière, dont la souriante figure lui apparaît, pour la consolation et le soulagement des humbles!

Devant le charme et l'évidente bonne foi de cette enfant souffrante, comme on comprend que tout le peuple des déshérités soit accouru! Et, plus tard, lorsque la persécution s'en mêla, comme on comprend l'inextinguible croyance qui poussa de cette terre, en y faisant fleurir le miracle, dans l'exaltation d'une religion nouvelle!

Mais, cette fois, nous sommes à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, une rue de tumultueux commerce, que les camions des marchands de porcelaine encombrent du matin au soir. Un aimable confrère me mène voir mademoiselle Couédon, à laquelle il a demandé un rendez-vous pour moi, sans lui dire qui j'étais. C'est le lundi de Pâques, à onze heures. La rue est déserte, la maison paraît vide, la banale maison du quartier, habitée par une population dense de bourgeois et de commerçants. Pas une âme dans l'escalier. Et nous sonnons, et c'est Mme Couédon, la mère, qui vient nous ouvrir : une dame avenante et distinguée. Elle nous introduit dans le salon, le salon classique de notre petite bourgeoisie, le piano, les sièges recouverts de housses, les gravures symétriques pendues au mur, une azalée blanche qui achève de se faner devant la cheminée. Mais la mère se retire, et voici le père, M. Couédon, un avocat, m'a-t-on dit, qui gagne aujourd'hui une quinzaine de mille francs à gérer des immeubles, un homme trapu, petit, rond, le teint coloré, qui paraît être un brave homme, franc et simple. Il rit, parle haut, donne des détails sur un procès qu'il a dû intenter à un journal. Puis, s'interrompant :

— Ah! voici ma fille.

Mlle Couédon entre. Elle aussi est petite, très brune, l'air gai. Elle n'est point jolie, elle est agréable, une brune piquante, comme on aurait dit autrefois, avec de beaux yeux et une dentition qui m'a frappé, des dents fortes, proéminentes, dignes d'une étude attentive, je crois. Et la voilà qui répond à mes questions, avec une aisance, une bonne volonté charmantes.

— J'ai vingt-cinq ans... Non, non, je ne suis pas fati-

guée. Ainsi, je me suis couchée, hier soir, à onze heures, et je viens de me réveiller à sept... Autrefois, oui, j'ai eu des rêves. Mais, à présent, je ne rêve plus du tout... Je mange bien, je me porte bien, jamais je n'ai été si à l'aise et si heureuse.

Et c'est merveille, en effet, comme elle a l'air tranquille et content d'elle-même. Décidément, cette maison respire la joie, une maison où l'on vient d'hériter, où un grand bonheur s'est produit. Ils rient tous, ils sont tous luisants et bien portants. Et ce qui me frappe aussi, c'est l'absence de mise en scène, la parfaite naïveté de l'accueil, l'ingénuité du décor. Voici des mois que l'ange Gabriel vient visiter cette jeune fille, voici des semaines que la foule se rue dans cet appartement, et le petit salon bourgeois est sûrement resté ce qu'il était. On ne sent pas la pythonisse, les choses se passent à la bonne franquette, sans malice aucune, avec une sorte d'enfantine conviction. Evidemment, les parents, en admiration devant leur fille, sont convaincus de la venue de l'ange, et ils n'en paraissent pas étonnés le moins du monde. Aucun foudroiement, aucun orgueil, qu'un ange se dérange, pour venir là, parler par cette bouche de vierge. C'est ainsi, et il semble tout naturel que cela soit ainsi.

Ce qui me tracasse un peu, c'est de n'être plus en face d'une bergère, d'une fillette de quatorze ans, mais d'une grande fille de vingt-cinq ans, qui a sûrement une histoire, que j'ignore. On dit simplement qu'elle et sa mère sont très pieuses; ce n'est là qu'une indication. Je voudrais savoir quel cours de piano elle a suivi, où elle a appris l'orthographe, quelles amies elle a fréquentées, quels livres et quels journaux elle lisait, si elle allait au théâtre et aux Expositions de peinture. Puisqu'il ne s'agit plus d'une simple fleurette de montagne, je voudrais bien connaître dans quel terreau a poussé cette singulière fleur de notre grande ville.

Mais je ne puis naturellement me permettre de poser certaines questions, et les choses ne sont pas encore assez graves, pour qu'on se lance dans une enquête sérieuse. Je me contente donc de constater la joie vive et la belle sérénité de la famille, ravie d'avoir été élue pour rendre un grand service à la France, sans compter

qu'elle ne paraît pas fâchée du bruit qui se fait autour d'elle. Et je me donne comme un savant qui s'intéresse à ces sortes de manifestations, et qui ne demandera pas mieux que de croire, le jour où les phénomènes l'auront convaincu.

Le père s'en va dans une pièce voisine, en emmenant l'aimable confrère qui m'accompagne, et me voici seul avec Mlle Couédon.

— Approchez-vous, mettez-vous devant moi.

Je m'assois sur une chaise, à contre-jour. C'est elle qui reste dans la pleine lumière de la fenêtre. Et elle s'endort, de la façon la plus simple et la plus prompte, en se passant la main sur les yeux. J'admets l'autosuggestion, mais pas pratiquée avec cette aisance. Tout de suite, ma conviction absolue est qu'elle ne dort pas.

La physionomie ne change pas, le visage devient seulement un peu plus grave. Les yeux sont à demi clos, de façon à laisser voir une ligne blanche de la cornée. De même, le corps garde la position droite qu'il avait; j'entends qu'il ne se laisse pas aller, qu'il ne s'appuie pas au dossier du fauteuil. Les deux mains ne quittent les genoux que pour esquisser de rares gestes. Et rien autre, ni abandon, ni raideur, ni frémissement, ni extase. L'attitude d'une personne qui ne dort pas, qui a simplement fermé les yeux pour se recueillir, et qui parle ainsi, d'une voix continue, légèrement chantante, sa voix ordinaire de tout à l'heure, qu'elle assombrit un peu comme si elle récitait, sur un ton adopté et gardé, sans ralentissement ni éclat.

Elle m'avait dit :

— L'ange va d'abord vous parler de vous, et puis, s'il le permet, vous pourrez le questionner.

Tout de suite, dès qu'elle a eu fermé les yeux, l'ange m'a donc parlé de moi. Ah! le pauvre ange, il ne me connaît guère! J'avoue que j'ai été un peu vexé, car je m'imaginais que l'ange Gabriel aurait des choses intéressantes à me dire. Et, en vérité, la dernière des tireuses de cartes aurait eu plus de flair, se serait méfiée davantage de la personnalité que je pouvais être. Pas une des paroles qu'il m'a dites ne s'appliquait plus spécialement

au vague savant dont j'avais pris le titre qu'à un autre savant quelconque. Même, faisant fausse route, il est parti sur ce que j'avais dit de ma foi aux faits, pour me croire un catholique pratiquant et pour me recommander de moins négliger mes devoirs religieux. L'ignorance totale, l'erreur complète, la psychologie la plus rudimentaire, pas même l'heureuse rencontre d'une de ces phrases ambiguës, où le doute puisse s'accrocher. C'est enfantin et c'est touchant.

— Maintenant, m'a-t-elle dit, vous pouvez questionner l'ange, il vous répondra.

Je lui ai demandé quelle serait la situation littéraire de la France, au prochain siècle. Superbe, un grand siècle littéraire. Je lui ai demandé quels seraient les écrivains d'aujourd'hui qui vivraient alors dans l'admiration des hommes. Il m'a répondu qu'il savait leurs noms, mais qu'il ne voulait pas me les dire. Je lui ai demandé quel était l'avenir de deux jeunes romanciers que j'aime. Il connaissait évidemment l'un, ce qu'il m'a prouvé en faisant allusion à un fait de notoriété publique, lui prédisant le triomphe, tandis qu'il est resté très vague sur l'autre, qu'il ne m'a pas paru connaître suffisamment. En somme, comme les humbles mortels, il ne dit bien que ce qu'il sait bien.

Et quelle langue typique! Comme on comprend qu'une cervelle de culture moyenne puisse prêter un tel langage à un ange! La simple prose est impossible, trop vulgaire, trop limpide aussi. Les vers sont d'une improvisation difficile, aisément ridicules. Tandis que cette prose rythmée, ces courtes phrases toutes terminées par le même son, s'improvisent assez facilement, avec un peu d'habitude, tout en gardant une singularité suffisante. C'est de la bonne langue classique d'oracles.

Et c'était fini. Mlle Couédon a simplement rouvert les yeux. Puis, elle s'est remise à sourire, de son air tranquille et enjoué. Aucun engourdissement au réveil, aucune surprise, aucun trouble, pas même un battement de paupières. Une personne qui a fermé les yeux et qui les rouvre, tout ingénument, sans nulle malice.

Pour moi, je l'ai dit, elle ne dort pas. J'admets bien une irrégulière de l'hystérie à qui manquent certains

symptômes de la crise. Mais, vraiment, tous les symptômes manquent par trop à celle-ci. L'autosuggestion elle-même ne fonctionne pas avec cette aisance, on ne s'endort pas et on ne se réveille pas de la sorte, trois ou quatre fois dans une heure, au moindre caprice, pour un oui, pour un non, comme une machine bien montée; et cela, sans aucun des phénomènes habituels, avec, seulement, un sourire aux lèvres, comme une danseuse, ravie d'avoir dansé son pas.

Alors, on serait donc en face d'une simulatrice? C'est un bien vilain mot. Elle a l'air très honnête, cette demoiselle. Ses parents m'ont aussi paru de braves gens crédules. Je veux croire qu'elle a eu des crises véritables, qu'elle a entendu une voix; et, maintenant, elle continuerait à l'état de veille, après avoir fini par se convaincre de sa mission. Elle serait la propre dupe de son rêve. Sa grande dévotion ferait le reste. Il faut tenir compte aussi de ce qui doit se passer dans cette cervelle, depuis l'énorme bruit qui se fait. N'a-t-elle pas dit qu'elle allait occuper une situation morale très haute? Ce souhait de grandeur peut tout expliquer, en dehors de l'intérêt pécuniaire qui n'apparaît pas, et des autres causes, manœuvres religieuses, manœuvres politiques, qui me semblent devoir être écartées.

Le père, l'air souriant, est revenu de la pièce voisine, avec l'aimable confrère qui m'avait amené. Et nous avons pris congé en échangeant des poignées de main et de bonnes paroles amicales La maison était en joie, nous avons laissé là des gens très heureux de vivre voyant certainement la vie sans fièvre ni complication dans un tranquille espoir par ce beau lundi de Pâques.

Certes, cela serait d'un enfantillage très innocent, et une aventure d'une telle banalité ne mériterait pas de fixer l'attention pendant une heure, si brusquement la crédulité n'avait agi, déterminant dans la pauvre humanité souffrante l'extraordinaire crise de foi à laquelle nous assistons. Et le cas de cette demoiselle si puéril en lui-même prend tout d'un coup une ampleur terrifiante par le retentissement qu'il a au fond des âmes. Une pierre est tombée dans la mare, toute la vie ignorée du fond est

troublée, remonte à la surface, se montre avec son pullulement monstrueux.

Eh quoi? pas même une Grotte au flanc d'un rocher! pas même une bergère agenouillée au bord d'un torrent! pas même la solitude neigeuse des montagnes, se dressant dans le ciel clair! Ce petit salon avec ses sièges couverts de housses, ce décor bourgeois encombré de l'inévitable piano a donc suffi, n'a donc pas tué la chimère sous le ridicule? Et une demoiselle déjà mûre, une demoiselle quelconque de notre bourgeoisie, ni laide, ni belle, n'a eu qu'à fermer les yeux et à dire les premières pauvres choses venues, sans arrangement d'aucune sorte, avec une candeur maladroite qui finit par être attendrissante! Et c'est assez, et la foule se rue, et la presse ne parle pas d'autre chose depuis un mois, et le monde entier menace d'en être bouleversé!

Il faut entendre Mlle Couédon parler avec son rire tranquille du flot qui assiège sa porte. Chaque matin, elle a un courrier débordant comme un ministre. Les lettres et les télégrammes pleuvent chez elle, non seulement de Paris et de la province, mais encore de l'étranger. Puis, c'est l'appartement envahi, tous les mondes se coudoyant. Les soutanes se mêlent aux robes élégantes. Et ce ne sont pas que les simples, les crédules, qui viennent là comme ils iraient chez une tireuse de cartes, pour connaître l'avenir. Toutes les souffrances toutes les passions se trouvent remuées, dans leur fond de vase : les malades qui espèrent être guéris, les cupides qui rêvent d'un héritage, les jaloux qui ont le besoin d'être convaincus de leur infortune. Des femmes se traînent aux pieds de l'ange, le supplient de leur révéler un nom, de leur dire ce qui se passe, à la minute même, dans une maison qu'elles lui désignent. Et ce sont encore les intellectuels, ceux qui ne croient pas, mais dont la science s'inquiète et frissonne devant l'inconnu. Et ce sont enfin tous les rêves d'ambition, le prêtre qui souhaite le triomphe de son Dieu, l'homme politique qui attend des événements le pouvoir, le prétendant qui voit dans ses songes flamboyer la couronne!

Quel spectacle se donne cette demoiselle, et, si elle avait

prévu cela, quel piège elle aurait tendu à la misère et à la sottise humaines! Voyez-vous à sa place un psychologue de quelque pénétration, vous imaginez-vous la moisson qu'il ferait de documents précieux? C'est l'humanité mise à nu sous le fouet de ses désirs et de ses douleurs, c'est le galop de tout ce qu'on n'avoue pas, l'étalage de toutes les plaies secrètes, au plein jour, dans la folie de l'inconnu. Et c'est plus encore, c'est l'homme voulant forcer l'invisible, c'est la véritable lutte contre l'ange, l'espoir d'arracher le secret, de vaincre Dieu!

Je ne sais pas de spectacle plus inquiétant, ni plus douloureux. Dans le cas actuel, il est réellement effroyable, car il n'y a pas de sécurité pour la raison, si vraiment un tel enfantillage, dans de telles conditions saugrenues, peut la troubler à ce point. Ce qui m'épouvante, c'est le cas lui-même, cet ange qui mériterait à peine un sourire et qui ravage ainsi les cervelles. On est pris d'une angoisse, on doute qu'un équilibre se fasse jamais, en voyant la raison humaine rester de la sorte à la merci des coups de vent qui soufflent de l'au delà.

Ah! cette soif de l'au delà, ce besoin du divin! C'est lui dont nous frissonnons, dans l'incertitude de nos sciences, dont nous balbutions à peine les premières vérités. On a discouru de la banqueroute de la science, et c'est des retours offensifs de la chimère qu'il faudrait parler ; car la science va droit son chemin, sans jamais rien abandonner de ses conquêtes; tandis que la chimère est toujours là qui la harcèle, en s'efforçant de reconquérir le terrain qu'elle perd.

Mais peut-on fermer le mensonge aux âmes que la réalité écrase, toutes saignantes de leurs maux? Le cœur tremble et hésite, la pitié finit par faire taire la raison. Que Lourdes ouvre donc sa Grotte toute grande aux misérables malades, qui vont y chercher la santé, qui en reviennent consolés au moins! Et que Mlle Couédon elle-même ouvre toute grande sa porte à ce flot de créatures anxieuses, qu'elle renvoie rassasiées pour une heure, confiantes dans l'avenir! D'autres voyantes vien-

dront, et toutes réussiront, et toutes passionneront l'humanité, dans sa faim et sa peur du mystère.

Allez, allez, pauvres âmes, mangez et buvez le mensonge, vivez de l'espoir trompeur, en attendant que la science soit assez forte, un jour peut-être, pour vous nourrir du pain de la vérité!

La Propriété Littéraire

Il a fallu des siècles pour que l'œuvre littéraire et artistique devînt une propriété réelle, une valeur marchande qu'on ne pût voler à son voisin, sans se mettre sous le coup des lois. Et, encore aujourd'hui, cette propriété n'est-elle admise qu'avec des restrictions, puisque cinquante ans après la mort de l'auteur l'œuvre tombe dans le domaine public, de sorte que les héritiers directs, s'il en existe, se trouvent dépouillés.

Je bâtis des maisons, je fabrique des meubles, je cisèle des bijoux, je crée là des propriétés qui m'appartiendront et qui appartiendront à mes descendants, sans que jamais personne puisse s'en emparer, sous peine d'être un voleur. Mais j'écris un roman ou une pièce de théâtre, je compose une partition, et ce n'est là qu'une propriété à temps, dont je jouirai bien jusqu'à ma mort, mais dont les miens seront un jour dépossédés légalement. Cependant, je n'ai pas donné que mon travail manuel, j'ai donné mon cerveau, j'ai donné mon cœur, j'ai donné ma vie. Et c'est pour cela qu'on nous fait le grand hon-

neur de nous exproprier, en invoquant l'utilité publique, la cause de l'humanité tout entière.

La théorie est que l'homme de génie, l'homme de simple talent n'appartient pas seulement à sa famille, mais qu'il tient à l'universalité des hommes. D'abord, son génie, son talent, n'est qu'une résultante de l'instruction, de la civilisation d'une époque, de sorte qu'on peut le considérer comme le représentant élu, la voix qui résume les idées et les sentiments de la communauté, épars dans l'air. Ensuite, l'héritage qu'il laisse dépasse sa petite famille pour intéresser la grande, les générations des siècles futurs, tout un lot de pensées, d'images, de vérités et de beautés, qui sont devenues une propriété indivise et humaine. Et il y aurait alors à craindre que l'héritage ne périclitât entre les mains des simples héritiers directs, qu'on peut supposer passionnés au point de supprimer les œuvres, si elles les blessent, ou bien inintelligents au point d'entraver leur libre circulation par des procédés de vente maladroits.

En somme, telle est l'unique raison, la raison noble, la raison invincible qui fait que la propriété d'une œuvre de littérature ou d'une œuvre d'art ne sera jamais une propriété comme un champ, un château, une épée ou une bêche. La matérialité, le livre imprimé, la partition gravée, en disparaît, et il ne reste que l'idée qui flamboie, la fiction qui ravit, la mélodie qui chante. C'est la fleur sauvage poussée au bord du chemin, l'oiseau libre entendu dans le buisson, que tous les passants se croient en droit de prendre et d'emporter. Est-ce qu'on est un voleur pour ramasser, sous le ciel clair des pensées, des images et des sons, qu'un autre avait pris lui-même à la communauté? Ce n'est qu'un échange, au gré du vent et de la rencontre. Les grands écrivains, les grands artistes seraient indignes d'avoir été élus glorieusement, s'ils ne consentaient à luire pour tout le monde, comme le soleil.

Dès lors, on comprend que, s'il est difficile de réglementer la propriété littéraire dans une nation, le problème se complique terriblement, lorsqu'il s'agit de la réglementer entre les nations diverses. Il n'y a pas de douanes pour arrêter, par-dessus les frontières, les semences que les souffles du ciel portent d'un peuple à un autre. Veut-on

tarifier le progrès, taxer les grands courants civilisateurs qui vivifient le monde? Et il faut parler du légitime salaire, alléguer les raisons d'intérêts réciproques, de dignité et de justice, pour se faire entendre des peuples voisins, qui, très naïvement, je veux le croire, s'entêtent à pratiquer encore le système commode de prendre leur bien où ils le trouvent.

En ce moment, une Conférence internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques se trouve réunie à Paris. Elle paraît avoir surtout la mission de reviser la convention de Berne, conclue il y a dix ans déjà, et qui a été féconde en excellents résultats pour les Etats signataires. Il s'agit donc de profiter des expériences faites pendant ces dix années, de façon à remédier aux erreurs, aux lacunes qu'on a constatées dans le texte de la convention, et à la rendre désormais aussi parfaite que possible.

C'est là un travail très compliqué, très délicat, que mèneront sûrement à bien les membres que le gouvernement a choisis, d'anciens ministres, des diplomates, des avocats, des jurisconsultes. On s'est violemment étonné que ni un écrivain, ni un artiste, ni un journaliste, n'en fasse partie. Et, à cela, il n'a été fait qu'une bonne réponse : c'est que les nations signataires n'ont délégué elles-mêmes que des jurisconsultes, des avocats et des diplomates, de sorte qu'on aurait eu l'air de leur donner une leçon, en ne faisant pas des choix identiques aux leurs. Pourtant, on espère encore que la Conférence éprouvera le besoin d'avoir quelques renseignements exacts et qu'elle voudra bien convoquer les seules personnes qui sont en état de les lui donner, c'est-à-dire les écrivains et les artistes intéressés, que la nécessité de défendre leurs œuvres met en continuel rapport avec les éditeurs, les journaux et les théâtres des pays étrangers. Ceux-là seuls ont vraiment des choses importantes à dire.

Moi, ce qui m'inquiète, dans les choix faits par le gouvernement, c'est le caractère purement administratif et diplomatique qu'ils vont donner à la Conférence. Reviser la convention de Berne, certes, cela est bon; et

je répète que les personnages choisis sont tout à fait compétents sur les questions de droit international, sur les usages et les procédés, sur ce qui a été fait et sur ce qu'on peut faire, de bureaux à bureaux, de chancellerie à chancellerie. Mais il faudrait surtout élargir la convention de Berne, amener à elle les grandes nations qui se tiennent systématiquement à l'écart, exprimer à ce sujet les vœux de tous les écrivains, de tous les artistes français, les exprimer d'une façon si nette, si haute et si franche, que le monde civilisé tout entier sache à quoi s'en tenir. Et cela, c'est ce que la Conférence, telle qu'elle est composée, ne fera certainement pas, comme dépassant son rôle, surtout comme n'étant pas dans l'esprit de pure bureaucratie qui a présidé à sa composition.

Ainsi, je vois que quelques nouveaux Etats ont envoyé des délégués pour suivre les travaux, ce qui indique, chez eux, le désir d'adhérer à la convention. Les grands Etats signataires sont, si je ne me trompe, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne. Et, sans doute, il est excellent que de petits Etats comme la Bohême, le Portugal, la Norvège, le Brésil, et d'autres, fassent leur adhésion. Mais, nous, dont on discute les intérêts, nous serions ravis, si nous apprenions que les Etats-Unis et la Russie ont envoyé des délégués, en témoignant le désir d'entrer dans cette ligue d'honnêteté internationale. Par petits Etats et par grands Etats, j'entends simplement ceux où nous faisons très peu d'affaires et ceux où nous en faisons beaucoup. Et c'est pourquoi, si le principe gagne à l'adhésion des petits Etats, cette adhésion nous laisse au fond assez froids, car nos débouchés y sont presque nuls; tandis que, le jour où nous serions protégés aux Etats-Unis, comme nous le sommes en Allemagne, par exemple, nous serions enchantés des importants traités que nous pourrions enfin y conclure.

Aux Etats-Unis, il y a bien une loi votée par le Sénat, une sorte de convention qui protège les œuvres étrangères, mais dans des conditions si compliquées, sous l'exigence de formalités si vexatoires, que la pratique en est rendue presque impossible. Et, quant à la Russie, la situation est plus simple, elle a repoussé toute convention jusqu'à ce jour, elle se tient obstinément à l'écart des nations

civilisées, sur cette question de la propriété littéraire. Ce serait vraiment, pour la Conférence, ouverte en ce moment à Paris, une belle et bonne besogne que de l'amener au sentiment de dignité et de justice, à cette convention littéraire qui est comme un premier lien de fraternité entre les peuples.

Eh quoi! l'ennemie, l'Allemagne, s'entend avec nous, reconnaît les droits de nos écrivains et de nos artistes, et c'est l'amie, la Russie, qui se refuse à tous rapports de loyauté, qui pille nos œuvres! Il faut avoir le courage de le dire, il y a là une grande surprise et une grande tristesse.

Depuis des années, les plus grands efforts ont été faits de notre part pour amener une entente. Si je voulais raconter toutes les démarches, toutes les négociations tentées, il me faudrait plusieurs colonnes de ce journal. Un instant, il y a bien eu une convention; mais l'essai en a paru si désastreux à la Russie, au point de vue de ses intérêts, qu'elle n'a jamais voulu le renouveler. M. de Kératry est d'abord allé en mission à Saint-Pétersbourg, accrédité par le Cercle de la librairie et par nos Sociétés littéraires, ne ménageant ni son zèle ni sa grande expérience. Puis, moi-même, lorsque j'étais président de la Société des Gens de lettres, j'ai écrit à la presse russe une lettre ouverte qui a paru dans *Le Temps*, m'imaginant que les directeurs de journaux, s'ils faisaient campagne en faveur d'une convention, finiraient par créer une agitation favorable. Puis, M. Halpérine-Kaminsky, le traducteur de Tolstoï, s'est dévoué à la question avec une grande énergie, a fait le voyage plusieurs fois, s'entremettant entre les intéressés des deux nations, obtenant des succès partiels, dont il faut tenir compte. Puis, notre confrère, M. Hector Malot, de passage à Saint-Pétersbourg, dernièrement, a obtenu de M. de Montebello, notre ambassadeur, la promesse de ne pas perdre la question de vue. Et, malgré tout, la question traîne, n'avance guère, semble devoir n'aboutir jamais.

La vérité est un peu brutale, mais je crois bien que la Russie ne veut pas d'une convention, parce qu'elle est convaincue qu'elle y perdrait de l'argent. Et le calcul

est tout simple, il entre dix fois plus en Russie de livres français traduits, qu'il n'entre en France de livres russes traduits; de sorte que, si les auteurs russes touchaient mille francs, les auteurs français en toucheraient dix mille. Au fond, là est l'unique obstacle, sous les arguments évasifs, les raisonnements, les arguties de procédure. Lorsqu'il est si facile de prendre, pourquoi payer, s'il est désastreux de le faire? Pourtant, je me hâte d'ajouter, à l'honneur de la Russie, que tous les Russes à qui j'ai tâché de faire comprendre combien la justice et leur propre dignité devraient les décider à une solution prompte, m'ont paru n'avoir aucune idée nette de la propriété littéraire. Prendre les objets manufacturés qui leur arrivent de France, ah! non, ce serait le plus abominable des vols! Mais traduire un livre, le publier en russe à ses risques et périls, est-ce que c'est prendre autre chose que le chant de l'oiseau libre, dont on emporte la musique dans l'oreille, que le parfum de la fleur sauvage, dont l'air qui passe vous a fait le cadeau? Les semences de l'esprit sont à l'universelle humanité, et, par-dessus les frontières, elles poussent où le vent les apporte.

Dans ma lettre, que *Le Temps* a publiée, je raisonnais, je m'efforçais de donner des arguments. Il est certain, par exemple, que l'importation de la littérature russe en France a beaucoup augmenté depuis quinze ans. Puis, s'il reste vrai que l'exportation française en Russie l'emporte toujours, comment la Russie ne comprend-elle pas l'inconvénient grave qu'il y a pour elle à laisser encombrer ainsi son marché littéraire par des traductions de livres étrangers? Du moment qu'il n'y a ni autorisation à demander, ni droit à payer, tout journal, tout éditeur est libre, lance sa traduction à lui. Et je citais une œuvre de moi, car on ne connaît bien que ses propres affaires; je rappelais que quatorze éditions de ma *Débâcle*, publiées par des journaux différents, avaient paru concurremment en Russie. Chaque matin, dès que le feuilleton était mis en vente à Paris, des traducteurs le traduisaient en hâte, l'expédiaient par le courrier du soir. Et de là toutes sortes de résultats fâcheux : d'abord, des traductions bâclées, atroces, indignes d'une nation littéraire; ensuite, une telle dispersion de l'intérêt, qu'aucun

journal ne bénéficiait réellement de la primeur; enfin, une sorte d'accaparement très préjudiciable aux œuvres nationales.

Un éditeur russe, au moment des fêtes que Paris donnait à l'escadre russe, m'avait dit qu'il n'osait plus rien publier à Saint-Pétersbourg, devant l'envahissement des vitrines des libraires par les traductions de romans étrangers. Et le choix n'est pas toujours très heureux, on finit par traduire les œuvres les plus médiocres. Comme il n'y a pas de droits d'auteur à payer, l'éditeur espère quand même faire ses frais. Il en résulte un avilissement des prix qui frappe directement les auteurs nationaux; car ce sont eux qui souffrent le plus de l'état des choses. Ils ne peuvent lutter contre l'énorme production française, allemande et anglaise. Si, demain, une convention internationale diminuait cette importation déréglée, ou mieux la réglementait, en ne laissant passer que les œuvres remarquables, soigneusement traduites, la Russie verrait sûrement ses auteurs produire des livres d'une moyenne plus haute et qui se vendraient davantage. On m'a affirmé, par exemple, qu'un musicien russe avait toutes les peines du monde à trouver un éditeur à Saint-Pétersbourg, les œuvres de nos musiciens français, et en particulier de Gounod, pouvant s'y vendre à si bas prix que toute concurrence devenait impossible.

Il arrive souvent que la simple honnêteté, qui consiste à payer ce que l'on prend, est en même temps une bonne affaire, la façon unique de mettre de l'ordre et de la prospérité chez soi.

Voilà ce que la Conférence internationale, réunie en ce moment à Paris, devrait faire entendre à la Russie; et voilà, je le crains bien, ce dont elle ne soufflera pas un mot, car son caractère administratif et diplomatique lui interdit les vœux trop nets et trop vifs.

Je répète que nous suivrons ses travaux avec le plus grand intérêt, certains qu'elle va mettre tout son zèle à reviser le mieux du monde la convention de Berne. Mais, si elle se borne à l'améliorer, si elle ne détermine que l'adhésion de certains petits Etats, sans pouvoir obtenir celle de la Russie et des Etats-Unis, les résultats, en

somme, seront minces. Nous n'aurons victoire gagnée que lorsque nous serons protégés aux Etats-Unis et en Russie, comme nous le sommes en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Espagne.

Et, personnellement, je veux bien qu'on ne nous protège pas du tout. Mais, alors, je demande qu'à l'actuelle société capitaliste on fasse succéder la société collectiviste de Guesde ou la société anarchiste de Jean Grave. Pendant ma présidence à la Société des Gens de lettres, nous avons eu, avec ce dernier, une grosse affaire. Il avait reproduit dans son journal, *La Révolte*, des articles de nos sociétaires, sans être abonné, et je me trouvais mêlé là dedans, car j'étais un des auteurs pillés, avec cette complication que j'avais donné une autorisation de publier gratuitement, avant de faire partie de la Société. Je me souviens de l'indignation des socialistes. Eh! quoi, poursuivre un pauvre petit journal, qui faisait simplement œuvre de propagande? Est-ce que les idées ne sont pas à tous. Est-ce que la reproduction de l'Evangile se paye à tant la ligne? J'eus beaucoup de peine à étouffer l'affaire.

Ils avaient raison, les socialistes, à leur point de vue. C'est bien dur de faire le gabelou autour de ses phrases, de ne pas vouloir qu'aucune d'elles aille remplir sa mission civilisatrice dans le monde, sans d'abord rapporter son tant pour cent. Et toujours s'impose la comparaison avec l'arbre qui donne ses fruits, avec la plante qui sème sa bonne graine, à la moindre sollicitation du vent. Si vous êtes un génie, fleurissez donc et fructifiez donc pour tout le monde!

Sans doute, mais alors commençons par vivre en frères. La conception d'un Mécène, nourrissant l'écrivain pour qu'il produise, étant écartée comme aristocratique, il ne reste que le principe du travail littéraire assimilé à tout autre travail, faisant vivre son homme justement et dignement, créant dès lors une propriété que le Code doit défendre, ainsi que toute propriété. Il y a labeur, il y a œuvre faite, et personne n'en saurait disposer sans le consentement de l'auteur, sous peine de transgresser la loi d'honnêteté universelle qui défend de prendre à autrui ce qu'il refuse de donner.

Notre grande amie la Russie se doute-t-elle qu'elle est

en plein rêve anarchique, lorsqu'elle traduit nos romans et qu'elle joue nos pièces sans notre autorisation? Je veux bien faire ce rêve : l'humanité réunie en une seule nation heureuse et fraternelle, les poëtes chantant pour tous, le génie livrant les pages de ses œuvres aux passants, sans avoir de compte ouvert chez un éditeur. Mais il faut d'abord que l'âge d'or revienne, que l'éternel printemps nous dispense de nous vêtir, et que la nature nous nourrisse du miel de ses fleurs et du lait de ses ruisseaux.

Peinture

Chaque année, en sortant des Salons de peinture, j'entends, depuis plus d'un quart de siècle, circuler des phrases semblables : " Eh! bien, et ce Salon? — Oh! toujours le même! — Alors, comme l'année dernière? — Mon Dieu, oui! comme l'année dernière, et comme les années d'auparavant! " Et il semble que les Salons soient immuables dans leur médiocrité, qu'ils se répètent avec une uniformité sans fin, et qu'il devienne même inutile d'aller les voir pour les connaître.

C'est une profonde erreur. La vérité seulement est que l'évolution à laquelle ils obéissent, d'une façon ininterrompue, est si lente dans ses résultats, qu'elle n'est pas facile à constater. D'une année à une autre, les changements échappent, tellement les transitions paraissent naturelles et insensibles. Comme pour les personnes qu'on voit tous les jours, les traits principaux semblent rester les mêmes, on ne s'aperçoit pas des modifications successives et totales. Dans le train quotidien de l'existence, on jurerait qu'on coudoie toujours la même figure.

Mais, grand Dieu! quelle stupeur, si l'on pouvait

évoquer d'un coup de baguette le Salon d'il y a trente ans et le mettre en comparaison avec les deux Salons d'aujourd'hui! Comme on verrait que les Salons ne sont pas toujours les mêmes, qu'ils se suivent, mais qu'ils ne se ressemblent pas, que rien au contraire n'a évolué plus profondément que la peinture dans cette fin de siècle, sous la légitime fièvre des recherches originales, et aussi, il faut bien le dire, sous la passion de la mode!

Brusquement, ce Salon d'il y a trente ans m'est apparu, ces jours derniers, pendant que je visitais les deux Salons actuels. Et quel coup au cœur! J'avais vingt-six ans, je venais d'entrer au *Figaro*, qui s'appelait alors *L'Evénement*, et que Villemessant m'avait ouvert en m'y laissant toute liberté, avec son hospitalité si large, lorsqu'il se passionnait pour une idée ou pour un homme. J'étais alors ivre de jeunesse, ivre de la vérité et de l'intensité dans l'art, ivre du besoin d'affirmer mes croyances à coups de massue. Et j'écrivis ce Salon de 1866, " Mon Salon ", comme je le nommai avec un orgueil provocant, ce salon où j'affirmai hautement la maîtrise d'Edouard Manet, et dont les premiers articles soulevèrent un si violent orage, l'orage qui devait continuer autour de moi, qui, depuis trente années, n'a plus cessé de gronder un seul jour.

Oui, trente années se sont passées, et je me suis un peu désintéressé de la peinture. J'avais grandi presque dans le même berceau, avec mon ami, mon frère, Paul Cézanne, dont on s'avise seulement aujourd'hui de découvrir les parties géniales de grand peintre avorté. J'étais mêlé à tout un groupe d'artistes jeunes, Fantin, Degas, Renoir, Guillemet, d'autres encore, que la vie a dispersés, a semés aux étapes diverses du succès. Et j'ai de même continué ma route, m'écartant des ateliers amis, portant ma passion ailleurs. Depuis trente ans, je crois bien que je n'ai plus rien écrit sur la peinture, si ce n'est dans mes correspondances à une Revue russe, dont le texte français n'a même jamais paru. Aussi quelle secousse au cœur, lorsque tout ce passé a ressuscité en moi, à l'idée que je venais de reprendre du service au *Figaro*, et qu'il serait intéressant peut-être d'y reparler peinture une fois encore, après un silence d'un tiers de siècle bientôt!

Mettons, si vous le voulez bien, que j'aie dormi pendant trente années. Hier, je battais encore avec Cézanne le rude pavé de Paris, dans la fièvre de le conquérir. Hier, j'étais allé à ce Salon de 1866, avec Manet, avec Monet et avec Pissarro, dont on avait rudement refusé les tableaux. Et voilà, après une longue nuit, que je m'éveille et que je me rends aux Salons du Champ de Mars et du Palais de l'Industrie. O stupeur! ô prodige toujours inattendu et renversant de la vie! ô moisson dont j'ai vu les semailles et qui me surprend comme la plus imprévue des extravagances!

D'abord, ce qui me saisit, c'est la note claire, dominante. Tous des Manet alors, tous des Monet, tous des Pissarro! Autrefois, lorsqu'on accrochait une toile de ceux-ci dans une salle, elle faisait un trou de lumière parmi les autres toiles, cuisinées avec les tons recuits de l'Ecole. C'était la fenêtre ouverte sur la nature, le fameux plein air qui entrait. Et voilà qu'aujourd'hui il n'y a plus que du plein air, tous se sont mis à la queue de mes amis, après les avoir injuriés et m'avoir injurié moi-même. Allons, tant mieux! Les conversions font toujours plaisir.

Même ce qui redouble mon étonnement, c'est la ferveur des convertis, l'abus de la note claire, qui fait de certaines œuvres des linges décolorés par de longues lessives. Les religions nouvelles, quand la mode s'y met, ont ceci de terrible qu'elles dépassent tout bon sens. Et, devant ce désagréable, j'en viens presque à regretter le Salon noir, bitumeux d'autrefois. Il était trop noir, mais celui-ci est trop blanc. La vie est plus variée, plus chaude et plus souple. Et moi qui me suis si violemment battu pour le plein air, les tonalités blondes, voilà que cette file continue de tableaux exsangues, d'une pâleur de rêve, d'une chlorose préméditée, aggravée par la mode, peu à peu m'exaspère, me jette au souhait d'un artiste de rudesse et de ténèbres!

C'est comme pour la tache. Ah! Seigneur, ai-je rompu des lances pour le triomphe de la tache! J'ai loué Manet, et je le loue encore, d'avoir simplifié les procédés, en peignant les objets et les êtres dans l'air où ils baignent, tels qu'ils s'y comportent, simples taches souvent que

mange la lumière. Mais pouvais-je prévoir l'abus effroyable qu'on se mettrait à faire de la tache, lorsque la théorie si juste de l'artiste aurait triomphé? Au Salon, il n'y a plus que des taches, un portrait n'est plus qu'une tache, des figures ne sont plus que des taches, rien que des taches, des arbres, des maisons, des continents et des mers. Et ici le noir reparaît, la tache est noire, quand elle n'est pas blanche. On passe sans transition de l'envoi d'un peintre, cinq ou six toiles qui sont simplement une juxtaposition de taches blanches, à l'envoi d'un autre peintre, cinq ou six toiles qui sont une juxtaposition de taches noires. Noir sur noir, blanc sur blanc, et voilà une originalité! Rien de plus commode. Et ma consternation augmente.

Mais où ma surprise tourne à la colère, c'est lorsque je constate la démence à laquelle a pu conduire, en trente ans, la théorie des reflets. Encore une des victoires gagnées par nous, les précurseurs! Très justement, nous soutenons que l'éclairage des objets et des figures n'est point simple, que sous des arbres, par exemple, les chairs nues verdissent, qu'il y a ainsi un continuel échange de reflets dont il faut tenir compte, si l'on veut donner à une œuvre la vie réelle de la lumière. Sans cesse, celle-ci se décompose, se brise et s'éparpille. Si l'on ne s'en tient pas aux académies peintes sous le jour factice de l'atelier, si l'on aborde la nature immense et changeante, la lumière devient l'âme de l'œuvre, éternellement diverse. Seulement, rien n'est plus délicat à saisir et à rendre que cette décomposition et ces reflets, ces jeux du soleil où, sans être déformées, baignent les créatures et les choses. Aussi, dès qu'on insiste, dès que le raisonnement s'en mêle, en arrive-t-on vite à la caricature. Et ce sont vraiment des œuvres déconcertantes, ces femmes multicolores, ces paysages violets et ces chevaux orange, qu'on nous donne, en nous expliquant scientifiquement qu'ils sont tels par suite de tels reflets ou de telle décomposition du spectre solaire. Oh! les dames qui ont une joue bleue, sous la lune, et l'autre joue vermillon, sous un abat-jour de lampe! Oh! les horizons où les arbres sont mauves, les eaux rouges et les cieux verts! C'est affreux, affreux, affreux!

Monet et Pissarro, les premiers, je crois, ont délicieusement étudié ces reflets et cette décomposition de la lumière. Mais que de finesse et que d'art ils y mettaient! L'engouement est venu, et je frissonne d'épouvante! Où suis-je? Dans un de ces anciens Salons des refusés, que l'âme charitable de Napoléon III ouvrait aux révoltés et aux égarés de la peinture? Il est très certain que pas la moitié de ces toiles ne seraient entrées au Salon officiel.

Puis, c'est un débordement lamentable de mysticisme. Ici, je crois bien que le coupable est le très grand et très pur artiste, Puvis de Chavannes. Sa queue est désastreuse, plus désastreuse peut-être encore que celle de Manet, de Monet et de Pissarro.

Lui, sait et fait ce qu'il veut. Rien n'est d'une farce ni d'une santé plus nettes que ses hautes figures simplifiées. Elles peuvent ne pas vivre de notre vie de tous les jours, elles n'en ont pas moins une vie à elles, logique et complète, soumise aux lois voulues par l'artiste. Je veux dire qu'elles évoluent dans ce monde des créations immortelles de l'art, qui est fait de raison, de passion et de volonté.

Mais sa suite, grand Dieu! Quel bégaiement à peine formulé, quel chaos des plus fâcheuses prétentions! L'esthéticisme anglais est venu et a fini de détraquer notre clair et solide génie français. Toutes sortes d'influences, qu'il serait trop long d'analyser à cette place, se sont réunies et amassées pour jeter notre école dans ce défi à la nature, cette haine de la chair et du soleil, ce retour à l'extase des primitifs ; et encore les primitifs étaient-ils des ingénus, des copistes très sincères, tandis que nous avons affaire à une mode, à toute une bande de truqueurs rusés et de simulateurs avides de tapage. La foi manque, il ne reste que le troupeau des impuissants et des habiles.

Je sais bien tout ce qu'on peut dire, et ce mouvement, que j'appellerai idéaliste, pour simplement l'étiqueter, a eu sa raison d'être, comme une naturelle protestation contre le réalisme triomphant de la période précédente. Il s'est également déclaré dans la littérature, il est un résultat de la loi d'évolution, où toute action trop vive

appelle une réaction. On doit admettre aussi la nécessité où les jeunes artistes se trouvent de ne pas s'immobiliser dans les formules existantes, de chercher du nouveau, même extravagant. Et je suis loin de dire qu'il n'y a pas eu des tentatives curieuses, des trouvailles intéressantes, dans ce retour du rêve et de la légende, de toute la flore délicieuse de nos anciens missels et de nos vitraux. Au point de vue de la décoration surtout, je suis ravi du réveil de l'art, pour les étoffes, les meubles, les bijoux, non pas, hélas! qu'on ait créé encore un style moderne, mais parce qu'en vérité on est en train de retrouver le goût exquis d'autrefois, dans les objets usuels de la vie.

Seulement, oh! de grâce, pas de peinture d'âmes! Rien n'est fâcheux comme la peinture d'idées. Qu'un artiste mette une pensée dans un crâne, oui! mais que le crâne y soit, et solidement peint, et d'une construction telle, qu'il brave les siècles. La vie seule parle de la vie, il ne se dégage de la beauté et de la vérité que de la nature vivante. Dans un art matériel comme la peinture surtout, je défie bien qu'on laisse une figure immortelle, si elle n'est pas dessinée et peinte humainement, aussi simplifiée qu'on voudra, gardant pourtant la logique de son anatomie et la proportion saine de ses formes. Et à quel effroyable défilé nous assistons depuis quelque temps, ces vierges insexuées qui n'ont ni seins ni hanches, ces filles qui sont presque des garçons, ces garçons qui sont presque des filles, ces larves de créatures sortant des limbes, volant par des espaces blêmes, s'agitant dans de confuses contrées d'aubes grises et de crépuscules couleur de suie! Ah! le vilain peuple, cela tourne au dégoût et au vomissement!

Heureusement, je crois bien que cette mascarade commence à écœurer tout le monde, et il m'a semblé que les Salons actuels comptaient beaucoup moins de ces lis fétides, poussés dans les marécages du faux mysticisme contemporain.

Et voilà donc le bilan de ces trente dernières années. Puvis de Chavannes a grandi dans son effort solitaire de pur artiste. A côté de lui, on citerait vingt artistes de grand mérite : Alfred Stevens, qui a également conquis

la maîtrise par sa sincérité si fine et si juste; Detaille, d'une précision et d'une netteté admirables; Roll aux vastes ambitions, le peintre ensoleillé des foules et des espaces. Je nomme ceux-ci, j'en devrais nommer d'autres, car jamais peut-être on n'a fait de tentatives plus méritoires dans tous les sens. Mais, il faut bien le dire, aucun grand peintre nouveau ne s'est révélé, ni un Ingres, ni un Delacroix, ni un Courbet.

Ces toiles claires, ces fenêtres ouvertes de l'impressionisme, mais je les connais, ce sont des Manet, pour lesquels, dans ma jeunesse, j'ai failli me faire assommer! Ces études de reflets, ces chairs où passent des tons verts de feuilles, ces eaux où dansent toutes les couleurs du prisme, mais je les connais, ce sont des Monet que j'ai défendus et qui m'ont fait traiter de fou! Ces décompositions de la lumière, ces horizons où les arbres deviennent bleus, tandis que le ciel devient vert, mais je les connais, ce sont des Pissarro, qui m'ont autrefois fermé les journaux, parce que j'osais dire que de tels effets se rencontraient dans la nature!

Et ce sont là des toiles que jadis on refusait violemment à chaque Salon, exagérées aujourd'hui, devenues affreuses et innombrables! Les germes que j'ai vu jeter en terre ont poussé, ont fructifié d'une façon monstrueuse. Je recule d'effroi. Jamais je n'ai mieux senti le danger des formules, la fin pitoyable des écoles, quand les initiateurs ont fait leur œuvre et que les maîtres sont partis. Tout mouvement s'exagère, tourne au procédé et au mensonge, dès que la mode s'en empare. Il n'est pas de vérité, juste et bonne au début, pour laquelle on donnerait héroïquement son sang, qui ne devienne, par l'imitation, la pire des erreurs, l'ivraie envahissante qu'il faut impitoyablement faucher.

Je m'éveille et je frémis. Eh! quoi, vraiment, c'est pour ça que je me suis battu? C'est pour cette peinture claire, pour ces taches, pour ces reflets, pour cette décomposition de la lumière? Seigneur! étais-je fou? Mais c'est très laid, cela me fait horreur! Ah! vanité des discussions, inutilité des formules et des écoles! Et j'ai quitté les deux Salons de cette année en me demandant avec angoisse si ma besogne ancienne avait donc été mauvaise.

Non, j'ai fait ma tâche, j'ai combattu le bon combat. J'avais vingt-six ans, j'étais avec les jeunes et avec les braves. Ce que j'ai défendu, je le défendrais encore, car c'était l'audace du moment, le drapeau qu'il s'agissait de planter sur les terres ennemies. Nous avions raison, parce que nous étions l'enthousiasme et la foi. Si peu que nous ayons fait de vérité, elle est aujourd'hui acquise. Et, si la voie ouverte est devenue banale, c'est que nous l'avons élargie, pour que l'art d'un moment puisse y passer.

Et puis, les maîtres restent. D'autres viendront dans des voies nouvelles ; mais tous ceux qui ont déterminé l'évolution d'une époque, demeurent, sur les ruines de leurs écoles. Et il n'y a décidément que les créateurs qui triomphent, les faiseurs d'hommes, le génie qui enfante, qui fait de la vie et de la vérité!

L'Elite et la Politique

J'ai eu, lors de mon début dans les lettres, un mépris extraordinaire pour la politique. Non seulement je m'en désintéressais, d'un air superbe d'écrivain qui dédaignait de descendre à cette basse besogne, mais je jugeais les hommes qui s'en occupaient avec une sévérité outrageante, les regardant en bloc comme des sots et des inutiles. C'était, de ma part, l'opinion simpliste d'un poëte exaspéré, et rien ne me semble aujourd'hui plus enfantin ni plus imbécile.

Ensuite, la vie m'a corrigé, j'ai dû pénétrer un peu dans tous les mondes pour mes études, j'ai renoncé à cette puérile conception sociale qui incarne l'humanité tout entière dans le lettré et l'artiste, traitant le reste en vil troupeau, en cohue inférieure, indigne d'intérêt. Cette politique, elle m'est apparue ce qu'elle est en réalité, le champ passionnant où lutte la vie des nations, où se sème l'histoire des peuples, pour les moissons futures de vérité et de justice. J'ai compris que les plus grands esprits pouvaient y évoluer, y faire la meilleure des besognes, celle du bonheur des autres. Même, si je m'étais découvert le moindre talent de parole, je crois

bien que j'aurais cédé au besoin de me mettre, moi aussi, à la tâche.

Et voilà que, sur le tard de ma vie, je sens renaître pour la politique le mépris de ma jeunesse. De nouveau, elle cesse de m'intéresser, elle met en moi un hoquet de dégoût. Mais ce n'est plus le poëte ivre de son rêve, orgueilleux de son intelligence, qui ne peut s'accoutumer à la basse cuisine quotidienne des politiciens, c'est l'homme vieilli, l'homme renseigné, qui sait et qui voit, que blesse surtout la médiocrité de notre monde politique, députés, sénateurs, ministres, tout le personnel de la machine gouvernementale en fonction.

Ah! ce fossé qui se creuse entre l'élite de la nation et ceux qui la gouvernent! S'il semble plus profond aujourd'hui, c'est que nos républicains soignent moins leurs redingotes, se montrent en négligé; mais la médiocrité de la dernière monarchie, la médiocrité du Second Empire étaient les mêmes, mieux cravatés sans doute. Et ce qui éclate, c'est la mise à l'écart des belles intelligences, c'est l'emploi reconnu impossible de nos grands hommes dans les affaires publiques, ce sont ces affaires confiées à des entrepreneurs de bâtisse sociale, à des sortes de spécialistes, d'une moyenne intellectuelle désastreuse, recrutés parmi les affamés et les dévoyés, faisant le plus souvent leurs affaires avant de faire celles du pays.

J'ai connu un ministre fort aimable, intelligent même, qui disait d'habitude aux grands hommes, lettrés, artistes, savants : " Laissez-nous donc gouverner! Ne vous risquez pas dans cette vilaine besogne. Elle est vraiment indigne de vous, tandis que nous autres, les médiocres, nous sommes faits pour elle. Est-ce que vous balayez, est-ce que vous lavez la vaisselle, chez vous? Non, n'est-ce pas? Vous avez des gens à gages pour vous débarrasser de ces soucis matériels. Eh bien! nous autres, hommes politiques, nous sommes vos gens à gages, et vous pouvez vous livrer en paix à vos hautes spéculations, tandis que nous nous efforçons de rendre la maison tranquille et même agréable ". Mais le pis est que la maison n'est ni agréable ni même tranquille; et, entre l'élite, ainsi congédiée, et la médiocrité, en possession de tous les postes, la rupture s'aggrave de jour en jour.

Je ne connais pas, à ce point de vue, d'histoire plus typique que celle du passage de M. Berthelot au ministère des Affaires étrangères. On voudra bien m'en laisser parler librement dans ce journal, qui a mené une si rude campagne contre le dernier ministère. Je ne suis qu'une individualité qui passe, je n'engage en rien la responsabilité des collaborateurs voisins.

Voilà donc un très grand savant, dont la France doit être particulièrement orgueilleuse. L'Angleterre, s'il avait daigné s'y occuper de politique, l'aurait mis au premier rang. En Allemagne, l'Empereur en aurait fait son conseiller. Or, voilà, chez nous, après avoir été autrefois ministre de l'Instruction publique, qu'il en arrive, par suite d'une combinaison politique, à prendre dans un cabinet le portefeuille des affaires étrangères. Et j'admets qu'il n'y fût pas tout à fait à sa place, bien que, selon moi, une intelligence supérieure soit à sa place partout. Il s'est succédé, au palais du quai d'Orsay, de telles nullités, qu'un des grands cerveaux de ce temps ne pouvait y être déplacé, en admettant même que son aptitude fût discutable. En tout cas, il représentait la France avec un éclat de gloire autrement vif que tous les médiocres qui l'avaient précédé, et, s'il n'y faisait pas de meilleure besogne, il n'en pouvait certainement faire de pire.

Alors, nous avons assisté à cet affligeant spectacle d'une campagne furieuse menée contre M. Berthelot par la presse presque tout entière. On l'a criblé d'épigrammes, la caricature s'en est mêlée et l'a ridiculisé; puis, sont venues les attaques plus graves, qui dénaturaient chacun de ses actes. Un homme traîné sur la claie, jeté à la boue. Je sais bien que la passion politique était la grande coupable, qu'on ne s'attaquait pas au savant, mais à l'homme public qui avait commis l'inexpiable crime de faire partie d'un cabinet radical; sans parler de la passion religieuse, dont la rage grondait aussi contre le libre-penseur. Mais, justement, c'est cela qui est abominable, cette politique médiocre en révolte contre les intelligences, incapable d'un ménagement, si sotte, qu'elle ne peut remettre les choses au point, honorer le pays en montrant au moins quelque déférence à une de ses gloires. Et, il faut bien le dire, il m'a semblé qu'on se ruait sur M. Berthelot,

avec une joie d'autant plus sauvage, qu'on bousculait en lui un haut représentant de l'élite, qu'on faisait rentrer avec rudesse dans le rang un homme illustre qui se permettait d'en sortir.

Ma surprise est que les journaux conservateurs se soient prêtés si aisément à cette pitoyable campagne. Ils ne sont donc plus pour l'élite? Ils se mettent donc avec les égalitaires, coupant les têtes qui dépassent? Comment n'ont-ils pas vu que l'échec douloureux d'un homme tel que M. Berthelot, est fait pour écarter du pouvoir tous les cerveaux puissants? Ses amis eux-mêmes l'abandonnaient, ses pairs ricanaient derrière son dos, en disant que c'était bien fait, qu'il n'avait que faire d'aller compromettre sa haute et belle situation dans cette galère. Et cela, pour des années, rend lâches les intelligences. Elles fuient cette politique où les hommes de la science, de l'art et des lettres, n'ont que des crachats à recevoir, elles l'abandonnent aux médiocrités qui s'y installent définitivement et y triomphent.

Hugo n'a guère été, en politique, qu'une lyre retentissante. S'il a convoité le pouvoir, comme certains le prétendent, il n'a jamais pu satisfaire cette ambition. Vainement, Balzac a voulu être député, et Renan, plus tard, y a échoué de même. Je citerais vingt autres exemples. Chateaubriand et Lamartine seuls ont joué un grand rôle, à la vérité plus décoratif que vraiment fécond en œuvres solides. Il semble qu'au-dessus d'une certaine intelligence, les dons du savant et du poëte soient plutôt un empêchement à la conduite expérimentée des peuples. Peut-être y faut-il un certain terre à terre, une fraternité de facultés moyennes avec la masse, des vues communes, un côté tout le monde qui établisse la sympathie.

Je suis frappé de la pauvre figure que nous faisons dans les Assemblées. Un des nôtres, Henry Fouquier, l'esprit le plus fin, le plus lettré et le plus pénétrant, après avoir siégé pendant quelques années à la Chambre, s'en est allé plein de dégoût, en s'y sentant parfaitement dépaysé et inutile. M. de Vogüé, dont on avait accueilli l'élection par des cris d'espoir, attendant de lui de nobles besognes, s'y trouve comme perdu, étouffé au milieu

du glapissement et des bourrades d'une foule. Maurice Barrès, malgré son originale conception de la vie, n'en a rapporté que deux bons articles; et l'on s'étonne de l'âpreté qu'il met à vouloir rentrer dans un Parlement où son action a été d'une nullité si totale. Je ne trouve pas un seul écrivain, un artiste ou un savant, qui ait réellement joué chez nous un rôle politique de quelque importance depuis cinquante ans.

Alors quoi? Mon ministre aurait-il raison, celui qui voulait qu'on laissât la politique aux soins d'une classe subalterne? Les professionnels de l'intelligence ne sont peut-être bons qu'à penser et à créer dans l'absolu. Remarquez pourtant que nos nouveaux ministres, les jeunes, sont d'une culture très grande. L'historien est des plus remarquables chez M. Hanotaux, que ses amis regardent comme un esprit de haute valeur. Aucun homme au pouvoir n'avait encore montré la bravoure, je dirai l'enthousiasme littéraire de M. Poincaré, qui a conquis les lettres et les arts par ses discours fraternels, où nous avons senti battre le cœur d'un des nôtres. M. Leygues s'est également révélé de notre famille, non pas parce qu'il a publié un volume de vers dans sa jeunesse, mais parce qu'il a gardé au pouvoir toute une intelligence vive, passionnée des choses de l'esprit. Et M. Bourgeois, le terrible M. Bourgeois, ce parfait administrateur, ce sage si clair et si pondéré, dont on est en train de faire un ogre révolutionnaire, a certainement en art les goûts les plus intenses, les plus raffinés, car je le sais un des fidèles de Rodin et de Vincent d'Indy. Même, si je remonte d'une génération en arrière, je trouve M. Edouard Lockroy dont l'histoire est si typique, un ancien journaliste d'infiniment d'esprit, auquel les journaux n'ont encore pu pardonner d'avoir travaillé vingt ans à se faire une immense instruction spéciale, un homme de volonté, de netteté et de courage, qui vient, quoi qu'on puisse dire, avec une compétence parfaite, en indiquant tout un ensemble de réformes, au ministère de la marine. Un ancien journaliste à la marine! N'est-ce pas tout ce qu'il y a de plus drôle? Et les journalistes crachent en l'air.

Seulement, il est bien vrai que, si tous ceux-là ont été plus ou moins des nôtres, ils se sont donnés ensuite corps

et âme à la politique. Elle est donc une maîtresse jalouse qui exige l'homme tout entier. Puis, la grande raison des échecs que les meilleurs de nous y subissent, c'est, je le répète, qu'elle demande des dons particuliers, qui vont rarement de pair avec les dons de l'artiste, de l'écrivain et du savant. D'abord, il faut être un orateur suffisant, et je dis un orateur toujours prêt, bravant les interruptions, trouvant le mot victorieux dans la tempête, et non le conférencier, le diseur récitant ou lisant ses discours écrits d'avance. Puis, il faut le goût de l'action, l'amour de la bataille, le cœur solide défiant les nausées, l'ambition de vaincre et de régner, l'insouciance de l'absolu et du définitif qui s'accommode d'une vie précaire au jour le jour, dans l'espoir d'un résultat qu'on n'atteint jamais.

Et, alors, il pourrait bien se faire que notre dédain de la politique, à nous tous qui vivons d'art, de littérature ou de science, vienne simplement de ce que nous n'avons rien de ce qu'il faut pour y réussir.

On sait que la société future rêvée par Renan, la société parfaite, arrivée au bonheur final, était une sorte d'oligarchie, un peuple gouverné par ses philosophes, ses savants et ses poëtes. L'élection des intelligences finissait par se faire, et le troupeau se trouvait enfin sous la garde des mieux doués et des plus intelligents.

Certes, ce n'est pas à cela que nous semblons marcher. Le vieux républicain que je suis et le socialiste que je finirai sans doute par être, confesse que la démocratie victorieuse apporte avec elle un furieux besoin d'égalité, qui se trahit par la méfiance et la haine de toute supériorité trop éclatante. Resterait à faire le procès des supériorités, des hommes providentiels, dont la nécessité pour le bonheur humain est discutable. En art même, l'homme de génie n'est pas absolument nécessaire, il y a eu des foules de génie, notre peuple du moyen âge, auquel nous devons les cathédrales gothiques. Et, dans un autre ordre d'idées, je ne vois pas que notre Conseil municipal, celui qu'on vient de réélire, qu'on plaisante si fort de ne compter que d'illustres inconnus, administre Paris plus

mal que ne le ferait un Conseil composé de toutes nos gloires parisiennes.

Il semble donc difficile, si l'on veut mettre quelque logique dans le rêve de demain, en tenant compte du mouvement social, de s'en tenir à la pure et belle vision de Renan, cette sélection naturelle des grands esprits, chargés de conduire les autres, les avortés et les faibles. Au lieu d'une exaltation par en haut, j'imagine volontiers une lente montée par en bas, une répartition plus large de l'intelligence commune, le niveau moyen de plus en plus supérieur, grâce à l'instruction et à l'éducation. En un mot, le bonheur naîtrait de l'équilibre, pas d'élite trop géniale, pas de bas peuple trop ignorant, une société qui fonctionnerait d'autant mieux, que les rouages en seraient plus étroitement semblables et liés entre eux.

Et ce serait le vœu de Proudhon réalisé : pas de grands hommes! Ils sont terribles parfois, d'un danger social extrême. Pour le juste, dont le rêve est le plus possible d'équité et de vérité sur la terre, les petits de ce monde ayant chacun droit au morceau de pain quotidien, le grand homme devient un monstre qui terrifie les humbles et mange leur part. L'effort de la nature devait être de le détruire, de le ramener aux proportions communes, frère parmi ses frères. Et peut-être est-ce à cette unité que travaillent inconsciemment les démocraties, lorsqu'elles se montrent si affamées d'égalité. Ce n'est en somme que la révolte du plus grand nombre contre l'élu qui gêne les autres.

En attendant, il y a certainement divorce entre l'élite et la politique. Si l'élite disparaissait, si les peuples devenaient médiocres et heureux, tout antagonisme cesserait forcément. Mais, hélas! l'égalité, même dans la médiocrité, n'est pas de ce monde, et je crois bien qu'il faudra se résigner, pendant des siècles encore, à voir les orateurs et les hommes d'action, de cervelle autre, sinon inférieure, conduire les peuples, tandis que les savants, les écrivains et les artistes, de cerveau plus libre et plus absolu, les regarderont faire avec colère et mépris, en haussant les épaules.

Pour les Juifs

Depuis quelques années, je suis la campagne qu'on essaye de faire en France contre les Juifs, avec une surprise et un dégoût croissants. Cela m'a l'air d'une monstruosité, j'entends une chose en dehors de tout bon sens, de toute vérité et de toute justice, une chose sotte et aveugle qui nous ramènerait à des siècles en arrière, une chose enfin qui aboutirait à la pire des abominations, une persécution religieuse, ensanglantant toutes les patries.

Et je veux le dire.

D'abord, quel procès dresse-t-on contre les Juifs, que leur reproche-t-on?

Des gens, même des amis à moi, disent qu'ils ne peuvent les souffrir, qu'ils ne peuvent leur toucher la main, sans avoir à la peau un frémissement de répugnance. C'est l'horreur physique, la répulsion de race à race, du blanc pour le jaune, du rouge pour le noir. Je ne cherche pas si, dans cette répugnance, il n'entre pas la lointaine colère du chrétien pour le Juif qui a crucifié son Dieu, tout un atavisme séculaire de mépris et de vengeance. En somme,

l'horreur physique est une bonne raison, la seule raison même, car il n'y a rien à répondre aux gens qui vous disent : " Je les exècre parce que je les exècre, parce que la vue seule de leur nez me jette hors de moi, parce que toute ma chair se révolte, à les sentir différents et contraires ".

Mais, en vérité, cette raison de l'hostilité de race à race n'est pas suffisante. Retournons alors au fond des bois, recommençons la guerre barbare d'espèce à espèce, dévorons-nous parce que nous n'aurons pas le même cri et que nous aurons le poil planté autrement. L'effort des civilisations est justement d'effacer ce besoin sauvage de se jeter sur son semblable, quand il n'est pas tout à fait semblable. Au cours des siècles, l'histoire des peuples n'est qu'une leçon de mutuelle tolérance, si bien que le rêve final sera de les ramener tous à l'universelle fraternité, de les noyer tous dans une commune tendresse, pour les sauver tous le plus possible de la commune douleur. Et, de notre temps, se haïr et se mordre, parce qu'on n'a pas le crâne absolument construit de même, commence à être la plus monstrueuse des folies.

J'arrive au procès sérieux, qui est surtout d'ordre social. Et je résume le réquisitoire, j'indique les grands traits. Les Juifs sont accusés d'être une nation dans la nation, de mener à l'écart une vie de caste religieuse et d'être ainsi, par-dessus les frontières, une sorte de secte internationale, sans patrie réelle, capable un jour, si elle triomphait, de mettre la main sur le monde. Les Juifs se marient entre eux, gardent un lien de famille très étroit, au milieu du relâchement moderne, se soutiennent et s'encouragent, montrent, dans leur isolement, une force de résistance et de lente conquête extraordinaire. Mais surtout ils sont de race pratique et avisée, ils apportent avec leur sang un besoin de lucre, un amour de l'argent, un esprit prodigieux des affaires, qui, en moins de cent ans, ont accumulé entre leurs mains des fortunes énormes, et qui semblent leur assurer la royauté, en un temps où l'argent est roi.

Et tout cela est vrai. Seulement, si l'on constate le fait, il faut l'expliquer. Ce qu'on doit ajouter, c'est que les Juifs, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont notre

œuvre, l'œuvre de nos dix-huit cents ans d'imbécile persécution. On les a parqués dans des quartiers infâmes, comme des lépreux, et rien d'étonnant à ce qu'ils aient vécu à part, conservant tout de leurs traditions, resserrant le lien de la famille, demeurant des vaincus chez des vainqueurs. On les a frappés, injuriés, abreuvés d'injustices et de violences, et rien d'étonnant à ce qu'ils gardent au cœur, même inconsciemment, l'espoir d'une lointaine revanche, la volonté de résister, de se maintenir et de vaincre. Surtout on leur a dédaigneusement abandonné le domaine de l'argent, qu'on méprisait, faisant socialement d'eux des trafiquants et des usuriers, et rien d'étonnant à ce que, lorsque le régime de la force brutale a fait place au régime de l'intelligence et du travail, on les ait trouvés maîtres des capitaux, la cervelle assouplie, exercée par des siècles d'hérédité, tout prêts pour l'empire.

Et voilà qu'aujourd'hui, terrifiés devant cette œuvre d'aveuglement, tremblants de voir ce que la foi sectaire du moyen âge a fait des Juifs, vous n'imaginez rien de mieux que de retourner à l'an mille, de reprendre les persécutions, de prêcher de nouveau la guerre sainte pour que les Juifs soient traqués, dépouillés, remis en tas, avec la rage dans l'âme, traités en peuple vaincu parmi un peuple vainqueur!

En vérité, vous êtes des gaillards intelligents, et vous avez là une jolie conception sociale!

Eh quoi! vous êtes plus de deux cent millions de catholiques, on compte à peine cinq millions de Juifs, et vous tremblez, vous appelez les gendarmes, vous menez un effroyable vacarme de terreur, comme si des nuées de pillards s'étaient abattues sur le pays. Voilà du courage!

Il me semble que les conditions de la lutte sont acceptables. Sur le terrain des affaires, pourquoi ne pas être aussi intelligents et aussi forts qu'eux? Pendant le mois que je suis allé à la Bourse, pour tâcher d'y comprendre quelque chose, un banquier catholique me disait, en parlant des Juifs : " Ah! monsieur, ils sont plus forts que nous, toujours ils nous battront ". Si cela était vrai, ce serait vraiment humiliant. Mais pourquoi serait-ce

vrai? Le don a beau exister, le travail et l'intelligence, quand même, peuvent tout. Je connais déjà des chrétiens qui sont des Juifs très distingués. Le champ est libre, et, s'ils ont eu des siècles pour aimer l'argent et pour apprendre à le gagner, il n'y a qu'à les suivre sur ce terrain, à y acquérir leurs qualités, à les battre avec leurs propres armes. Mon Dieu! oui, cesser de les injurier inutilement, et les vaincre en leur étant supérieur. Rien n'est plus simple, et c'est la loi même de la vie.

Quelle satisfaction orgueilleuse doit être la leur, devant le cri de détresse que vous poussez! N'être qu'une minorité infime et nécessiter un tel déploiement de guerre! Tous les matins, vous les foudroyez, vous battez désespérément le rappel, comme si la cité se trouvait en péril d'être prise d'assaut! A vous entendre, il faudrait rétablir le *ghetto*, nous aurions encore la rue des Juifs, qu'on barrerait le soir avec des chaînes. Et ce serait chose aimable, cette quarantaine, dans nos libres villes ouvertes. Je comprends qu'ils ne s'émotionnent pas et qu'ils continuent à triompher sur tous nos marchés financiers, car l'injure est la flèche légendaire qui retourne crever l'œil du méchant archer. Continuez donc à les persécuter, si vous voulez qu'ils continuent à vaincre!

La persécution, vraiment, vous en êtes encore là? Vous en êtes encore à cette belle imagination qu'on supprime les gens en les persécutant? Eh! c'est tout le contraire, pas une cause n'a grandi qu'arrosée du sang de ses martyrs. S'il y a encore des Juifs, c'est de votre faute. Ils auraient disparu, se seraient fondus, si on ne les avait pas forcés de se défendre, de se grouper, de s'entêter dans leur race. Et, aujourd'hui encore, leur plus réelle puissance vient de vous, qui la rendez sensible en l'exagérant. On finit par créer un danger, en criant chaque matin qu'il existe. A force de montrer au peuple un épouvantail, on crée le monstre réel. Ne parlez donc plus. Le jour où le Juif ne sera qu'un homme comme nous, il sera notre frère.

Et la tactique s'indique, absolument opposée. Ouvrir les bras tout grands, réaliser socialement l'égalité reconnue par le Code. Embrasser les Juifs, pour les absorber et les confondre en nous. Nous enrichir de leurs qua-

lités, puisqu'ils en ont. Faire cesser la guerre des races en mêlant les races. Pousser aux mariages, remettre aux enfants le soin de réconcilier les pères. Et là seulement est l'œuvre d'unité, l'œuvre humaine et libératrice.

L'antisémitisme, dans les pays où il a une réelle importance, n'est jamais que l'arme d'un parti politique ou le résultat d'une situation économique grave.

Mais, en France, où il n'est pas vrai que les Juifs, comme on veut nous en convaincre, soient les maîtres absolus du pouvoir et de l'argent, l'antisémitisme reste une chose en l'air, sans racines aucunes dans le peuple. Il a fallu, pour créer une apparence de mouvement, qui n'est au fond que du tapage, la passion de quelques cerveaux fumeux, où se débat un louche catholicisme de sectaires, poursuivant jusque dans les Rothschild, par un abus de littérature, les descendants du Judas qui a livré et crucifié son Dieu. Et j'ajoute que le besoin d'un terrain de vacarme, la rage de se faire lire et de conquérir une notoriété retentissante, n'ont certainement pas été étrangers à cet allumage et à cet entretien public de bûchers, dont les flammes sont heureusement de simple décor.

Aussi quel échec lamentable! Quoi? depuis de si longs mois, tant d'injures, tant de délations, des Juifs dénoncés chaque jour comme des voleurs et des assassins, des chrétiens même dont on fait des Juifs, quand on les veut atteindre, tout le monde juif, traqué, insulté, condamné! Et, au demeurant, rien que du bruit, de vilaines paroles, des passions basses étalées, mais pas un acte, pas un coin de foule ameuté, ni un crâne fendu, ni une vitre cassée! Faut-il que notre petit peuple de France soit un bon peuple, et sage, et honnête, pour ne pas écouter ces appels quotidiens à la guerre civile, pour garder sa raison, au milieu de ces excitations abominables, cette demande journalière du sang d'un Juif! Ce n'est plus d'un prêtre que le journal déjeune chaque matin, mais d'un Juif, le plus gras, le plus fleuri qu'on puisse trouver. Déjeuner aussi médiocre que l'autre, et pour le moins aussi sot. Et, de tout cela, il ne reste que la laideur de la besogne, la plus folle et la plus exécrable qui soit à faire, la plus

inutile aussi, heureusement, puisque les passants de la rue ne tournent même pas la tête, laissant les énergumènes se débattre comme des diables dans de louches bénitiers.

L'extraordinaire est qu'ils affectent la prétention de faire une œuvre indispensable et saine. Ah! les pauvres gens, comme je les plains, s'ils sont sincères! Quel épouvantable document ils vont laisser sur eux : cet amas d'erreurs, de mensonges, de furieuse envie, de démence exagérée, qu'ils entassent quotidiennement! Quand un critique voudra descendre dans ce bourbier, il reculera d'horreur, en constatant qu'il n'y a eu là que passion religieuse et qu'intelligence déséquilibrée. Et c'est au pilori de l'histoire qu'on les clouera, ainsi que des malfaiteurs sociaux, dont les crimes n'ont avorté que grâce aux conditions de rare aveuglement dans lesquelles ils les ont commis.

Car là est ma continuelle stupeur, qu'un tel retour de fanatisme, qu'une telle tentative de guerre religieuse, ait pu se produire à notre époque, dans notre grand Paris, au milieu de notre bon peuple. Et cela dans nos temps de démocratie, d'universelle tolérance, lorsqu'un immense mouvement se déclare de partout vers l'égalité, la fraternité et la justice! Nous en sommes à détruire les frontières, à rêver la communauté des peuples, à réunir des congrès de religions pour que les prêtres de tous les cultes s'embrassent, à nous sentir tous frères par la douleur, à vouloir tous nous sauver de la misère de vivre, en élevant un autel unique à la pitié humaine! Et il y a là une poignée de fous, d'imbéciles ou d'habiles, qui nous crient chaque matin : " Tuons les Juifs, mangeons les Juifs, massacrons, exterminons, retournons aux bûchers et aux dragonnades! " Voilà qui est bien choisir son moment! Et rien ne serait plus bête, si rien n'était plus abominable!

Qu'il y ait, entre les mains de quelques Juifs, un accaparement douloureux de la richesse, c'est là un fait certain. Mais le même accaparement existe chez des catholiques et chez des protestants. Exploiter les révoltes populaires en les mettant au service d'une passion religieuse, jeter surtout le juif en pâture aux revendications

des déshérités, sous le prétexte d'y jeter l'homme d'argent, il y a là un socialisme hypocrite et menteur, qu'il faut dénoncer qu'il faut flétrir. Si, un jour, la loi du travail se formule pour la vérité et pour le bonheur, elle recréera l'humanité entière ; et peu importera qu'on soit Juif ou qu'on soit chrétien, car les comptes à rendre seront les mêmes, et les mêmes aussi les nouveaux droits et les nouveaux devoirs.

Ah! cette unité humaine, à laquelle nous devons tous nous efforcer de croire, si nous voulons avoir le courage de vivre, et garder dans la lutte quelque espérance au cœur! C'est le cri confus encore, mais qui peu à peu va se dégager, s'enfler, monter de tous les peuples, affamés de vérité, de justice et de paix. Désarmons nos haines, aimons-nous dans nos villes, aimons-nous par-dessus les frontières, travaillons à fondre les races en une seule famille, enfin heureuse! Et mettons qu'il faudra des mille ans, mais croyons quand même à la réalisation finale de l'amour, pour commencer du moins à nous aimer aujourd'hui autant que la misère des temps actuels nous le permettra. Et laissons les fous, et laissons les méchants retourner à la barbarie des forêts, ceux qui s'imaginent faire de la justice à coups de couteau.

Que Jésus dise donc à ses fidèles exaspérés qu'il a pardonné aux Juifs et qu'ils sont des hommes!

Dépopulation

Voici une dizaine d'années que je suis hanté par l'idée d'un roman, dont je n'écrirai sans doute jamais la première page.

Dans mon amour de la vie, du flot incessant et débordant de vie que charrient les veines du monde, dans ma passion de travail, de la puissance et de la fécondité, j'ai souvent pensé à tout ce que la nature insoucieuse, trop riche pour compter, perdait en chemin de semences et de germes. De toutes parts, la vie pullule, s'épand en myriades d'êtres, dont la matière frémit et s'anime. Chacun de nos pas écrase des millions d'organismes vivants, nous ne sommes nous-mêmes qu'un champ de fermentation où la vie enfante, en son labeur continu. Et qu'on réfléchisse pourtant à l'incroyable gaspillage, à toute la vie qui se perd, qui avorte, qui se détruit avant d'être, au milieu de l'éternelle lutte des éléments.

Des graines innombrables que la plante et l'arbre confient au vent, combien seront détruites en chemin, tomberont à la pourriture des fleuves ou à la sécheresse des rochers, iront se dessécher ou se corrompre dans

quelque mauvais sol? Des œufs en quantité prodigieuse que le poisson dépose au fond des eaux, combien seront balayés par la tempête, anéantis par des massacres et des catastrophes? De toutes les couvées d'un printemps, de toutes les portées des libres bêtes des plaines et des bois, combien seront réduites par l'accident ou la bataille, comme si la mort voulait faire sa part avant la vie, toute une hécatombe prélevée sur les êtres, avant qu'ils naissent à la lumière? Ce sont les frais d'ébauche, d'essayage, les pertes de toute grande besogne, quitte à refondre les miettes tombées, à les reprendre et à en refaire plus tard d'autres œuvres.

Et, quand on arrive à l'humanité, les mêmes pertes se constatent, un extraordinaire gaspillage de la semence, le meilleur de la graine humaine jeté au vent, noyé dans les eaux, dispersé sur les roches infécondes. Mais, ici, ce n'est plus seulement l'insouciante largesse de la bonne nature qui se sait trop riche pour être ruinée jamais. Il y a raisonnement, volonté, et souvent c'est la débauche, et souvent c'est le crime, et dès lors le plus admirable sujet d'étude s'évoque, toutes les comédies, tous les drames qui sèment ainsi au néant la semence auguste des hommes, de même qu'un semeur assassin tuerait dans son germe le blé qui fait vivre, en le jetant à un champ de cailloux.

Mon roman se serait appelé *Le Déchet*, et j'y voyais une fresque immense, tout ce qu'une ville comme Paris tue de germes, dévore d'êtres à naître, consomme d'avortements, pour être ce qu'elle est, le foyer toujours flambant de la vie de demain. On ne se doute pas des tragédies de la natalité; il y a là des dessous exécrables, un noir lac souterrain coulant au néant. Et rien ne me semblait plus vaste, plus grand, plus honnête, qu'un tel poëme, où j'aurais plaidé les droits à la vie, avec toute la passion que je puis avoir dans le cœur. Mais il y faudrait un effort dont je ne suis plus capable peut-être, et il se trouverait sans doute des imbéciles pour déclarer qu'un tel sujet est bien digne de l'auteur malpropre qui a écrit *La Terre*. Ah! les pauvres gens!

Il n'en est pas moins vrai que le cri d'alarme poussé

en ce moment, au sujet de la dépopulation, vient de réveiller en moi mon ancienne idée. Ce cri, il retentit à chaque recensement nouveau, lorsque la statistique constate que la population en France n'augmente plus que dans des proportions sans cesse déclinantes, qui font prévoir le jour prochain où elle diminuera. Et, pour huit jours, le patriotisme s'inquiète, se lamente, clame que la patrie est en danger, puisqu'elle s'en va d'épuisement et qu'elle est menacée de mourir sur place. On répète avec raison que l'avenir est aux nations fécondes. Puis, tout se calme, et nos femmes ne font pas plus d'enfants qu'auparavant.

Cette fois, pourtant, un fait s'est produit, une ligue s'est formée : " l'Alliance nationale, pour le relèvement de la population française ". On en peut sourire, l'intention n'en est pas moins excellente. La centaine de personnes qui se sont dérangées, pour assister à la première séance de la ligue, ont fait preuve d'une bonne volonté dont il faut leur tenir grand compte. Ce n'est pas qu'on ait travaillé très utilement, dans cette séance, car il ne s'y est guère répété que les choses sues de tout le monde sur les causes de la dépopulation : l'alcoolisme, la désertion des campagnes, la vie trop chère, surtout le calcul égoïste des familles limitant le nombre d'enfants, pour leur assurer la vie confortable qu'on s'imagine leur devoir. Mais une agitation peut s'ensuivre, et comme il y a là, avant tout, une question de mœurs, je crois qu'on ne peut transformer les fâcheuses conditions existantes qu'en leur opposant, par la parole, par le journal, par le livre, d'autres conditions, l'idéal de mœurs nouvelles, qui favoriseraient l'éclosion de familles nombreuses.

Ainsi, la ligue s'est occupée surtout des réformes fiscales, en paraissant convaincue que, si l'on arrivait à dégrever les pères chargés de beaucoup d'enfants, on aiderait puissamment à la repopulation. Hélas! un peu moins, un peu plus de justice dans l'impôt, je ne pense pas que cela suffise. Comme on l'a dit, la vie resterait quand même très chère, et c'est le prix de la vie qu'il s'agirait de diminuer de moitié, si l'on voulait qu'un père se donnât le luxe de doubler le nombre de ses enfants. Mais est-ce possible? La vie va toujours en renchérissant,

il y a là un phénomène économique qui tient à de profondes causes sociales, qu'on ne pourrait détruire sans une révolution violente. Et c'est pourquoi, les législateurs me paraissant être sans force, je voudrais qu'on confiât la tâche aux moralistes, aux écrivains, aux poëtes.

Remarquez que, dans cette limitation de la famille, il y a certainement une part de mode et de bon ton. Lorsque, sur un trottoir, on rencontre une mère suivie de deux ou trois garçons et d'autant de filles, on rit. Cela semble comique, presque inconvenant. Il n'y a que les animaux pour se reproduire de la sorte. Je verrai toujours la grimace d'une jeune et jolie dame, de ma connaissance, dans un village de Bretagne, où les enfants pullulaient. Elle en rougissait de honte, comme si elle eût traversé un mauvais lieu. Et j'imagine que tout changerait, si l'on persuadait à nos jeunes et jolies dames que rien n'est beau, que rien n'est fort comme les nombreuses familles. Sans doute, les conditions de la vie resteraient quand même aussi rigoureuses pour les pères, qui auraient à nourrir le troupeau. Mais est-ce que l'idée de beauté n'est pas toujours victorieuse, et si la beauté était mise à avoir beaucoup d'enfants, si la fécondité ennoblissait, est-ce que, de toutes parts, nous ne verrions pas se multiplier les naissances? On souffrirait, on lutterait, on finirait bien par s'accommoder au nouvel idéal social, pour être fort, pour être beau.

Je ne voudrais pas, dans le cas actuel, donner à la philosophie et à la littérature de ces derniers cinquante ans une influence néfaste exagérée. Mais, en vérité, examinez le dossier, jugez le procès.

C'est d'abord, pour ne pas remonter davantage, Schopenhauer avec sa théorie de la douleur de vivre, sa haine de la vie qu'il poursuit dans la femme et dans l'amour. Et toute sa descendance va renchérir, les pessimistes, les désabusés, les amoureux du néant. Donner la vie à un être devient un crime. On n'a pas le droit de mettre au jour une créature fatalement vouée à la souffrance, et le sage est celui qui ne procrée plus, qui rêve la fin de la vie, par la grève de toutes les forces génératrices. La doctrine, d'une grandeur sauvage, est d'ail-

leurs rapetissée, abêtie à ce point qu'elle devient le lieu commun de tous les sots et l'excuse de tous les débauchés.

Puis, c'est le génie qui s'en mêle, c'est Wagner qui exalte la virginité, le renoncement, qui met le sublime dans la pureté immaculée et inféconde. Si Tristan et Yseult s'adorent de la passion la plus dévorante dont on ait jamais noté les cris, ils n'en meurent pas moins avant de s'être appartenu et d'avoir enfanté. Et, à part ces deux-là, quelle suite de héros et d'héroïnes chevauchant des cygnes, portant des palmes, buvant à la mort de l'amour dans des calices mystiques! Ah! comme Elisabeth me chagrine, et quelle joie si Tannhauser retournait faire un enfant à Vénus! Partout, dans cette musique de géant, l'amour est traqué, condamné, présenté ainsi qu'une faute et une douleur, au nom de je ne sais quel idéal louche. Mort à l'enfant!

Et, si l'on descend à nos petits Schopenhauer, à nos petits Wagner, à toute la littérature née chez nous de leur influence, on trouve les essoufflés, les dégénérés, les impuissants qui nous encombrent depuis des années. Je fais la part des talents très vigoureux qui se sont produits; mais n'est-il pas évident qu'un vent de stérilité souffle, et que, dans notre littérature aussi, on ne fait plus d'enfants? L'éternel adultère y règne en maître, et le pis est qu'il est infécond; car, si l'amant, au lieu du mari, fécondait la femme, ça compterait tout de même, pour la bonne nature; mais l'enfant n'apparaît presque jamais, parce qu'il est encombrant et sans élégance; l'enfant a cessé d'être littéraire. Et, pourtant, tout amour qui n'a pas l'enfant pour but n'est au fond qu'une débauche, fort aimable, j'en conviens, lorsque la jeunesse et la beauté sont de la partie.

Puis, si, plus bas encore, nous descendons de nos romans de psychologie mondaine, où il y a parfois tant de talent, aux étranges et dernières floraisons de notre littérature, à ce qu'on a nommé l'école décadente et l'école symbolique, nous ne trouvons plus alors que la guerre à l'amour, à l'amour sain et loyal, qui procrée, et qui s'en vante. C'est le flot des femmes insexuées, minces comme des perches, sans aucun des organes qui font la femme mère

et nourrice. Des vierges informulées flottent dans des limbes crépusculaires. Et ce sont aussi, du côté des hommes, de pâles éphèbes qu'on peut prendre pour des filles, et qu'on prend pour des filles. L'enfant est grossier, malpropre, honteux comme un attentat à l'intellectualité des amants. On ne se féconde plus que cérébralement, on n'enfante plus que par le commerce des âmes. On se permet tout de l'amour, excepté l'acte naturel pour lequel l'amour est fait. Mort à la vie, et que la semence humaine soit jetée au vent, pour que le vent la disperse, inutile et méprisée!

Comment diable voulez-vous qu'avec des couples pareils la patrie française puisse voir s'accroître le nombre de ses petits citoyens? Il est certain que, si, réellement, la littérature a une influence sur les mœurs, rien ne saurait aider davantage à la dépopulation que toutes ces œuvres littéraires et artistiques qui exaltent la femme inféconde, qui méprisent le mâle solide et puissant. Les grands blés nourrisseurs sont coupés, ce sont des champs de lis qui empoisonnent le monde. Et le pis est que la mode s'en est mêlée, qu'on va à je ne sais quelle faillite de notre belle santé gauloise, de notre bonhomie et de notre fécondité, pour le plaisir d'être des sots intellectuels, coupeurs de cheveux en quatre et analystes des ténèbres de l'invisible.

J'entends bien que les socialistes internationaux se désintéressent de la question. La natalité diminue en France; qu'importe, si elle augmente autre part? Pour qui espère voir bientôt les frontières disparaître, l'humanité ne faire plus qu'un peuple, qu'importe que ce soit ici, ou plus loin, que se déclare un arrêt dans les naissances? Ce n'est là que le flux et le reflux de l'histoire, un résultat prévu des raisons multiples qui, jusqu'à cette heure, ont fait la grandeur, puis le déclin des nations. Si la France devait mourir, elle mourrait comme tout ce qui est mortel meurt de mort naturelle, d'épuisement, lorsque la vieillesse est venue. Et, pour les internationaux, aux vues élargies et séculaires, elle retournerait dans le grand tout, qui est l'humanité.

Alors, si l'on se place à cette hauteur, dans le temps

et dans l'espace, par-dessus les patries, la question n'est plus de savoir si la natalité d'un peuple diminue, mais si le chiffre total des créatures humaines sur le globe s'élève ou s'abaisse. On peut aimer la vie jusqu'à s'intéresser à son expansion totale. Et que de problèmes se dressent ensuite : la loi de la lutte pour l'existence qui ravagerait, décimerait quand même ce peuple unique, la loi de fer qui veut que la production soit toujours en raison directe de la consommation, la loi d'amour elle-même, créatrice des inégalités, qui choisit et combat. Ah! l'espoir qui nous fait vivre, le bonheur qu'on nous promet, dans combien de siècles?

Nous n'y sommes pas, ce n'est pas demain que les frontières disparaîtront, et le plus sage est donc de vivre chez soi, pour soi, puisque l'idée de patrie est encore le levier nécessaire qui soulève les cœurs, qui enflamme les courages. O mères françaises, faites donc des enfants, pour que la France garde son rang, sa force et sa prospérité, car il est nécessaire au salut du monde que la France vive, elle d'où est partie l'émancipation humaine, elle d'où partiront toute vérité et toute justice! Si elle doit un jour ne faire plus qu'une avec l'humanité, ce sera comme la mer où tous les fleuves viennent se perdre.

Et je voudrais, chez elle, que le déchet de la vie cessât, que la vie fût adorée comme la bonne déesse, l'immortelle, celle qui donne l'éternelle victoire. Et je voudrais qu'elle eût une littérature puissante et naturelle, virile et saine, d'une honnêteté qui brave les choses et les mots, remettant en honneur l'amour qui enfante, créant de vastes monuments de solidité et de paix, pour le flot débordant des générations futures. Et je voudrais que toute une société nouvelle en sortit, de braves hommes, de braves femmes, des ménages ayant chacun douze enfants, pour crier la joie humaine à la face du soleil.

Enfin couronné

Personne n'ignore que mon ambition est sans frein et que, sur le tard de ma vie, je me suis mis à désirer follement les grandeurs.

Les profonds psychologues du journalisme ont parfaitement vu cela, car rien ne leur échappe, ils ont la compréhension philosophique et pénétrante. Aussi, depuis quelques années, notent-ils avec un rare bonheur les mille bassesses auxquelles je me livre pour décrocher les honneurs officiels. On me représente la corde au cou, avec un cierge expiatoire à la main, on me montre dans tous les escaliers, dans toutes les antichambres, usant les paillassons et les cordons de sonnette, me courbant si bas que j'en ai contracté un lumbago chronique.

Ah! les malins, ils m'ont donc vu? Que voulez-vous, il faut bien avouer, lorsque les gens ont une intelligence qui perce les murailles! Et je sens qu'il est inutile que je nie davantage, car la chose est enfin publique : je viens de représenter un ministre, et l'on m'a décerné un diplôme d'honneur.

C'est à la quarante-cinquième séance tenue par la Société protectrice des Animaux, au Cirque d'Hiver, pour la distribution de ses récompenses, que la chose a eu lieu.

J'entends bien quel est mon nouveau crime. Comment! voilà qu'il se met à aimer les bêtes! Il ne lui manquait plus que ce ridicule. Faut-il qu'il soit tombé bas, pour en arriver à feindre aujourd'hui d'aimer les bêtes, dans l'unique but de déchaîner la réclame sur son nom, au moment où l'on met en vente un roman de lui! S'il aimait vraiment les bêtes, on le saurait.

Et c'est très vrai, cela, on ne savait pas que j'aimais les bêtes. O gloire des lettres, ô livres que nous lançons par milliers d'exemplaires et que nous croyons lus, et bien lus de tous! Quelle leçon de modestie, lorsqu'un beau matin, après avoir dans plus de vingt volumes parlé des bêtes avec une tendresse fraternelle, mis des bêtes en scène ainsi que des sœurs préférées, donné à la bête la place la plus large à côté de l'homme, on voit les gens s'étonner et se récrier, parce qu'ils apprennent tout d'un coup que vous les aimez!

Un jour que tout sujet d'actualité me manque, je me décide à écrire mon article du *Figaro* sur l'amour des bêtes. Je ne le faisais qu'avec une certaine inquiétude, craignant de ne pas intéresser, d'écrire là un de ces articles neutres, comme il nous arrive d'en écrire trop souvent. Et j'ai été stupéfait du résultat, plus de deux cents lettres me sont arrivées, et non seulement de la France, mais de tous les pays du monde. Depuis bientôt six mois que je collabore à ce journal, c'est de beaucoup celui de mes articles qui a remué le plus les cœurs, qui a soulevé le plus de passion. On ne s'imagine pas l'écho que cet amour des bêtes a dans certaines âmes, et des effusions, et des supplications, et des projets de soulagement, et toute une fraternité militante. C'est en vérité prodigieux et attendrissant.

Mais ce qui m'a stupéfié davantage, ce sont des lettres de belles dames qui, en des termes à peine différents, disaient toutes à peu près ceci : " Comment! vous aimez les bêtes, monsieur! mais alors vous êtes un brave homme! Et moi qui vous accusais de tous les crimes, à la suite

de ce qu'on m'avait dit de vos livres et de vous! Dans celles de vos pages que j'avais lues, je vous, trouvais si noir, si terrible! Mais c'est fini, je ne vous attaquerai plus, je vous défendrai, maintenant que je vous sais bon pour nos chères bêtes ". Et une de ces lettres concluait ainsi : " Votre article a plus fait pour vous gagner les femmes, que vos trente années de littérature ".

Dans vingt volumes, parlez donc en frère des bêtes! tirez donc à cent mille! soyez donc lu sur les deux faces du globe! Et, un beau jour, un simple article de journal révèlera au monde que vous aimez les bêtes!

Lundi dernier, à la séance annuelle de la Société protectrice des Animaux, les choses se sont donc passées de la façon la plus cordiale et la plus touchante. On y est en famille, il n'y avait là que des sociétaires et des parents amenés par eux, près de quatre mille personnes, m'a-t-on dit.

Le distingué président, M. Uhrich, qui a lutté si vaillamment pour éviter à la France l'abomination des courses de taureaux, a laissé échapper le mot de courage, en me remerciant d'être venu. On est spirituel en France, surtout dans nos journaux parisiens, et il paraît qu'aimer les animaux, s'occuper d'eux, les défendre, est un sujet de plaisanteries faciles. Quoi de plus drôle que les vieilles filles avec leurs troupeaux de chats, que le monsieur tyrannisé par son chien, le descendant et le veillant dans la rue, pendant qu'il y fait ses petites affaires, que le passant au cœur trop fraternel qui se gourme avec un charretier, parce que celui-ci a battu quelque vieux cheval poussif? Alors, pour ne pas être plaisanté, si par exemple on aime les serins, le mieux est de les aimer chez soi, en leur donnant du colifichet et du mouron bien frais, sans aller manifester bruyamment cette tendresse au dehors.

Je ne savais pas faire preuve de vaillance, car la cause des bêtes pour moi est plus haute, intimement liée à la cause des hommes, à ce point que toute amélioration dans nos rapports avec l'animalité doit marquer à coup sûr un progrès dans le bonheur humain. Si tous les hommes doivent être heureux un jour sur la terre, soyez convaincus

que toutes les bêtes seront heureuses avec eux. Notre sort commun devant la douleur ne saurait être séparé, c'est la vie universelle qu'il s'agit de sauver du plus de souffrance possible. Et ce que j'ai vu, au Cirque d'Hiver, loin de me faire sourire, m'a profondément touché, car cela m'a paru à la fois très simple, très tendre, et d'un bon exemple admirable.

Douze cent douze lauréats, des diplômes, des médailles d'or, d'argent et de bronze, des mentions honorables, sans doute c'est beaucoup; et heureusement que tous les lauréats ne viennent pas se faire couronner. Mais ils seraient douze mille que le résultat serait plus louable encore, puisque ce sont uniquement là des récompenses de propagande, une façon d'encourager nos bons sentiments humains en faveur de nos petites sœurs les bêtes. La Société protectrice des Animaux est bien forcée d'user du seul moyen d'action dont elle dispose, la médaille qui distingue le juste, qui le donne en modèle. Sans doute, le ferment de la vanité est au fond; mais on n'a pas encore trouvé la façon d'agir autrement sur les hommes. Et si l'on savait la joie dont on comble un humble, le jour où il est publiquement récompensé, au son de la musique!

Des humbles, je n'ai guère vu que des humbles monter sur l'estrade. Par une aimable politique, la Société veut bien décerner quelques prix aux écrivains qui ont publié un article ou un livre où les bêtes sont aimées, aux journaux surtout dont l'appui lui est si nécessaire dans ses campagnes de protection. Mais ses lauréats tout indiqués sont les humbles, les humbles qui sont en continuel contact avec les bêtes, qui vivent d'elles et avec elles, qui sont les maîtres de les défendre ou de les faire souffrir davantage. Et voici les instituteurs, qui par leurs leçons journalières peuvent agir si heureusement sur le cœur et la raison des enfants des campagnes; voici les cochers, les charretiers qui règnent, le fouet en main, sur le peuple des chevaux; voici les valets de ferme, les bergers, les éleveurs, tous ceux qui passent leurs jours avec les troupeaux innombrables du bétail; voici l'armée à son tour, les maréchaux ferrants, les cavaliers du train et des autres corps, parmi lesquels le cheval trouve des frères ou des bourreaux; et voici les sapeurs-pompiers,

qui ont sauvé des bêtes dans des incendies ou des catastrophes ; et voici les gardiens de la paix, qui ont dressé des contraventions contre les délinquants, coupables de s'être mis sous le coup de la loi Grammont.

Si vous aviez vu les rudes faces s'éclairer d'un sourire ! On peut en plaisanter. Mais celui-ci a vingt-cinq ans de service, et il n'a jamais battu un animal ; cet autre a soigné son cheval comme son frère, l'a sauvé d'un cas mortel ; cet autre a tiré deux chevaux d'une basse-fosse, où ils se noyaient ; cet autre a été un bon cocher, dans notre enfer de Paris, où les bêtes travailleuses tombent sous les coups ; cet autre a veillé à la conservation des nids, contre la méchanceté humaine. Et il faut entendre les applaudissements qui éclatent, cette assemblée de quatre mille spectateurs qui se passionnent et rayonnent de joie ! De très braves gens en somme, qui ne font du mal à personne et qui, au contraire, font du bien. Cela repose.

Mais la reine de la fête a été une jeune bergère de seize ans, Mlle Camille Camelin, de Trion (Yonne), qui, au péril de sa vie, a sauvé son troupeau, en se battant contre un loup. Toute la salle l'a acclamée, et c'est moi qui lui ai remis sa médaille, ce dont je ne suis pas peu fier.

Ah ! chères bêtes, c'est donc vous qui aurez satisfait mon insatiable ambition, en me donnant, pour la première fois de ma vie, l'occasion flatteuse de représenter un ministre dans une solennité publique ! Et c'est vous, et non les hommes, que je veux remercier.

Merci donc, chères bêtes de mon cœur et de mon imagination, vous toutes dont j'ai peuplé mes livres. Vous êtes de ma famille, je vous revois galopant à la suite des mille créatures humaines que j'ai mises au monde, et cela me fait plaisir, et je suis content de vous avoir réservé votre place dans l'arche immense.

Merci à toute la basse-cour pullulante de ma Désirée, qui est de santé si belle et si riante, au milieu de l'enveloppement caresseur de ses bêtes ; merci aux lapins, aux poules, aux pigeons, aux canards, aux trois oies et aux deux dindes ; et merci au coq Alexandre, d'un rouge doré de flammes, jetant son cri triomphal de fécondité ; et

merci au petit cochon rose, qui terrifiait tant le jeune abbé Serge.

Merci aux bêtes familiales de mon honnête Pauline, si saine aussi celle-là dans son renoncement héroïque; merci à la Minouche, la chatte délicate et coureuse, rapportant de l'inconnu ses portées débordantes de petits chats; et merci à mon Mathieu, mon grand chien, mon grand frère, qui est mort dans mes bras, comme un homme et que j'ai fait mourir ainsi dans ceux de mon triste Lazare.

Merci à mes deux héros de la mine, à mes chevaux martyrs, Trompette et Bataille, vivant leur vie dans les ténèbres de la terre, loin de la grosse lampe chaude du soleil, l'un mort à la peine, remonté au jour comme un paquet encombrant, l'autre resté seul, fuyant d'un galop fou devant les eaux dévastatrices, qui l'atteignent et le submergent; et merci au petit lapin blanc, à Pologne, si câlinement couché sur les genoux de Souvarine, qui aime à le caresser, à passer les doigts dans son poil doux, en rêvant le bonheur du monde par le feu et la flamme.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui besognent et qui souffrent dans ma " Terre " : au troupeau d'oies de la Trouille, lâché par les chemins comme une tribu errante, ayant son chef, ses coutumes et ses lois; à mon âne Gédéon que j'ai grisé comme un simple ivrogne, et qui m'a causé tant d'ennuis; à ma vache la Coliche, dont j'ai voulu que les couches fussent le symbole de la vie immortelle, coulant de l'animalité et de l'humanité, éternellement.

Merci à mes chevaux lamentables et tragiques de " La Débâcle "; mes milliers de chevaux morts, épars sur le champ de bataille, le ventre ballonné, les jambes raidies et en l'air; mes chevaux agonisants, voulant fuir, se traînant de leurs pieds cassés, mêlés et pris dans leurs entrailles; mes chevaux égarés, perdus, errants par la plaine rouge, et chargeant le vide au milieu des cadavres, comme emportés par un vent frénétique, dans la folie du désastre.

Et merci aux autres, à ceux qu'il serait trop long de citer, aux oiseaux et aux insectes, aux plantes elles-mêmes, à mon Paradou, qui n'est qu'une grande éclo-

sion, à toutes les semences, à tous les germes, à la vie que j'ai aimée dans son plus humble frisson, à la vie dont ma seule ambition a été d'écrire l'immense poëme, quitte à lui sacrifier les choses admises et sacrées, le goût de notre sage littérature, l'estime des gens prudes, qui ne peuvent admettre qu'on accepte tout et qu'on dise tout, pour la gloire de la vie.

Et non seulement, chères bête, je vous dois d'avoir représenté un ministre sur une estrade, mais c'est vous seules encore qui m'avez, sur cette même estrade, fait décerner un diplôme d'honneur.

Ah! bêtes justes, bêtes consolatrices, qui pansez les blessures faites par les hommes! bêtes, qui, dans l'innocence de votre instinct, savez distinguer le vrai mérite et vous montrer douces aux faiblesses des ambitieux! bêtes, qui, sans vous mêler de juger la littérature, recueillez, par simple bonté d'âme, le candidat en détresse! bêtes, mes sœurs, voilà donc que vous avez comblé mon orgueil! Enfin couronné!

Les Droits du Romancier

Donc le monsieur est venu qui devait, pour *Rome*, m'accuser de plagiat. J'attendais le monsieur, il était inévitable. A quoi bon le nommer? Il est l'envie et l'impuissance, le médiocre gratteur de papier que gênent les forts, le rat de bibliothèque qui tâche d'entamer les féconds. Si ce n'était lui, ce serait un autre. Il a nom mauvaise foi ou bêtise. Laissons-le à son néant.

Ah! nuire pour le plaisir de nuire, baver sur une œuvre pour la joie de la souiller! Se dire : " Toi, tu es illustre tu te vends, tu m'embêtes! Je vais te salir, et quelle danse de cannibales si tu en crevais! " Ne pas même avoir dans le cœur quelque belle passion injuste de penseur et d'artiste, mais s'attaquer à un livre, bassement, salement, en cuistre qui s'attarde à la vermine des lions! Et se faire assassin, saisir l'occasion, choisir l'heure, se poster au coin du bois littéraire, pour attendre son homme et lui planter un couteau dans le dos, le jour où l'on croit que la blessure est bien empoisonnée et mortelle!

Tel est le joli rôle du monsieur. Heureusement, si l'intention assassine y est bien, ce sont là blessures qui

font la gloire et la santé des vaillants. Assassinez, assassinez, impuissants et envieux! cela nous tient en haleine et en joie!

Le monsieur, fort lettré sortant je crois, de l'Ecole où l'on sait tout, a donc fait la belle découverte que j'avais lu une compilation sur le Vatican, que j'y avais pris des notes et que je m'étais servi de ces notes en écrivant *Rome*.

Il s'agit d'un très gros et très beau livre, lancé au moment des étrennes par la maison Firmin-Didot. Le titre exact est : *Le Vatican, les Papes et la Civilisation*. C'est une œuvre collective, pour laquelle le cardinal Bourret a écrit une préface et M. Melchior de Voguë un épilogue. Elle contient d'abord deux excellents travaux de M. Georges Goyau sur l'Histoire de la papauté et sur le gouvernement central de l'Eglise, puis une intéressante étude de M. André Pératé sur les Papes et les Arts, et enfin quelques pages très nourries de M. Paul Fabre sur la Bibliothèque Vaticane. Ces messieurs sont des anciens élèves de notre Ecole de Rome, et l'éditeur qui a eu l'idée de ce luxueux livre de vulgarisation pour les gens du monde, ne pouvait mieux s'adresser. J'ajoute que le volume est plein de belles gravures, plusieurs même en couleurs, ce qui achève d'en faire un magnifique volume de cadeau, le prix d'excellence que nos lycéens de l'avenir sont certains de recevoir.

Et c'est très vrai, j'ai lu avec grand soin le résumé parfait que M. Goyau a donné là de l'Histoire générale de la papauté. Quand le monsieur croit que j'ai aussi utilisé les pages sur le gouvernement de l'Eglise, du même auteur, et celles de M. Pératé sur les Papes et les Arts, il se trompe : j'avais beaucoup mieux sur ces matières, et je le dirai tout à l'heure. Mais il est certain que j'aurais difficilement trouvé un résumé meilleur que celui de M. Goyau sur l'Histoire des Papes, et j'ai été heureux de m'en tenir au sien, après en avoir consulté plusieurs autres, qui n'étaient ni si brefs ni si complets.

Me voilà donc forcé de répéter, une fois de plus, quelle est ma méthode de travail. Et j'élargis la question, il ne s'agit pas de moi, mais du romancier en général, qui,

comme moi, a l'ambition de tout voir, de tout dire. Le vaste monde est ouvert, il n'est pas de sujet qu'il ne puisse aborder, et il devra dès lors s'occuper d'histoire, de philosophie, de science, il touchera à tous les métiers, il exercera toutes les professions. C'est dire que, selon l'idée que je me fais du roman moderne, le romancier est tenu d'avoir des connaissances universelles. Certes, s'il s'impose l'énorme tâche de vouloir mettre toute l'humanité dans une série d'œuvres, cela lui crée des devoirs écrasants; mais il faut bien, par contre, que cela lui donne quelques droits, des droits reconnus par le simple bon sens et qui lui facilitent un peu sa formidable besogne. Ces droits du romancier, je les réclame de nouveau aujourd'hui, et impérieusement.

Pour mon compte, ma méthode n'a jamais varié, depuis le premier roman que j'ai écrit. J'admets trois sources d'informations : les livres, qui me donnent le passé; les témoins, qui me fournissent, soit par des œuvres écrites, soit par la conversation, des documents sur ce qu'ils ont vu ou sur ce qu'ils savent; et enfin l'observation personnelle, directe, ce qu'on va voir, entendre ou sentir sur place. A chaque nouveau roman, je m'entoure de toute une bibliothèque sur la matière traitée, je fais causer toutes les personnes compétentes que je puis approcher, je voyage, je vais voir les horizons, les gens et les mœurs. S'il existe une quatrième source d'information, qu'on me la désigne, et vite je courrai m'y abreuver.

Est-il rien de plus indiqué, de plus naturel? Comment peut-on exiger que je sache tout? Ce n'est pas ma fonction de tout savoir, à moi romancier; et je la dirai plus loin, ma fonction véritable. De sorte que, lorsque j'aborde un sujet nouveau, je n'ai qu'un parti à prendre, c'est de l'étudier, d'acquérir les connaissances spéciales dont j'ai besoin pour le traiter. Et, encore une fois, il ne s'agit pas d'être un savant, de faire des découvertes, d'épuiser les vérités connues, mais simplement de savoir sur quel terrain on se trouve, pour y bâtir l'hypothèse nouvelle qu'on apporte.

Songe-t-on à tout ce que j'ai dû remuer, depuis que j'ai écrit le premier épisode de mes " Rougon-Mac-

quart? " Et comment veut-on que je n'aie vécu que de moi, que je n'aie pas puisé les matériaux d'une telle construction dans tout ce qui m'entourait?

Pour la partie historique de *La Fortune des Rougon*, je me suis adressé au livre de Ténot sur les événements tragiques qui se passèrent dans le Var, en décembre 1851; et je me souviens que ce fut Jules Ferry qui me fournit les notes dont j'avais besoin pour faire vivre, dans *La Curée*, les transformations du Paris du baron Haussmann. Maxime Du Camp me fut utile pour *Le Ventre de Paris :* mais il était fort incomplet, je dus moi-même fouiller dans les paperasses des administrations. Et, pour *La Faute de l'abbé Mouret*, quelles recherches parmi les mystiques espagnols, quel emploi quotidien du *Cérémonial des paroisses de campagne*, quelle étude de la messe dans des ouvrages en latin, que j'avais eu toutes les peines du monde à me procurer!

J'abrège, je saute *Son Excellence Eugène Rougon*, dont la partie politique pourtant me cloua pendant de longues heures à la Bibliothèque du Palais-Bourbon, et j'arrive à *L'Assommoir*, pour lequel un livre de M. Denis Poulot, *Le Sublime*, me donna quelques notes spéciales. L'auteur, qui avait vécu avec des ouvriers mécaniciens, y racontait des anecdotes vraies, y reproduisait des types, y établissait des statistiques; et, comme il n'y avait là nulle imagination, nul apport de créateur, j'avais cru pouvoir y prendre quelques faits, comme j'en aurais pris dans une simple relation historique. Le livre contenait même une liste de surnoms usités, où je choisis ceux de Bibi-la-Grillade et de Mes-Bottes, ainsi que je prends sur un almanach les prénoms de mes personnages. — La mort de Coupeau dans un accès de *delirium tremens*, est la reproduction textuelle d'une observation de chef de clinique, faite à Sainte-Anne.

Sautons encore *Nana* et *Pot-Bouille* — et cependant quels tas de notes de toutes sortes! — sautons *Au Bonheur des Dames*, pour lequel M. Chauchard me documenta, ainsi que les administrateurs du Bon Marché, et arrivons à *La Joie de vivre*, dont toute la partie spéciale sur les algues et sur la fabrication du bromure me fut donnée par le savant M. Edmond Perrier; sans parler de la goutte

du vieux Chanteau, ni de l'accouchement dramatique de Louise, qu'il m'a bien fallu étudier dans les livres. Et puis, c'est *Germinal*, tout un monde nouveau, toute une science technique, qui a entassé les traités spéciaux autour de moi, qui m'a forcé d'interroger une foule d'ingénieurs. Et puis, après *La Terre*, après *Le Rêve*, après *La Bête humaine*, ayant nécessité chacun une enquête différente, c'est *L'Argent*, le livre qui m'a cassé le plus la tête, au milieu de l'amas des documents fournis par des hommes de Bourse, si ahurissants pour moi, que je doute encore d'y avoir compris quelque chose. En enfin, voici *La Débâcle*, plus de cent ouvrages sur la guerre à dépouiller, tous les rapports des chefs de corps, une véritable bibliothèque qui ne m'a pas quitté, dont j'avais placé les volumes sur une étagère tournante, à côté de ma table de travail, toujours à portée de ma main. Aussi, quel soulagement, lorsque je pus clore la série par *Le Docteur Pascal*, pour lequel mon bon ami, le docteur Maurice de Fleury, m'a bâti de toutes pièces le rêve de haute conception médicale que je désirais y mettre!

Des aides, ah! oui, j'en ai voulu, j'en ai cherché, j'en ai trouvé! Un de mes très solides et très anciens amis, Frantz Jourdain, qui est architecte, me conseille, dès que j'ai à écrire une page touchant à l'architecture. Henry Céard m'a fourni des notes sur la musique. Un autre de mes vieux et bons amis, Thyébaut, très versé dans les questions de droit et de chicane, me rédige une petite consultation, lorsqu'une affaire de procédure se présente, contrat, vente, testament. Mais c'est surtout des savants et des médecins que j'ai abusé, je n'ai jamais traité une question de science ou abordé une maladie, sans mettre toute la Faculté en branle.

Et j'ai exercé là un droit strict. Je le répète, je ne suis pas un savant, je ne suis pas un historien, je suis un romancier. Tout ce qu'on doit me demander, c'est de partir du connu, d'établir solidement le terrain où j'entends me placer, et c'est pourquoi je me documente, puisant aux sources indispensables. Ma fonction ne commence qu'ensuite et ma fonction est de faire de la vie, avec tous les éléments que j'ai dû prendre où ils étaient. La question

est uniquement de savoir, alors, si j'ai su rassembler sur un sujet tout ce qui flotte dans l'air du temps, si j'ai su d'une main solide choisir et nouer la gerbe, si j'ai su reprendre, et résumer, et recréer les choses et les êtres, à ce point de formuler l'hypothèse de demain, d'annoncer l'avenir. Ai-je donné mon souffle à mes personnages, ai-je enfanté un monde, ai-je mis sous le soleil des êtres de chair et de sang, aussi éternels que l'homme? Si oui, ma tâche est faite, et peu importe où j'ai pris l'argile.

Lorsque Flaubert, après de longs mois d'enragée poursuite, avait enfin réuni tous les documents d'une œuvre, il n'avait plus pour eux qu'un grand mépris. J'ai ce mépris complet, les notes ne sont que des moellons dont un artiste doit disposer à sa guise, le jour où il bâtit son monument. J'use sans remords de l'erreur volontaire, quand elle s'impose, par une nécessité de construction. Et je n'ai pour but que la vie, je ne tiens à la vérité que parce qu'elle enfante la vie. Sans doute, c'est là une conception du roman très élargie, et je comprends que les romans plus intimes, l'adultère, l'aventure romanesque, la simple peinture d'un travers ou d'un vice, ne demandent pas une documentation si avide. On paye son ambition, cela est bien certain. Du reste, si l'indication des sources, dans un roman, était chose usitée, je criblerais volontiers de renvois le bas des pages. Et s'il arrive qu'il reste, dans une page de moi, une ligne d'un confrère, cela prouve simplement que je n'ai pas même l'hypocrisie de noyer l'emprunt, qu'il serait si aisé de faire disparaître.

Quand les maîtres de la Renaissance, les grands producteurs, couvraient de leur enfantement géant des édifices entiers, ils se faisaient aider, ils avaient un peuple d'élèves qui broyaient les couleurs, préparaient les besognes premières, — et c'est pour cela qu'ils étaient des maîtres.

Or, le monsieur, comme victime de mes larcins, n'a trouvé que l'unique M. Goyau. Vraiment, c'est peu, j'attendais mieux d'un Eliacin de cette Ecole où l'on sait tout, et où, lorsqu'on affecte de ne pas savoir, c'est qu'on rougit de savoir tout. Il me chagrine, le monsieur, car

il vient de faire bien du tort à ses connaissances. Allons, puisqu'il le faut, je vais le mettre sur la voie : voici quelques-uns des livres qui m'ont aidé à bâtir *Rome*.

D'abord, un gros livre, *Le Socialisme catholique*, de M. Nitti, un ouvrage italien, dont la traduction française a paru au moment où je me mettais au travail. C'est une étude très remarquable, très complète, où j'ai pris presque tout entier le livre de mon abbé Pierre; et il est très possible qu'on trouve, dans ce livre, des bouts de phrase de la traduction française, car je n'ai pas même pris le soin d'en purger mes pages. Je n'ai fait que résumer, coordonner et recréer.

Puis, sur cette question du socialisme catholique, voici une série d'ouvrages, que j'ai consultés avec fruit : *Le Siècle et l'Eglise*, conférences et discours de Mgr Ireland; — *Le Cardinal Manning*, par l'abbé J. Lemire; — *L'Eglise catholique et la Liberté aux Etats-Unis*, par le vicomte de Meaux; — *Le Pape, les Catholiques et la Question sociale*, par Léon Grégoire; — *Le Socialisme contemporain*, par l'abbé Winterer. — Je suis obligé de me borner, il y a sur la matière des œuvres sans nombre.

Mais une autre source quotidiennement consultée, où j'ai trouvé de véritables trésors d'informations, est un livre signé Félix Grimaldi, et dont voici le titre : *Les Congrégations romaines, guide historique et pratique*. Sans lui, je me serais certainement perdu dans le dédale de la curie romaine. Je crois qu'on chercherait vainement à se le procurer à Paris, bien qu'il soit écrit en français. Il a été imprimé à Sienne, en 1890, à l'imprimerie San Bernardino; et, quoique l'auteur soit un prélat distingué, la congrégation de l'Index l'a immédiatement poursuivi et condamné, pour cause d'indiscrétion sur les rouages intimes de l'administration papale, qui doivent fonctionner dans le silence et l'ombre. J'ajoute que je soupçonne fort M. Goyau de l'avoir attentivement lu avant moi, lorsqu'il a écrit son étude sur le gouvernement central de l'Eglise, qui n'en est qu'un résumé plus net et plus élégant.

Ici, il me faudrait une colonne de ce journal pour citer seulement les ouvrages sur la Rome papale : *Le Conclave de Léon XIII*, par Raphaël de Cesare, plein d'intéres-

sants détails; — *Vita del somno pontefice Leone XIII*, de Carlo Marini, excellent résumé; — *Album illustrato della Vera Roma*, où il y a des portraits et des biographies de cardinaux, qui m'ont beaucoup servi; — le *Diario romano per l'anno del Signore* 1894, simple almanach, mais qui donne, jour par jour, les cérémonies religieuses dans les quatre cents églises de Rome, Et n'oublions pas *L'Index librorum prohibitorum*, l'édition de 1891, sortant de l'imprimerie de la Propagande, et où j'ai pu étudier les règles, décrets et observations, publiés sous les divers papes et condamnant par catégories les livres coupables. — Je cite aussi toute une collection de mémoires en latin, présentés à la congrégation du Concile, dans des procès en nullité de mariage, mémoires qu'il m'a été très difficile de trouver et qui m'ont permis d'établir l'annulation du mariage religieux de ma Benedetta, sans inventer presque rien.

Maintenant, il faudrait, pour la Rome antique, énumérer autant d'ouvrages. Mais admettons que j'aie lu surtout les très savantes et très littéraires études de M. Gaston Boissier; et je sais combien cet aveu est désastreux de ma part, car il indique une basse flagornerie de plus, dans mon désir d'entrer à l'Académie. Puis, viendrait une série de volumes sur la Rome italienne, sur l'Italie de Cavour, de Garibaldi et de Victor-Emmanuel : *L'Italie telle qu'elle est*, par Xavier Merlino; — *Gli avvenimenti di Sicilia*, par Napoleone Colajanni; *Rome après* 1870, par Félix Grimaldi; — *La Société de Rome*, par le comte Paul Vasili. — Et tant d'autres, et les livres si nourris et si spirituels de notre confrère Henry des Houx, et des récits de toutes sortes, et de simples articles de revues, sans oublier une petite brochure de M. Robinet de Cléry : *Les Crimes d'empoisonnement*, qui m'a servi pour mes figures empoisonnées.

Voilà, je crois, du travail sur la planche pour le monsieur, s'il veut se livrer à des comparaisons. Et il y en a bien d'autres. Et ce n'est encore là que les documents pris dans les livres; car, si nous abordions les documents fournis par des témoins, ce que j'appellerai les documents oraux, nous n'en finirions pas. Ainsi, lors de ma troisième visite au Palatin, j'ai eu la chance et l'honneur d'être

accompagné par notre grand peintre Hébert et par M. Bernabei, le directeur des fouilles, qui a bien voulu me donner les notes les plus utiles. C'est également avec Hébert que j'ai visité la chapelle Sixtine, les chambres de Raphaël et le musée des Antiques. Mais je m'arrête, il serait certainement indiscret de nommer les ministres qui se sont mis si galamment à ma disposition, les chefs de tous ordres qui ont tenu à me renseigner eux-mêmes, les salons de Rome où j'ai été reçu, tout ce bon vouloir qui m'a permis de faire, en cinq semaines d'acharné travail, la plus vaste des enquêtes.

Il m'est revenu, autrefois, qu'un de mes amis m'appelait le Requin. Je me suis tâté pour savoir si j'étais blessé ou flatté. J'entends bien, le requin qui suit le navire et qui avale tout. Eh! n'importe! le requin, en somme, c'est flatteur. Oui, oui, j'en suis fier, je veux bien être le requin. Un requin qui avale son époque. C'est mon droit, et, si vraiment je fais cela, ce sera ma gloire. Un grand producteur, un créateur n'a pas d'autre fonction, manger son siècle pour le recréer et en faire de la vie.

En vérité, quand un monsieur formule contre moi une accusation de plagiat, comment voulez-vous que je ne hausse pas les épaules? J'ai déjà passé plus de trente années de mon existence à créer, et les enfants sont là, plus de mille, sortis de moi, et des pages, et des pages, tout un monde de personnages et de faits. Est-ce que je n'ai point assez prouvé ma virilité de créateur d'hommes? Est-ce que ma famille n'est point assez vaste, pour que le rire ne me soulève pas, lorsqu'on m'accuse de voler les enfants des autres?

Allez, allez, petit monsieur, vous pouvez dire que j'ai besoin de tout et que je m'assimile tout; mais vous ne ferez jamais croire à personne que ma nuée d'enfants ne sont pas de moi!

Auteurs et Editeurs

Avant de traiter à mon tour la question si intéressante soulevée par le procès que M. Paul Bourget avait intenté à son éditeur, M. Lemerre, j'ai voulu attendre que le tribunal se fût prononcé. Il ne me plaisait pas de pouvoir être, un instant, accusé d'avoir voulu peser sur la décision des juges. Mais, maintenant que M. Lemerre a perdu sa cause, me voici libre, j'en puis parler en toute sérénité.

Et d'ailleurs, ce n'est pas tant la querelle personnelle; entre M. Bourget et M. Lemerre, qui m'intéresse que le cas général qu'elle pose des rapports entre les auteurs et les éditeurs. La question s'élargit, elle s'étend de l'individu à la communauté, il devient utile de la résumer et d'en tirer la leçon, qui touche aux intérêts de tous les écrivains.

Peut-être mes quatre années de présidence à la Société des Gens de lettres me donnent-elles quelque compétence sur la matière. Et, du reste, je me trouve bien à l'aise pour dire mon entière pensée, car je suis depuis bientôt

vingt-cinq ans l'ami tendre et inébranlable de mon éditeur, auquel, pendant ce quart de siècle, je n'ai jamais demandé un compte.

Pour comprendre, il faudrait d'abord remonter au déluge, dire comment les premiers éditeurs ont ouvert boutique, se sont installés marchands de littérature. Je n'ai, ici, ni le temps ni la place de faire une pareille étude. Mais, en gros, on s'explique très bien qu'à une époque où la propriété littéraire n'était pas une propriété, le prix vénal d'un manuscrit se trouvait être d'une appréciation particulièrement difficile. Toutes les lacunes de la loi, toutes les pirateries possibles, rendaient le métier d'éditeur incertain, une guerre souvent de pirate à pirate. Et il faut ajouter que, selon l'esprit du temps, la littérature n'étant pas une profession, un état qui dût faire vivre son homme, mais une récréation intellectuelle, une floraison de hasard et de luxe, l'éditeur ne pouvait être un commerçant comme un autre, spéculant sur une marchandise cotée, pouvant rémunérer le producteur selon des règles fixes. Il cueillait ses fleurs au hasard, quitte à se tromper, et il s'étonnait toujours un peu qu'on voulût lui faire payer les églantines des haies et les coquelicots des blés.

De là, le jeu fatal. Un manuscrit ne vaut pas dix sous ou vaut peut-être cent mille francs. Qui le sait jamais? Longtemps l'éditeur, se fiant à son flair, a donné d'un manuscrit une somme ferme, pour la vie, de sorte qu'il y avait quand même un volé, lui ou l'auteur. Puis, lorsque l'idée est venue de payer à l'auteur un droit fixe par exemplaire, des complications sans nombre sont nées de la difficulté du contrôle. Et toujours est restée à la base cette pensée que le métier d'éditeur n'est pas un métier comme un autre, que l'éditeur court des risques particuliers, qu'il opère sur une marchandise qui, même de nos jours, en est à peine une. Il s'obstine à se croire le bienfaiteur de l'écrivain, tandis que celui-ci l'accuse de vivre de lui, de s'enrichir du meilleur de son cerveau. Et, alors, s'éternise la longue guerre, on échange des coups de canne dans les arrière-boutiques, Balzac entame ses grands procès, les gros mots d'ingrat et de

voleur volent par-dessus les comptoirs. C'est la haine séculaire de deux races ennemies.

Certes, les choses ont bien changé, toutes les grandes maisons d'édition de Paris ont maintenant des rapports d'une entière correction commerciale avec leurs auteurs, basés sur une entente de plus en plus nette de la propriété littéraire. Le lointain atavisme de guerre, la continuelle suspicion, née de la difficulté du contrôle, disparaît, devant la parfaite tenue des livres, les opérations au grand jour de ces maisons, qui vendent des volumes comme d'autres vendent des soieries et des dentelles. Et, cependant, l'ancienne façon de comprendre le métier d'éditeur a persisté, puisque voici M. Bourget qui se querelle avec M. Lemerre, puisque voici un procès qui nous révèle les agissements les plus singuliers, tout un cas curieux et typique. Ajoutez que cet éditeur n'est point négligeable, comme tant d'autres qui opèrent dans l'ombre, qu'il a tenu une place importante dans le mouvement des publications contemporaines, qu'il a été en somme une figure et qu'il a joué un rôle.

Ce serait, en vérité, une figure bien intéressante à peindre que celle de M. Lemerre, sincèrement, sans parti pris de dénigrement ni d'éloges. J'ignore s'il avait reçu une instruction et une éducation solides, je ne l'ai rencontré que deux ou trois fois dans ma vie; mais, à chaque rencontre, il m'a paru plus violent qu'instruit et plus content de lui-même que bien élevé. Il est inutile, d'ailleurs, d'être un esprit très lettré pour être un bon éditeur. Je crois même que l'instinct suffit, j'entends l'instinct du livre qui se vendra, de l'opération qui décidera à la longue de la prospérité d'une maison. Et il est très certain que M. Lemerre a fait preuve d'un flair prodigieux, en réalisant une fortune dans des conditions où il semblait que tout autre se serait ruiné. Il faut le revoir, au début, dans la petite boutique du passage Choiseul, n'éditant que quelques volumes de poëtes qui paraissaient invendables. Pourtant, sa puissance est partie de là, de ces poëtes qui payaient leurs éditions et dont il n'arrivait pas à écouler les livres.

C'est que M. Lemerre ne doutait pas de lui, était bruyant, envahissant, débordant à ses heures d'une rude

bonhomie pour ceux qui allaient lui apporter la fortune. Il marcha à son étoile ainsi que tous les instinctifs, il ouvrit une sorte de cénacle dans son arrière-boutique, comme on s'imagine qu'il en existait, jadis, chez les libraires du Palais. Et les poëtes affluèrent, les jeunes, les combattants et les triomphants du lendemain. Le plus grand nombre payaient pour être édités, mais ils n'en contractaient pas moins une dette de gratitude envers leur éditeur, de sorte que celui-ci se constituait ainsi une famille, une véritable garde du corps qui, plus tard, devait faire rempart autour de lui. En effet, des amitiés illustres lui sont restées fidèles, et cela prouve la solidité du lien qu'il a su nouer. Mais ce que j'en veux surtout retenir, ce sont les rapports commerciaux qui, dès lors, vont s'établir.

On est en famille. M. Lemerre tutoie ses auteurs, les traite en parents, en petits frères, avec lesquels on ne compte pas. De plus, il a de sa situation une idée énorme. C'est lui qui a enfanté tous ces poëtes, tous ces romanciers, car sans lui ils ne seraient sûrement pas, puisqu'il ne les aurait pas édités. Il a créé des collections qui donnent l'immortalité certaine. Il dispose de la littérature, comme on dispose d'une terre conquise. Et, alors, apparaît la question argent. Des comptes, à quoi bon? puisqu'on est en famille. Il donne de l'argent quand on en demande : on réglera plus tard. Ou bien, si l'on tient absolument à savoir si l'on se vend, il crayonne le chiffre à peu près sur un bout de papier. Il n'a de livres que les livres exigés par la loi. A quoi bon encore des livres de tirages et de brochage? puisqu'on est en famille. On vit là en toute bonhomie, en toute honnêteté naturelle. Il exige la confiance de ses auteurs comme un père l'exige de ses enfants, et le jour où une querelle éclatera, il refusera net tout contrôle sérieux, par dignité.

Son honnêteté d'éditeur, telle qu'il l'a toujours comprise, mais elle est certaine! Un vol! oh! grand Dieu! quel affreux mot! il a raison de s'emporter, de taper du poing sur sa poitrine et sur les tables. Ce ne sont pas même des incorrections, ce sont les façons d'être de l'éditeur à l'ancienne mode, convaincu que les auteurs lui doivent tout, qu'il leur donne toujours trop d'argent

pour une propriété discutable, que lui seul a couru les périls, puisque lui seul a risqué de l'argent, et que, dès lors, il est bien libre de partager l'argent gagné d'après l'estimation de sa seule conscience.

Et, ici, éclate l'extraordinaire apostrophe, d'un comique si intense, que Me Pouillet, l'avocat de M. Lemerre, a lancée devant le tribunal : " Oh! La Fontaine! oh! grands hommes du XVIIe siècle, qui n'aviez point d'argent! Oh! pauvre Corneille, qui n'aviez qu'une paire de souliers et qui attendiez, pieds nus, quelquefois, qu'on l'eût raccommodée! Combien vous étiez loin des hommes d'aujourd'hui! " Et c'est bien vrai cela, ô grands hommes qui vous laissiez exploiter! Qu'il est donc désastreux, aujourd'hui, que vous ne soyez plus là, pour qu'un éditeur vous exploite encore!

Et, maintenant, voici M. Paul Bourget. Je l'ai connu justement à son début lointain déjà, lorsqu'il dut se présenter chez M. Lemerre, timide et frémissant, avec le manuscrit de ses premiers vers à la main. Il venait de rompre bravement avec l'Université, il vivait dans une petite chambre de la rue Guy-Labrosse, passionné de Napoléon, de Stendhal et de Balzac, l'intelligence éveillée et inquiète, les sens ouverts à la vie. Et, depuis, je n'ai pas besoin de dire quel acharné travail, quelles œuvres enfantées, quelle haute loyauté littéraire, quelle existence entière donnée aux lettres, récompensée enfin par une des plus originales et des plus nobles situations dans le roman contemporain!

Et c'est cet écrivain qu'au nom de M. Lemerre, son client, Me Pouillet va plaisanter et va essayer de salir, par la moins acceptable des plaidoiries. D'abord, apparaît la fameuse théorie, M. Bourget devant tout à M. Lemerre, devenu son ami par reconnaissance et payant cette sainte amitié d'une monstrueuse ingratitude. Puis, M. Bourget est accusé d'être un homme de lucre, de n'avoir pas reculé devant le mensonge et la calomnie pour forcer M. Lemerre à résilier, dans l'unique but de traiter ensuite avec un autre éditeur, qui lui aurait fait des propositions plus avantageuses. Et M. Bourget est ironiquement traité de grand psychologue, et, pour

l'achever, on livre le secret de ses correspondances intimes, on lit à l'audience des lettres de lui, méchamment, en comptant bien que cette lecture le déconsidérera et le fâchera avec des amis. En somme, c'est lui le vilain, parce qu'il a voulu voir clair dans de vieux comptes datant de douze années.

Je ne puis entrer ici dans l'exposé complet du procès, qui est d'apparence fort compliquée; et j'aurais la place de le faire, que je reculerais encore, car il me faudrait parler, au moins incidemment, d'un autre procès en cours entre *Le Figaro* et M. Lemerre, ce qui me semblerait incorrect. Mais il est indispensable que je résume l'affaire brièvement, et cela me sera d'autant plus facile, que rien au fond n'était plus clair ni plus juste que la prétention de M. Bourget.

Dans son intimité étroite avec son éditeur, qu'il avait même fini par tutoyer, une série de faits, et particulièrement la publication d'une certaine édition de *Cosmopolis* en Amérique, finirent un beau jour par ébranler son absolue confiance. Les choses traînèrent, car elles étaient particulièrement délicates, et l'on ne passe pas en quelques heures de l'abandon heureux de l'amitié à la certitude d'avoir été trahi. Des explications eurent lieu, et M. Lemerre finit par reconnaître qu'un règlement général des anciens comptes était nécessaire. Donc, dans un nouveau traité, passé en novembre 1895, il fut convenu qu'on arrêterait contradictoirement ce compte, qui portait sur un nombre de quatre cent dix mille exemplaires que M. Lemerre disait avoir tirés des œuvres complètes de M. Bourget, depuis 1883, c'est-à-dire en douze années. L'opération était fort simple, il s'agissait d'établir sur des preuves irréfutables le nombre exact des exemplaires tirés pendant ces douze années, d'en déduire le nombre des exemplaires que l'éditeur avait payés à l'auteur, et d'en arriver ainsi, à l'aide d'une soustraction, au nombre des exemplaires dont il lui devait encore les droits.

Et le procès est né de là, M. Lemerre, au dernier moment, malgré le traité de novembre 1895, ayant empêché d'établir contradictoirement ce nombre des exemplaires tirés, en refusant de communiquer aux mandataires de M. Bourget les pièces dont ceux-ci avaient

besoin pour se convaincre, et particulièrement ses livres de tirages et de brochage. Il s'emporta, il déclara que sa dignité ne lui permettait pas de tolérer une pareille enquête, devant l'injurieux soupçon qu'elle précisait. En somme, c'est toujours au fond l'éternelle question du contrôle, la preuve qu'un éditeur devrait faire à l'auteur du nombre exact d'exemplaires qu'il tire et met en vente. Il n'y a pas d'autre querelle. M. Bourget, après tant d'autres, soupçonnant son éditeur de l'avoir trompé sur les chiffres des tirages, a exigé de connaître ces chiffres avec les preuves décisives à l'appui. Et, s'il a traduit M. Lemerre devant le Tribunal de commerce, c'est parce que celui-ci a refusé de lui donner ces preuves, et c'est pour que le tribunal le condamne à les lui donner.

On sait que le tribunal a fait droit à la demande de M. Bourget, en nommant un arbitre qui, contradictoirement avec les parties, devra procéder à l'établissement du compte, en se faisant communiquer toutes les pièces qui lui sembleront indispensables pour arriver à la vérité complète. Il est donc certain qu'il réclamera les livres de tirages et de brochage; et, si ces livres n'existent pas chez M. Lemerre, comme celui-ci l'a déclaré, il devra au moins fournir les pièces qui lui en tiennent lieu, factures, inventaires, ordres d'entrée et de sortie. De toutes façons, la clarté sera faite.

Avant de conclure, je voudrais bien dire un mot de Me Pouillet, car, je l'avoue, c'est Me Pouillet qui me stupéfie, dans cette affaire. Il faut y établir très nettement son rôle, écrivains, mes frères, et nous souvenir.

Que Me Pouillet ait tenté de salir M. Bourget en produisant des lettres intimes, en le présentant comme parjure à l'amitié, dévoré par la passion de l'argent, calomniant un vieil ami, un bienfaiteur, par amour du lucre, ce n'est là encore que l'aimable jeu habituel de l'avocat qui plaide sa cause, couvre de boue la partie adverse, uniquement pour innocenter son client. Pourtant, n'oubliez pas que Me Pouillet est en ce moment bâtonnier de l'Ordre, et je m'imaginais qu'un bâtonnier devait avoir certains scrupules, surtout lorsqu'il avait devant lui un maître de la littérature comme M. Bourget, que sa vie de

grand labeur et de haute dignité aurait dû mettre à l'abri de si basses injures.

Mais laissons le bâtonnier, chacun honore sa situation comme il l'entend. Ce qui est plus intéressant pour nous, c'est que Me Pouillet est président de la Société littéraire et artistique internationale, c'est qu'il fait profession de s'occuper avec chaleur de la propriété littéraire, c'est qu'il passe pour avoir la spécialité de nous aimer et de défendre nos droits dans le monde entier. Et, dernièrement encore, ne l'a-t-on pas vu faire partie de ce Congrès qui s'est réuni à Paris, pour reviser la convention de Berne, — un Congrès où il nous représentait sans doute en délégué omnipotent, car pas un seul de nous, écrivains, mes frères, n'a été appelé à y formuler nos vœux?

Et c'est cet homme qui vilipende M. Bourget, qui plaide pour M. Lemerre la plus douteuse des causes, et qui la plaide d'une exécrable manière, en apportant sur le contrat d'édition une théorie inacceptable, qui a soulevé, au Palais, je le sais, une véritable surprise. Il a soutenu que l'auteur n'était pas l'associé de l'éditeur, que le contrat d'édition n'était pas un contrat de participation, mais un contrat de confiance; de sorte que l'éditeur doit être cru sur parole, qu'il n'a pas de pièces justificatives à fournir, et que l'auteur n'a qu'à prendre le parti de se taire, du moment qu'il ne peut convaincre l'éditeur de vol.

Mais il y a mieux, ces extraordinaires affirmations sont basées sur des raisonnements plus extraordinaires encore. Savez-vous pourquoi l'auteur n'est pas l'associé de l'éditeur? C'est parce que lui ne risque rien dans l'affaire, tandis que l'éditeur risque son argent. L'auteur ne risque rien! mais il risque tout, son cerveau, son cœur, son âme, sa vie entière! C'est lui qui est l'enjeu, et l'éditeur n'est que l'exploiteur qui passe. Toujours au fond se retrouve l'idée de l'éditeur bienfaiteur, de l'éditeur Mécène, à qui l'auteur doit tout. M. Bourget, par son talent, par son travail, conquiert une des plus hautes places dans notre littérature, et voilà Me Pouillet qui nous apprend que cette place, c'est à M. Lemerre qu'il la doit. Ah! non, laissez-moi rire! M. Bourget ne doit absolument rien qu'à lui-même, et, quant à M. Lemerre,

il doit sa fortune à M. Bourget, voilà le vrai! Sans auteur, pas d'éditeur, tandis qu'on peut très bien concevoir l'auteur sans l'éditeur, l'auteur par exemple qui s'édite lui-même. Et je dis ces choses, parce qu'il faut qu'elles soient dites; mais je n'en suis pas moins pour les plus affectueux des rapports entre éditeurs et édités, avec la mutuelle gratitude des services rendus et reçus.

Déjà, dans la très louche affaire des éditeurs Letouzey et Ané, dont il avait gagné la cause, l'attitude de Me Pouillet m'avait étonné. Et aujourd'hui ma conviction est faite, il est pour nous le traître, l'avocat passé à la partie adverse. Il nous aime bien, jure qu'il défend toujours nos droits; mais nous le trouverons toujours l'avocat de l'éditeur, de l'exploiteur, contre nous. Et il explique cela par la force même de son amour, il dit qu'il veut sauver l'auteur de ses propres excès, en plaidant contre lui. Merci bien! N'est-ce pas du plus prodigieux comique? Laissez-vous exploiter, mes petits, fermez les yeux, si l'on vous ment un peu sur les tirages, et vous aurez au moins ce point de ressemblance avec La Fontaine et Corneille!

Et c'est Me Pouillet qui a défendu nos droits dans le dernier Congrès de la propriété littéraire! Ah! écrivains, mes frères, comme ils étaient bien défendus, nos droits, et avec quelle énergie il a dû faire triompher l'étrange amour qu'il nous porte!

La conclusion de tout ceci est que M. Bourget a rendu un grand service aux écrivains, en faisant déclarer par un tribunal que le contrat d'édition est bien un contrat de participation, qui donne à l'auteur un droit de contrôle absolu. Et nous lui devons tous des remercîments, pour avoir fait définitivement fixer ce droit, au milieu des ennuis et des dégoûts d'un pareil procès.

Avec M. Lemerre, c'est la fin d'un monde. Ce qui lui arrive devait arriver, car il était le dernier de ces éditeurs à l'ancienne mode, mâtinés de bienfaiteurs et de joueurs, se vantant de ne pas tenir de livres, tutoyant leurs auteurs et les payant à leur fantaisie, en faisant entrer dans le compte la part d'immortalité dont ils se croyaient

les dispensateurs. Tout cela, c'est bien fini, et nous venons d'assister à l'écroulement.

La propriété littéraire est une propriété, et le travail littéraire doit être soumis aux lois qui règlent actuellement l'exploitation de tout travail, quel qu'il soit. La justice et la dignité sont là, et pas ailleurs. Depuis des années déjà, les grandes maisons d'édition de Paris le savent bien, car elles n'ont pas d'autre règle de conduite, tenant leurs livres de commerce avec un soin scrupuleux, et toujours prêtes à les montrer aux auteurs qui désirent connaître leurs comptes.

Sans doute, bien des froissements seront évités, lorsqu'on aura trouvé un moyen de contrôle pratique, pour les tirages. Nous l'avons beaucoup cherché, à la Société des Gens de lettres, et je sais qu'on l'y cherche encore. On finira par le trouver, ce n'est pas douteux, et ce qui est certain aussi, c'est que toutes les grandes maisons d'édition sont prêtes à l'accepter, s'il est vraiment applicable. Alors, l'antique querelle sera terminée, et, s'il n'y a pas plus de talent, il y aura tout de même un peu plus d'honnêteté sur la terre.

Les Droits du Critique

Le monsieur s'obstine. Il veut avoir raison, il allègue les droit du critique. C'est très bien. Examinons cela, et précisons, puisque, cette fois, il s'agit de préciser.

D'ailleurs, j'avais l'intention, après avoir établi dans un premier article les droits du romancier, d'en écrire un second, pour fixer également les droits du critique. Cela devait faire pendant : un diptyque. Et, puisque l'occasion heureuse s'en présente, il est bon, je crois, que je la saisisse, afin d'accrocher tout de suite le second panneau à côté du premier.

Mon désir n'est pas de m'en tenir à mon cas personnel, car, s'il y a une querelle séculaire entre l'auteur et l'éditeur, il y en a une toute aussi séculaire, et plus âpre, entre l'auteur et le critique. De là, l'intérêt général et toujours passionnant. Voyons donc où en est l'éternel massacre entre l'écrivain qui enfante et l'écrivain qui juge les enfants des autres !

Les droits du critique, mais c'est bien simple : ils sont absolus. Je les accepte sans restriction aucune, sans

limite. Comme le monsieur le dit excellemment : " Lorsqu'un livre est en vente dans les vitrines, il est exposé par là même aux libres opinions ". Et il ajoute, avec plus de raison encore : " En étudiant *Rome* comme je l'ai fait, j'ai usé d'un droit que je partage avec le public tout entier ". Ce n'est pas assez dire, je voudrais trouver des mots plus forts, plus décisifs, pour déclarer la liberté totale, le pouvoir sans frein du critique analysant et jugeant un livre.

Mais où diable le monsieur a-t-il vu que je contestais ces droits? Où diable va-t-il chercher que je veux transformer la critique en une agence de complicité commerciale avec les libraires, en un courtage au profit d'un syndicat d'exploitation? Où diable prend-il que j'invente, à mon bénéfice, un crime de lèse-majesté qui n'est point d'accord avec nos mœurs ni avec notre régime de libre examen? Il me représente comme furieux à la suite de ses attaques, ne pouvant les tolérer, sautant sur ma plume pour venger mon orgueil en sang. Ah! le pauvre monsieur! J'en ai vu bien d'autres. Ce serait vraiment un très grand malheur pour moi, si les attaques me bouleversaient à ce point. Il ignore donc que pas un jour ne se passe, je devrais dire pas une heure, sans que je reçoive, sous bande, ou dans une enveloppe, quelque article injurieux, avec l'injure soulignée au crayon rouge. Et, depuis trente ans, cela dure. Je le demande, que serais-je devenu, vivrais-je même encore, si j'étais sensible à la discussion et prompt à la rage, comme il le prétend? Non, non! tel que le légendaire Mithridate, je suis fait au poison. On m'en a tant abreuvé, que, je l'ai dit un jour, les plus hideux crapauds du jardin de la critique ne me causent même plus la moindre nausée.

Donc, le monsieur fera difficilement de moi un débutant susceptible, regimbant à la première piqûre. Et il me donnera plus difficilement encore pour un écrivain qui refuse au critique ses droits, le veut réduire aux seuls éloges, ne rêve que de sucre, de couronnes et de palmes. Toute ma vie de libres discussions ardentes proteste. J'ai répété à satiété que le critique a tous les droits, comme il a aussi toutes les responsabilités. Il n'est pour lui qu'un frein, la pensée du terrible compte qu'il aura

fatalement à rendre un jour des jugements qu'il porte. Imaginez que ces jugements soient faux et qu'il les ait rendus méchamment, en toute bêtise ou en toute mauvaise foi, et alors quel héritage de honte il laisse là sur sa mémoire, quand, plus tard, devant les générations futures, le livre vilainement bafoué resplendit et triomphe! Nous avons, sur Balzac, des articles qui restent l'éternel déshonneur des critiques qui les ont écrits.

Mais, si le critique veut courir cette mauvaise chance, en s'acharnant sur une belle œuvre, d'être convaincu plus tard d'avoir été un sot ou un méchant, il en a bien le droit. Encore un coup, je n'entends borner par rien son champ de manœuvre, et qu'il pousse même jusqu'à la licence son droit de se tromper ou de montrer une vilaine âme! Seulement, moi aussi, du moment que j'ai acheté le journal et que j'ai lu son article, j'ai le droit de dire qu'il se trompe ou qu'il a une vilaine âme. J'ai payé le journal trois sous, me voilà critique à mon tour, et mon droit de le juger est aussi absolu que son droit de juger un romancier. La critique du critique, mais c'est de la critique encore, et de la plus intéressante, de la plus utile, car rien n'est plus sujet à revision qu'un jugement littéraire. Et il serait vraiment monstrueux, en ce siècle qui discute Dieu si rudement, que le critique, après s'être arrogé la propriété totale du libre examen, s'opposât à ce qu'on l'examinât librement lui-même!

Sans doute, un romancier qui se permet de juger un critique, à la suite d'une attaque de celui-ci, est dans une assez délicate posture. Tout de suite, on crie à l'orgueil blessé, à un besoin maladif d'éloges, et de là il n'y a pas loin à l'accuser de vouloir fermer les bouches, obscurcir les consciences, éteindre le soleil de la vérité éternelle. Il vaut mieux se taire, et c'est ce que nous faisons toujours; mais nous n'en pensons pas moins. Et, tout de même, personnellement, cela ne m'a jamais empêché de ne pas me taire, quand il m'a plu de ne pas me taire. C'est contre l'usage, qu'importe! et si je cours quelques dangers, tant mieux! cela me tient en haleine. Je laisse même mon roman de côté, je ne le défends pas. Mais le critique m'appartient, et je le juge, et j'exerce carrément mon droit, comme il a exercé le sien. Si, aujourd'hui, le

procès reste confus, on verra bien, plus tard, quel était, des deux, l'écrivain honnête.

Ah! si mes frères, les romanciers, voulaient parler, quels dossiers nous laisserions sur les critiques! Nous les connaissons tous si à fond, nous avons si longuement pénétré la bonhomie de celui-ci, le dilettantisme de celui-là, l'austérité dogmatique de cet autre! Moi, si l'on veut, je m'engage, pour mon prochain livre, à écrire à l'avance les articles de nos principaux critiques, et à les déposer chez un notaire, sous pli cacheté. On verrait si je les connais jusqu'à l'âme! Eh bien! puisque l'occasion m'en livre un, il me plaît cette fois encore de ne pas me taire, et de l'étiqueter, et de dire quel a été son rôle dans un cas que je connais d'autant mieux qu'il m'est personnel.

Nous avons eu la comédie rosse, voici venir la critique rosse. Le monsieur est le critique rosse, oh! dans sa floraison la plus lettrée et la plus suave.

Surtout ne laissons pas le monsieur donner le change. Les droits du critique, l'amour de la vérité dans les lettres, balivernes! Mettons même *Rome* à part, s'agit bien de mon roman, qui n'a été qu'une occasion ! Et racontons l'histoire.

Le 9 février dernier, le monsieur publiait dans un journal du soir, un article intitulé : " le Cas de M. Emile Zola ". D'abord, il m'y présentait, comme dans la basse presse, en candidat ridicule et éhonté, que le désir d'entrer à l'Académie abêtie et démoralise. " Il passe sa vie en fiacre, ne sortant de voiture que pour grimper les étages des Quarante... Il observe des ameublements, il note des vestons, il pige des intérieurs... Il tâche d'attendrir les uns, de terroriser les autres ". Vous voyez la suite, toutes les faciles plaisanteries, que le monsieur sait parfaitement être des mensonges.

Puis, il cherche dans le journal de mon vieil ami Edmond de Goncourt, ce qui pourrait bien, en la circonstance, m'être désagréable et nuisible ; et il l'imprime. Puis, il fouille la collection du journal où il écrit, pour en déterrer un vieil article de M. Anatole France sur *Le Rêve*, de façon à me faire dire par le dernier acadé-

micien élu que je suis un romancier " à quatre pattes ". Puis, c'est un emprunt à M. Brunetière, ancien de dix ans, déclarant que " je m'enfonce de plus en plus dans l'ignoble ". Puis, c'est ma querelle avec certains jeunes, l'article que j'ai publié ici même, dont il affecte de n'avoir pas compris le sens ironique, j'allais dire symbolique, pour y voir une avance à l'Académie, ce qui est un véritable comble. Puis — et c'est ici que la chose s'aggrave, jusqu'à devenir tout à fait laide — il va chercher dans mes livres de critique ce que j'ai écrit autrefois de l'œuvre de Dumas, de grandes sévérités, pour les exhumer à la pleine lumière actuelle. Et, enfin, il termine, à propos du fameux recueil qu'on avait annoncé, un choix de mes pages les plus hardies, en le blâmant, mais en faisant l'énumération des pages qu'on pourrait y mettre.

J'insiste sur mes anciennes critiques, au sujet des œuvres de Dumas. Il faut savoir que Dumas votait pour moi, faisait campagne pour moi, de sorte qu'il semblait m'avoir indiqué comme son successeur possible. Nous avions causé très amicalement ensemble de nos vieilles polémiques littéraires, sans rien abandonner ni l'un ni l'autre de nos idées, considérant simplement ces polémiques d'autrefois ainsi que des batailles loyales, après lesquelles il était beau et vaillant de se serrer les mains. Et que pensez-vous du monsieur qui se montre plus susceptible que Dumas, qui va exhumer ces querelles oubliées, pour l'unique joie de les jeter en travers de mon élection?

Voyons, le jour où le monsieur a écrit cet article, était-il un critique, avait-il acheté quelque part le droit de glaner, en chiffonnier, en ramasseur de petits papiers, toutes les petites saletés qui pouvaient m'être déplaisantes et me nuire? Il ne jugeait pas un roman, ce jour-là, il ne pouvait pas crier qu'il était le défenseur du libre examen menacé. Lisez l'article, c'est une lecture pleine d'enseignement. Toutes les phrases portent, il n'en est pas une qui ne veuille être meurtrière. Le fiel déborde, l'article sue le poison, jusque dans ses virgules, et hypocritement, sans la bravoure littéraire, haute et en face, d'un esprit qui soutient une croyance opposée, la foi de son intelligence et de son cœur. Car le monsieur ajoute toujours

quelques fleurs pour cacher les serpents, il n'oublie jamais, par tactique, le petit couplet au talent; de sorte que, si l'on s'avisait de protester, il s'étonnerait, ferait le naïf : " Comment! l'auteur n'est pas satisfait? N'ai-je pas dit qu'il avait du talent? Que veut-il donc de plus? " Et l'article roule son flot de perfidies empoisonnées.

Pendant la semaine qui suivit l'article du 9 février, je rencontrai cent personnes qui me dirent le même mot : " Ah! la jolie rosse! " On baptisait le monsieur. Et, en vérité, l'article finissait par une perle. Après avoir travaillé de son mieux à noyer mon élection dans la boue, il terminait par cette phrase : " Si M. Emile Zola n'est pas élu il ne devra s'en prendre qu'à lui-même ". La voilà bien, la rosserie, la voilà bien!

Mais continuons l'histoire. Le drame se corse et va éclater.

Rome paraît, et le monsieur donne a son journal un premier article, le 17 mai. Il était quelconque, une analyse du sujet, un résumé bâclé, accompagné d'extraits pris au hasard, sans qu'on pût savoir pourquoi ceux-ci plutôt que d'autres. Une incompréhension affectée des grandes lignes du livre, des problèmes religieux et sociaux que l'auteur avait voulu y étudier. Un de ces volontaires salmigondis, comme *Le Tintamarre* en publie par farce, et où il est si aisé de ridiculiser une œuvre. Si cela est de la critique, je le veux bien, mais cela ne fait honneur ni au critique qui l'écrit, ni au journal sérieux qui le publie. Seulement, le monsieur annonçait un second article, et il terminait par cette phrase : " Il faut analyser cette gangue, trier le déchet, extraire les morceaux de métal précieux, les effigies durables et les pages belles ". Ma foi, je l'avoue, j'ai été assez naïf pour attendre avec quelque curiosité le second article, en pensant que le monsieur allait sans doute enfin faire œuvre de critique et que cela pouvait m'intéresser.

Mais ici, faites bien attention que l'élection académique allait avoir lieu le 28 mai, et que l'article annoncé devait paraître le 24 mai, quatre jours auparavant, juste le temps au poison d'agir, si une main experte savait le verser. Et c'est alors que le monsieur a eu la triomphante

idée de lancer son accusation de plagiat. Excellent cela, à la veille du vote! Voilà qui était bien fait pour jeter le trouble parmi les électeurs hésitants! Moi, naïf, qui attendais une critique raisonnée, ah bien, oui! Certes, si le monsieur avait discuté une méthode, ma méthode de travail, rien n'aurait été plus juste. On a bien le droit de discuter une méthode de travail et de la trouver mauvaise. Mais tout l'article tendait à dénaturer ma façon de me documenter, à laisser entendre que mon livre n'était fait que d'emprunts, à faire en un mot de moi un éhonté plagiaire, sachant très bien l'idée de crime littéraire infamant qui s'attache de nos jours au plagiat.

Est-ce de la critique? est-ce de la critique, encore une fois? N'est-ce pas du meurtre, l'intention assassine ne s'étale-t-elle pas à chaque ligne, comme je l'ai dit? Et le couplet au talent y est toujours, allez! Voilà un auteur bien difficile de ne pas se contenter qu'on lui accorde du talent, lorsqu'on essaye de l'égorger en disant qu'il vole les autres! Sans compter les niaiseries, les grossièretés, que le monsieur me prêtait gratuitement, tout cela pris à des commérages, à ces fameuses interviews, où l'on me fait dire régulièrement ce que je n'ai pas dit, et sur mon séjour à Rome, et sur le Pape, et sur ma façon de me renseigner à coups de pourboires aux domestiques. Est-il permis qu'un critique, qui est un lettré, qui écrit dans un journal grave, argumente sur de si évidents mensonges? Et c'est lui qui m'accuse de me servir des premiers documents venus! Mais le pauvre homme ne s'aperçoit donc pas qu'il ne s'appuie même pas sur des documents et qu'il vit des inavouables déchets du bas journalisme!

De nouveau, toutes les personnes que je rencontrais me répétaient le juste mot : " Ah! la jolie rosse! ah! la jolie rosse! " Des amis à moi s'indignaient de cette manœuvre de la dernière heure, me poussaient à répondre tout de suite. Je n'ai pas voulu, et, lorsque le monsieur s'étonne que j'aie attendu quinze jours, c'est simplement qu'il ne me plaisait pas de me défendre avant l'élection. Les choses s'y sont d'ailleurs passées telles que je les prévoyais, et je suis absolument convaincu que la rosserie du monsieur n'a eu aucune influence sur

les votes des académiciens. Mais rosserie elle est, et rosserie elle restera.

A qui donc, je le répète pour conclure, le monsieur fera-t-il croire que je nie les droits du critique et que j'ai voulu le bâillonner? Ces droits, je les ai exercés, je les ai subis, si largement, depuis tant d'années, qu'il est vraiment enfantin de me présenter comme un despote nourri de sucre, qui ne veut pas connaître le fiel.

Que mes frères, les romanciers, malmenés par le monsieur, trahis et salis, se taisent, ne disent pas tout haut l'opinion générale qui s'est peu à peu faite sur sa partialité, son besoin de déconsidérer le talent et de souiller le succès, je le comprends, ce sont des sages. Mais moi, je ne suis pas un sage. J'ai revendiqué le droit de juger le juge, et rien au monde ne peut m'empêcher d'exercer ce droit. Qu'il ait mal à l'estomac, ce serait encore l'explication la plus heureuse pour lui. Dans ce cas, je le plaindrais. Mais, ma foi, qu'il en souffre et qu'il en meure, si c'est le flot de sa bile littéraire qui a empoisonné sa conscience de critique!

Voyez-vous, petit monsieur, je n'ai plus qu'une envie, dans les articles que je donne à ce journal, c'est de faire, si je le puis, un peu de vérité et de justice. Oui, je n'ai repris ma plume de journaliste que pour cette besogne, et je mets là l'unique passion de ma vieillesse commençante : être intellectuellement très brave, écrire ce que beaucoup d'autres pensent et n'écrivent pas. Oh! je sais ce que cela m'a déjà coûté et me coûtera encore. Mais j'aurai eu la joie de me satisfaire.

Notes
et
Commentaires

Notes et Commentaires sur "Nouvelle Campagne"

Depuis 1881, Emile Zola avait cessé toute collaboration régulière à un journal. Ce n'est qu'exceptionnellement, et à de longs intervalles, qu'il reprenait sa plume de polémiste, pour dire son mot sur un fait personnel.

En 1895, *Le Figaro* lui demande d'écrire, pour ce journal, une série d'articles où il pourrait exprimer son opinion, en toute liberté, sur les événements et sur les hommes. C'est la réunion de ces articles qui fut publiée sous le titre de *Nouvelle Campagne*.

Ces articles de Zola eurent en France et à l'étranger, un retentissement considérable, soulevant des polémiques passionnées. La situation qu'avait acquis Zola, son autorité, donnaient à ses avis un poids énorme et justifiaient cette émotion.

Au point de vue uniquement littéraire, deux articles sont surtout à retenir: ceux intitulés *Un Solitaire* et *A la Jeunesse*, où le maître définissait son attitude vis-à-vis de la génération symboliste qui l'avait accablé de ses sarcasmes, avec une injustice et un parti pris d'école, que beaucoup de ces écrivains ont reprouvé, par la suite.

En outre des pages admirables que sont celles qui ont pour titre *Le Crapaud*, *L'Amour des Bêtes*, *Les Droits du Romancier*, etc., le volume *Nouvelle Campagne* présente l'immense mérite de nous dévoiler l'état d'esprit du grand écrivain, à la veille de son intervention héroïque dans l'Affaire Dreyfus. A ce titre, un pareil livre est un document psychologique de la plus haute importance, et les

exégètes de Zola devront particulièrement retenir les chapitres suivants : *La Vertu de la République*, *L'Elite et la Politique*, *Pour les Juifs*.

L'article *Pour les Juifs* parut dans *Le Figaro* du 16 mai 1896 L'auteur y confie son dégoût de l'entreprise antisémiste, lutte qui avait atteint une violence inouïe, et que les israélites d'aujourd'hui, ont, semble-t-il, bien vite oubliée. Après avoir réprouvé l'hostilité ethnique, Zola, sans le nommer s'attaque directement à Drumont : " Quel épouvantable document ces énergumènes vont laisser derrière eux!... Quand un critique voudra descendre dans ce bourbier, il reculera d'horreur, etc... "

Drumont, touché au vif, répliqua en attribuant l'indignation de Zola aux motifs les plus vils, la mévente de ses derniers romans (?), son désir d'entrer à l'Académie, etc. Selon lui, ce nouvel avocat des Juifs leur ressemblait " par le côté salement blasphémateur et ordurier de ses livres ". Sa prose était " d'un pharmacien de village, d'un épicier vénéneux ". Dans sa fureur, Drumont insultait en passant le parrain de Zola à l'Académie, " le familial Coppée " qui se pâmait devant " l'art lubrique et malpropre de l'auteur de *Nana* " " Ludovic Halévy qui a tourné en ridicule, avec la complicité d'un musicien de carrefour le sabre que les chefs brandissaient jadis dans les batailles et le panache qui flottait aux vents ". Cette allusion à *La Belle Hélène* n'était rien moins qu'amphigourique et ridicule. Mais le ton de cette diatribe nous donne déjà un avant-goût des polémiques de l'Affaire Dreyfus. (*Libre Parole* du 18 mai 1896).

Pour terminer cette note sur *Nouvelle Campagne*, rappelons que le " petit monsieur " dont il est question dans *Les Droits du Romancier* et *Les Droits du Critique* est un certain M. Gaston Deschamps, qui fut depuis député des Deux-Sèvres, et qui était alors chargé au *Temps* de la critique littéraire.